Calade

Centres sociaux intercommunaux

Communauté de communes du Pays de Sommières

Calade à Sommières
Calade à Calvisson

Projet Social 2018-2022

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
du Gard

LE GARD
DÉPARTEMENT
www.gard.fr

Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

msa
santé
famille
retraite
services

Carsat
Retraite
& Santé
au travail
Languedoc-Roussillon

l'Europe
s'engage
en France
Fonds Social Européen

LEADER

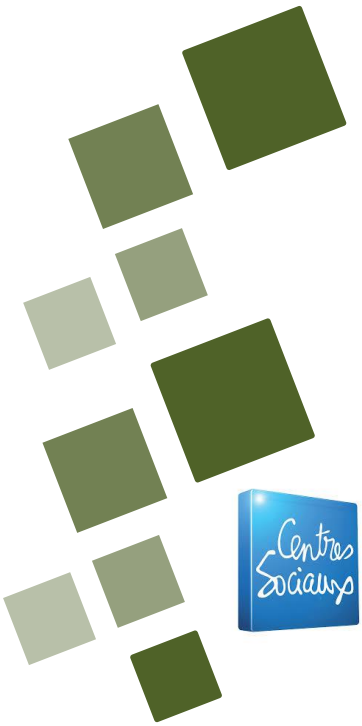
Centres Sociaux

Sommaire

INTRODUCTION 9

Introduction du Président 11

Identification du centre social 12

- ✓ Repères réglementaires 14
- ✓ Repères historiques 16
- ✓ Instances de l'association 21

Calendrier et méthode de la réécriture du projet social 23

- ✓ Méthode de travail 23
- ✓ Contenus abordés lors des comités de pilotage 24
- ✓ Commissions thématiques en présence des acteurs locaux du territoire (élus, bénévoles, professionnels) 25
- ✓ Composition du Comité de pilotage 29
- ✓ Composition des Commissions thématiques 30

DIAGNOSTIC 31

Recueil et analyse des données 33

- ✓ Présentation du territoire d'intervention de Calade 33
  - *La Communauté de communes du Pays de Sommières 34*
- ✓ La population 36
  - *Une augmentation démographique qui perdure 36*
  - *La mobilité résidentielle 40*
  - *Les jeunes 43*
  - *L'enfance 45*
  - *Les séniors 48*
- ✓ Les familles 54
  - *Les familles monoparentales de plus en plus nombreuses 54*
  - *Zoom sur les éléments de diagnostic du Schéma Départemental des services aux familles de 2016 ..... 56*
  - *Entretiens avec les familles et commission parentalité 59*
  - *Composition des familles 64*
- ✓ L'emploi 67
  - *Catégories socioprofessionnelles 67*
  - *Trajet domicile-travail 68*
  - *Activité 69*
  - *Chômage 69*
  - *Les missions de Pôle emploi 75*
  - *Les missions du Relais emploi du Pays de Sommières et de la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue 77*
  - *Les missions de Calade et Airelle 78*
- ✓ Les revenus et le cadre de vie 80
  - *Revenus des ménages 80*
  - *Précarité 81*

Minimas sociaux *88*
Pauvreté *91*

Evaluation **93**

- ✓ Axes et publics prioritaires 93
- ✓ Enquête sur l'accueil des habitants et les services au public 102
- ✓ Récapitulatif et évaluation quantitative des principales actions 104
- ✓ Dispositif local d'accompagnement (DLA) 2016 107
- ✓ Evaluation partagée 112
- ✓ Les moyens 127
  Ressources humaines *127*
  Matériel *130*
  Organigramme *131*
  Bilan financier et compte de résultat 2015-2016 ..... *132*
- ✓ Le partenariat 136

LE PROJET SOCIAL **142**

Description des orientations 2018-2022 ..... **144**

CALADE A SOMMIERES **148**

Fiche Pilotage **150**

Fiches Accueil et Services aux habitants **155**

- ✓ Accueil 155
- ✓ Maison de services au public 158

Fiches Enfance, Jeunesse et Familles **161**

- ✓ Jeunesse 161
- ✓ Familles et Soutien à la parentalité 163

Fiches Adultes et Séniors **169**

- ✓ Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage 169
- ✓ Projets d'habitants, démarches citoyennes 176

Fiches Insertion **180**

- ✓ Calade Pro 180
- ✓ Chantier d'Insertion « Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine » 184

CALADE A CALVISSON 188
Fiche Pilotage 190
Fiches Accueil et Services aux habitants 195
- ✓ Accueil 195
- ✓ Maison de services au public 198

Fiches Enfance, Jeunesse et Familles 201
- ✓ Accompagnement à la scolarité 201
- ✓ Jeunesse 206
- ✓ Familles et Soutien à la parentalité 208
- ✓ Maison des familles et des solidarités : co-animation avec le CCAS de Calvisson 213

Fiches Adultes et Séniors 217
- ✓ Adultes et Séniors, Echanges de savoirs et Rompre l'isolement 217
- ✓ Projets d'habitants, démarches citoyennes 224

BUDGETS 228

PROCESSUS D'EVALUATION 234
- ✓ Fiche d'évaluation 237

ANNEXES 242
- ✓ Questionnaire auprès des jeunes de 16 à 25 ans 244
- ✓ Questionnaire auprès des séniors actifs 246
- ✓ Questionnaire auprès des habitants en situation de vulnérabilité 248
- ✓ Questionnaire sur les services au public 250
- ✓ Statuts du Centre socioculturel intercommunal : Calade 251
- ✓ Composition du Conseil d'Administration 256
- ✓ Charte fédérale des centres sociaux 257
- ✓ Circulaire CAF N°2012-013 du 20 juin 2012 261
- ✓ Circulaire CAF N°2016-005 du 16 mars 2016 283

Introduction

Introduction du Président

> « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : Polissez-le sans cesse et le repolissez ; Ajoutez quelquefois, et souvent effacer. »[1]

Tous les 4 ans les centres sociaux revisitent leur projet associatif, l'évaluer, le mettre en discussion avec les habitants, les adhérents, les partenaires. Cette période, à laquelle peu d'organisations, sauf celles de l'ESS, sont soumises à un tel rythme, est contraignante et vivifiante.
Contraignante car elle met les participants sous la pression du « temps court » alors que la plupart des actions dont il s'agit se déploient dans le « temps long ».
Vivifiante car elle permet des rencontres, débats, interrogations, ajustements, et qu'il offre à chaque centre social l'occasion de s'ancrer dans « la vie vraie des habitants ». Il ouvre, aux équipes professionnelles et bénévoles, un espace propice pour s'accorder sur les valeurs qui guident leurs actions.
Ce nouveau projet social se définit comme un outil contributif à un **projet de territoire** qui promeut une dynamique de développement et de changement dans lequel nous avons voulu que chaque acteur se reconnaisse.
C'est aussi une **feuille de route.** Soit pour des projets à continuer en les améliorant, voire en les transformant, soit des actions à créer au regard des besoins qui émergent dans ce document.
En tout cas ce projet social continue de relever le défi du « vivre et faire ensemble » que portent les centres sociaux depuis toujours. Il continuera de permettre aux professionnels, bénévoles et salariés de CALADE de toujours contribuer à sortir de ce sentiment d'impuissance, qui est notre pire ennemi devant certaines situations. Bref, à **chercher ensemble les chemins du possible.**

Je remercie tous les participants pour leur contribution à la rédaction de ce nouveau projet social en en faisant un puissant levier de cohésion sociale car l'ambition permanente de ce processus de renouvellement a donc bien été la co-production, à chaque étape, née de la réflexion collective et de l'échange de vues. Ainsi, ce projet prend une place réellement structurante dans l'action du centre social, en même temps qu'il donne à voir une représentation partagée du lien social sur le territoire.

Robert LEFORT
Président

[1] *De l'Art poétique,* Nicolas BOILEAU, 1674

Identification du centre social

Calade, centre socioculturel en Pays de Sommières, ce sont deux centres socioculturels intercommunaux, sur la même zone d'influence et le même territoire d'intervention défini par la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Ces deux établissements, Calade à Sommières et Calade à Calvisson sont gérés par l'association.

EXTRAIT DES STATUTS

Article 1 : Dénomination

L'association communément appelée Calade, animation sociale en Pays de Sommières (Centre socioculturel intercommunal), est fondée conformément à la loi de 1901 entre les personnes physiques et morales adhérant aux présents statuts.
Sa durée est illimitée.
Son siège social est situé à Sommières, 31 rue Émilien Dumas. Il peut être déplacé par décision du conseil d'administration, soumise à ratification de l'assemblée générale suivante.
Par décision du Conseil d'Administration et par ratification de l'Assemblée Générale du 5 février 2000, le siège social est transféré au 1 rue Poterie BP 81005 - 30251 Sommières Cedex 1.

Article 2 : Objet

L'association a pour objet de gérer le Centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et activités à caractère social, éducatif, culturel, sportif.
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations.
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

Article 3 : Territoire

Déterminé par l'adhésion des communes, communauté de communes, collectivités territoriales aux présents statuts."

Créée le 28 novembre 1998, l'association Calade a succédé à l'association le Cart pour laquelle un premier agrément avait été accordé le 1 er juin 1997.
La zone d'influence des centres socioculturels intercommunaux gérés par l'association Calade est déterminée par l'adhésion de la Communauté de communes du pays de Sommières au projet social.
La volonté de la Communauté de communes du pays de Sommières de soutenir et d'encourager la présence sur son territoire des centres socioculturels de Calade à Sommières et Calade à Calvisson s'est traduite par l'établissement d'une convention renouvelée tous les ans entre 1998 et 2012 avec pour objet le rôle d'animation globale et locale des centres socioculturels intercommunaux et une participation financière de la Communauté de communes du Pays de Sommières à la fonction pilotage de 2,20 € par habitant (en 2007).
Depuis 2013, le partenariat entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et Calade est formalisé dans le cadre d'une Convention pluriannuelle d'objectifs pour une durée de trois ans. La convention 2013-2015 a été renouvelée pour la période 2016-2018.

Extrait de la convention

Préambule

Considérant que pour répondre aux besoins de la population du territoire intercommunal, la Communauté de communes du Pays de Sommières encourage le développement d'actions à caractère social, culturel et éducatif et souhaite associer les partenaires à la définition d'une politique sociale active, conformément à son objet statutaire.

Considérant les objectifs généraux de la politique sociale de la Communauté de communes du Pays de Sommières, déclinée comme suit :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif de tous les habitants du territoire
- Prendre en compte et développer sur le territoire une animation sociale participative
- Favoriser les comportements citoyens et renforcer les solidarités
- Décentraliser l'action d'animation
- Mettre en place une organisation territoriale.

Considérant que l'intervention de Calade, centre socioculturel intercommunal sur le territoire intercommunal auprès des élus de la communauté de communes et de la population, relève d'un projet concerté et partagé se réalisant dans le cadre d'un réel partenariat depuis de nombreuses années et ce à l'initiative de l'association ;

Considérant le projet initié et conçu par l'association « Projet social 2014-2017 » conforme à son objet statutaire ;

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté(e) par l'association participe de cette politique intercommunale;

Considérant qu'il ne s'agit nullement d'une prestation d'un fournisseur à un bénéficiaire et donc, à fortiori, cette intervention ne présente aucun caractère marchand;

Considérant que les actions entreprises occasionnant des dépenses de fonctionnement, engagées par l'association, font l'objet d'une procédure de subventionnement.

Article 1er : Objet de la convention

Par la présente convention, l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule le programme d'actions, comportant les obligations mentionnées à l'annexe I, laquelle fait partie intégrante de la convention :

- développer sur le territoire intercommunal une animation participative ;
- développer l'animation collective avec et pour les familles ;
- soutenir les personnes dans leurs parcours de vie et favoriser les solidarités ;
- animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire.

Dans ce cadre, la communauté de communes contribue financièrement à ce service.

La communauté de communes n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Durée de la convention
La convention a une durée de 3 ans.

Article 3 : Condition de détermination du coût de l'action
3.1 Le coût total estimé éligible du programme d'actions sur la durée de la convention est évalué à 2 355 996 € conformément aux budgets prévisionnels figurant à l'annexe 2 et aux règles définies à l'article 3.3 ci-dessous.
Il a été retenu une augmentation annuelle de 2 % des actions financées en 2016.

Repères réglementaires

Circulaire n° 2012-013 du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)
Depuis le 20 juin 2012 la circulaire relative à l'animation de la vie sociale établie par la Direction des politiques familiale et sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, annule et remplace toutes les précédentes circulaires relatives aux centres sociaux.

La circulaire est un document de doctrine qui a pour objectifs de :

- contribuer au développement d'une politique territoriale d'animation de la vie sociale ;
- développer la lisibilité et la cohérence de ce secteur d'intervention sociale en précisant les finalités et en actualisant les missions des structures ;
- clarifier les notions centrales de projet social et de participation ;
- préciser le rôle des Caisses d'allocations familiales et de clarifier les critères d'agrément ;
- encourager les différents acteurs à s'engager dans un partenariat renouvelé et renforcé.

La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale.
Ces structures relevant de la politique d'animation de la vie sociale portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.
Toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. « Le projet social » en est la clé de voute.

Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux. Ces derniers mis en évidence par des experts renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne.
La finalité « la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité » constitue un axe d'action peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au

développement des capacités des personnes et de leur autonomie, Il s'agit d'une spécificité des centres sociaux ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) sont confirmées :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Pour les centres sociaux, cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;

L'accueil basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.
Assuré à titre principal par une ou des personnes qualifiées, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.
Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

<u>Circulaire n° 2016-005 du 16 mars 2016 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)</u>
Dans cette circulaire du 16 mars 2016, la Direction des politiques familiale et sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales rappelle que la circulaire du 20 juin 2012 constitue le support de référence de la branche Famille pour sa politique d'intervention en matière d'animation sociale.

La circulaire mentionne les schémas départementaux de l'animation de la vie sociale en tant qu'instrument de déploiement de cette politique et précise les exigences de la branche Famille en matière d'appréciation des critères d'agréments des centres sociaux.

Parmi ces critères, la participation des habitants à l'élaboration du projet social et à la vie des équipements est l'élément central de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux

et espaces de vie sociale. Cette démarche participative des habitants doit être appréciée par les Caf indépendamment des modes de gestion des structures.
De même, au titre de l'examen des critères d'agrément des centres sociaux et du calcul des prestations de service, les Caf doivent vérifier les niveaux de qualification et temps d'activités des personnels des structures. La circulaire est accompagnée de référentiels pour les fonctions de directeur, référent « familles » et de chargé d'accueil.

Repères historiques

1998 - 2000 : la naissance de Calade

Calade, centre socioculturel intercommunal a obtenu son premier agrément par la Caisse d'allocations familiales du Gard en 1997. Géré par une association loi 1901, l'équipement a comme territoire d'intervention l'ensemble des communes constitutives de la Communauté de communes du Pays de Sommières.
Lors de la mise en place du centre social en 1997, la Communauté de communes comptait alors 8 communes, un territoire géographiquement éclaté et 8000 habitants.
Les objectifs généraux du premier projet font état de développement social local et de soutien à la fonction parentale.

En termes opérationnels, les priorités dégagées à l'issue du diagnostic social effectué en 1996 mettaient en évidence ;

- une préoccupation permanente relative à la mise en contact de publics différents,
- une recommandation visant à repérer les difficultés du public plutôt que les publics en difficulté.

Dans cette perspective et déjà en 1997, plusieurs actions sont mises en chantier dont en premier lieu un service d'accueil performant. Ouvert 5 jours sur 7, le centre social est à même d'accueillir visiteur, usager, adhérent, bénévole, professionnel. Un personnel spécifiquement formé à cette fonction va informer, orienter, écouter, et si nécessaire accompagner les personnes quel que soit l'objet de leur demande. L'ensemble du personnel du centre social est sensibilisé à cette notion d'accueil qui sous-tend écoute, disponibilité, mais aussi distanciation, analyse des situations pour une prise en compte de l'usager dans sa globalité et sa complexité.

La mission de Calade sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières est dès lors posée. Calade assure les fonctions générales d'accueil, d'information et de prévention. Il est ouvert à tous les habitants qui souhaitent prendre des initiatives pour maintenir et développer le lien social.

2000 - 2007 : le développement de Calade

Le deuxième projet social de Calade, pour la période 2000-2004, pose les bases d'un important développement du centre social. En effet, le territoire de la Communauté de communes est passé de 9 à 16 communes.
Calade sollicite donc un second agrément pour un second établissement (Calade à Calvisson) et développe les secteurs Famille (développement de l'action collective familles)

et Insertion (création de l'Action Collective d'Insertion : épicerie solidaire et prêt de véhicule et prise en charge du Chantier d'insertion).

Initialement prévu pour mai 2003 le renouvellement du projet social de la structure est reporté au début de l'année 2004.
En effet sur cette période 1997-2003, la Communauté de communes du Pays de Sommières s'est considérablement agrandie et il s'agit alors de redéfinir le territoire d'intervention du centre social en vue de la réécriture du projet. Dans le cadre d'une démarche participative associant, élus, associations et habitants des communes, un diagnostic social est mis en œuvre par le centre social avec l'aide de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon.
Plus particulièrement, sont mises en évidence les questions liées à la périurbanisation d'un certain nombre de communes situées entre Nîmes et Sommières, parmi lesquelles Calvisson, 2ème bourg de la Communauté de communes.

Suite au diagnostic, la réécriture du projet social va être orientée à partir des éléments représentatifs de l'environnement social, économique, géographique du territoire de vie et des besoins exprimés des habitants :

- dimension géographique et humaine de la zone d'intervention qui recouvre l'ensemble de la Communauté de communes du Pays de Sommières dans sa configuration 2003.
- diversité dans la composition des communes : 2 bourgs de 4000 habitants, 14 autres communes de moins de 1500 habitants dont certaines de très petite taille.
- phénomènes de périurbanisation : très fort développement de l'habitat pavillonnaire, installation de nouvelles populations, jeunes couples ou retraités, en provenance d'autres régions, éloignements des lieux de travail, et leurs corollaires :
    - ✓ besoin de nouveaux services (crèches, garderies, cantines, transports),
    - ✓ demande pour recréer des liens sociaux, des lieux de rencontres, d'échanges, d'informations,
    - ✓ nécessité de concertation et de coordination entre les différentes initiatives, institutionnelles et associatives
- disparition de la société rurale au profit de nouveaux comportements sociétaux : familles éclatées, recomposées, pertes des repères, consumérisme, développement d'attitudes individualistes :
    - ✓ obligation d'activer une veille sociale et éducative vis-à-vis des enfants et des jeunes,
    - ✓ exigence de concevoir un projet spécifique, prenant en compte toutes les dimensions de l'environnement social, tous les acteurs, pour une action concertée avec les habitants.
- différence marquée entre les besoins de Sommières où la situation sociale demeure très dégradée et les besoins des communes en attente de développement socio-éducatif et socioculturel. A noter la nécessité de créer du lien entre les différentes composantes de la population (anciens et nouveaux habitants).

Calade pose dans son troisième projet social, pour la période 2004-2007, les bases d'une phase de stabilisation.
En effet, la période 2004-2007 a été une étape de fort développement concrétisé par :

- un déploiement territorial du fait de l'ouverture d'un second centre socioculturel à Calvisson (opérationnel dès le début de l'année 2005) et l'augmentation du nombre de sites d'accompagnement à la scolarité,
- la mise en place des actions collectives familiales pour le développement des ressources informatives et un appui à la fonction éducative,
- la mise en œuvre d'accompagnements individuels et collectifs des publics en situation de fragilité sociale avec l'ouverture d'une Action collective d'insertion et la reprise de gestion du Chantier d'insertion intercommunal.

2008 - 2010 : la stabilisation des actions de Calade

Le diagnostic partagé de territoire réalisé en 2007, pose plusieurs pistes de travail que Calade reprend dans son projet social :

- la nécessité de poursuivre un accueil compétent, organisé et au cœur d'une dynamique de relations partenariales permettant l'orientation du public vers le meilleur interlocuteur,
- l'importance du développement de services de proximité et donc de la présence de Calade dans chacune des communes de la Communauté de communes du Pays de Sommières,
- les besoins exprimés par les nouvelles familles arrivant sur le territoire en terme de soutien aux parents dans leur fonction éducative, de besoins d'informations de proximité,
- le souhait des associations d'être accompagnées pour le développement de leurs projets,
- l'intérêt de proposer des supports d'insertion sociale ou socioprofessionnelle innovants et complétant les dispositifs existants,
- la volonté des partenaires de poursuivre un travail en commun (échanger et construire ensemble) pour des problématiques transversales telles que la mobilité, la santé, l'emploi, le lien social.

Il s'agissait tout d'abord de poursuivre la mission première et fondamentale d'accueil, d'information et d'orientation de tous. Ensuite, de se donner les moyens d'intervenir de plus en plus sur l'ensemble des communes, d'aller physiquement vers les populations (sur leurs lieux et temps de vie). Enfin, d'asseoir sa fonction d'acteur de développement social, c'est-à-dire de proposer le partage de ses compétences, de ses valeurs et de ses outils au service du mieux vivre ensemble.
Comme nous le verrons plus loin, le deuxième axe de travail a été très difficile à mettre en œuvre et finalement peu développé.

2011-2013 Calade, un acteur ancré dans le paysage social du Pays de Sommières

Les constats

L'action entreprise par Calade contribue fortement au développement social local du territoire du Pays de Sommières.

- ✓ Pour les habitants : Calade est reconnu par ses usagers dans les 3 fonctions d'un centre social : lieu de service et d'activités, lieu de ressources et de projets, lieu de lien social et de convivialité.
- ✓ Pour les travailleurs sociaux partenaires : Calade est plébiscitée comme lieu ressources, facteur de mise en réseau des différents acteurs du territoire et médiateur entre ces acteurs et les habitants.

Lors de l'évaluation de l'existant, ont été mis en évidence les points à améliorer :

- « Aller vers » les habitants de la communauté de communes avec le projet «Calade itinérant», visant à proposer informations et animations dans les communes de la Communauté de communes du pays de Sommières,
- La dimension globale et transversale de Calade par le renforcement des actions partenariales et le souci de la cohérence d'actions territoriales.

Par ailleurs, on constate :

- Un environnement institutionnel en évolution avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) entrée dans sa phase effective en 2010 pour le Languedoc-Roussillon.
- La mise en place de la LOLF (loi organique des lois de finance) qui rationnalise les dépenses publiques et met en place l'acte 2 de la décentralisation accompagné d'un transfert important de compétences et de charges vers les collectivités territoriales.
- Le tout dans une situation d'endettement public important et de crise financière.

Face à cette évolution de l'environnement, obligation est faite, pour continuer à être présent auprès des habitants du territoire, de s'adapter et trouver sa place et les moyens permettant d'agir.

Les préconisations et axes et objectifs du projet

- Continuité et consolidation de l'existant

Le projet social 2011-2013 s'inscrit dans la continuité des orientations et la reconduction des actions existantes, avec une fonction forte d'accueil et de recueil des demandes et besoins des habitants, en favorisant leur participation aux actions d'animation sociale, socioculturelle et familiale et une présence continue auprès des habitants dans leur vie et leurs projets.

3 orientations générales :

- ✓ "Développer sur le territoire une animation sociale participative"
- ✓ "Développer l'animation collective avec et pour les familles"
- ✓ "Soutenir les personnes dans leur parcours de vie et favoriser les solidarités"

- La préparation de l'avenir à court et long terme

Une quatrième orientation :

- ✓ « Animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire".
- ✓ Valorisation et développement d'un espace collaboratif de réflexion, d'échange, de proposition et d'action sur tout sujet ou problématique concernant le territoire et ses habitants.
- ✓ Travail collaboratif préparant l'évolution et l'avenir de Calade face aux besoins émergents, à l'adaptation nécessaire aux nouvelles dispositions réglementaires et financières.

2014-2018 L'adaptation de Calade aux évolutions sociétales

La reconnaissance de Calade par les habitants et les partenaires a conduit à maintenir les quatre orientations du précédent projet social, mais elles sont complétées par trois axes transversaux visant à répondre aux défis qui se présentent, pour la structure et pour le territoire.

La persistance des difficultés de mobilité entre les villages, l'éloignement de populations vis-à-vis du centre social, par méconnaissance ou en raison de la distance physique, rendent indispensable la mise en œuvre d'un axe intitulé « Aller Vers ». Il s'agit de permettre à tous les habitants du Pays de Sommières d'avoir la possibilité d'avoir accès aux services et activités du centre social et plus largement :

- Allers vers les villages
- Aller vers les personnes isolées
- Aller vers : hors les murs

Calade s'engage ainsi à poursuivre le travail en partenariat et en réseau, à se baser sur les ressources existantes mais aussi à œuvrer sur les représentations.

La crise économique subie depuis plusieurs années s'accompagne d'un accroissement des inégalités. Des débats moraux animent la société, illustrés par des ouvrages tels « Indignez-vous » puis « engagez-vous » de Stéphane Hessel. Les centres sociaux constatent dans le même temps qu'ils sont davantage considérés comme des lieux de services que comme des lieux de projets. Localement, des projets comme le Fonds de Participation des Habitants (FPH) peinent à fonctionner, tandis que les instances animées par Calade ne mobilisent pas autant qu'escompté. La Fédération nationale des centres sociaux, convoque un congrès en 2013 sur le thème « la fabrique des possibles » autour du pouvoir d'agir des habitants. La circulaire CNAF de juin 2012, précédemment citée, donne pour objectif principal aux centres sociaux d'« être des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ». Dans ce contexte, Calade décide de changer de posture en adoptant dans son projet social un deuxième axe sur le « Pouvoir d'Agir » qui doit permettre à tous les habitants de découvrir, de développer et de mettre en œuvre leur capacité d'initiative. Cette évolution nécessite de former le personnel de Calade et les bénévoles dirigeants afin d'interroger :

- la posture,

- les outils,
- mais aussi de valoriser ce qui se fait déjà,
- et d'évaluer les limites du fonctionnement actuel pour pouvoir les dépasser.

Il doit en découler un développement ou des modifications d'actions.

Malgré son ancrage dans le paysage social du Pays de Sommières, Calade doit améliorer sa communication envers les habitants et les élus car l'association n'est parfois pas assez visible voire peu lisible. En outre, des personnes ne pensent pas qu'elles peuvent venir à Calade, car elles ne savent pas ce qu'est un centre social. Les autres associations du territoire connaissent également des difficultés quant à la communication. Le troisième axe « Communication » entend permettre aux habitants, aux associations, aux institutions, aux bénévoles, aux salariés, de connaître et reconnaître le centre social comme un lieu d'écoute, un lieu relais, un lieu ressource. Une commission communication est ainsi mise en place. Les propositions d'actions prévoient notamment la mise à jour des supports numériques et physiques de Calade, de poursuivre l'organisation d'évènements et le travail sur l'interconnaissance partenariale.

Le projet social identifie également des publics prioritaires :

- Les personnes âgées, pour lutter contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie
- Les familles monoparentales, pour recréer de la solidarité entre adultes et renforcer l'estime de soi
- Les jeunes, pour accéder à l'emploi et à la citoyenneté
- Les personnes en difficultés sociales, pour accéder aux droits

Instances de l'association

Le conseil d'administration/Le bureau

EXTRAIT DES STATUTS

- Article 8 : Conseil d'Administration:

✓ L'association est dirigée par un Conseil d'Administration.

✓ Ce conseil a les pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision qui n'est pas réservée à l'assemblée générale.

✓ Il est garant des orientations définies par l'assemblée générale.

✓ Il anime les commissions de travail.

✓ Il prépare les budgets et suit les comptes.

✓ Il rend compte de sa gestion à l'assemblée générale et la fait approuver.

✓ Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers des membres.

✓ La présence effective de la moitié des membres plus un est nécessaire à la validité des délibérations.

✓ En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante.

✓ Tout membre du conseil d'administration qui sans excuse n'aura pas assisté à trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Composition

Le conseil d'administration est composé de :

- 16 à 23 personnes ayant voix délibérative, soit :
  - ✓ 9 à 12 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes physiques,
  - ✓ 3 à 5 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes morales, présentés par leur collège,
  - ✓ 4 à 6 membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales, désignés par leur collège pour la durée de leur mandat électif.
- des personnes ayant voix consultative :
  - ✓ représentant les partenaires institutionnels dont nécessairement la CAF, le conseil départemental, La CCPS, la DDCS, ...
  - ✓ membres d'honneur.

En cas de vacance d'un poste parmi :

- les membres élus : le conseil d'administration pourvoit à son remplacement par cooptation avec validation par l'assemblée générale ordinaire suivante, le terme du mandat demeurant inchangé,
- les membres associés : à l'assemblée générale ordinaire suivante, le collège pourvoit au remplacement.

Renouvellement

Sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale ordinaire les membres adhérents élus, personnes physiques et personnes morales.

La désignation des membres à renouveler se fait par tirage au sort les deux premières années.

Bureau

Chaque année, le conseil d'administration élit au scrutin secret parmi les membres ayant voix délibérative un bureau composé de :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un trésorier et si nécessaire un trésorier adjoint
- Un secrétaire et si nécessaire un secrétaire adjoint.

Le bureau se réunit au moins une fois par mois, il exécute les décisions du conseil d'administration. Il est chargé du suivi du fonctionnement au quotidien du centre social dont il est le moteur. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

En cas de vacance d'un poste, le C.A. pourvoit à son remplacement.

Le Président représente l'association dans les actes de la vie civile.

La gestion du personnel salarié est assurée par le président qui peut déléguer avec l'accord du bureau. La délégation doit être ratifiée par le conseil d'administration.

De même en ce qui concerne les délégations de signature.

Le Directeur (trice) peut être invité(e) par le bureau de manière permanente ou ponctuelle aux séances du conseil d'administration.

Calendrier et méthode de la réécriture du projet social

Méthode de travail

Ainsi que mentionné dans la circulaire CNAF de juin 2012, le projet social est la voûte d'un centre social grâce à sa démarche participative qui en fait un acteur du développement social local. Il permet d'identifier les besoins des habitants afin d'adapter ou renouveler les axes d'interventions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire.
Le projet social comprend deux parties :

- un diagnostic social territorial partagé intégrant l'évaluation des actions existantes.
- le projet en tant que tel présenté sous forme de fiches actions.

Le comité de pilotage, basé sur le volontariat, est composé :

- d'élus ou représentants de la communauté des communes,
- de membres du CA,
- de membres des institutions partenaires (Conseil Départemental, Pôle emploi, Mairies, Services enfance jeunesse, associations…),
- d'associations partenaires,
- de bénévoles de Calade et de salariés.

Un planning d'une réunion par mois a été établi sur la période Novembre 2016 - Juin 2017.
A partir des disponibilités des personnes souhaitant participer, le comité de pilotage propose d'alterner les rencontres le mardi matin et le jeudi après-midi.

- 10 novembre 2016 de 14H à 17H.
- 06 décembre 2016 de 9H30 à 12H.
- 19 janvier 2017 de 14H à 16H.
- 28 février 2017 de 9H30 à 12H.
- 23 mars 2017 de 14H à 16H.
- 18 avril 2017 de 9H30 à 12H.
- 01 juin 2017 de 14H à 16H.
- 20 juin 2017 de 9H30 à 12H.

Deux séances ont été prévues pour la validation du document définitif :

- Jeudi 12 Octobre 2017 à 14h00
- Mardi 5 Décembre 2017 à 9h30

Le rôle du Comité de pilotage est de valider au fur et à mesure les actions mises en place (diagnostic, projet, évaluation), de participer à l'analyse des résultats et de déterminer les orientations finales.

Le travail de diagnostic s'est déroulé de Décembre 2016 à Juin 2017, et a associé l'ensemble des acteurs de la Communauté de communes du Pays de Sommières. En effet,

ont été concertés les usagers de Calade, les élus du territoire, les professionnels du secteur médicosocial et les habitants non usagers. Cette démarche impliquant l'ensemble de la population quel que soit son statut en fait un véritable diagnostic partagé.
Afin de suivre l'évolution des travaux, le comité de pilotage, composé d'acteurs du territoire, de partenaires institutionnels, de salariés et de bénévoles de Calade s'est réuni de Novembre 2016 à Novembre 2017.

Contenus abordés lors des comités de pilotage

10 Novembre 2016 :
Présentation de la démarche diagnostic et de la réécriture du projet social, information concernant le rôle des participants aux comités de pilotage
Présentation du choix des publics prioritaires
Présentation du planning des différentes rencontres

6 Décembre 2016 :
Présentation de données statistiques issues du diagnostic
Présentation et validation des outils méthodologiques en lien avec les publics cibles

19 Janvier 2017 :
Présentation socioéconomique de la population du territoire de la Communauté des Communes du Pays de Sommières
Synthèse de la commission thématique « emploi »
Présentation des échéances à venir

28 Février 2017 :
Etat des lieux des offres de service sur le territoire en matière d'emploi et d'aide à la recherche d'emploi.

23 Mars 2017 :
Présentation d'éléments statistiques
Synthèse de la commission thématique précarité
Travail collectif participatif autour de la « précarité »

18 Avril 2017 :
Synthèse de la commission thématique Sénior
Présentation des premiers résultats des entretiens individuel et collectif avec le public « seniors »
Présentation des premiers résultats des entretiens avec les familles du territoire
Présentation et validation de l'outil méthodologique : grille d'entretien « jeunes »

1er Juin 2017 :
Synthèse de la méthodologie mise en œuvre dans la phase diagnostic du projet social
Présentation des 3 axes de travail et élaboration des objectifs généraux pour chacun d'entre eux :

- Le bien vivre ensemble – citoyenneté-famille

- Le développement local – développement des services aux publics, et du partenariat avec les autres acteurs-répondre au mieux aux nouveaux besoins des habitants
- Ressources des personnes – le pouvoir d'agir

20 Juin 2017 :
Rappel des objectifs généraux définis lors du précédent comité de pilotage
Information autour du travail mené avec les professionnels de la structure sur l'évaluation des actions, à partir des éléments existants à valoriser et des éléments manquants à créer
Présentation du planning des séances à venir

12 Octobre 2017 :
Présentation du travail effectué par les salariés de Calade sur la formalisation de fiches actions.
Travail participatif en binômes sur les onze fiches actions, suivi d'une restitution collective puis validation de celles-ci.

5 Décembre 2017 :
Présentation finale et validation du Projet Social par le comité de pilotage.

Afin d'avoir une évaluation des besoins du territoire qui soit proche de la réalité qu'elle soit « avérée » ou « ressentie », nous avons mis en œuvre 4 rencontres avec une méthodologie collective et participative avec une porte d'entrée « Publics ».
Exceptée la commission emploi, les rencontres ont été rythmées par des travaux en petits groupes ce qui a favorisé l'interconnaissance des participants, les échanges, le débat ainsi que la formalisation de perspectives de travail.
Ces différentes commissions ont permis de mettre en exergue les ressources et les éléments qui restent à améliorer sur notre territoire. Le contenu de ces rencontres vient abonder le diagnostic en illustrant et explicitant les données quantitatives.
Il s'agit d'orienter la méthodologie de travail, la recherche de financements, la conduite de projet, la formation des personnels.
Le but est d'obtenir une projection réaliste sur les quatre prochaines années en cohérence avec les valeurs du centre social. Le Comité de pilotage est garant de la réécriture du projet social.

Un planning des commissions thématiques et des travaux d'enquêtes a été établi pour permettre aux membres du comité de pilotage de participer.

Commissions thématiques en présence des acteurs locaux du territoire (élus, bénévoles, professionnels)

Commission « Emploi »
Date : 17 janvier 2017
Ordre du jour de la rencontre : Présentation statistiques des évolutions du public cible relevant de la demande d'emploi, ainsi que le marché de l'offre sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières par Mesdames Catherine GUILLAUME,

Directrice adjointe de Pôle Emploi Nîmes Saint-Césaire, et Isabelle VITAL, conseillère Pôle Emploi.

Nombre de participants : 23

Commission « Précarité »

Date : 2 Mars 2017

Ordre du jour de la rencontre : Temps de travail participatif autour des thématiques suivantes :

- Dispositifs et lieux d'accueil des habitants en situation de précarité sur le territoire
- L'autonomie pour la dignité
- La précarité numérique

Nombre de participants : 26

Commission « Seniors »

Date : 31 Mars 2017

Ordre du jour de la rencontre : Evaluer les ressources du territoire, les manques et les dispositifs à créer pour le public « seniors actifs », ainsi que pour le public « seniors en perte d'autonomie »

Nombre de participants : 22 participants

Commission « Parentalité »

Date : 20 Avril 2017

Ordre du jour de la rencontre : Regards croisés des professionnels et des élus du territoire sur les points faibles, les ressources et ce qui pourrait être développé sur notre territoire, à partir d'une approche par âge : les 0-6 ans, les 6-10 ans, les 10-15 ans et les 15 ans et plus.

Nombre de participants : 12

Afin de compléter le regard des acteurs locaux et d''associer plus largement la population au diagnostic, notamment pour les personnes ne fréquentant pas la structure, nous avons élaborés plusieurs outils d'enquête.

Les outils ont été créés en fonction du public interrogé et de l'objectif de recherche, ceux-ci ont été validés par le comité de pilotage avant d'être proposés au public.

Présentation de la méthodologie d'enquêtes auprès des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sommières

Par typologie de public

Familles

Utilisation du schéma départemental pour identifier les besoins qui se sont considérablement diversifiés sur le territoire du Gard, d'où la nécessité de repenser le sens des actions, certains schémas familiaux se modifient fortement.

Outil : Grille d'entretien,

Lieu de rencontre du public :

Rencontre sur deux temps distincts:

- 1er temps : Rencontre avec les parents sur un atelier parents/enfants à Calade

- 2ème temps : Rencontres avec les familles « hors les murs »

Objectifs : évaluer la qualité de vie des familles du territoire, la gestion de la vie quotidienne, les besoins des familles

Seniors

Au niveau national se construit le thème de la « gérontocroissance » (+ de 70 ans), sur la constatation que l'on vieillit mieux. De nouvelles problématiques apparaissent, de nouvelles actions sont à mettre en place. Paradoxalement, les +70 ans sont confrontés à un risque croissant d'isolement. Ils ont besoin d'être soutenus.

Outils : entretiens individuels, récits de vie depuis la cessation d'activité professionnelle.

Lieu de rencontre du public : espaces publics du territoire, Junas (membres du club des ainés le « Mont Redonnet »)

Objectifs : Quelles sont les ressources que mobilise un habitant retraité pour rester « actif ».

Jeunes de 16 à 25 ans

Constat partagé de la difficulté de faire venir ce public sur les dispositifs d'accès à l'emploi, notamment les plus jeunes à la sortie du système scolaire.

Outils: Questionnaire.

Les questions portent sur le potentiel et les ressources, les besoins, ainsi que sur l'utilité et l'impact social du public.

Lieu de rencontre du public : espaces publics, Auprès du relais de la Mission Locale Jeunes de Sommières, Via le Facebook de l'association « Calade ».

Objectifs : Evaluer les besoins et les attentes des jeunes du territoire de la communauté des communes du pays de Sommières.

Public "précarisé" 25-60 ans

Le département du Gard a un taux de pauvreté de 20,3% (public en dessous du seuil de pauvreté), soit très haut dessus du niveau national qui s'établit à 14%. Il semble primordial de continuer à accompagner ces publics vers l'autonomie et par conséquent un avenir meilleur.

Le seuil de pauvreté se situe en dessous de 840 € pour une personne seule et en dessous de 1008 € pour un couple, par mois. Le seuil de pauvreté est défini à partir de l'écart par rapport au revenu médian (50, 60 ou 70% du revenu médian)

La précarité se définit principalement en termes de désocialisation : travail précaire, situation familiale précaire (exemple : famille monoparentale). Ce sont les conditions de vie qui déterminent le risque de précarité.

Outils: Entretiens collectifs

Lieu de rencontre du public : publics de l'action Collective d'insertion Calade Pro, des restos du cœur, de l'accueil café de la Maison des Familles et des Solidarités de Calvisson.

Objectifs : Comprendre le vécu de la précarité (les ressources et les besoins) et comment fonctionne les initiatives de solidarité publiques et privés sur notre territoire.

Par activité

Le secteur « Accueil » et Maison de Services Au Public (MSAP)

Le secteur Accueil est le pilier du centre social, l'écoute et la réponse aux habitants est un axe d'intervention de Calade depuis le 1er agrément Centre Social.
Les demandes sont toujours de plus en plus nombreuses et diversifiées. La connaissance et l'adaptation aux besoins du territoire est une nécessité.
Outils: Questionnaire
Lieu de rencontre du public : Accueils de Calade Sommières et Calade Calvisson
Objectifs : Quels types de services viennent chercher les habitants auprès du centre social Calade et quels impacts cette démarche génère-t-elle ?

La mobilisation des acteurs professionnels de Calade
Les salariés ont été associés aux différentes phases de travail, à savoir :

- Présentation de la démarche diagnostic
- Invitation afin de participer au comité de pilotage et/ou aux différentes commissions spécifiques
- Consultation de l'équipe pour le choix et la construction des outils d'enquête
- Evaluation des axes du projet social en cours
- Evaluation des activités en fonction des critères d'utilité sociale
- Evaluation des actions en regard des axes de travail qui se dessinent et réflexion autour des perspectives à court, moyen et long terme
- Temps de travail spécifique à la rédaction des fiches actions

L'implication de l'équipe de professionnels de la structure dans cette démarche, est un moment fort de la vie de l'équipe. Il permet de se retrouver autour d'un objet commun « le projet social ».
Ces temps de travail inter-secteurs donnent du sens à l'action, renforcent les liens et permettent de faire évoluer les pratiques et les postures avec une finalité commune : l'animation de la vie sociale du territoire rythmée par les 3 valeurs : Démocratie, Solidarité et Dignité Humaine.

En résumé :

- 10 comités de pilotage avec des habitants, des partenaires, des salariés, des administrateurs pour valider l'avancée du projet,
- 5 enquêtes auprès des habitants du territoire
- 4 rencontres spécifiques avec des acteurs locaux : professionnels, élus, bénévoles.
- Un séminaire de deux jours avec les salariés permanents de la structure autour de l'évaluation et la valorisation des différentes actions et en suivant 4 réunions de travail afin d'évaluer les actions et envisager leur adaptation, plus un temps d'écriture des fiches actions par secteur d'activité.
- 1 stagiaire : 700 heures,
- 11 fiches actions revues par les professionnels et les bénévoles

Documentation étudiée

- Rapport d'activités et rapports financiers 2014-2015-2016
- Derniers Projets Sociaux de Calade
- DLA Calade

- Schéma départemental des services aux familles
- Données et documents INSEE
- Données population et logement CAF
- Données CD30 : APA, RSA, déplacements
- Circulaire CNAF Juin 2012

Composition du Comité de pilotage

Ont participé à ce comité :

Structure Nom

Airelle ..... Isabelle Courtois
CAF 30 (pôle accompagnement social des familles) ..... Cathy Cassan
CAF 30 (pôle animation et vie sociale) ..... Arnaud Azémar
CAF 30 (pôle animation et vie sociale) ..... Cédric Drubigny
Calade (bénévoles) ..... Pierre Laverdant
Calade (président) .....Robert Lefort
Calade (représentants des salariés) .....Claire Thierry
Calade (représentants des salariés) .....Monia Difallah
Calade (stagiaires) .....Isabelle Coppin
Calade (stagiaires) ..... Morgane Gay
Calade (stagiaires) ..... Fatima Madani
Calade (stagiaires) ..... Linsey Gasthaus
Calade (stagiaires) .....Manon Fontourcy
Calade (stagiaires) .....Marie Piron
Calade à Calvisson (directrice à compter du 1/09/17) .....Sophie Almuneau
Calade à Sommières (directeur à compter du 1/09/17).....Stephan Jannez
Calade à Sommières (directrice) ..... Marie-claude Baniol
Calade administrateurs..... Yvette Bertrand (Conseillère municipale Sommières et CCPS)
Calade administrateurs.....Bernadette Poher (Membre du bureau Communautaire et Maire de Lecques)
Calade administrateurs..... Jacqueline Sauvelet (2ème adjoint Mairie de Junas)
Calade administrateurs.....Danielle Dumax-Guilloux
(membre du bureau communautaire et 2ème adjoint Mairie de Souvignargues)
Calade administrateurs..... Dominique Prache (Airelle)
Calade administrateurs..... Christine Gilabert (Le bon temps)
Calade administrateurs..... François Jaeger Adhérent Usager
Calade administrateurs.....Florence Camus Adhérent Usager
Calade administrateurs..... Marie-Louise Rolland Adhérent usager
Calade administrateurs.....Bernadette Roudier Adhérent Usager
Calade administrateurs..... Stéphanie Triadou Adhérent Usager
Calade administrateurs..... Roger Caruana-Dingli Adhérent Usager
Calade administrateurs.....Jean-Pierre Da Ros (Vice-président de la CAF)
Centre Communal d'Action Sociale.....Sylvie Friant (Calvisson)
Calade administrateurs .....Cécile Marquier
(Première vice-présidente déléguée aux affaires sociales et à l'habitat et Maire de Villevieille)
Communauté de communes du Pays de Sommières (petite enfance jeunesse) .....Sylvie Coulomb
Commune .....Odette Dato (3ème adjointe Mairie d'Aujargues)
Commune ..... Alain Jung (Conseiller municipal Mairie de Crespian)
CD 30 UTASI Camargue Vidourle Service social territorial ..... Jacques Amillard
CD 30 UTASI Camargue Vidourle Service social territorial .....Marie-noëlle Fretigny
CMS UTASI Camargue Vidourle Service social territorial .....Séverine Grandais
CMS UTASI Camargue Vidourle Service social territorial..... Véronique Fize
Francas du Gard ..... Séverine Panarotto
Médiathèque de Sommières .....Thimel Cécile
Médiathèque de Calvisson .....Aurore Rault

Composition des Commissions thématiques

Ont participé à ces commissions :

Structure Nom

Aide à Domicile en Milieu Rural....Marie-Renée Steffen
Airelle .... Florence Camus
Airelle ....Dominique Prache
Association ARERAM.... Hervé Carlier
Association Educative du Mas Cavaillac ....Alexis Febvre
Association Famille Rurale de Calvisson .... Marie Massy
Association Génération Mouvement .... Bernadette Grajwoda
Association de Formation et d'Insertion Gardoise.... Sabine Dufour
Association « Les mots pour le dire »..... Sylvie Hecketsweiler
CAF 30 (pôle accompagnement social des familles) .... Cathy Cassan
Calade administrateurs..... Yvette Bertrand
(Conseillère municipale Sommières et CCPS)
Calade administrateurs....Jacqueline Sauvelet
(2ème adjoint Mairie de Junas)
Calade bénévole..... Pierre Laverdant
Calade (salariés) ....Sophie Almuneau
Calade (salariés) ....Stephan Jannez
Calade (salariés) .... .Marie-claude Baniol
Calade président .... Robert Lefort
Calade (salariés) ....Gérard Mega
Calade (salariés) ....Claire Thierry
Calade (salariés) ....Augusta Vital
Calade (stagiaires) .... Isabelle Coppin
Club des ainés de Calvisson ....Jean-Claude Mercier (adjoint Mairie de Calvisson)
Club des ainés de Souvignargues.... Nicole Pattus
Communauté de Communes Petite Camargue....Sandrine Lathuillere
Conseil des sages de Villevieille .... Patrick Bergeault
Conseil des sages de Villevieille .... Claude Duport
Conseil des sages de Villevieille .... Annie Fiorini
Conseil des sages de Villevieille ....Paule Giraud
Conseil des sages de Villevieille .... Nicole Pean
Conseil des sages de Villevieille .... Marie-France Remesy
Conseil des sages de Villevieille ....Yvette Semonsut
Conseil des sages de Villevieille .... Renée Vacher
Centre Communal d'Action Sociale Calvisson....Sylvie Friant
Centre Communal d'Action Sociale Congénies....Françoise Costa
Centre Communal d'Action Sociale Lecques .... Marie-Thérèse Bouscaud
Communauté des Communes du Pays de Sommières .... Pierre Lerasle
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Aide Sociale à l'enfance) ....Valérie Grau
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Aide Sociale à l'Enfance).... Magali Morel
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Personnes Agées Personnes Handicapées)... Julien Gandolphe
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Social Territorial) .... Jacques Amillard
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Social Territorial) .... Véronique Fize
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Social Territorial) ....Angèle Pognonec
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Territorial d'Insertion) ....Marie-Hélène Condé
CD 30 UTASI Camargue Vidourle (Service Territorial d'Insertion) .... Nathalie Pages
Service d'Accompagnement et de Vie Sociale....Michèle Maurin
Pôle emploi.... Catherine Guillaume
Pôle emploi.... Isabelle Vital

Diagnostic

Recueil et analyse des données

Présentation du territoire d'intervention de Calade

Le centre socioculturel intercommunal Calade intervient, par le biais de ses deux établissements basés à Sommières et Calvisson, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

18 communes sont regroupées. La commune de Parignargues a intégré la Communauté de communes le 1er janvier 2017.

- Aspères
- Aujargues
- Calvisson
- Cannes et Clairan
- Congénies
- Combas
- Crespian
- Fontanès
- Junas
- Lecques
- Montmirat
- Montpezat
- Parignargues
- Saint-Clément
- Salinelles
- Sommières
- Souvignargues
- Villevieille

La Communauté de communes du Pays de Sommières

Rassemblant près de 22 000 habitants, la Communauté de communes du Pays de Sommières (le Gard comprend 11 communautés de communes) met tout en œuvre pour rendre le quotidien de ses habitants facile. Economie, jeunesse, développement durable, tourisme, aménagement du territoire, services, cultures et loisirs, elle agit en concertation avec chaque ville de la communauté pour organiser ensemble un avenir commun, plus solidaire et plus riche.
La Communauté de communes du Pays de Sommières se situe entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier, chacune distante d'une trentaine de kilomètres.

Créée en 1994, la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) prend en charge des compétences qui étaient auparavant dévolues aux communes :

- Compétences obligatoires
  - ✓ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
  - ✓ Actions de développement économique.
  - ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
  - ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à compter du 01/01/2018
  - ✓ Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- Compétences optionnelles
  - ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement.
  - ✓ Politique du logement et du cadre de vie.
  - ✓ Création, aménagement et entretien de la voirie.
  - ✓ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- Compétences facultatives
  - ✓ Service public d'assainissement autonome.
  - ✓ Mise en place d'une politique publique en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, création, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements collectifs
  - ✓ Organisation d'animations et de spectacles pour les enfants.
  - ✓ Participation aux dépenses de fonctionnement des centres sociaux intercommunaux dans le cadre d'une convention avec le centre socio-culturel CALADE.
  - ✓ Actions de communication dans les domaines de compétences communautaires.
  - ✓ - Participation à l'élaboration des bulletins communaux.

Depuis 1999, le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières qui connait un dynamisme démographique très fort, est marqué par une très forte

représentativité des maisons dans son parc de résidences principales (à plus de 80%). Comme dans l'ensemble du territoire languedocien, le développement s'est produit par couronnes successives autour des villes centres, dans les communes périurbaines où le nombre significatif d'habitants et les nouveaux modes de vie engendrent des besoins désormais similaires à ceux des villes. En lisière des bourgs traditionnels qui maillaient le territoire agricole, de nouveaux quartiers se sont développés sous forme de lotissements en impasse destinés à la construction de maisons individuelles et de zones d'activités économiques et commerciales, le plus souvent le long des principales infrastructures routières.

Face au déclin du monde agricole, de nouvelles catégories socioprofessionnelles sont venues s'installer dans l'espace rural, suivies depuis 2007 par des arrivées massives de retraités. Il s'agit dorénavant de voir les populations actives migrantes et les retraités cohabiter dans un territoire rural périurbain qui s'engage dans de nouveaux objectifs de production de logements.
Afin de répondre aux stratégies de localisation des nouveaux habitants, la Communauté de communes du pays de Sommières de poursuit différentes démarches de projet de territoire en lien avec les objectifs du Schéma de Cohésion Territorial (SCoT du Sud du Gard).

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2012-2017, plusieurs orientations s'articulent à partir de 3 secteurs géographiques :

- Les pôles urbains dits « intermédiaires » : Sommières et Calvisson.
- Le secteur Sud correspondant aux communes situées le long de la RD 40 : Aujargues, Congénies, Junas, Villevieille.
- Le secteur Nord de la Communauté de communes : communes d'Aspères, Combas, Crespian, Fontanès, Lecques, Montmirat, Montpezat, Saint Clément, Salinelles, Souvignargues.

Il s'agit de définir des objectifs de production de logements locatifs sociaux sur ces 3 secteurs, et de développer sur l'ensemble du territoire des hébergements spécifiques à destinations :

- Des personnes âgées et ou handicapées.
- Des jeunes en insertion professionnelle.
- Des travailleurs saisonniers.
- A l'accueil des gens du voyage.
- A l'hébergement d'urgence.

Le développement des communes périurbaines s'effectue par l'accueil d'un grand nombre de couples et de familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans, confrontant le territoire à l'enjeu de développement d'une offre d'accueil structurée, diversifiée et adaptée.

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières en quelques chiffres clés

- 21 410 habitants en 2013 ; 19 251 habitants en 2008 ;

- ✓ Soit une hausse de 11,2%, ou encore +2,1% de taux de croissance annuel moyen

- Taux de pauvreté en 2013 : 16,8% (France : 14,3%)
- Taux de propriétaires en 2013 : 66%, (France : 57%)
- Taux de logements vacants : 3,7% en 1968, 8% en 2013
- Type de familles : 6 367 familles sur le territoire
  - ✓ 2 865 couples avec enfants
  - ✓ 850 familles monoparentales « femmes »
  - ✓ 156 familles monoparentales « hommes »
  - ✓ 2505 couples sans enfant ou avec enfants de +25 ans

La population

Une augmentation démographique qui perdure

Sur la période 1999 – 2013, le territoire est marqué par une forte dynamique démographique, qui se situe essentiellement sur les communes en proximité des axes routiers (D40, D45, D999 et D110) permettant une bonne accessibilité vers Nîmes, Montpellier et Alès.

Nombre d'habitants et densité

	Population			Densité moyenne (hab. /km2)		
	1999	2006	2013	1999	2006	2013
CCPS	15 184	18 641	21 410	87	107	117
GARD	623 058	638 172	733 201	107	117	124
FRANCE	60 151 234	63 186 098	65 564 756	95	100	104

Source: Insee , RP1999, RP 2008, RP 2013

Si entre 1999 et 2006, l'évolution a profité prioritairement aux villages les moins peuplés, la seconde période se poursuit sur la même stratégie avec une augmentation plus prégnante dans les plus petits villages.
Le choix des communes de moins de 500 habitants en 2006 pour s'installer, répond à une stratégie de localisation optimale. Ces espaces ruraux deviennent désirables du fait de leur implantation, au détriment de Sommières et des communes trop éloignées des axes routiers qui semblent moins attractifs que ses communes voisines.
La préférence pour les nouveaux arrivants de migrer vers l'espace rural se confirme avec à contrario, la faible croissance depuis 2006 sur Sommières, qui se voit préféré Calvisson comme lieu de vie urbain.
Entre 1999 et 2013, la CCPS connaît une croissance annuelle moyenne de 2,92%.

Taux de croissance démographique entre 1999 et 2013 sur la Communauté de Communes du Pays de Sommières

Le milieu rural comme zone d'attractivité pour les nouveaux habitants

Villes de la CCPS	Population en 1999	Population en 2006	Population en 2013	Taux de croissance démographique 1999/2006	Taux de croissance démographique 2006/2013	Taux de croissance démographique 1999/2013
Aspères	348	438	531	25,9	21,2	52,6
Aujargues	674	778	864	15,5	11,1	28,2
Calvisson	3598	4213	5298	17,1	25,8	47,2
Cannes et Clairan	309	346	575	11,9	66,2	86,1
Combas	433	515	603	18,9	17,1	39,3
Congénies	1071	1467	1595	37,0	8,7	48,9
Crespian	206	276	365	35,4	32,2	77,2
Fontanès	492	606	660	23,3	8,9	34,1
Junas	725	968	1079	33,5	11,5	48,8
Lecques	216	309	472	43,0	52,8	118,5
Montmirat	167	262	397	57,0	51,5	137,7
Montpezat	921	1033	1039	12,2	0,6	12,8
Saint-Clément	140	235	350	68,0	48,9	150
Salinelles	418	446	552	6,7	23,8	32,1
Sommières	3678	4505	4536	22,5	0,7	23,3
Souvignargues	587	683	840	16,4	23,0	43,1
Villevieille	1201	1558	1654	29,8	6,2	37,7
TOTAL	**15184**	**18641**	**21410**	**23,0**	**14,9**	**41,0**

Sources : Insee, RP1999, RP2008 et RP2013, exploitations complémentaires

Evolution de la population de la CCPS de 1999 à 2013

Urbanisation croissante des communes du territoire

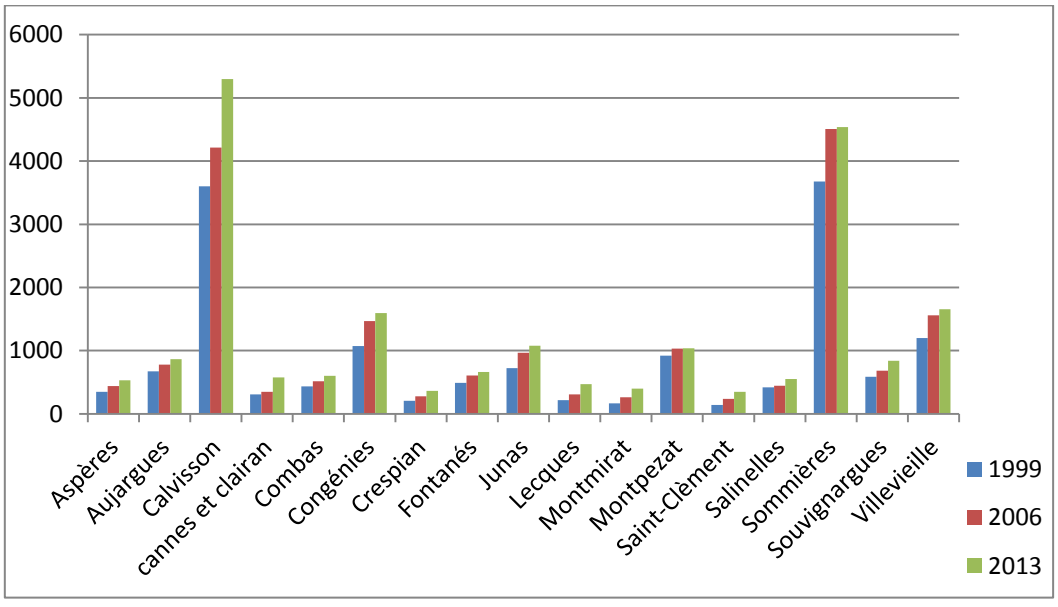

Sources : Insee, RP1999,RP2008 et RP2013, exploitations complémentaires

Cette croissance au cours des 20 dernières années, montre que la fonction résidentielle concurrence la fonction productive (abandon de l'exploitation agricole, fermeture des industries, taux de disponibilité élevé sur les zones d'activités économiques). La logique migratoire répond à un effet « cycle de vie », qui voit venir des ménages d'actifs avec des

enfants. A cette logique, s'ajoute un « effet de génération » avec l'arrivée de retraités qui reviennent s'installer sur leur lieu d'origine ou qui recherchent des éléments de cadre de vie.

L'urbanisation croissante de ce territoire risque néanmoins de s'essouffler sans toutefois s'arrêter, dans la mesure où l'espace pour le développement du bâti va être contrôlé avec une gestion économe du territoire afin de répondre aux mieux au développement local. Sur le territoire de la CCPS, 11 communes ont une procédure en cours dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (source : Service Urbanisme de la CCPS – 2017-).
L'évolution entre 1999 et 2013 montre une inégalité de développement entre les communes, sans doute liée aux profils des nouveaux arrivants et à la disponibilité des sols pour les nouvelles constructions.

Cette inégalité de développement entre les communes peut voir se développer une inégalité entre les populations plutôt que l'expression de la spécificité des modèles de développement locaux.

Indicateurs démographique de la CCPS de 1999 à 2006

Un territoire à la démographie dynamique

Population	CCPS	GARD	Languedoc-Roussillon	France
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	3,0	1,4	1,36	0,65
Dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	0,5	0,2	0,12	0,39
Dont variation due au solde apparent des entrées-sorties : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	2,6	1,3	1,25	0,26

Sources : Insee, RP1999,RP2008

Sur la période 1999-2006, la variation annuelle moyenne pour la CCPS était de +3%, valeur en constante progression depuis 1975.

Indicateurs démographiques de la CCPS de 2008 à 2013

Population	CCPS	Gard	Languedoc-Roussillon	France
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %	1.8	1.1	1.1	0.5
Dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %	0.4	0.3	0.2	0.4
Dont variation due au solde apparent des entrées - sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %	1.4	0.8	0.9	0.1

Sources : Insee, RP1999,RP2008 et RP2013

Entre 2008 et 2013, la population de l'ensemble du territoire de la CCPS a augmenté de 9%, soit environ 1,8% par an en moyenne alors que sur le même temps, le département du Gard et la région montre une croissance moyenne de 1,1%. La France a quant à elle un taux de croissance sur la même période de 0,5%.
Sur la période ici considérée, 2008-2013, nous notons une diminution de cette variation moyenne. Néanmoins cette variation est due pour 85% au solde apparent des entrées-

sorties. Pourcentage approximativement identique depuis 1982. Sur le plan national, cette variation est presque exclusivement due au solde naturel. La région Languedoc-Roussillon est dans son ensemble concernée par une variation due au solde des entrées-sorties.
Le solde naturel de la CCPS s'il est égal au taux national, se montre supérieur à l'ensemble du département et au double de la région.

Evolution du taux de natalité et de mortalité sur le territoire de la CCPS entre 1968 et 2013

Un territoire qui accueille des parents

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013
Taux de natalité (0/00)	13,7	10,9	12,3	12,4	13,0	12,6
Taux de mortalité (0/00)	13,7	13,2	10,9	10,1	8,4	8,6

Source : Insee, RP1968 à 2013

Avec un taux de natalité relativement constant depuis 1982, la CCPS affiche un taux légèrement supérieur au taux national (11,8 0/00 en 2013) affirmant ainsi une démographie dynamique. Le taux de mortalité quant à lui, est en constante diminution, répondant au vieillissement de la population, phénomène qui s'inscrit sur l'ensemble du territoire national. L'augmentation du taux de mortalité montre à partir de 2008 une tendance à la hausse. Cette observation va se poursuivre dans les années à venir, dans la mesure où une **population vieillissante vient s'installer depuis 2007, sur le territoire**.

Evolution du nombre de naissance et de décès sur le territoire de la CCPS

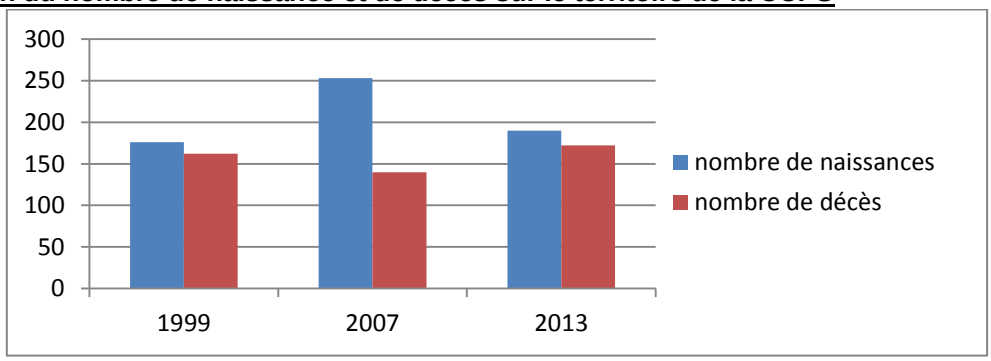

Source : Insee, RP1999, RP2006,RP2013

L'augmentation du nombre de décès est sans doute à mettre en lien avec l'arrivée de retraités sur le territoire à partir de 2007. Il s'agit désormais non plus seulement d'une population vieillissante originaire du territoire, mais d'une population venant vieillir sur le territoire.
Ce phénomène amène à interroger la **question de la dépendance et de ses incidences sur le territoire**.
D'ici 2030, le département devrait voir 9 500 personnes dépendantes supplémentaire. Cependant, le vieillissement ne signifie pas perte totale d'autonomie, puisqu'au niveau départemental, 90% des personnes vivent à leur domicile (schéma départemental d'organisation social et médico-sociale en faveur de l'autonomie des personnes 2011-2014). Ceci peut s'expliquer par, le coût relativement élevé de l'accueil en établissement pour la

personne et sa famille, et dans un second temps, par le sous-équipement d'une répartition inégale des établissements notamment sur le secteur Camargue-Vidourle (22 établissements). Le secteur le mieux doté étant Cévennes-Aigoual (43 établissements).
Néanmoins, les personnes âgées sont en situation de vulnérabilité de par leur âge et leur isolement. Il s'agirait de faciliter leur projet de vie par la coordination des acteurs de proximité.

Quelles populations en 2030 ?

L'une des caractéristiques du SCOT Sud Gard est son nombre de naissances supérieur à celui des décès. Le solde naturel est relativement important en raison d'une population jeune, plus susceptible d'avoir des enfants et dont la probabilité de décès est plus faible qu'aux âges élevés. D'ici 2030, cette population vieillirait cependant en raison de l'arrivée à des âges avancés des générations nombreuses du « baby-boom » et de l'augmentation de l'espérance de vie. Ainsi, la part des 60 ans ou plus augmenterait de 6 points en vingt ans : 30 % de la population en 2030 selon le scénario « central », au détriment de celle des 40-60 ans. La part des jeunes de moins de 25 ans se maintiendrait, passant de 31 % de la population en 2011 à 30 % en 2030. (source Insee : analyse du Languedoc-Roussillon, juin 2015)

Le logement et la mobilité résidentielle

Mobilité en termes de logement sur le territoire

Des nouveaux habitants qui s'ancrent sur le territoire

Lieu de résidence 1 an auparavant	2013	%
Personnes de 1 an ou plus habitant auparavant :	21 143	100.0
Dans le même logement	18 675	88,3
Dans un autre logement de la même commune	565	2,7
Dans une autre commune	1903	9

Source : Insee, RP2013, exploitation principale

La stabilité dans le logement montre une forte implantation sur le territoire. Si les habitants s'ancrent sur leur lieu de résidence, nous voyons que la mobilité s'effectue avec l'arrivée de nouveaux résidents sur la commune. Ce mouvement tend à confirmer que l'évolution démographique du territoire se construit autour de l'installation de résidents stables, dans la mesure où entre 2003 et 2008, les mêmes groupes présentent la même tendance. Ce phénomène s'explique par l'arrivée massive depuis 1999 de nouveaux habitants sur l'ensemble des communes de la CCPS. Il y a donc bien un ancrage territorial qui se met en œuvre depuis 1999, et qui s'est renforcé après 2008.

Evolution du nombre de logement par catégorie sur la CCPS entre 1999 et 2013

Un parc de location secondaire qui explose

Type de résidence	1999	2008	2013
Résidence principale	6000	7983	8867
Résidence secondaires et logements occasionnels	631	718	1156
Logements vacants	556	663	835
Ensemble	7187	9364	10858

Sources : Insee, RP1999, RP2008 et RP2013, exploitations complémentaires

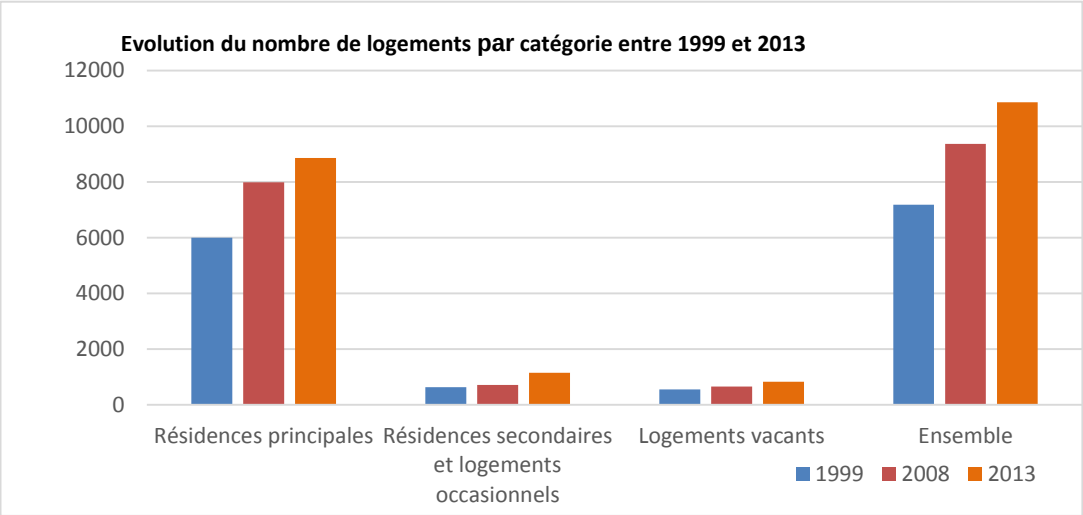

Sources : Insee, RP1999, RP2008 et RP2013, exploitations complémentaires

L'évolution du nombre de logements suit logiquement la courbe démographique puisque nous avons une augmentation de 9% de la population sur la période 2008-2013 avec une évolution sur cette période du nombre de logement principal de 11%. Ce qui apparaît intéressant, c'est l'évolution du nombre de logement secondaire/logements occasionnels. Si entre 1999 et 2008, elle est peu significative (+13,8%), l'augmentation entre 2008 et 2013 (+61%) laisse à penser que l'augmentation du parc de logements a bénéficié aux acquéreurs secondaires. En effet, la baisse de la taille des ménages (2,21 en 2008 contre 2,16 en 2013) permet une augmentation du nombre de logement, laissant un parc d'achat de résidences secondaires disponibles.

La forte attractivité touristique, et la crise économique de 2008, permettant un prix du foncier relativement bas, ont permis le développement d'un parc locatif de loisir et d'utilité à moyen et court terme.

Le taux de logements vacants reste quant à lui stable autour de 7% entre 1999 et 2013.

Résidences principales en 2013 selon la période d'achèvement

A la date du recensement, près de 40% des résidences principales sont des constructions qui ont moins de 20 ans, ce qui est cohérent avec le dynamisme démographique du territoire. Plus d'un tiers des logements ont quant à eux étaient construits il y a plus de 40ans.

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2011	8 569	100,0
Avant 1919	2 366	27,6
De 1919 à 1945	320	3,7
De 1946 à 1970	549	6,4
De 1971 à 1990	2 008	23,4
De 1991 à 2005	2 245	26,2
De 2006 à 2010	1 080	12,6

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

Nombre de pièces dans les résidences principales

Les résidences principales sont composées de 4,4 pièces en moyenne, les maisons comportent 4,7 pièces, les appartements 3,1 pièces.

	2013	%
Ensemble	8 867	100,0
1 pièce	131	1,5
2 pièces	604	6,8
3 pièces	1 584	17,9
4 pièces	2 822	31,8
5 pièces ou plus	3 726	42,0

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales.

Confort des résidences principales

Près de 3% des résidences principales ne disposent pas d'une salle de bain avec une douche ou une baignoire, ce qui représente environ 240 logements.

	2013	%
Ensemble	8 867	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	8 639	97,4
Chauffage central collectif	152	1,7
Chauffage central individuel	2 507	28,3
Chauffage individuel "tout électrique"	4 598	51,9

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Un logement supplémentaire sur cinq lié à la décohabitation

Entre 2008 et 2013, environ 48 700 résidences principales supplémentaires sont nécessaires pour répondre au phénomène de décohabitation, soit 21 % des logements supplémentaires (contre 28 % en France métropolitaine)

En effet, l'expansion du parc de logements est aussi liée à la baisse de la taille des ménages, c'est-à-dire au nombre de personnes partageant un même logement. La taille des ménages passe en moyenne de 2,21 personnes en 2008 à 2,16 en 2013 en Occitanie. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce phénomène dit de décohabitation. D'abord, la population vieillit et, l'espérance de vie s'allongeant, les personnes âgées vivant seules dans leur logement sont proportionnellement plus nombreuses.

Ensuite, les baby-boomeurs voient leurs enfants quitter le domicile familial et se retrouvent ainsi seuls dans leur logement. Viennent s'ajouter les évolutions sociétales des unions (mariage, pacs ou union libre) qui sont à la fois plus tardives et de plus en plus fragiles, les familles monoparentales étant de plus en plus nombreuses. Enfin, l'attractivité de la région pour les jeunes et en particulier les étudiants entraîne également une hausse du nombre de ménages de petite taille. (Source : Insee, dossier Occitanie, mars 2017)

Les jeunes

Evolution de la population de la CCPS entre 2006 et 2013 par tranche d'âge

Une jeunesse qui part chercher du travail en ville

	2006	2013	Taux de croissance annuel en %
Moins de 5 ans	1306	1347	0,4
5 à 9 ans	1269	1539	2,8
10 à 14 ans	1189	1571	4,1
15 à 19 ans	1053	1231	2,4
20 à 24 ans	755	772	0,3
25 à 29 ans	915	928	0,2
30 à 34 ans	1373	1269	-1,1
35 à 39 ans	1470	1564	0,9
40 à 44 ans	1426	1777	3,2
45 à 49 ans	1313	1563	2,5
50 à 54 ans	1169	1456	3,2
55 à 59 ans	1180	1342	1,9
60 à 64 ans	920	1329	5,4
65 à 69 ans	784	1128	5,3
70 à 74 ans	699	795	1,9
75 à 79 ans	641	681	0,9
80 et plus	835	1118	4,3
Ensemble	18297	21410	2,3

Sources: Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Au sujet des 30-34 ans, nous observons un taux de croissance négatif, indiquant qu'au cours de la dernière décennie, les jeunes actifs ont tendance à quitter le territoire pour entrer dans la vie active. Les effets de la crise économique ont poussé les jeunes à se rapprocher des pôles d'activités économiques, rejoignant ainsi les zones périurbaines et les grandes villes.
Avec 26,6% de jeunes de moins de 20 ans sur la CCPS en 2013, contre une moyenne nationale de 24,4%, le territoire a un capital jeunesse issu de parents venus migrer dans les espaces ruraux et périurbains. Ces jeunes ont un attachement territorial puisqu'ils y ont grandis et participent à la mise en œuvre de nouvelles relations sociales, l'école étant un vecteur de développement d'interrelations pour les parents.

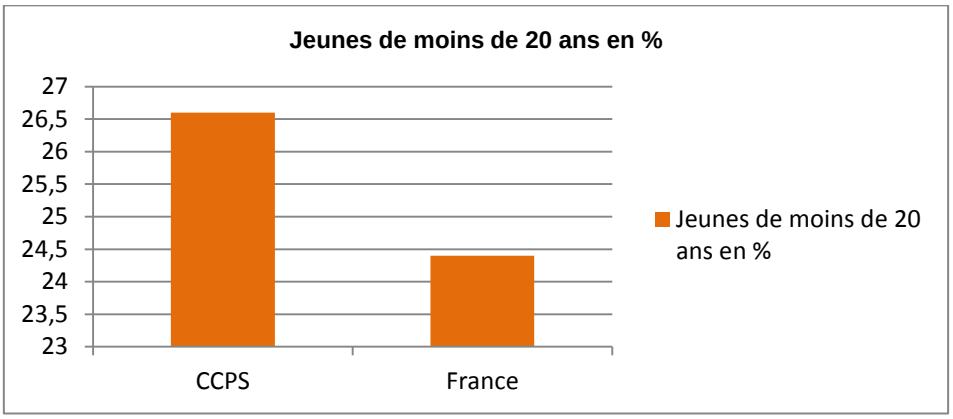

Source : Insee, RP 2006 et 2013, exploitations principales

Enquête auprès des jeunes habitants

Notons avant tout qu'il fut difficile de rencontrer ce public sur le territoire. Il est plutôt absent en journée, ce qui laisse présager que ce public est soit en situation scolaire soit en situation professionnelle.

Profil du public enquêté : 15 questionnaires recueillis

AGE			COMMUNES				
	16-17	18-25	FONTANES	SOMMIERES	CALVISSON	AUJARGUES	SAINT CLEMENT
H	6	4	1	9	1		
F	2	3		1	1	1	1

Sexe	demandeur d'emploi	Scolarisé
H	4	6
F	3	2

Sur l'ensemble des jeunes interrogés, une légère majorité est en situation de scolarité. Les demandeurs d'emploi, ont été quant à eux interrogés auprès de la MLJ de Sommières, notifiant ainsi que le public 16-25 ans sur le territoire à tendance plutôt à être dans une démarche d'insertion professionnelle quand il se trouve en situation de demandeur d'emploi. Les services de proximité dans le cadre de la recherche de travail sont repérés et utilisés dans la mesure où 170 jeunes environ ont été accompagnés par la MJL en 2016.

Les jeunes interviewés éprouvent des besoins dans l'aide aux démarches administratives et en ce qui concerne l'entrée sur le marché du travail. En ce qui concerne, la famille, les relations amicales, la santé et les loisirs, aucune difficulté n'est annoncée. Il semblerait que ce besoin d'accompagnement vers les démarches administrative concerne également les jeunes en situation de scolarité, puisque trois d'entre eux nous ont expliqué avoir des difficultés à remplir certains documents.
Au sujet des ressources existantes pour aider ces jeunes à surmonter des difficultés, les parents et la famille sont les plus privilégiés. Même si les relations amicales sont fortes il n'empêche que le cercle familial est sollicité pour rassurer. Cette proximité dans les relations peut expliquer que par rapport à l'avenir, ces jeunes se disent soit plutôt confiant soit à avoir du mal à l'imaginer. La vie agréable qu'ils disent avoir dans leur commune de résidence, doit conforter ce sentiment rassurant.
Si la proposition d'une création d'un lieu pour les jeunes de cette tranche d'âge est plutôt favorablement envisagée, seule la moitié d'entre eux, souhaiterait y être associé. Les activités plébiscitées dans ce projet sont plutôt de l'ordre du multimédia et de loisirs de type festifs qui se dérouleraient au cœur du village. Pour les jeunes de Sommières, une piscine est également envisagée comme structure nouvelle à créer.

Conclusion

Rappelons qu'en 2017, 1,6 millions de jeunes de 15 à 29 ans vivent dans un espace à dominante rurale et que selon une enquête du CREDOC (2015-2016), les jeunes ruraux entrent plus tôt sur le marché du travail.
Sur l'enquête réalisée, les jeunes montrent un fort attachement à leur territoire et ont confiance dans leurs relations de proximité. Ils sont plus dans l'attente d'être accompagné dans un soutien aux démarches administratives quand ils entrent dans l'âge adulte pour faciliter ce passage. Si la famille est utilisée comme un soutien affectif pour ce public, il semblerait intéressant de mettre en œuvre une action qui proposera une initiation aux procédures d'établissement des actes administratifs à ce public.
Au vu des éléments recueillis, cet échantillon représente une jeunesse qui a pour intérêt de faire vivre les traditions de son territoire et de s'attacher à être plutôt confiant dans l'avenir, plutôt que méfiant.

L'enfance

Le territoire dispose de 13 écoles élémentaires avec 8 préélémentaires dont 3 – RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal, 3 collèges répartis entre Sommières (2 dont un privé) et Calvisson, et prochainement un lycée.

Scolarité et mode de garde sur la CCPS aujourd'hui

RPI 1	RPI 2	RP3	COLLEGES
Aspères **Salinelles** **Saint-Clément** **Lecques**	Aujargues Junas Congénies	Montmirat Crespian Cannes et Clairan Vic le fesq	Sommières Gaston Doumergue Institution Maintenon Calvisson Le Vignet

En 2013, la population âgée de 5 à 9 ans, avec une croissance annuelle de près de 3%, constitue pour les années à venir un groupe de scolaire en lycée en augmentation, ce qui justifie pleinement l'implantation d'un lycée sur le bourg de Sommières.
Sur le territoire 5 lignes de transports permettent à environ 500 enfants de rejoindre leur école.
Les garderies périscolaires, au nombre de 15 accueillent environ 300 enfants matin et soir à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.
L'accompagnement à la scolarité intégrant le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), est quant à lui mis en œuvre par Calade.

L'accueil des petits et tout- petits sur le territoire de la CCPS en 2017

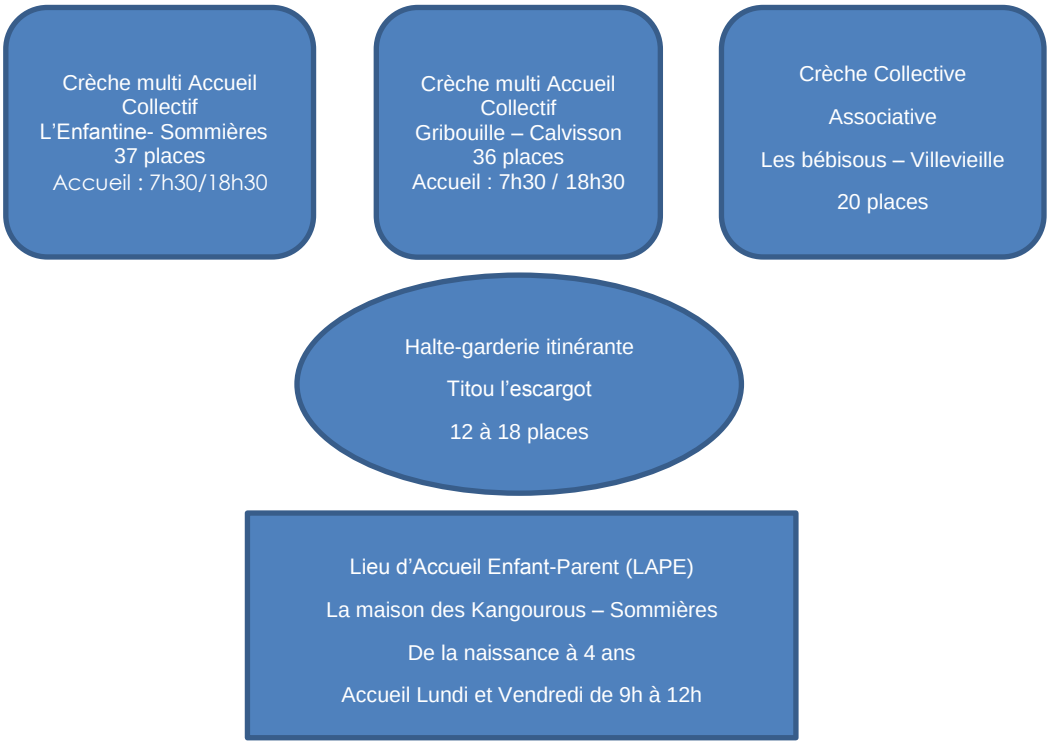

Evolution de la CCPS par grandes tranches d'âges entre 1999, 2006 et 2013

Un territoire favorable à l'arrivée d'enfants

Communauté de Communes du Pays de Sommières			
	1999	2006	2013
0 à 14 ans	19,8	20,6	20,8
15 à 29 ans	16,1	14,9	13,7
30 à 44 ans	23,3	23,3	21,5
45 à 59 ans	17,5	20	20,4
60 à 74 ans	14,8	13,1	15,2
75 ans et plus	7,7	8,1	8,4

Source ; Insee, RP 1999, 2006, et 2013, exploitations principales

Comparatif de groupe de population par tranches d'âges pour l'année 2013

Un territoire plus jeune que le Département

	2013			
	Sommières	Calvisson	CCPS	GARD
0 à 24 ans	31,5	31,5	30,2	28,7
25 à 39 ans	17,7	19,1	17,6	16,5
40 à 64 ans	32,2	33,9	34,9	34,4
65 ans et plus	18,5	15,5	17,4	20,3

Source : Insee, RP 2013, exploitations principales

Notons que sur les communes de Calvisson et Sommières, la tranche d'âge des 0 à 24 ans représente 31,5% de la population sur la commune. Le caractère différencié de la population se retrouve sur le groupe des plus de 65 ans qui représente 18,5% sur Sommières contre 15,5% pour Calvisson. La population « active » (25 à 64 ans) est supérieure sur Calvisson. Le développement du parc de logement et sa situation géographique favorable aux déplacements domicile-travail ainsi qu'une offre de services qui s'est développée au cours de ses dernières années, explique le choix résidentiel de cette population active.
Ces observations confirmeraient que les jeunes en âge de devenir actifs quittent les communes rurales pour rejoindre des zones plus favorables à l'emploi, tandis que les personnes en situation de retraite, arrivent sur le territoire préférant les territoires ruraux comme lieu de vie. Néanmoins, il faut modérer le déplacement des jeunes de 25 à 39 ans, qui sont les plus touchés par le chômage, et qui auraient tendance à ne pas se déplacer mais à s'ancrer sur le territoire, ne favorisant pas leur retour à l'emploi.

Les projections démographiques pour le Gard jusqu'en 2030

En 2005, le Gard compte 678 000 habitants. À l'horizon 2030, cette population s'élèverait à 852 000, si les comportements récents de migrations, de fécondité et de mortalité se prolongent. En 25 ans, les personnes de 60 ans et plus augmenterait à un rythme élevé : de 2% à 2,3% par an en moyenne pour les 60-79 ans et de plus de 2,5% pour les plus de 80 ans. Parallèlement, la population en âge de travailler, les 20-59 ans, augmenterait peu (moins de 0,4% par an). Les jeunes de moins de 20 ans croîtraient à un rythme de 0,5% à 0,8% par an en moyenne. En 2030, le Gard compterait entre 9 200 et 15 400 jeunes de 15 à 24 ans de plus qu'en 2005. (Source : Insee, Repères : chiffre pour l'économie du Languedoc-Roussillon, décembre 2007)

Evolution de la population par sexe et âge entre 2006 et 2013

Un territoire qui se féminise

Tranches d'âges	2006				2013			
	HOMMES	%	FEMMES	%	HOMMES	%	FEMMES	%
0 à 19 ans	2475	27,4	2343	25,3	2916	28	2772	25,2
20 à 64 ans	5223	57,9	5297	57,1	5811	55,9	6188	56,2
65 ans ou plus	1330	14,7	1629	17,6	1674	16,1	2049	18,6
Ensemble	9028	100	9269	100	10401	100	11009	100

Source : Insee, RP 2006 et 2013, exploitations principales

En 2006, le rapport entre les hommes et les femmes se dessinait ainsi : Hommes 49,3% et Femmes 50,7%. La répartition par sexe se montre avec une tendance égalitaire.

En 2013, le rapport se définit ainsi : Hommes 48,6 et Femmes 51,4. L'égalité tend à disparaitre au profit d'une proportion plus élevée chez les femmes.
Cette évolution permet de dire que **l'augmentation des femmes se retrouve chez les personnes âgées**. En effet, sur le groupe « jeunesse » nous voyons que la variation est faible chez les hommes et quasi identique chez les femmes.
La stabilité du groupe « jeunesse » et l'augmentation des personnes de plus de 65 ans, sur les périodes considérées, rejoint la tendance nationale sur la même période. En effet, les moins de 20 ans représente en 2013 en France environ 25% de la population avec une tendance à la baisse pendant que les plus de 65 ans sont en constante augmentation depuis 2007, signifiant ainsi les premiers effets du « baby-boom » et d'une longévité marquée chez les plus de 75 ans.

Les séniors

Outre les données statistiques sur la tranche d'âge des plus de 65 ans, une enquête et une commission thématique ont été consacrées au public des séniors.

Enquête seniors

Modalité

La passation des questionnaires s'est faite selon deux modes : un premier temps a visé des espaces publics afin de favoriser un échantillon résidant sur l'ensemble du territoire. Un second temps, à partir d'une rencontre collective avec les membres de l'association du « Mont Redonnet » de Junas, a permis de récolter des témoignages, contribuant à l'ensemble des informations recueillies.

Objectif

Quelles sont les ressources que mobilise un habitant retraité pour rester « actif ».

Echantillon

Sur l'ensemble des 27 entretiens, 14 ont été passés lors d'une rencontre collective à la salle polyvalente de Junas. Les 13 autres se sont effectués de manière aléatoire à la sortie de 3 supermarchés sur le territoire de la CCPS.
A noter, le refus important des personnes sur les espaces publics aux motifs suivants : « pas le temps » ou « ne pas se sentir concerné ».
Le collectif s'est réuni à l'occasion de leur rencontre hebdomadaire autour des jeux de cartes, acceptant d'arriver une demi-heure avant l'horaire habituel pour venir nous rencontrer.

Résultats de l'enquête

La durée d'emménagement des personnes enquêtées est supérieure à 15 ans dans 78% des situations. Rappelons que l'ancienneté moyenne pour l'ensemble des habitants du territoire de la CCPS est de 13 ans, et que la catégorie « propriétaire » a une ancienneté de résidence d'environ 17 ans. Il semblerait que les retraités soient en grande partie propriétaire de leur logement sur la CCPS.

Sur le questionnement autour des occupations journalières et des activités strictement liées au statut de retraité, les thèmes sont pratiquement identiques, ce qui rend la spécificité de l'activité attachée au statut peu lisible.
Néanmoins, les activités Voyages, Bénévolat, Collectionneur et Bateau sont strictement liés au changement de statut. Les nouvelles activités sont souvent expliquées par le manque de temps pendant la vie professionnelle.
Ce constat est renforcé par l'ancienneté de l'ensemble des activités qui sont, quel que soit le genre, à 67% antérieures à la retraite.
La pratique d'activité à la retraite n'est pas un processus nouveau mis en œuvre dans le changement engagé par la modification d'un statut, mais la continuité d'un état déjà ancré dans la vie « active ». L'idée que la retraite est une continuité dans le cycle de vie et non une rupture est bien apparente dans cet échantillon.
Le caractère de ces activités, nous signifie que le collectif, est la forme privilégiée dans la pratique de ses actions, et que le caractère « individuel » de l'activité est expliqué comme besoin parfois de se retrouver au calme, avec soi-même.
L'appartenance à un groupe de pairs (à travers le statut, ou l'activité en elle-même) ne s'explique pas par une recherche de substitut à un isolement ou éloignement familial, car 70% des individus ont déclarés voir de manière quotidienne ou hebdomadaire leurs famille (enfants – petits-enfants – sœurs- frères- parents). Les autres 30% les rencontres pluri annuellement.
Dans cette enquête, la présence accrue des grands-parents comme mode de garde n'est pas très significative dans la mesure où elle ne représente que 2 femmes sur un ensemble de 11. L'âge des enquêtés est sans doute en lien avec ce rapport aux petits-enfants. En effet, il est possible que ce public n'ayant plus de petits enfants en bas âge, soit des grands-parents dédouanés d'un soutien dans le mode de garde. La fréquence des liens familiaux montrent la proximité et la régularité dans ces rencontres. L'isolement ne semble pas être un problème pour ces personnes enquêtées. Et lorsqu'il est abordé, il a trouvé sa solution dans l'inscription à une activité collective.
Les niveaux de génération et leur proximité montre une intergénérationnalité forte sur ce territoire. Nous pouvons supposer que les solidarités familiales sont très marquées.
Sur les conditions nécessaires au maintien du statut « actif », les personnes soulèvent la nécessaire bonne condition physique et mentale, puis la conservation d'un lien social. Le lien au médical et la relation aux formes de sociabilité sont des facteurs indispensables au maintien de « l'actif » pour ces personnes interviewées.
« Rester en forme » est non seulement un moyen mais également une finalité pour être actif. La question de l'autonomie est envisagée non plus comme un acquis mais par la mise en œuvre de stratégies qui préviennent la défaillance physique ou psychique.
En dehors de l'activité physique ou cérébrale (promenade, randonnée, jeux de cartes, lecture, mots croisés), la relation avec les autres participent au maintien du statut d'actif. Développer ses propres stratégies à partir de ses compétences, pour garder son indépendance, et conserver du lien social pour partager cet « actif ». Le collectif est source de partage d'expériences et l'individuel semble pour certains un préalable à la rencontre avec les autres ensuite.

« Rester actif » nécessite une condition physique où individuellement, chacun développe des stratégies pour en garantir son maintien.

Conclusion

Le panel de personnes enquêtées, se dit séniors « actifs » dans la mesure où il peut garder son autonomie physique et psychique. Il développe et renforce des compétences sur son territoire avec un groupe de pairs de préférence, et les périodes d'isolement sont recherchées plus que subies. Les liens familiaux sont fréquents et réguliers. Les enquêtés s'inscrivent dans des associations à but ludique avec échange de savoirs et d'expériences.

Pour les personnes bénévoles, (2 hommes et 2 femmes) le secteur à qui il s'adresse, est celui de la culture (accueil et développement de bibliothèque), de l'éducation (accompagnement aux sorties scolaires) et du sport, avec des fonctions aux responsabilités importantes.

Deux personnes se sont définies comme aidante d'un conjoint et d'un parent. Si cette fonction n'est pas nouvelle, son statut signifié dans l'item « activité » montre la reconnaissance sociale désormais de ce soutien. L'appartenance à ce groupe si dans le panel interrogé est minime, il va au vu des contextes de proximité intergénérationnelle et de l'allongement de durée de vie se développer sur le territoire.

Commission senior

La commission Séniors rassemble les associations et clubs intervenant auprès de ce public, en Pays de Sommières et alentours, les centres communaux d'action sociale, les partenaires et acteurs locaux.

- Temps d'inclusion : radio bonne nouvelle ; les participants déambulent et échangent une bonne nouvelle avec la personne la plus proche à chaque signal.
- Travail en trois groupes, sur le public sénior actif, et le public sénior en perte d'autonomie : lister ce qui est positif, ce qu'il manque, faire des propositions
- Bilan de la séance

Séniors actifs

- Le positif
  - ✓ Bienveillance : les habitants veillent les uns sur les autres. Quand les volets sont fermés, un voisin va voir.
  - ✓ Les retraités vont vers les autres, ils favorisent le lien social. Ils vont à la rencontre des nouveaux habitants, des plus jeunes.
  - ✓ Les moyens de transport existants pas ne sont suffisamment utilisés, faute de communication, avec le risque de les voir disparaître. Il s'agit des navettes mises en place par les communes avec l'aide de bénévoles.
  - ✓ Les comités de quartier facilitent la communication.
  - ✓ Confronter les expériences : se réunir, se rassembler pour créer. Partager les expériences, développer, innover.
  - ✓ Le centre communal d'action sociale organise des voyages pour les séniors avec le soutien de l'agence nationale des chèques vacances (ANCV).
  - ✓ Clubs de randonnée : il en existe déjà, mais il faut les faire connaître.

- ✓ Les conférences « Sommeil » et « Mémoires » organisées à Calade ne sont pas connues.

- Les manques
  - ✓ Les villages sont centrés sur eux-mêmes : la communauté de communes du Pays de Sommières n'a-t-elle pas un rôle à jouer ?
  - ✓ La mobilité est difficile pour aller d'un village à l'autre : il est nécessaire de créer des navettes
  - ✓ Monalisa : réseau pour rompre l'isolement avec des bénévoles, inexistant sur le territoire.
- Propositions
  - ✓ Développer l'emploi autour de la mobilité : rassembler les différents groupes permettrait d'embaucher quelqu'un pour conduite une navette sur le territoire, en emploi aidé. Cela relève de la communauté de communes du Pays de Sommières, car cela a un coût.
  - ✓ Café convivial : cela pourrait être un lieu où Calade pourrait aller dans les villages, ou bien un café mobile animé par Calade. Cela prendrait la forme d'un accueil café itinérant.
  - ✓ Organiser des temps d'animation pour tous les habitants. Des clubs se réunissent tous les trois mois pour des temps d'animation et de manifestation, entre villages, et essayent de l'ouvrir à tous les habitants. Mais tout le monde n'est pas au courant.
  - ✓ Créer un dispensaire pour les soins infirmiers dans les villages
  - ✓ Ateliers équilibre à créer à Villevieille. Le Bon Temps propose ce type d'activités mais cela est trop cher. Le centre communal d'action sociale de Congénies finançait et a depuis demandé une participation, ce qui a diminué le nombre d'inscrits.
  - ✓ La communication est un enjeu essentiel pour faire connaître les initiatives existantes.

<u>Séniors en perte d'autonomie</u>

- Le positif
  - ✓ Les réseaux cultuels connaissent une partie de cette population, et s'intéressent aussi aux personnes qui ne sont pas du culte.
  - ✓ Le service PAPH (ex CLIC) pour « Personnes âgées, personnes handicapées » du conseil départemental du Gard permet d'obtenir et de maintenir ses droits.
  - ✓ Réseau d'information et de bienveillance : dans chaque commune, des habitants bénévoles bienveillants par rapport à la perte d'autonomie pour accompagner, orienter, mobiliser. Un numéro à contacter ? Le service PAPH. Il existe aussi le réseau Voisins Voisines (internet) pour mettre en relation des personnes isolées.
  - ✓ La commune de Congénies met à disposition gratuitement le boîtier Téléalarme, la personne paye l'abonnement. La commune de Calvisson propose la même aide, Présence 30, etc. Le conseil départemental du Gard,

via l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), finance aussi sauf si la mairie paye déjà.

- ✓ Existence du dispositif ANCV « Vacances » pour les aidants.
- ✓ Les établissements et dispositifs soutenus par le conseil départemental : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA), téléalarme, services à la personne, familles d'accueil, etc.
- ✓ A Calvisson, il existe l'action « Rompre l'isolement » avec l'ADMR, en partenariat avec AFR, médiathèque, club des 3 moulins. Cette initiative reprend l'action de l'association Le Bon Temps.
- ✓ La navette de Junas fonctionne bien, pour les courses. C'est une navette à la demande, et aussi à horaire régulier (les personnes s'inscrivent). Elle est utilisée pour aller à Sommières.
- ✓ Junas : un réseau de bénévoles, surtout pour l'été pour la prévention des risques liés à la canicule.
- ✓ La navette de Villevieille est peu utilisée, faute de communication, pour aller à Sommières. Trajets utilitaires et loisirs.

- Les manques
  - ✓ Il est difficile de demander de l'aide. La famille est le meilleur appui, car il plus difficile de solliciter quelqu'un d'extérieur à cause du regard de l'autre et la crainte de la stigmatisation. Travailler sur la solidarité pourrait y répondre.
  - ✓ Difficile de repérer les personnes en perte d'autonomie, manque de places en maison de retraite, difficultés de mobilité sur le territoire.
  - ✓ Manque d'informations sur l'existant, problème de la fracture numérique et complexité de l'organisation administrative. Il serait utile de créer une salle informatique et de développer les ateliers informatiques de Calade.
- Propositions
  - ✓ Créer une instance pour les aidants, les soutenir, les mettre en réseau. Certains se regroupent, souvent en fonction de la pathologie concernée. L'idée serait justement de sortir du cadre de la pathologie.
  - ✓ Créer un réseau de bénévoles pour accompagner les petits tracas du quotidien.
  - ✓ Développer les visites à domicile.

Relancer les comités de quartier qui servent à renforcer la proximité entre les habitants. Rassembler les quartiers, ne pas les faire trop étendus.

En synthèse, il apparaît une volonté partagée pour les différents acteurs et intervenants de se retrouver de manière régulière pour s'appuyer sur les ressources de chacun au bénéficie du bien-être des séniors.

Il est nécessaire de développer la communication sur les missions de l'ensemble des institutions partenaires. Une présentation de ces missions sera déclinée dans le projet social.

Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme coordonné de financement de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, la Conférence départementale du Gard lance un premier appel à initiative pour l'année 2017.

Objectifs de l'appel à initiatives :

- Favoriser le rôle social des personnes âgées de 60 ans et plus
- Donner aux personnes âgées les moyens d'être actrices de leur santé et du maintien
- de leur autonomie.
- Favoriser un environnement adapté aux possibles des personnes et en harmonie
- avec l'évolution des technologies.

Les familles

Les familles monoparentales de plus en plus nombreuses

Evolution du portrait des familles du territoire de la CCPS entre 1999 et 2013

Les familles monoparentales de plus en plus nombreuses

	NOMBRE DES MENAGES					
	1999	%	2006	%	2013	%
Couples avec enfants	2033	34,6	2580	35,1	2852	32,1
Couples sans enfants	1706	29,2	2153	29,3	2466	27,8
Familles monoparentales	512	8,7	633	8,6	980	**11**
Dont femmes seules avec enfant(s)	NON RECENSES		561	9,7	851	13,5
Dont hommes seuls avec enfant(s)	NON RECENSES		72	2,4	129	2,4
Femmes vivant seules	786	13,4	998	13,6	1332	**15**
Hommes vivant seuls	688	11,7	828	11,3	1047	11,7
Ménages ne comprenant aucune famille (établissement de santé, maison de retraite, …)	143	2,4	156	2,1	209	2,4
ENSEMBLE	5868	100	7348	100	8886	100

Source ; Insee, RP 1999, 2006, et 2013, exploitations principales

Sur l'ensemble du territoire, environ 25% des personnes vivent seules. Cette tendance est stable depuis 1999, avec une tendance à voir les femmes vivres seules en plus grande majorité. L'allongement de la vie étant au bénéfice premier des femmes, peut être une explication.

Les couples avec ou sans enfant sont en diminution sur l'année 2013, après avoir marqué sur les deux premières périodes une légère augmentation. Cette baisse semble bénéficier aux familles monoparentales « femmes » et aux femmes vivant seules.

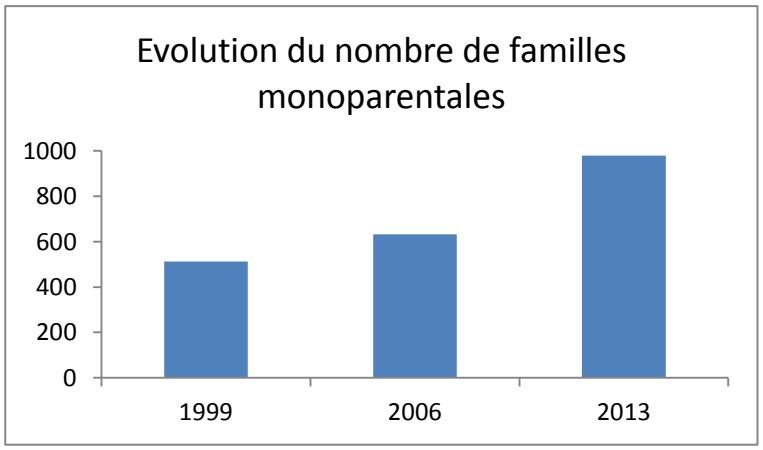

	Parmi l'ensemble des familles avec enfants en 2012				
	Part des familles composées d'un couple avec enfant(s)	Part des familles monoparentales	Part des familles monoparentales dont le monoparent est un homme	Part des familles monoparentales dont le monoparent est une femme	Part des familles de 4 enfants ou plus (moins 25 ans)
CA Alès Agglomération	69,2%	30,8%	4,2%	26,6%	3,4%
CA de Nîmes Métropole	69,1%	30,9%	4,8%	26,1%	4,4%
CA du Gard Rhodanien	75,6%	24,4%	4,1%	20,3%	3,6%
CA du Grand Avignon (Coga)	73,9%	26,1%	4,5%	21,6%	1,5%
CC Beaucaire Terre d'Argence	76,7%	23,3%	3,9%	19,4%	4,6%
CC Causses Aigoual Cévennes	74,2%	25,8%	6,9%	18,8%	2,8%
CC de la Côte du Rhône Gardoise	79,2%	20,8%	5,4%	15,4%	3,3%
CC de Petite Camargue	74,7%	25,3%	5,0%	20,3%	3,4%
CC des Cévennes Gangeoises et Suménoises	70,5%	29,5%	3,9%	25,7%	1,3%
CC des Hautes Cévennes	73,9%	26,1%	4,5%	21,5%	2,2%
CC du Pays de Sommières	75,6%	24,4%	3,1%	21,3%	2,6%
CC du Pays Grand Combien	64,7%	35,3%	4,8%	30,5%	4,7%
CC du Pays Viganais	68,1%	31,9%	5,8%	26,2%	2,3%
CC du Piémont Cévenol	73,0%	27,0%	4,5%	22,5%	2,3%
CC du Pont du Gard	79,6%	20,4%	5,2%	15,2%	3,0%
CC Leins Gardonnenque	81,4%	18,6%	3,1%	15,5%	3,1%
CC Pays d'Uzès	73,2%	26,8%	5,1%	21,7%	2,6%
CC Rhony, Vistre, Vidourle	77,1%	22,9%	5,0%	17,9%	2,7%
CC Terre de Camargue	69,6%	30,4%	5,8%	24,5%	1,7%
CC Vivre en Cévennes	76,1%	23,9%	4,8%	19,1%	3,1%
CC de Cèze Cévennes	66,3%	33,7%	6,9%	26,8%	3,6%
Gard	72,1%	27,9%	4,6%	23,2%	3,5%
Nîmes	62,9%	37,1%	5,1%	32,0%	5,4%
Région L-R-M-P (hors Gard)	72,8%	27,2%	4,8%	22,3%	2,9%
France métropolitaine	75,0%	25,0%	4,3%	20,7%	3,9%

Source : Insee, Recensement de la Population, 2012

Extrait du schéma départemental de services aux familles

Cette observation tendrait à dire que le territoire se féminise par l'arrivée d'habitantes qui s'installent avec des enfants. Les loyers encore attractifs sur le territoire paraissent favoriser l'installation de cette population au vu de la fragilité économique que le statut de monoparentalité induit.

Au niveau départemental, en 2013, les familles monoparentales femmes représentaient 9,8% de la population et 14,9% sont des personnes vivant seules.

La population vieillissante augmentant de manière significative, laisse au fur et à mesure des années des habitants qui sont plutôt des femmes, en situation de veuvage inscrivant ainsi une présence plus forte sur le territoire.

Si le territoire opère une nette tendance à se féminiser, cela est lié, d'une part, à une raison économique, et d'autre part à l'attractivité du territoire qui attire des retraités qui s'installe de façon définitive.

Les couples avec enfants montrent une tendance à la baisse : rappelons que les jeunes en situation d'avoir leur premier enfant (30-34 ans) marque une décroissance.

Zoom sur les éléments de diagnostic du Schéma Départemental des services aux familles de 2016

Les données Etat civil ne permettent plus une analyse fine et exhaustive des situations, en effet les couples sont de plus en plus nombreux à se former et se séparer hors mariage.
Les familles monoparentales sont dans le Gard comme à échelle nationale en augmentation. Une grande majorité d'entre elles sont portées par des mères isolées qui cumulent des difficultés en termes d'emploi, de revenus, de logement, et sont alors en situation de fragilité.

Ces mères de familles monoparentales partagent de grandes caractéristiques, qui les posent dans une situation globalement plus vulnérable que les mères en couple.
Elles sont généralement plus jeunes : plus de 50% d'entre elles ont entre 20 et 44 ans.
Elles disposent d'un faible niveau d'études et occupent, lorsqu'elles sont actives, des emplois faiblement qualifiés ou précaires :

- 55% d'entre elles ont un diplôme inférieur au Bac en 2012.C'est le cas de 39% des mères qui sont en couple, dont le niveau d'étude a progressé plus rapidement.
- Le taux d'emploi des mères isolées est inférieur à 70% et progresse peu depuis le début des années 2000.
- Les mères en couples accèdent aux professions intermédiaires (29%) et métiers supérieurs (17%) ; les mères isolées se concentrent surtout dans la catégorie socioprofessionnelle des employées (52%).

De plus en plus de familles du département sont économiquement vulnérables, et dépendent des prestations sociales au quotidien.

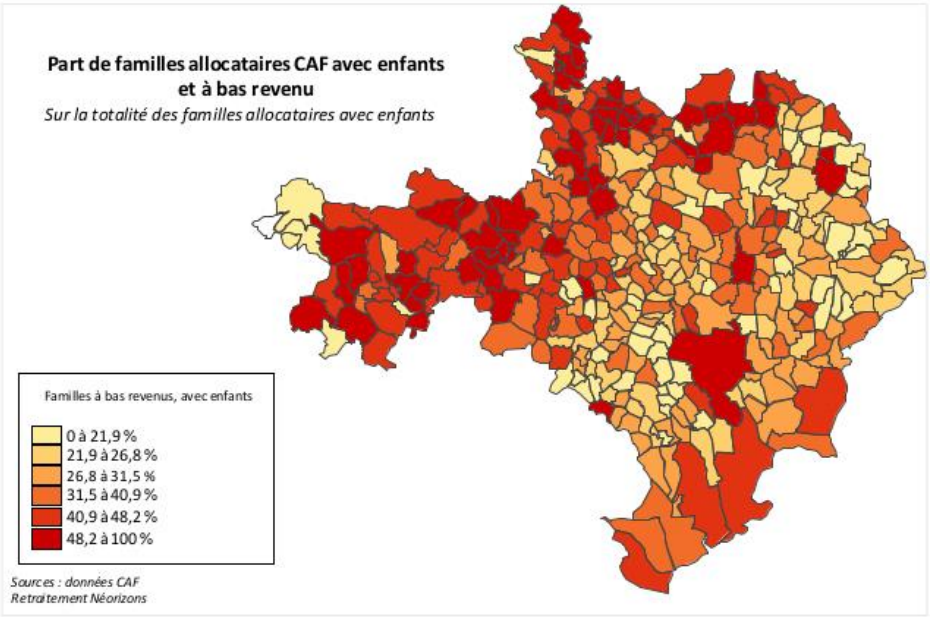

Extrait du schéma départemental de services aux familles

La hausse de la précarité s'accompagne d'une évolution culturelle des familles qui sont plus nombreuses à être éloignées de l'éducation et de la langue française.

La répartition hétérogène de la population sur le territoire interroge le degré de mobilité et d'isolement des familles, et notamment des publics vulnérables aux moyens restreints.

La distance de ces familles par rapport aux études et à la langue peut avoir des impacts :
Elle peut influencer le rapport de leurs enfants avec l'école : difficultés à accompagner l'enfant dans sa scolarité, éloignement parfois volontaire du personnel pédagogique et enseignant, séparation nette entre la vie familiale et la vie de l'enfant à l'école.
Elle peut par ailleurs conduire ces familles à s'éloigner, volontairement ou non, des services et dispositifs qui leur sont proposés.

Le Guide méthodologique du diagnostic de parentalité produit par la Branche Famille en Janvier 2016, pose une définition large et inclusive du soutien à la parentalité :
« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.
C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.
Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles, exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit -autorité parentale-). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

Elle définit en conséquence la méthodologie de mise en place d'une collaboration entre acteurs, basée sur une gestion collective des projets et un partage d'objectifs communs :

- Accompagner les compétences parentales
- Renforcer le lien entre les familles et l'école
- Prévenir la rupture du lien familial
- Informer et orienter les familles

La spécificité des besoins des familles en termes de soutien à la parentalité tient à la distinction entre besoins exprimés et besoins ressentis : contrairement à l'accueil du jeune enfant, le recours aux dispositifs de soutien à la parentalité n'est pas un besoin donnant lieu à une demande « naturelle » de solutions.
Par conséquent, les besoins des familles s'identifient dans leurs demandes autant qu'à travers le ressenti des professionnels de terrain. Plusieurs raisons expliquent l'écart entre besoins ressentis et exprimés, et recours effectif aux dispositifs :

- La méconnaissance de l'existence des dispositifs (52% des parents ne connaissent pas les actions)
- L'absence de besoin ressenti (50% de l'ensemble des parents ne se sentent pas concernés) ou le sentiment de ne pas être en droit de bénéficier de ces aides (sentiment d'illégitimité)
- Les contraintes horaires pour les parents dont les emplois du temps professionnels sont instables (9% des parents ne sont pas disponibles aux heures et jours d'ouverture)

- Les problématiques de mobilité pour les familles résidant en zones plus isolées (3% des parents déclarent ne pas participer aux dispositifs du fait de leur éloignement)

L'impact du numérique dans le quotidien des familles

Les nouvelles technologies font partie du quotidien des familles, et a fortiori des enfants. Le rapport des plus jeunes à ces technologies et leur utilisation d'Internet est une problématique pour les parents qui maîtrisent généralement moins ces outils que leurs enfants, et par conséquent ne sont pas tous en capacité de les accompagner dans leurs pratiques numériques.

Pour exemple : 7% des 6-10 ans possèdent un téléphone portable, ils sont 70% dans la tranche des 11-14 ans. Les parents de ces enfants sont 41% à ne pas connaître l'existence du contrôle parental sur mobile. Si la majorité des parents affirme que leurs enfants utilisent principalement leur téléphone pour des contacts sms, 1% d'entre eux avoue n'avoir aucune idée de l'utilisation faite par leur enfant du téléphone.

L'utilisation des nouvelles technologies, parfois intense chez les enfants et adolescents, impacte les relations familiales : les parents remarquent une baisse de la communication et un isolement progressif de leur enfant du fait de son utilisation d'Internet. Cette tendance peut aller jusqu'à la rupture du lien familial et social, dans le cas de radicalisation.

Pistes de réflexion concernant l'offre de soutien à la parentalité

Visibilité et lisibilité de l'action à l'égard des usagers et des partenaires

- La diversité des dispositifs de soutien à la parentalité dans le Gard est une richesse propre au Département. Pour autant, elle s'avère problématique sur le plan de la lisibilité de l'offre pour les familles comme pour les autres acteurs dédiés aux services aux familles.
- L'interconnaissance partenariale est une première condition à la construction du réseau départemental et de ses déclinaisons locales qui, dans leur forme la plus aboutie, mènent à des collaborations sur des sujets transversaux. Il s'agit par conséquent dans un premier lieu d'assurer l'accès des professionnels à l'information concernant l'ensemble des services aux familles : rôle de chaque dispositif, et interlocuteur privilégié.
- Assurer une meilleure connaissance des dispositifs permet en outre d'éviter les biais de fréquentation causés par l'étiquetage des actions : une partie des familles ne fait pas appel aux dispositifs parce qu'elle ne se sent pas concernée ou ciblée par leurs actions.

Implantation territoriale et aménagements matériels

- La couverture territoriale est une problématique de l'ensemble des dispositifs de soutien à la parentalité. La structuration progressive des réseaux tisse un maillage territorial jusqu'à présent globalement insuffisant.
- La réflexion sur les services aux familles permet d'identifier des territoires prioritaires pour l'action : ces territoires s'ajoutent à ceux d'ores et déjà considérés comme prioritaires par la politique de la ville. Ce sont en général les territoires isolés, dans

milieux ruraux, où la population est moins dense et les équipements sont peu concentrés voire absents.

- L'aménagement matériel des dispositifs semble impacter leur fréquentation : selon l'action menée et les publics ciblés, le choix des locaux et de l'institution de rattachement, faisant office de « vitrine », sera plus ou moins adapté.

Implication des familles et notamment des parents dans les dispositifs

- Le renforcement du soutien à la parentalité passe par une implication nécessairement croissante des parents dans les dispositifs. Il s'agit pour les structures d'accompagner les parents mais aussi de les rendre acteurs des démarches poursuivies, de manière à consolider et pérenniser l'amélioration de l'exercice de leur parentalité et de leur relation avec leurs enfants.
- La participation des parents aux dispositifs de soutien à la parentalité s'intègre par ailleurs dans l'objectif d'une intervention pensée dans la continuité : les parents les plus habituées aux dispositifs sont les plus à même de se tourner vers le réseau partenarial en général, à chaque âge de leurs enfants.

Entretiens avec les familles et commission parentalité

Résultats des entretiens avec les familles du territoire

Modalité

Entretiens auprès des familles sur un atelier parents enfants à Calade « photo en famille » , ainsi que « hors les murs » devant l'école Li Passeroun de Sommières et dans les villages.

Objectif

Évaluer la qualité de vie des familles du territoire, la gestion de la vie quotidienne, ainsi que les besoins des familles.

Echantillon

Échantillon : 24 familles, 11 ayant plus de 3 enfants, 7 monoparentales.
La majorité des répondants sont des femmes.

Nous avons souhaité lors de cette enquête recueillir le regard et le ressenti des parents, que l'on peut distinguer d'une situation réelle sur leur vie de famille.

La vie de famille, c'est du plaisir, mais ce n'est pas simple en 2017. C'est fatiguant, et très difficile pour les familles monoparentales. Les difficultés rencontrées au quotidien sont de trois ordres : la gestion du quotidien, le coût de la vie et la solitude.

Dans la notion des plaisirs de la vie quotidienne, une majorité de familles mettent en avant les temps de jeux avec leurs enfants ainsi que les balades en famille.

Les répondants ont le sentiment de passer du temps avec leurs enfants.
Nous pouvons analyser que ce temps passé, est principalement de l'ordre de la balade, de la sortie sportive (vélo roller..) en famille, et assez peu de place au faire ensemble et au partage d'activités.

L'aménagement du territoire de Sommières avec la voie verte, ainsi que ses nombreux chemins proposent une multitude d'espaces ressourçant pour les familles.
Un des fléaux de la vie de famille d'aujourd'hui est le rythme quotidien pour les enfants et les parents. Presque la moitié des personnes disent avoir peu de temps disponibles pour elles, et le peu de temps qu'elles ont sans enfants est consacré à la gestion du quotidien.
De plus, Il est important de relever que les trois quart des personnes interrogées soulignent le fait qu'elles aimeraient avoir plus de temps pour elles et pouvoir souffler, se ressourcer. Certaines manifestent un épuisement physique et moral installé.

Cependant, la majorité des personnes rencontrées reconnait avoir une solution de « relais » quand cela est nécessaire à savoir amis, famille, voisins.
Toutefois, la sollicitation d'aide n'est pas toujours facile (sentiment de culpabilité) une famille met en avant le fait qu'elle ne demande pas d'aide car elle prend ses responsabilités, ce témoignage met l'accent sur la pression sociétale qui influe sur le parent.
L'éloignement familial est un facteur impactant la notion de relais. Les « nouveaux habitants » tissent des liens entre eux et se soutiennent quand ils le peuvent. La création de lien et l'interconnaissance est pour ces familles indispensable afin de favoriser l'entraide mutuelle, la solidarité.

L'évaluation de la qualité de vie des familles passe également par les services disponibles sur le territoire. Lorsque l'on questionne les familles sur les services manquants sur le territoire, les réponses principales ont un lien direct avec des activités de consommation : McDo, Kiabi, "vrais" parcs (square ou parc d'attraction ?), mais également une piscine. Ce service existant autrefois a laissé une empreinte nostalgique chez les enfants sommiérois devenus parents. De plus, un certain nombre de nouveaux arrivants fréquentaient ce service dans leur ancienne ville, et peuvent maintenir cette pratique dans leur nouvelle vie.

Une famille met l'accent sur le besoin de sécuriser davantage le va et vient des enfants devant l'école Li Passeroun à Sommières, notamment au niveau du stationnement et de la circulation des voitures.

La sollicitation des parents sur le développement des activités que le centre social pourrait mettre en œuvre, fait apparaitre de nouvelles demandes mais également pour certains un déficit de connaissance sur l'existant.
Pour les adultes, il est souligné le besoin d'atelier d'expression et d'écriture en langue française, des temps d' échanges sur l'éducation qui pourrait prendre la forme de groupe de paroles, un groupe pour les familles monoparentales, des ateliers de cuisine, etc.
Pour la famille, sont proposés, des sorties parents-enfants, des loisirs, des temps de jeux, etc. Ces activités sont en fait déjà proposées par Calade.
L'ensemble de ces témoignages est très proches des paroles recueillies par les professionnels de Calade et ceux de nos partenaires.

Commission parentalité

Ordre du jour

- Regards croisés des professionnels et des élus du territoire sur les points faibles, les ressources et ce qui pourrait être développé sur notre territoire, à partir d'une approche par âge : les 0-6 ans, les 6-10 ans, les 10-15 ans et les 15 ans et plus.

Moins de 6 ans

- Ce qui est positif
  - ✓ Actions de soutien à la parentalité (atelier Petites mains, Maison des kangourous…)
  - ✓ Protection maternelle et infantile (PMI)
  - ✓ Ludothèque
  - ✓ Médiathèque
  - ✓ Accueil collectif de mineurs
  - ✓ Beaucoup d'assistantes maternelles sur le territoire ainsi que le Relais assistantes maternelles (RAM)
  - ✓ Présence de crèches
- Ce qui est négatif
  - ✓ Plus de Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent (CMPEA) sur place
  - ✓ Pas de pédiatre (très localisé sur Sommières)
  - ✓ Peu de disponibilités chez les orthophonistes
  - ✓ Isolement des familles monoparentales
  - ✓ Méconnaissance des dispositifs – repérage des difficultés de l'enfant → handicap
  - ✓ Listes d'attente en crèches, places à développer
  - ✓ Des parents parlent de leur isolement à la maison
  - ✓ Méconnaissance des permanences de la Protection maternelle et infantile
- Ce qui est à développer
  - ✓ Places en structures collectives pour les moins de 3 ans : RAM, Assistantes maternelles, crèches…
  - ✓ Jeux de plein air, aires de loisirs (Sommières)
  - ✓ Lieux de parole autour de la séparation des parents
  - ✓ Sensibilisation des parents à l'intérêt d'une scolarisation précoce et continue
  - ✓ Informations sur les dispositifs existants
  - ✓ Comment atteindre certains parents qui ne viennent pas vers certaines structures ?
  - ✓ Qui pourraient les soutenir ?
  - ✓ Mobilisation de familles relais
  - ✓ « Aller vers » (méconnaissance des permanences PMI)

6-10 ans / Primaire

- Ce qui est positif
  - ✓ Accompagnement à la scolarité

- ✓ Pilotage intercommunal → plus grande équité
- ✓ Voie verte – espace familial
- ✓ Accueil collectif de mineurs et les Temps d'activités périscolaires (TAP)
- ✓ Médiathèque
- ✓ Animations spécifiques
- ✓ Ludothèque
- ✓ Offre diversifiée d'associations sportives et culturelles
- ✓ Conseil municipal des jeunes

- Ce qui est négatif
  - ✓ Liens écoles / secteur enfance-petite enfance / centre médico-social
  - ✓ Liens écoles / familles
  - ✓ Des jeunes enfants sont repérés seuls dans certains quartiers, jouant sans encadrement, ni surveillance
  - ✓ Violence croissante dans les cours d'écoles (enfants/enfants – parents/parents – parents/enseignants)
  - ✓ Temps d'activité périscolaire payants
  - ✓ Coût élevé des associations sportives et culturelles pour les familles et peu de dispositifs d'aide au financement
  - ✓ Absence de Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent
- Ce qui est à développer
  - ✓ Accompagnement à la scolarité sur certaines communes où cela n'existe pas
  - ✓ Etablissements de service médico-social
  - ✓ Développer la coordination entre les différents services (Conseil départemental, éducation nationale, Caisse d'allocations familiales…)
  - ✓ Voie verte
  - ✓ Développer les actions famille favorisant les rencontres entre les personnes (par exemple : Les amusés du local avec l'évènement de la Voix verte du 4 juin)
  - ✓ Place du parent dans l'école
  - ✓ Uniformiser les mesures d'aides sur le territoire (par exemple : aide aux loisirs par le CCAS de Calvisson)
  - ✓ Compétence de la Communauté de communes du Pays de Sommières

<u>10-15 ans / Collège</u>

- Ce qui est positif
  - ✓ Associations sportives
  - ✓ Quelques espaces jeunes
  - ✓ Lieux type skate parc. Certains paraissent bien fréquentés
  - ✓ Conseil municipal des jeunes dans certaines communes
  - ✓ Pilotage de l'action publique intercommunale, culture, enfance….
- Ce qui est négatif
  - ✓ Problèmes de comportements de certains jeunes dans certains villages (problème de jeux / citoyenneté / vie collective)

- ✓ Arrêt du "Parcours du Spectateur" et du projet des jeunes "Caladiens fantastiques"
- ✓ Absence de Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent
- ✓ Pilotage de l'action publique intercommunale, culture, enfance….

- Ce qui est à développer
  - ✓ Des lieux de rencontres pour les jeunes
  - ✓ Rencontres intergénérationnelles
  - ✓ Lieu de parole, d'échange d'expérience, "parents avec ado" (à imaginer)
  - ✓ Accompagnement de l'action "les promeneurs du net"
  - ✓ Sensibilisation à un usage citoyen des réseaux sociaux
  - ✓ Généralisation du conseil municipal des jeunes
  - ✓ Travail partenarial avec les collèges
  - ✓ Pilotage de l'action publique intercommunale, culture, enfance….

<u>15 ans et plus / Lycée et davantage</u>

- Ce qui est positif
  - ✓ Présence de la Mission locale jeunes
  - ✓ Espace jeunes "Radio Sommières" (9/16 ans)
  - ✓ Carte de transport utilisable même en dehors du temps scolaire
  - ✓ Aire d'activités en libre accès (Calvisson, skate parc, terrain de foot…)
  - ✓ Initiative CAF "promeneurs du net" se met en place
  - ✓ Permanences Logos
- Ce qui est négatif
  - ✓ Population « invisible » des services du Conseil départemental et de la CAF
  - ✓ Difficile à mobiliser
  - ✓ Peu de visibilité sur les actions existantes
  - ✓ Carte de transport payante – participation : 70€ sans prise en compte du quotient familial
  - ✓ Déscolarisation précoce en lien avec l'éloignement des structures, le manque de moyen de transport.
  - ✓ Problème de mobilité pour se rendre au Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent
  - ✓ Politique publique intercommunale → jeunesse.
  - ✓ Les jeunes de cet âge scolarisés vivent la plupart de leur temps en dehors du village (Lycées = Grandes villes) → population "invisible"
  - ✓ Présence d'un nombre non négligeable de jeunes déscolarisés
- Ce qui est à développer
  - ✓ Développer des structures de consultation psychologique
  - ✓ Développer des actions d'information sur les addictions (prévention dès le primaire ?)
  - ✓ Un lieu de rencontre (type espace de vie sociale) « ressource » pour les jeunes
  - ✓ Aire d'activités en libre accès (Calvisson, skate parc, terrain de foot…) à étendre sur d'autres communes
  - ✓ Développer le volontariat en service civique (tremplin outil / jeunesse)

- ✓ Accès aux structures type centre de planifications
- ✓ Communication sur les permanences Logos
- ✓ Communiquer avec eux. Comment ?
- ✓ Besoin d'un encadrement renforcé complémentaire/mission locale
- ✓ Garantie jeunes difficile d'accès. Uniquement à Vauvert. Problème de mobilité.

En synthèse

Le territoire est accueillant pour les familles, favorisant l'installation de nouvelles familles qui sont en demande de lien social. De nombreux services existent, mais il est nécessaire de renforcer la communication envers les habitants et la mutualisation entre ces acteurs. Il est relevé un climat social qui se dégrade dans certaines écoles ainsi que des phénomènes de déscolarisation. Certains services manquent sur le territoire : l'accompagnement à la scolarité dans plusieurs villages, mais aussi une offre spécialisée dans le domaine médical. L'absence de centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent est particulièrement soulignée, quelle que soit la tranche d'âge. Enfin, de nouvelles formes d'interventions sont à inventer auprès des adolescents et des plus grands, dont une part est « invisible » pour les services de droit commun.

Composition des familles

Evolution des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans sur la CCPS entre 1999 et 2013

Un plus grand nombre de familles qu'au niveau départemental et national

	1999	%	2006	%	2013	%
Aucun enfant	2011	46,7	2474	45,7	2797	43,9
1 enfant	972	22,6	1281	23,7	1589	25,0
2 enfants	952	22 ,1	1212	22,4	1457	22,9
3 enfants	276	6,4	362	6,7	439	6,9
4 enfants et +	94	2,2	83	1,5	85	1,3
Ensemble	4305	100	5412	100	6367	100

Source : Insee, RP 1999, 2006 et 2013, exploitations principales

Si le nombre de familles de 4 enfants et plus, marque une nette diminution depuis 1999 (ce qui va dans le même sens que la tendance départementale et nationale, perdant entre 2006 et 2013 moins 0,1 %) nous notons une constante augmentation des familles ayant un ou deux enfants. Sur le plan départemental, cette tendance est inverse dans la mesure où entre 2006 et 2013 ces deux types de familles sont à la baisse : 23,1% contre 23% pour un enfant puis 19,4% contre 19% pour deux enfants.

Les familles sans enfant, connaissent une diminution régulière au cours de ces dernières années, renforçant le fait de la recherche d'un territoire attractif pour l'installation des familles.

Familles par catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et nombre d'enfants de moins de 25 ans.

Une tendance à l'enfant unique

	Aucun enfant de moins de 25 ans	1 enfant de moins de 25 ans	2 enfants de moins de 25 ans	3 enfants de moins de 25 ans	4 enfants ou plus de moins de 25 ans	Ensemble
Agriculteurs exploitants	16	26	27	0	0	69
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	132	182	152	48	4	517
Cadres et professions intellectuelles supérieures	216	205	293	66	4	784
Professions intermédiaires	241	397	400	126	12	1 176
Employés	102	324	211	66	17	720
Ouvriers	331	300	301	101	24	1 057
Retraités	1 637	72	8	8	4	1 729
Autres personnes sans activité professionnelle	123	83	65	25	20	316
Ensemble	2 797	1 589	1 457	439	85	6 367

Source : Insee, RP 2013, exploitations principales

Sur l'ensemble de la CCPS, les cadres supérieurs, les professions intermédiaires et les agriculteurs ont majoritairement dans leur groupe une famille composée de deux enfants. Les employés ainsi que les artisans ont quant à eux, un enfant en majorité. Les ouvriers ainsi que les personnes sans activité professionnelle se rattachent au groupe sans enfant. Le critère économique déterminant le nombre d'enfant se retrouve dans le schéma du territoire. Par « tradition », les agriculteurs ont toujours eu un nombre d'enfants supérieur à la moyenne nationale (1,63 en 2013). A contrario, les familles nombreuses, sont sur le territoire national représentées par les ouvriers, comme sur le territoire de la CCPS.

Une comparaison entre Sommières et Calvisson, nous montre que l'ordre des catégories socioprofessionnelles est en miroir avec l'ensemble de la CCPS dans la représentation numéraire. La répartition de la composition familiale est presque à l'identique, exception pour les ouvriers qui sur Calvisson ont 2 enfants dans l'ensemble.
Sommières, est une ville qui en terme d'actifs, accueille plus de familles d'ouvriers que Calvisson (20% contre 16,8%) avec à part égale 1 ou 2 enfants. Les cadres supérieurs installés sur Sommières ont pour moitié de leur catégorie 2 enfants.
Sur l'ensemble du territoire, et malgré la « spécificité » de Sommières, les familles ont comme répartition : aucun ou un enfant.

	Aucun enfant	%	1 enfant	%	2 enfants	%	3 enfants	%	4 enfants et plus	%	Ensemble	%
Sommières	568	44,3	318	24,8	275	21	80	6,2	40	**3,1**	1281	100
Calvisson	603	38,5	420	**26,8**	422	**26,9**	106	6,8	15	1	1566	100
CCPS	2797	43,9	1589	24,9	1457	22,9	439	**6,9**	85	1,4	6367	100

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire.

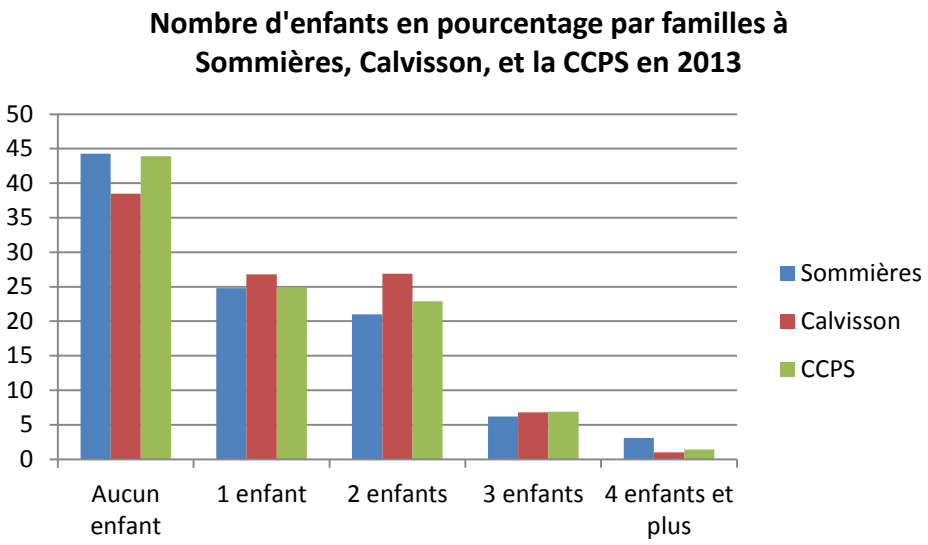

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire.

Enfin, notons que pour un taux de famille sans activité professionnelle de 4,9% sur l'ensemble de la CCPS, Sommières affiche 9,2% et Calvisson 5,7% pour cette catégorie. Avec deux fois plus de familles sans activité professionnelle que l'ensemble du territoire, Sommières accueille aussi deux fois plus de familles de quatre enfants et plus. Nous pouvons dire que c'est à Sommières que choisissent de vivre les familles nombreuses les moins aisées.
En France en 2016, l'âge moyen pour mettre en enfant au monde est de 28,5 ans avec un nombre de naissance par femme en baisse avec 1,93 enfant.

Le type de familles détaillées sur la CCPS en 2013

Les enfants en âge scolaire : les plus nombreux

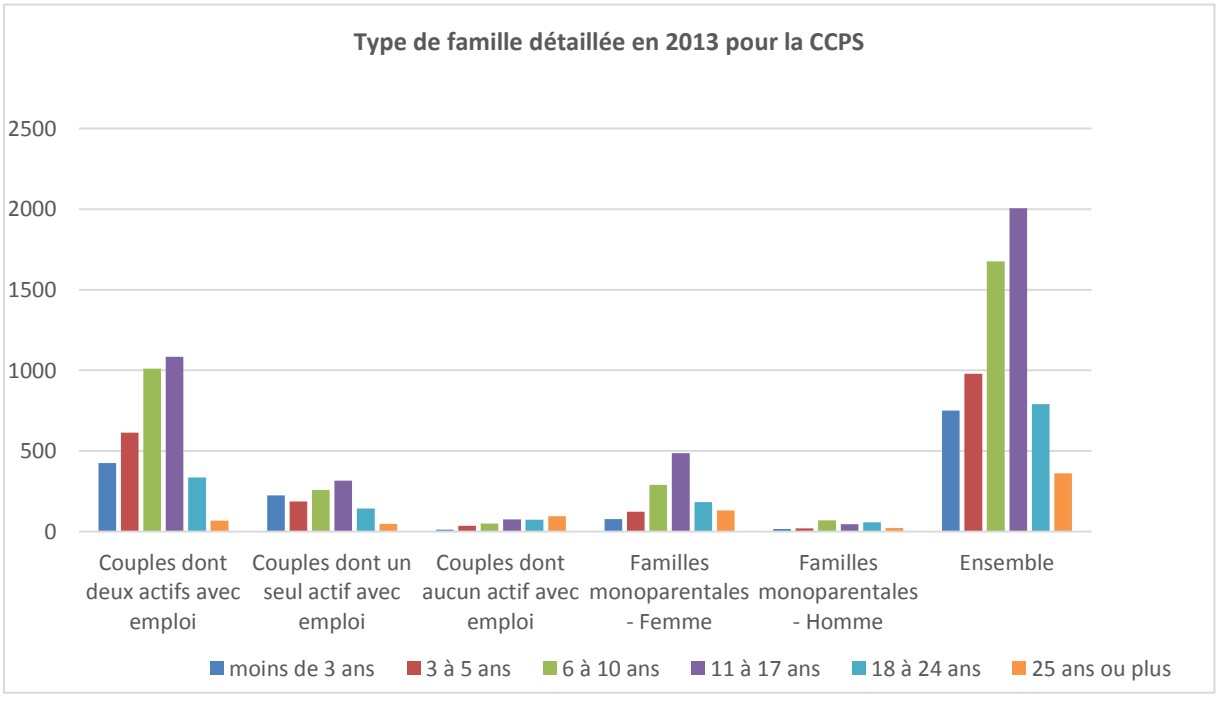

Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire.

La famille type sur le territoire est composée quel que soit le statut à l'emploi des parents par des enfants entre 11 et 17 ans. Cette observation est à nuancée pour les familles monoparentales hommes, qui vivent plutôt avec des enfants de 6 à 10 ans.

L'emploi

Catégories socioprofessionnelles

L'évolution de la population de 15 ans et plus par catégories socioprofessionnelles entre 1999 et 2013

Le déclin agricole favorise l'arrivée des catégories moyennes et supérieures

	1999	2006	2013
Agriculteurs exploitants	2,62%	1,64%	0,80%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,38%	5,23%	5,20%
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	5,89%	6,86%	8,50%
Professions intermédiaires	12,25%	14,57%	17%
Employés	9,24%	16,02%	16,60%
Ouvriers	14,11%	11,88%	11,10%
Retraités	25,57%	26,54%	26,80%
Autres personnes sans activités professionnelles	24,94%	17,26%	14,10%

Source : Insee, RP 2001, RP2008 et RP 2013 exploitations complémentaires

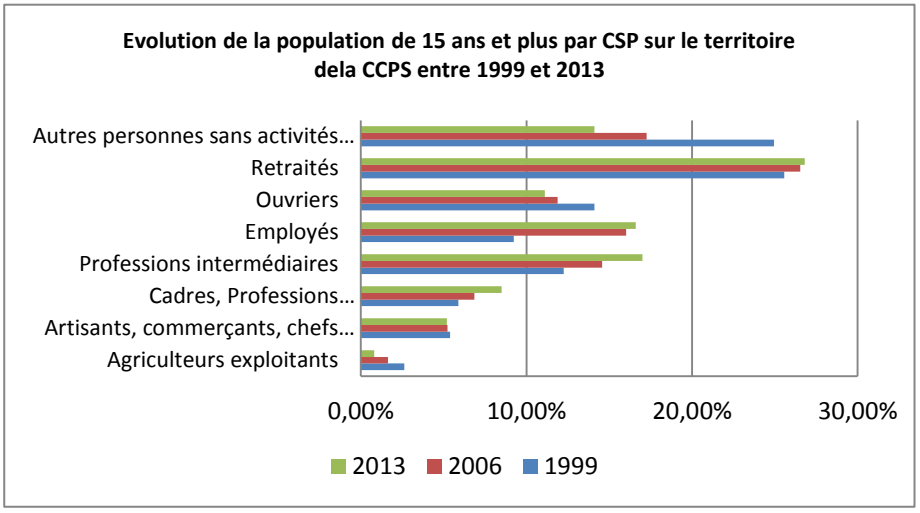

Source : Insee, RP 2001, RP2008 et RP 2013 exploitations complémentaires

Le déclin du secteur agricole depuis 1999 marque de manière forte le territoire. A contrario, les professions intermédiaires se sont développées de façon régulière avec environ +2,5% entre chaque période considérée. Les ouvriers, continuent quant à eux à habiter de moins en moins sur le territoire, au profit des cadres supérieurs et aux professions intermédiaires qui représentent les deux catégories qui s'installent en plus grand nombre sur la CCPS.

La catégorie sans activité professionnelle, connaît une diminution constante depuis 1999. Cette catégorie s'attache pour l'essentielle aux 15 – 24 ans, groupe qui se trouve lui-même en constante baisse depuis 1999 (*cf. supra*). De plus, les 30-34 ans, montre une diminution constante de leur effectif sur le territoire (*cf. : supra*), laissant supposer que cette catégorie à l'heure d'entrer sur le marché du travail quitte le territoire. Il semblerait que ces phénomènes soient en lien, et qu'un retour à l'emploi pour la population en situation de recherche d'activité professionnelle soit écarté comme explication.

Trajet domicile-travail

La qualification professionnelle et le statut d'occupation de son logement sont des facteurs de mobilité

Les déplacements sont plus fréquents si on exerce une profession intermédiaire ou si on est ouvrier. En effet, deux tiers des actifs travaillant dans l'une ou l'autre de ces catégories sont des navetteurs contre un agriculteur sur dix. Un autre facteur est le cycle de vie : l'installation de couples avec enfants dans des communes périurbaines plus résidentielles entraîne des déplacements pour aller travailler dans le pôle d'emploi voisin. Ainsi, 60 % des navetteurs ont des enfants et 62 % sont des couples où les deux personnes sont actives. Les personnes seules sont quant à elles plus sédentaires ; seules 45 % se déplacent. Elles résident le plus souvent là où se situe leur emploi. Le statut d'occupation du logement est également important. En effet, 62 % des propriétaires et 64 % des actifs vivant dans un logement individuel sont des navetteurs. Les ménages s'éloignent des pôles d'emploi pour pouvoir accéder à la propriété ou trouver un logement individuel ou encore une surface d'habitation plus grande.

Mode de transport

L'absence d'un véhicule : facteur d'exclusion sur le territoire

Le territoire de la CCPS, situé au carrefour de Nîmes, Montpellier et Alès, demande une forte capacité de mobilité de ses habitants.

Les statistiques *(source : Insee, exploitation principale 2008 et 2013)* montrent qu'environ 93% des trajets commune de résidence – travail dans une autre commune, s'effectue en voiture, que l'on habite en milieu urbain ou rural.

Seul 4%, d'habitants résidant en commune urbaine utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail.

Cette étude montre l'impératif que représente la possession ou à défaut l'accès par un service de mise à disposition d'un voir de deux véhicules par foyer. Le territoire souffre d'un déficit chronique de moyens de transport en commun qui faciliteraient un retour à l'emploi.

Focus sur l'ensemble du département en 2016

Comme ailleurs, nombreux sont les actifs qui quittent quotidiennement leur commune pour aller travailler, parfois hors de leur département de résidence. Deux départements se distinguent : le Gard et la Haute-Garonne. Les flux interdépartementaux sont particulièrement importants entre le Gard et les départements voisins, l'Hérault, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Au total quelques 47 000 Gardois travaillent hors de leur département et 21 700

personnes viennent travailler dans le Gard sans y résider. Du fait de sa proximité avec de grandes aires urbaines, le Gard est le département de la région où le déficit entre entrants et sortants est le plus important. Ainsi, les échanges sont forcément très nombreux avec les agglomérations limitrophes, en premier lieu celle d'Avignon, dont une partie importante déborde dans le Gard, Arles, Beaucaire-Tarascon, Bagnols-sur-Cèze, Lunel, mais aussi avec Montpellier. *(Source : Insee analyse Occitanie, juillet 2016)*.

Activité

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2013

Quand le travail était encore favorable aux femmes : une exception régionale

	Hommes actifs	Hommes actifs ayant un emploi	Femmes actives	Femmes actives ayant un emploi
15 à 24 ans	9,3	7,3	6,9	5,2
25 à 54 ans	78,1	80,3	81,1	82,6
55 à 64 ans	12,6	12,4	12	12,1
Taux	100%	100%	100%	100%

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations principales

Quelques soit la situation face à l'emploi, nous observons que les femmes de 25 à 54 ans, sont les plus nombreuses à avoir un emploi. Dans cette tranche d'âge, être un homme présente plus de risque sur le territoire de se retrouver en situation de demandeur d'emploi. L'augmentation des postes de travail dans les secteurs de l'aide à la personne à cette période peu expliquer cette tendance.

Chômage

Profil des demandeurs d'emploi et des secteurs d'activité en 2016 sur la CCPS

A l'occasion de la commission emploi qui s'est tenue le 17 janvier 2016, dans les locaux de Calade, des représentants de Pôle emploi Nîmes Saint-Césaire, sont venus présenter leur structure et apporter des informations permettant d'affiner le profil des demandeurs d'emploi sur le territoire, pour les années 2015 et 2016.

Présentation de l'équipe Pôle emploi intervenant sur le territoire et volume d'accompagnement

- 1 Direction
- 65 conseillers assurent le suivi de 11 000 demandeurs d'emploi dont 2 112 enregistrés fin novembre 2016 sur la CCPS.
- Une équipe de 9 conseillers est détachée sur un temps de 80% à la mission de recherche de partenariats Pôle emploi – Entreprises.

Données statistiques sur le marché du travail

Catégories

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie…), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Objectifs de Pôle emploi

- Accompagner au plus près les demandeurs d'emploi dans leur projet, par deux approches :
  - ✓ Une approche de co-construction dans le cadre de « activ'emploi », qui s'adresse avant tout aux DE les plus autonomes et les sortants de formation ;
  - ✓ Une approche par les compétences, qui depuis janvier permet au travers du CV d'avoir une lecture différente des capacités du DE et de les faire évaluer soit dans l'entreprise par la mise en stage soit par la formation.

Il est rappelé qu'un tiers des DE, retrouvent un emploi dans une fonction qui ne correspond pas à leur dernier poste occupé.

Le bénévolat est également pris en compte en termes de compétences.

- Rendre transparent le marché de l'emploi avec un partenariat Pôle Emploi – Employeurs :
  - ✓ Par la valorisation de l'offre pour la rendre plus attractive ;
  - ✓ Mise à disposition de locaux et accompagnement personnalisé avec l'employeur pour définir au mieux ses critères d'employabilité ;
  - ✓ Mise à disposition des CV en ligne pour les employeurs, favorisant ainsi leur autonomie ;
  - ✓ Sélection des candidats afin d'affiner la recherche et de répondre au mieux aux besoins de l'employeur.

L'offre d'emploi collectée par Pôle Emploi

Une progression de 13.6% sur le territoire du Pays de Sommières, soit un total de 335 offres. Dans le Gard, le secteur tertiaire est le plus représenté, mais il est relevé un défaut de main-

d'œuvre dans l'industrie agroalimentaire. Les besoins se concentrent au niveau des techniciens qualifiés sur les chaînes de production. 80% des entreprises sur la région sont des TPE ou PME.

Au cours des 12 derniers mois, 34% des types de contrats signés sont des CDI et 29% des CDD de plus de 6 mois (contrats durables), ceci tous secteurs confondus. Le travail temporaire représente quand à lui 34% des contrats.

La diffusion d'informations auprès des usagers et entreprises

Afin de favoriser un service de proximité, Pôle emploi diffuse une newsletter sur son site pole emploi.fr. L'outil numérique devient le moyen de communication privilégié entre Pôle Emploi, les demandeurs d'emplois et les entreprises.
Le « salon en ligne », « emploi store », « la bonne boîte », sont des liens qui favorisent la connaissance sur les dispositifs relevant de la recherche d'emploi, de la création d'entreprise, de la formation, du travail à l'étranger, etc. Les entreprises trouvent dans ces services en ligne des outils pour faciliter leur recrutement, des simulateurs sur le coût d'un poste.
Dans le cadre de l'accès au numérique, Pôle Emploi avec le Conseil Départemental met en place une cartographie des lieux mettant à disposition des ordinateurs connectés.

L'inscription à Pôle emploi se fait uniquement en ligne. Cela garantit l'inscription immédiate, et la nomination d'un conseiller référent qui répond aux sollicitations du demandeur d'emploi dans les 72 heures. Les agences ont des horaires d'accueil de 8h30 à 12h30 et reçoivent sur rendez-vous les après-midis.

Les DE les plus autonomes, ont un accompagnement dématérialisé, (entretiens webcam, correspondance par mail ; mini atelier par Skype) ; les semi-autonomes ont besoin encore d'être guidé : 150 candidats par conseiller. Pour les DE sans autonomie, 80 candidats par conseiller.

Le public de plus de 50 ans, est celui qui adhère le plus facilement à cette forme de relation dématérialisée.
Le public 18-25 ans, est suivi par la Mission Locale.

Taux de chômage

- Au niveau national : 9.6%
- Au niveau régional : 11.6 %
- Au niveau départemental : 13.4%

A retenir de la commission emploi

- Travail de partenariat à mettre en place avec les conseillers.
- Explication autour des nouvelles modalités d'accompagnement pour les candidats en fonction de leur autonomie numérique.

- Difficultés pour les demandeurs d'emploi de trouver un conseiller pouvant répondre à leurs questions particulières comme par exemple : les droits rechargeables.
- Les freins à l'emploi sont abordés, notamment pour les familles monoparentales « femme » pour lesquelles certains emplois sont inaccessibles en raison des horaires de travail.

Les sorties des demandeurs d'emplois sur la CCPS sont supérieures à 0.2% en comparaison du niveau régional. Les absences d'actualisation mensuelle ainsi que les entrées en formation ou stage, représentent à elles seules près de 80% des sorties.
Au sujet des inscriptions, 53% sont des femmes, avec une évolution d'environ 5% entre les deux périodes considérées. Une augmentation identique pour les séniors, tous sexes confondus, qui représentent 27% des demandeurs d'emplois contre 15% pour les jeunes.
Environ 48% des demandeurs d'emploi sont en situation de chômage de longue durée et 27% sont de très longue durée (période supérieure ou égale à deux ans d'inscription). Ces taux sont plus élevés qu'au niveau régional. Les difficultés de mobilité peuvent fournir une première explication, dans la mesure où 64% des demandeurs d'emploi sur la CCPS ont une formation allant du CAP (38%) au bac +3 et plus (12%)). De plus, les employés qualifiés représentent 51% de la population au chômage contre 49% au niveau régional.
Sur l'ensemble des sorties du chômage, les contrats signés sont de type durable se répartissant de façon égale entre les CDI et le travail temporaire (34% chacun). Le temps partiel et le travail saisonnier quant à eux se répartissent de manière égalitaire à 22%.
A propos des principaux secteurs d'activités, si le tertiaire (71%) représente toujours celui qui offre le plus d'opportunités d'emploi, il est à souligner que sur l'année 2016, l'Industrie et la Construction ont une évolution plus favorable en termes d'offres à l'emploi, pendant que le tertiaire présente une tendance à la stabilité.
L'ensemble de ces informations, nous indique qu'au cours des dernières années, l'accès au travail des femmes et des séniors devient de plus en plus difficile sur le territoire.
L'augmentation de l'installation de familles monoparentales de femmes seules (*cf. : supra*) sur le territoire peuvent être une des explications envisageable à l'accentuation du public féminin en situation de recherche d'emploi. Les difficultés liées au transport couplées à celles constituant l'accès à des modes de garde adaptés et différenciés en fonction des contraintes inhérentes à une activité professionnelle éloignée, complexifie d'autant plus un retour à l'emploi.
L'année 2017, est annoncée par les représentants de Pôle emploi, comme une période de mise en œuvre de nouveaux dispositifs d'accompagnement afin de répondre aux difficultés de mobilité et d'accentuer le travail de proximité.
Au sujet des 16-25 ans de la CCPS, 27% des jeunes inscrit à la Mission Locale Jeunes (MLJ) de Petite Camargue en 2016, ont bénéficié du dispositif « Garantie Jeune » afin de favoriser leur retour à l'emploi (*source : Mission locale jeunes de Petite Camargue*).

Evolution du taux de chômage des 15-64 ans entre 1999 et 2013 : de la CCPS au niveau national

Un territoire peu impacté par la crise de 2008

	1999	2008	2013
CCPS	18,6%	13,1%	14%
GARD	15,30%	15,5%	17,1%
Languedoc Roussillon	11,80%	15,0%	17,3%
France	9,60%	7,4%	9,9%

Source : Insee, RP 1999, 2008 et RP 2013, exploitations principales en géographie au 01/01/2015

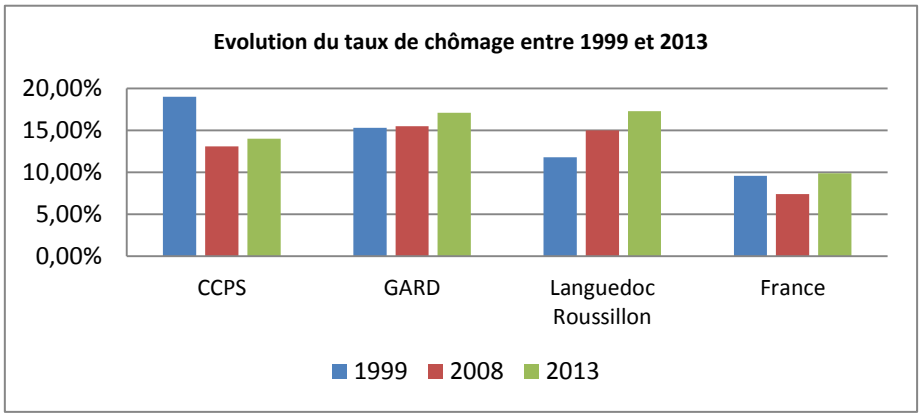

Source : Insee, RP 1999, 2008 et RP 2013, exploitations principales en géographie au 01/01/2015

Il semblerait que les effets de la crise de 2008-2009 n'est pas eu le même impact sur le territoire de la CCPS qu'au niveau départemental, régional et national. En effet, alors que l'ensemble du territoire est marqué par une forte évolution du taux de chômage après 2008, l'augmentation de celui de la CCPS est inférieure à 1%. La migration sur cette zone étant en grande partie liée à l'arrivée de retraités et de l'installation de cadres intermédiaires et d'employés à compter de 2008 minore le nombre de demandeurs d'emploi sur ce territoire.
Néanmoins, ces observations sont à modérés au regard de l'ensemble du territoire national, même si depuis 1999, le taux de chômage de la CCPS tend à s'en rapprocher.

Le chômage dans le Gard à l'heure actuelle

Le département du Gard (30) est moins bien classé aujourd'hui qu'il y a 3 ans en termes de taux de chômage.
Le département du Gard est classé 93ème sur les 100 départements analysés par taux de chômage moyen qui est, sur la base des derniers chiffres officiels de **13.40%**. Le classement de ce département a évolué de -1 place sur 3 ans (92e en 2013 contre 93e en 2016).

Au niveau régional actuellement : Les hommes désormais plus touchés que les femmes

Par le passé, les femmes étaient davantage exposées au chômage que les hommes. Depuis 2002, leur situation face au chômage se rapproche de celle des hommes pour arriver à l'égalité en 2013. Pour la première fois en 2014, le taux de chômage régional des hommes dépasse celui des femmes. Au niveau national, c'est le cas depuis 2012. Ainsi, dans la région 12,2 % des hommes actifs sont au chômage contre 11,8 % des femmes. L'effet des chocs

économiques depuis 2007 a été plus néfaste pour les hommes occupant des postes dans des secteurs davantage touchés comme l'industrie ou la construction. Les femmes, plus présentes dans les services, l'enseignement, la santé ont moins subi la crise que les hommes. D'autres facteurs peuvent expliquer ce rattrapage, comme le retrait du marché du travail de personnes éloignées de l'emploi (source : Insee Flash, Languedoc-Roussillon, février 2016).

Evolution du chômage sur le territoire chez les 15 – 64 ans de 1999 à 2013

Etre une femme jeune sur la CCPS : un facteur de risque face au chômage

	1999	2008	2013	Taux de croissance annuel en %
Taux de chômage en %	18,6	13,1	14,0	1.8
Nombre de chômeurs	1200	1145	1379	+ 1.1
Nombre total d'actifs	6427	8625	9920	+3.9

Source : Insee, RP1999, RP2008, RP2013 exploitation principale

Taux de chômage sur le territoire chez les 15-64 ans par sexe et âge entre 2008 et 2013

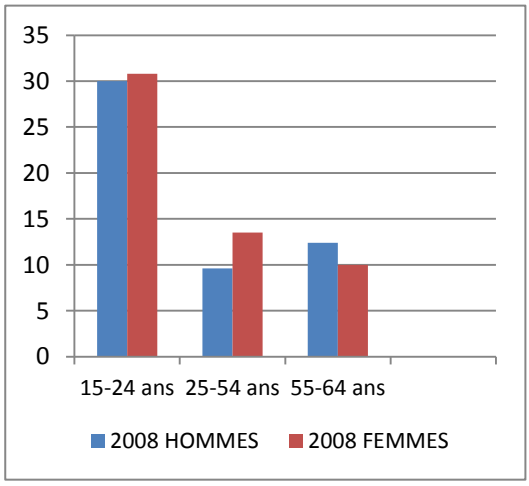

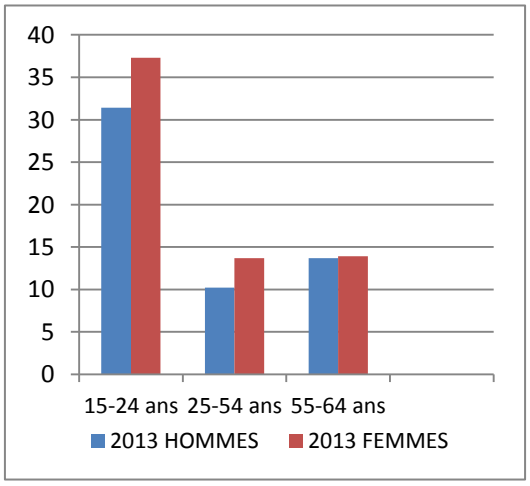

Source : Insee, RP2008, RP2013 exploitation principale.

Sur le territoire, le chômage a évolué plus défavorablement chez les femmes jeunes et chez celles de plus de 55 ans entre 2008 et 2013. Cependant, hommes et femmes confondus, le chômage touche majoritairement les jeunes de moins de 24 ans.
Cette évolution tend à se renforcer sur les années suivantes, confirmée par les chiffres annoncés par les représentants de Pôle emploi lors de la commission Emploi (*cf. : supra*).

Partenariat Pôle emploi et professionnels en charge de l'insertion sur le territoire

Un travail partenarial avec le Conseil Départemental existe par la mise en place d'un accompagnement global pour les DE présentant double problématique emploi et social. Le conseiller affecté à ce public, se met en lien avec une assistante sociale, qui va accompagner le DE dans son parcours de retour à l'emploi.
En 2017, de nouveaux dispositifs d'accompagnement vont être mis en place, afin de répondre notamment aux difficultés de mobilité, et d'accentuer le travail de proximité.

Pistes de réflexion :

- Mise en place d'une plaquette en direction des Mairies pour expliquer les démarches et dispositifs en ligne.
- La question de la mobilité comme frein de retour à l'emploi, avec l'accentuation des difficultés pour les familles monoparentales.
- L'absence d'accompagnement spécifique pour les adultes handicapées avec une orientation en ESAT.
- Penser à solliciter l'AFIG pour l'accompagnement des personnes issues de formation et le retour en entreprise.
- Inviter Calade à l'écriture des prochaines « feuilles de routes » de Pôle emploi.
- Cibler les besoins en termes de mobilité, à partir de Calade.Pro.

Liens utiles

- www.pole-emploi.fr : démarches en ligne candidats et employeurs, consulter les offres d'emploi, offre de services de Pôle emploi
- www.emploi-store.fr : nombreux outils pour faciliter la recherche d'emploi : trouver un emploi, préparer sa candidature, se former, choisir un métier
- http://www.ccpaysdesommieres.fr/vie-economique/relais-emploi/ : coordonnées et horaires du relais emploi intercommunal

Un état des lieux a été effectué lors d'une séance du comité de pilotage concernant les offres de service sur le territoire en matière d'emploi et d'aide à la recherche d'emploi. Il est décrit ci-après, identifiant les aspects positifs, les difficultés rencontrées et proposant des pistes de réflexion.

Les missions de Pôle emploi

- Inscrire et indemniser les demandeurs d'emploi.
- Accompagner les demandeurs d'emploi.
- Partenariat Pôle-Emploi/employeurs.
- Informations auprès des usagers et des entreprises.
- Partenariat Pôle-Emploi et professionnels en charge de l'insertion.

Le territoire du Pays de Sommières dépend de l'agence Pôle emploi Nîmes Saint Césaire.

- Positif
  - ✓ Information claire sur internet pour l'inscription et l'indemnisation.
  - ✓ Réactivité sur les candidatures en ligne.
  - ✓ Traitement rapide des dossiers en cas d'inscription.
  - ✓ Réorganisation géographique de Pôle emploi (auparavant par secteurs d'activité).
  - ✓ Partenariat entre Pôle emploi et les entreprises pour les opérations de recrutement collectif.

- ✓ Collaboration Pôle emploi / intérim / associations intermédiaires (AI) : les AI sont invitées à proposer des services Pôle emploi utiles pour les bénéficiaires, mais qui ne sont parfois pas adaptés.

- Les manques
  - ✓ La dématérialisation complique les démarches des personnes non équipées en informatique ou peu autonomes.
  - ✓ Les informations peuvent être différentes selon l'interlocuteur de la plate-forme téléphonique.
  - ✓ Le maillage territorial des agences dans le département
  - ✓ La mobilité peut être un frein pour se rendre en agence
  - ✓ Les *curriculum vitae* diffusés par Pôle emploi s'avèrent parfois inexploitables. Par exemple, la commune du candidat n'est pas mentionnée, ce qui donne un grand nombre de personnes à contacter.
  - ✓ Certaines exigences administratives de Pôle emploi sont difficiles à satisfaire. Par exemple, reconstituer la carrière d'une personne au cours des 10 dernières années (qui concerne notamment l'étude des droits à l'allocation spécifique de solidarité).
  - ✓ Accompagnement : il existe de multiples ateliers mais exclusivement sur Nîmes. Est-il possible d'avoir une offre locale pour des ateliers spécifiques ?
  - ✓ Accompagnement limité pour les personnes les plus autonomes.
  - ✓ Il subsiste parfois l'impression d'un lien de contrôle plutôt que de liens d'accompagnement.
- Pistes
  - ✓ Comment se fait le lien entre l'offre et la demande d'emploi, quels réseaux ? C'est un des rôles du relais emploi sur le territoire. Toutefois, il existe des exemples d'offres non pourvues localement. Cela interroge la relation entre Pôle emploi et le relais emploi. Pôle emploi souhaite que le relais emploi assure l'information des publics, l'inscription en ligne, mais conserve le monopole de l'offre d'emploi et de l'accompagnement des publics. Au-delà du relais emploi, se pose la question des relations entre Pôle emploi et les collectivités territoriales, de leur implication pour faciliter l'accès aux services. Il est donc nécessaire de renforcer ces liens, mais construire ce partenariat demande un investissement de la part des acteurs locaux, compte-tenu de l'activité importante que doit déjà assumer le service public de l'emploi.
  - ✓ Impression tous les matins par le Relais emploi des offres d'emploi du territoire (périmètre de 20 kms).
  - ✓ Code d'accès réservé aux collectivités pour avoir des informations tant sur le nombre des demandeurs d'emploi que sur les offres d'accompagnement.
  - ✓ La masse d'informations diffusée par Pôle emploi est très importante, il est difficile pour les acteurs de la traiter.
  - ✓ L'emploi store semble un outil très complet, mais aussi compliqué à saisir pour certains usagers. Il manque un maillon entre les deux.
  - ✓ Renforcer la proximité entre le service public de l'emploi et les habitants.

- ✓ Quelles possibilités d'adaptation possible des personnels de Pôle-Emploi en fonction des spécificités des personnes reçus ?
- ✓ Est-ce que les moyens de Pôle-Emploi sont adaptés aux besoins ?

Les missions du Relais emploi du Pays de Sommières et de la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue

- Relais emploi : services pour les demandeurs d'emploi et les employeurs, accueil de permanences.
- Mission Locale : accompagnement des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, présence d'une assistante sociale et d'une psychologue.

Ces deux services sont regroupés en un même lieu à Sommières.

Il est possible d'utiliser le Relais emploi sans être inscrit en tant que demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi. Le site internet emploi-store est lui aussi ouvert à toute personne sans condition d'inscription administrative.
Il convient de rappeler l'intérêt de s'inscrire auprès de Pôle emploi, même si le demandeur d'emploi n'a pas ouvert suffisamment de droits pour obtenir une allocation, car cela permet d'accéder aux services de Pôle emploi (formations, ateliers, éligibilité à certains dispositifs, notamment les contrats aidés, etc.).
Le Relais emploi assure une permanence dans les locaux de Calade à Calvisson tous les lundis. La Mission locale jeunes projette de créer elle-aussi une permanence à Calade à Calvisson : la mise en place devrait intervenir prochainement.

- Positif
  - ✓ Ouvert toute la semaine.
  - ✓ Matériel informatique à disposition.
  - ✓ Permanences à Calade Calvisson.
  - ✓ Proximité de professionnels, plus accessibles pour les habitants.
  - ✓ Proximité des partenaires, aide concrète pour les demandeurs d'emploi, réactivité.
- Les manques
  - ✓ Manque de communication sur les services du relais emploi.
  - ✓ Manque de relation Relais emploi / Pôle emploi
  - ✓ Fin de l'accompagnement global des jeunes par la Mission locale jeunes (assistante sociale et psychologue).
  - ✓ Important problème de mobilité : l'accompagnement de la garantie jeune est assuré à Vauvert ; éloignement des villages de la CCPS par rapport au relais emploi.
  - ✓ Absence de relais par l'Etat ou le conseil régional pour financer la prise en charge globale des jeunes.
- Pistes
  - ✓ Développer les liens avec les entreprises locales.

- ✓ Les moyens humains sont-ils adaptés aux besoins du territoire, à la taille de la communauté de communes ?
- ✓ Développer les liens entre Pôle emploi et le relais emplois, diffuser les offres dans les communes.
- ✓ S'appuyer sur la capacité et la volonté de chacun des acteurs de terrain en fonction de leurs compétences respectives pour trouver et travailler à des solutions.
- ✓ Question des collectivités : comment peut-on être à l'initiative en tant que commune ou communauté de communes ? Un territoire actif aura plus de possibilités pour mobiliser des partenariats régionaux ou avec l'Etat, tout en restant dans une logique de co-costuction avec ces partenaires extra-territoriaux.

Les missions de Calade et Airelle

- Calade pro: accompagnement de parcours socioprofessionnel ; activités de mise en situation ; levée des freins à l'insertion et à l'emploi. Etape intermédiaire pour des personnes encore éloignées du marché du travail, pour faciliter leur parcours.
- Chantier d'insertion de Calade : insertion par l'activité économique, mise en activité rémunérée, accompagnement socioprofessionnel.
- Airelle : insertion par l'activité économique ; association intermédiaire (AI) et entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) ;
- l'AI permet aux personnes d'accéder à des emplois en attendant mieux et d'être accompagnées dans son parcours professionnel. L'agence de Sommières a accompagné 143 salariés en 2016 : 93 sorties du dispositif dont la moitié en emploi ou en formation.
- l'ETTI permet aux personnes de multiplier les missions d'intérim pour accéder à un CDI ou un à CDD de longue durée. Cette activité se développe principalement à Nîmes, et surtout dans le secteur du bâtiment, et représente 7 postes en équivalent temps plein.

- Positif
  - ✓ Proximité.
  - ✓ Connaissance des acteurs.
  - ✓ Inter connaissance des partenaires de terrain, partenariat actif.
  - ✓ Chantier : service de qualité à peu de frais.
  - ✓ Chantier : outil de rapprochement et d'échanges importants entre la commune et Calade.
- Les manques
  - ✓ Les communes connaissent très mal les activités de Calade y compris le chantier d'insertion. Il existe une proximité des acteurs sur le territoire, mais ils doivent se faire connaitre en permanence. Cela concerne Calade et les autres acteurs locaux qui interviennent en faveur de l'emploi, comme Airelle.

- ✓ Si une part, non majoritaire, peut connaître ces services et outils, encore moins de personnes connaissent les financements qui les soutiennent.

- Pistes
  - ✓ Pour les chantiers, faire un panneau mentionnant les participations financières.
  - ✓ Les acteurs doivent communiquer en permanence, pour maintenir le lien. Par exemple, faire connaître la clause d'insertion sociale.
  - ✓ Airelle souhaite fortement développer la concertation et le partenariat avec le service social du département, de pouvoir échanger sur les situations dans le respect du secret professionnel. Ce partenariat devrait être plus facile du fait de la présence d'une accompagnatrice socio-professionnelle.
  - ✓ Etayer la construction des parcours, par exemple du chantier vers l'ETTI, mais cela est difficile faute d'offres d'emploi locales.
  - ✓ Manque une entreprise d'insertion pour compléter le parcours.
  - ✓ Mener un travail collectif autour de la communication sur les dispositifs et les structures existantes.
  - ✓ Et puis, il faut des emplois à proposer.

Les revenus et le cadre de vie

Revenus des ménages

Evolution du revenu médian entre 1999 et 2013 sur la CCPS

Quand croissance démographique ne rime pas avec croissance du revenu

	1999	2006	2013	Taux de croissance revenu médian 1999/2013	Taux de croissance annuelle revenu médian	Taux de croissance annuelle démographique
Aspères	11066	16150	18977	71,5	3,9	3,1
Aujargues	11848	15441	20178	70,3	3,9	1,8
Calvisson	12838	18172	20914	62,9	3,5	2,8
Combas	9806	13674	19684	100,7	5,1	2,4
Congénies	13166	18026	21027	59,7	3,4	2,9
Crespian	11658	16201	19511	67,4	3,7	4,2
Fontanès	9739	15883	18433	89,3	4,7	2,1
Junas	10780	14315	20089	86,4	4,5	2,9
Lecques	8397	11353	18531	120,7	**5,8**	5,7
Montmirat	9361	11686	18020	92,5	4,8	6,4
Montpezat	10678	15197	19353	81,2	4,3	0,9
Saint-Clément	10567	14127	18871	78,6	4,2	**6,8**
Salinelles	13865	13130	20280	46,3	2,8	2,0
Sommières	9603	12283	**16754**	74,5	**4,1**	**1,5**
Souvignargues	12754	16946	20437	60,2	3,4	2,6
Villevieille	13487	18364	**21627**	60,4	**3,4**	**2,3**
CCPS	11226	15059	19543	74,1	4,0	2,5

Source : Insee, RP 1999, 2006 et 2013, exploitations principales

Sur le territoire, la croissance démographique n'est pas concomitante à la croissance du revenu médian. En effet, si Saint-Clément, est la commune qui a connu la plus forte croissance sur la période 1999-2013, c'est celle de Lecques qui profite au plus d'un relèvement du revenu médian. Cela signifie que l'installation des nouveaux habitants sur cette commune a permis à l'ensemble du village de voir le niveau de vie s'élever en raison d'un taux démographique favorable. Néanmoins, même si Lecques présente l'augmentation la plus forte, son revenu médian reste en dessous de la moyenne de la CCPS.

Saint-Clément pour sa part, malgré un taux de croissance démographique supérieur de trois fois la moyenne du territoire, enregistre une croissance annuelle du revenu médian proche de celle sur l'ensemble de la CCPS.

L'exemple de Villevieille peut illustrer les inégalités de territoire qui semble s'amorcer sur la CCPS. Avec un taux de croissance démographique en dessous de la moyenne et une augmentation modérée du revenu médian, la commune affiche un revenu médian supérieur à l'ensemble des communes, et ce depuis 1999.

Il apparait ainsi un développement inéquitable sur le territoire. Certaines communes bénéficiant de l'arrivée des retraités et de salariés avec un niveau de vie élevé, et d'autres accueillant des ménages avec des revenus plus faibles.

Notons qu'en France, en 2013, le revenu médian annuel est de 20 000 euros. Pour le Gard, le revenu médian en 2013 est de 18 420, situant le territoire de la CCPS entre le revenu médian national et départemental.

Précarité

Selon Joseph Wrésinski[2] « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. »
Suivant ce raisonnement, les éléments présentés ci-après déclinent ainsi les situations de précarité, puis la part des minimas sociaux dans le territoire et enfin les données sur la pauvreté.

Carrefour-Info sur la précarité
L'objectif de la rencontre est de dresser un état des lieux avec les travailleurs sociaux du territoire.
La réflexion est abordée à travers trois thèmes :

- Qui accueille les habitants en situation de précarité sur le territoire et pour quelles missions ?
- L'autonomie pour la dignité
- La précarité numérique

Qui accueille les habitants en situation de précarité sur le territoire et pour quelles missions ?
Les missions des intervenants sociaux

- Centre communal d'action sociale
  - ✓ demande d'aide financière
  - ✓ demande d'aide administrative
  - ✓ demande d'aide alimentaire
  - ✓ demande aide sociale
  - ✓ instruction RSA + référence de parcours
  - ✓ demande de logements sociaux
  - ✓ domiciliation

[2] Définition contenue dans l'avis adopté par le Conseil économique et social français les 10 et 11 février 1987, sur la base du rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » présenté par Joseph Wresinski.

    - ✓ personnes âgées
- Centre médico-social (Sommières et Calvisson) : tout public
    - ✓ aide financière
    - ✓ suivi RSA
    - ✓ demande de logements sociaux
- Restos du cœur
    - ✓ aide alimentaire
- Centre social Calade (Calade pro)
    - ✓ insertion socioprofessionnelle
- Mission locale jeunes – Airelle – Maison de l'Emploi
    - ✓ accompagnement vers l'emploi
- Mas Cavaillac (public en précarité mais pas que …)
    - ✓ actions éducatives
- SAMAD pour les personnes cérébro-lésées
    - ✓ aide à domicile/aide administrative
    - ✓ réadaptation cognitive et fonctionnelle

<u>Pourquoi accueillir les habitants en situation de précarité ?</u>

- Notion d'accident de vie (maladie, perte d'emploi, séparation, infraction)
- Mission réglementaire ou déléguée
- La précarité n'est pas nécessairement un critère d'intervention
- Soucis de proximité avec la population (problème de mobilité)
- Différence entre l'accueil d'un public précaire et le travail autour de la précarité
- Différence entre les problématiques (social, emploi, médical…)
- Rôle d'orientation et de soutien
- Notion de temporalité de la précarité (question de la sortie de la précarité)
- Lien important entre mobilité et précarité
- Question d'urbanisation (différence par rapport à la ville)
- Répondre à une demande, à l'urgence
- Notion de prévention
- Accompagner vers l'autonomie

<u>Qui accueille ?</u>

- Service social CAF
    - ✓ Entrée : accès aux droits.
    - ✓ Fragilité de la cellule familiale : insécurité.
- Secrétariats de mairies
- Ecoles : lien avec services compétents
- Associations
- Centre médico-social
- Centre médico-psychologique / hôpitaux
- Services publics (police, gendarmerie…)

Les questions

- Questions de la prévention spécialisée sur le secteur ?
- Question du repérage de la précarité quand il n'y a pas de demande ?
    - ✓ Assistance à personne en danger
    - ✓ Quels seuils ?
    - ✓ Avec quelles intentions souhaite-t-on intervenir ?
- Questions de la délicatesse, de l'intrusion et du respect de l'autre / bienveillance
    - ✓ Proposition d'aide, d'informations, etc.

<u>L'autonomie pour la dignité</u>

Comment se traduit, aujourd'hui sur le territoire, le développement des compétences des personnes ? Quid du « système D » ?

Les contraintes au développement des compétences

- Difficultés à les rendre acteurs
- Nécessité d'explications, d'accompagnement
- Impulser un désir d'autonomie
- Manque de confiance, problèmes d'initiative
- Conscience des difficultés ou pas
- Rôle basique de l'autonomie, mettre le système à la portée des gens : explication, valorisation, pédagogie.
- Rôle d'intermédiaire, traduction du jargon
- Question de temps, d'apprentissage
- Transports et mobilité

Le rôle des professionnels

- Question de l'injonction : est-ce encore un désir d'autonomie s'il y a une injonction du professionnel ?
- Mettre en place des outils sur le territoire pour faciliter l'accès à l'autonomie.
- Connaissance des réseaux d'aide sur le territoire.
- Place de la solidarité dans l'apprentissage à cette autonomie.
- Accompagner l'autonomie : demande de bien analyser les freins et les ressources de l'individu.
- La dignité passe parfois par la reconnaissance des compétences.
- L'autonomie a plusieurs définitions : être capable de se « débrouiller seul » ? Savoir s'adresser aux bonnes personnes ?
- L'autonomie passe par une co-construction : donner aux individus des outils pour devenir autonomes.
- La dignité c'est reconnaitre l'autre en tant que personne libre ou pas de devenir autonome.
- Ne pas faire de notre propre désir de l'autonomie un désir pour l'autre.
- Le « système D » peut être un processus qui mène à l'autonomie.

<u>La précarité numérique</u>

Les aspects techniques et matériels

- Nécessité de posséder un équipement
- Exige des compétences informatiques
- Mais les futures générations devraient être plus compétentes
- Les différentes interfaces (téléphone, ordinateur, tablette) permettent aux personnes d'utiliser l'outil qui leur convient le mieux
- Sécurisation des données/ se protéger/ gérer les codes
- Couverture de l'internet haut débit incomplète
- Freins financiers : l'accès internet a un coût
- Le budget numérique entre dans les choix d'arbitrages avec les autres dépenses
- L'équipement des personnes en situation de handicap est parfois très cher, il existe des problèmes de complémentarité entre les dispositifs d'aide.

Les démarches en ligne

- Dématérialisation des démarches en augmentation
- L'accès aux droits est-il facilité ou rendu plus difficile avec le numérique ?
- Du papier à la dématérialisation : autonomes avec le papier, des personnes deviennent dépendantes face au numérique
- Mais d'autres personnes sont plus autonomes sur numérique que sur papier

Les lieux ressources

- Développer l'information du public sur les lieux ressources
- Calade ; relais emploi ; mairies ; médiathèques
- Calade repéré pour les ordinateurs en libre accès, aide administrative, point info CAF, petites cartes pour codes…
- Certains services publics mettent à disposition des ordinateurs en libre-service mais cela nécessite un accompagnement
- CAF Celleneuve à Montpellier : guichet 24/24 à l'extérieur du bâtiment
- Enjeu de la mobilité pour accéder aux lieux ressources
- Des interrogations sur l'intimité, la confidentialité des lieux ressources
- Question des horaires des lieux ressources

L'impact du numérique

- Lisibilité/compréhension des informations numériques
- Risque exclusion : langue, personnes âgées, personnes isolées, handicap
- Risque inégalités
- Risque d'addiction
- Solidarité entre habitants qui s'entraident pour l'usage de l'ordinateur et des outils numérique
- Réduit l'exclusion liée à la mobilité
- Accès à la culture ? La gratuité de la culture en ligne n'est pas accessible pour tous si l'on ne sait pas utiliser ces ressources numériques.
- L'accès à la vie sociale passe de plus en plus par le numérique : pour échanger avec d'autres personnes ou encore connaître les évènements de la vie de la cité

- L'obligation d'utiliser le numérique dans des situations toujours plus nombreuses limite les choix de vie et la liberté des personnes
- Rupture du lien social/relations humaines

Les parents
- « Capital familial numérique » nécessaire pour : apprendre, éduquer, protéger
- L'école demande de plus en plus souvent des devoirs sur ordinateur

Des besoins
- Accompagner les personnes à la « révolution numérique » car il est nécessaire de s'adapter rapidement
- Former les auxiliaires de vie sociale / les personnes relais pour mieux accompagner les personnes
- Comprendre / trier / certifier l'information en ligne

Le comité de pilotage revient sur la question de la prévention spécialisée abordée lors du Carrefour Info. Il s'agit avant tout d'un raccourci. Il est constaté des phénomènes de présence d'habitants dans les espaces publics, peut-être de petites incivilités, de soucis dans les écoles, qui interpellent élus et habitants. Avant de parler de prévention spécialisée, il est nécessaire de s'interroger en premier lieu sur les dispositifs de prévention, les actions existantes ou à mettre en place sur le territoire.
Calade anime plusieurs actions (accompagnement à la scolarité, ateliers parents enfants, ateliers sociolinguistiques, etc.) permettant d'être en lien avec les familles présentant des risques de fragilité, mais l'association a dû licencier pour motif économique son animatrice socioculturelle qui intervenait spécifiquement auprès des enfants et des adolescents.
Le phénomène observé est celui d'une dégradation, qui précède le développement de la délinquance.
Il est suggéré de travailler une approche par compétences : quel diagnostic, quel projet, quels partenaires au niveau communal ou intercommunal, pour ensuite nouer des contrats d'objectifs avec d'autres partenaires. Le soutien de ces partenaires est provisoire, car le droit commun doit prendre le relais.

Enquête auprès d'habitants en situation de précarité

Modalité

Questionnaire auprès des usagers de 25 ans et plus des associations du Pays de Sommières.

Objectif

Connaître les moyens mobilisés par les personnes en situation de précarité selon les besoins.

Echantillon

L'ensemble des 40 personnes interrogées constitue l'échantillon suivant : 25 % sont des hommes et 75% sont des femmes.
La répartition socioprofessionnelle, l'ancienneté dans la situation et l'âge moyen, s'établissent ainsi :

- Les demandeurs d'emplois représentent 42,5% des habitants enquêtés avec une ancienneté moyenne dans la situation de 3 ans et 9 mois et une moyenne d'âge de 40 ans et 7 mois.
- Les retraités rassemblent 27,5 % des personnes avec une moyenne d'âge de 67,4 ans.
- Les personnes sans activité rassemblent 20% des individus dont la moyenne d'âge est de 46 ans et 9 mois.
- Les personnes en activité professionnelle ou en formation sont représentées à hauteur de 10% avec un âge moyen de 47 ans.

L'âge moyen de l'ensemble des habitants enquêtés est de 49 ans et 7 mois. Ces informations, semblent confirmer que les personnes en situation de précarité, se situent bien dans la tranche des 40-49 ans sur le territoire de la CCPS avec une tendance à s'approcher en 2017 de la tranche 50-59 ans. En effet, le diagnostic (*cf. infra « taux de pauvreté »*) montre que les 40-49 ans en 2013, représentaient la deuxième catégorie d'âge touchée par la pauvreté. Les moins de 30 ans, qui constituent le premier groupe, sont pour beaucoup encore en situation de logement chez les parents, et ne vont donc pas de fait vers les dispositifs d'aide alimentaire.
Nous voyons de plus, que la part de personnes retraitées représente plus d'un quart du groupe enquêté, appuyant l'hypothèse déjà évoqué d'une population âgée sur le territoire qui se précarise de plus en plus. Il apparaît également que le travail ne protège plus de la pauvreté, puisque 10% des habitants bénéficiant des aides alimentaires sont en activité professionnelle ou en formation rémunérée.

L'absence d'activité professionnelle reste néanmoins le facteur le plus aggravant dans l'entrée dans la pauvreté puisque 42,5% des personnes interrogées est en situation de demandeur d'emploi.
Afin de compenser les effets d'exclusion liés au statut de pauvreté, les bénéficiaires disent privilégier les associations et la famille comme ressources à la mise en œuvre de solidarités. Que l'on soit un homme ou une femme, le secteur associatif est vu comme le premier lieu où s'exercent les solidarités. De plus, selon l'ensemble des habitants interrogés, « être solidaire » c'est avant tout recevoir une aide d'un inconnu. Il y aurait donc une distinction entre les formes de solidarités dans l'aide aux situations de pauvreté. La famille serait plus une ressource sur laquelle on s'appuie, tandis que l'association serait un lieu où les solidarités se font d'abord avec des personnes en dehors du cercle familial.
Une distinction sur les appuis sollicités en cas de besoin s'établit quand il s'agit d'aide administrative ou financière. En effet, hommes ou femmes, s'adressent avant tout aux associations puis à la famille quand il faut bénéficier d'une aide administrative. Ensuite, viennent les professionnels puis l'autonomie. Dès lors, qu'il s'agit de besoins financiers, la famille puis l'autonomie sont avant tout mobilisées, mettant en dernier recours l'appel aux professionnels. Si les solidarités familiales se jouent dans le rapport à l'argent quand l'autonomie n'est plus accessible, l'autonomie dans la conduite administrative n'est que peu présente. En effet, les associations sont citées dans 23% des cas comme aide aux démarches administratives, tandis que l'autonomie n'est citée que dans 11% de ces situations.

Il conviendrait donc de développer l'information sur l'action proposée par Calade en termes de services au public via les associations et les dispositifs qui accueillent le public. Les besoins d'accompagnement vers l'autonomie existent et sont repérés chez les bénéficiaires des dispositifs d'aide alimentaire sur le territoire.

Au-delà des difficultés financières qui représentent à elles seules, 39% des situations les plus difficiles à gérer au quotidien, la peur de ne pas s'en sortir et le sentiment d'isolement représentent à eux deux 46% de ces inquiétudes journalières. Ces informations sont en corrélation avec l'idée que pour 82,5% des personnes interrogées, les dispositifs permettent une aide qui améliore les conditions de vie provisoirement et non définitivement.

Quand nous interrogeons la question des besoins à satisfaire avant tout pour un mieux-être, nous avons en premier lieu la satisfaction des besoins de base puis le soutien moral, viennent ensuite l'aide administrative, l'aide en insertion professionnelle et l'aide financière.
Ces observations mettent en avant les effets de déstructuration sociale souvent associés à la pauvreté, qui favorisent l'exclusion donc le sentiment d'isolement. En effet, sur cet échantillon d'habitants de la CCPS, l'enjeu n'est pas l'absence d'aide à proximité, puisque 78% des interrogés répondent trouver de l'aide à proximité de leur lieu de résidence. La problématique serait plutôt de regarder autrement les moments de distribution alimentaire qui ne suffisent pas à eux seuls à combler ces sentiments de solitude.

Cette idée de sortir de l'isolement est confortée par les propositions faites par ces habitants au sujet de l'émergence de nouvelles activités ou manquantes sur le territoire. En effet, les lieux de rassemblement autour d'activités conviviales autour des loisirs créatifs avec et sans enfants, de structures sportives de type piscine, de lieux médicalisés, et de lieux pour accueillir les aidants. La question de la douleur en lien avec la solitude, se transpose dans les lieux qui pourraient la soulager.

Minimas sociaux

Le Revenu Social de Solidarité sur la Communauté de Communes du Pays de Sommières

Rappel, montant du RSA Socle en 2017 :

- 535 euros pour une personne seule sans aide au logement
- 471 euros pour une personne seule avec aide au logement
- 214 euros par enfant ou personne à charge supplémentaire
- 803 euros pour un couple sans aide au logement

D'après les données de Caisse d'Allocations Familiales de Nîmes, en date du 31 décembre 2015 ;

- Sur la CCPS : 13% des ménages des allocataires perçoivent le RSA socle dont 4% de familles monoparentales.
- Sur le Gard : 19% des ménages des allocataires perçoivent le RSA socle dont 31% de familles monoparentales.

Sommières (9%), concentre les familles monoparentales. Ceci, rejoint une observation nationale, qui note que les mères de famille monoparentale résident plus souvent en milieu urbain, alors que c'est sur ces lieux que les prix à la location ou à l'achat sont les plus élevés. Elles sont souvent logées de fait dans des espaces où ils manquent une voir deux pièces (20% d'entre elles selon l'indicateur usuel de surpeuplement). Un tiers d'entre elles vivent dans des HLM.

Sur la CCPS comme sur le Gard, le RSA Activité représente 6% des allocataires. Dans les deux territoires, les familles monoparentales restent minoritaires dans l'attribution de cette aide, se concentrant essentiellement sur le RSA Socle. Les difficultés d'accès à l'emploi de cette catégorie expliquent ce fait.
En 2015, 39 285 habitants perçoivent le RSA, avec une augmentation entre 2009 et 2015 de 31,3%. Le Gard est au 5ème rang national chez les 15-64 ans.

Evolution du taux d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) entre 2009 et 2015 sur le territoire de la CCPS

Des inégalités de territoire chez les bénéficiaires du RSA

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Taux de croissance annuel en %
CCPS ensemble allocataires	3456	3500	3517	3575	3658	3707	3742	1,3
CCPS allocataires RSA	654	672	684	684	752	811	840	4,3
Taux %	18,9%	19,2%	19,4%	19,1%	20,6%	21,9%	22,4%	

Source : Caf data- données de 2009 à 2015

Le nombre d'allocataires percevant le RSA présente un taux de croissance trois fois supérieur à l'ensemble des allocataires. Cette tendance à la hausse se construit de manière linéaire tendant à rejoindre la hausse annuelle de 4,5% au niveau national (source : CAF-Dser 2015).
Au niveau départemental, le Gard entre 2009 et 2015, affiche un taux de croissance annuel de 5,4% concernant les bénéficiaires du RSA. Si le territoire connaît une hausse annuelle légèrement supérieure à la moyenne nationale, son taux reste en dessous du niveau départemental.

Communes	Nombre allocataires 2009	Nombre allocataires RSA en 2009	Taux en % RSA 2009	Nombre allocataires 2015	Nombre allocataires RSA 2015	Taux en % RSA 2015	Taux de croissance annuel du RSA entre 2009 et 2015
Aspères	83	15	18,1	77	13	16,9	-2,4
Aujargues	108	7	6,5	115	19	16,5	18,1
Calvisson	812	131	16,1	863	150	17,4	2,3
Cannes et Clairan	73	12	16,4	89	13	14,6	1,3
Combas	79	14	17,7	100	20	20,0	6,1
Congénies	234	34	14,5	238	44	18,5	4 ;4
Crespian	46	5	10,9	56	9	16,1	10,3
Fontanès	90	16	17,8	96	14	14,6	-2,2
Junas	175	35	20	179	45	25,1	4,3
Lecques	66	6	**9,1**	77	20	**26**	**22,2**
Montmirat	56	6	10,7	75	14	18,7	15,2
Montpezat	166	17	10,2	198	25	12,6	6,6
Saint-Clément	44	7	**15,9**	62	7	**11,3**	**0**
Salinelles	63	8	**12,7**	79	7	**8,9**	-2,2
Sommières	1040	300	**28,8**	1108	379	**34,2**	**4,0**
Souvignargues	106	17	16,0	105	21	20	3,6
Villevieille	215	24	11,2	225	40	17,8	8,9
CCPS	3456	654	18,9	3742	840	22,4	4,3

Source : Caf data- données de 2009 à 2015

La commune de Sommières, voit un tiers de ses allocataires vivre en dessous du seuil de pauvreté, proportion qui tend à se stabiliser avec une croissance qui se rapproche de l'ensemble de la CCPS. Des villages, comme Aujargues et Lecques, qui n'accueillaient que très peu d'habitants concernés, ont vu au cours de cette période la population bénéficiaire de ce minima social fortement augmenter.
A l'inverse, certaines communes comme Aspères, Fontanès et Salinelles voient le nombre de bénéficiaires en diminution.
Les différenciations liées aux installations sur le territoire tendraient à se confirmer avec les exemples de communes qui accueillent majoritairement des ménages en situation d'emploi (comme Salinelles), tandis que d'autres voient leur population déjà installée (Aujargues) devenir bénéficiaire du RSA ou accueillent de nouveaux habitants sans revenu d'emploi. Des poches de pauvreté s'installent sur un territoire avec un risque de voir se pérenniser des inégalités de développement.

Composition familiale des ménages allocataires sur la CCPS et le GARD en 2015

Les enfants : premiers bénéficiaires des allocations sur la CCPS

	Couples avec enfant(s)	Couples sans enfant	Familles monoparentales	Personnes seules	Ensemble
CCPS	48%	4%	20%	39%	100%
GARD	37%	5%	19%	28%	100%

Source : Caf Gard - données du 31/12/2015

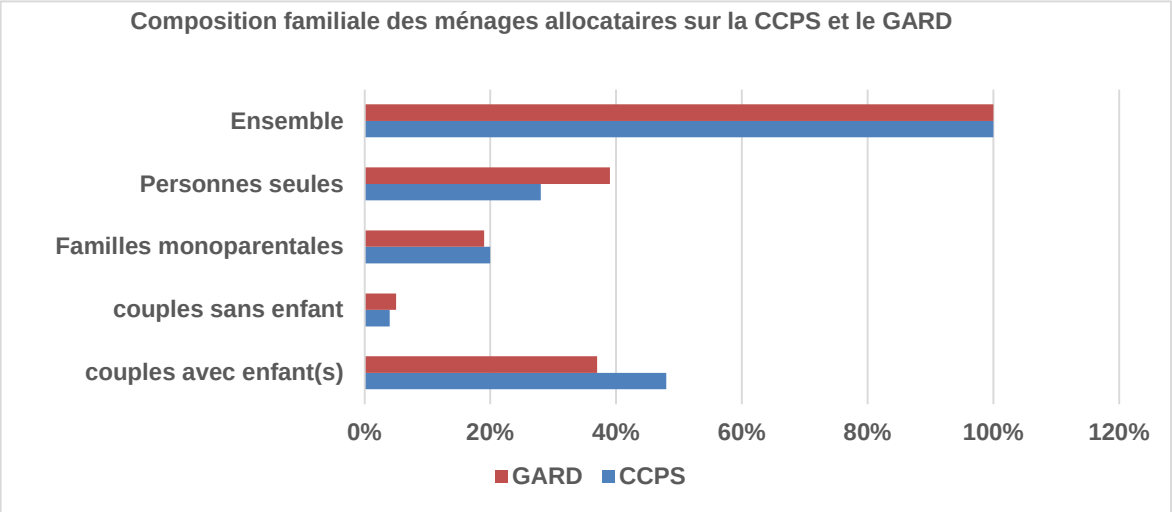

A contrario du département, qui voit les personnes seules bénéficier des allocations, sur le territoire, les familles avec enfants, qu'elles soient monoparentales ou issues d'un couple, représentent à elles seules 68% des bénéficiaires d'allocations. Sur l'ensemble des prestations, 2544 allocataires perçoivent des aides en lien avec leur statut de parent, contre 840 allocataires de minimas sociaux.

- Sur un ensemble de 100% du nombre d'allocataires, les couples avec enfants représentent 48% des foyers (37% pour le Gard) et 20% sont des familles monoparentales (19% pour le Gard). Sommières étant la ville où l'on retrouve un quart de ces familles
- La CCPS reste un territoire à forte composante familiale. Le taux de distribution d'allocations familiales, 48% contre 37% pour le Gard, rejoint le groupe en évolution, à savoir les 5-19 ans (âge d'attribution des allocations familiales et de son complément) et les 40-54 ans (groupe d'âge appartenant au groupe « parents»).
- Un peu plus d'un tiers des allocataires perçoivent l'allocation logement (35%), taux proche du niveau départemental (38%).

Extrait du schéma départemental des services aux familles

- Dans le Gard, 27,9 % des familles avec enfant(s) sont des familles monoparentales contre 27,2% à échelle de la nouvelle région et seulement 25% au niveau national.
- Ce chiffre atteint 37,1% pour la ville de Nîmes où, en 2012, 12% des ménages sont des familles monoparentales (contre 10,2% pour le Département et 9,1% au niveau national).
- A échelle des EPCI, ce sont Nîmes Métropole et Petite Camargue, au sud du Territoire, qui comptent la part des ménages monoparentaux la plus élevée.

Ainsi 16% des enfants de moins de 6 ans vivent au sein d'un foyer monoparental, en général en zone urbaine et dont le parent est le plus souvent la mère. Ce chiffre est de 18% à échelle de la nouvelle région, contre seulement 13% au niveau national (Source : Observatoire de la Famille, 2016).

Pauvreté

La pauvreté sur le territoire de la CCPS sur l'année 2013

Une jeunesse mieux protégée par la pauvreté…les séniors plus exposés

	France métropole	Languedoc-Roussillon	Gard	CCPS
Moins de 30	24,9	27,2	29,3	23,5
30-39 ans	15,8	19,4	22,6	15,6
40-49 ans	16,3	19,7	23,1	18,3
50-59 ans	13,4	16,6	19,9	17,1
60-74 ans	10,1	11,2	15,1	12,4
75 et plus	10,2	12,5	13,2	13,1
Ensemble	14,3	17	20	16,6

Source : Insee RP 2009 - DGFIP - Cnaf-Cnav-Ccmsa-Fichier localisé social et fiscal

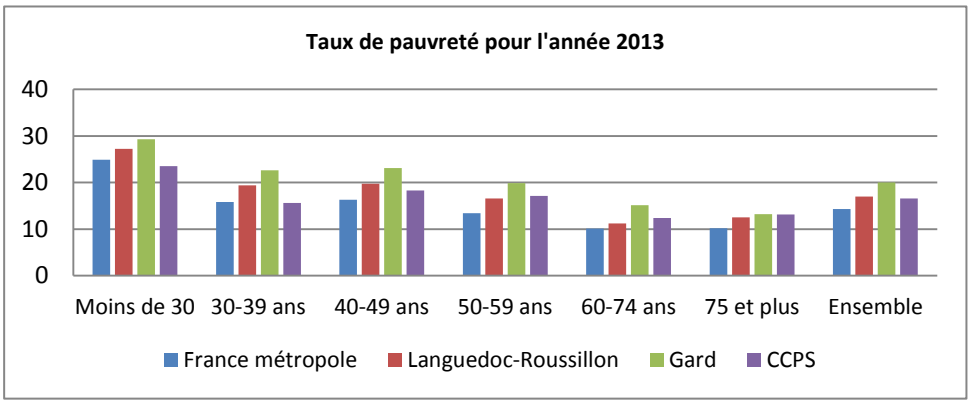

Quelques soit le territoire, la pauvreté touche en premier lieu les jeunes de moins de 30 ans, puis les 40-49 ans.

Le territoire de la CCPS, voit les 50-59 ans davantage concernés par la pauvreté tandis que les 30-39 ans, à l'instar du reste des territoires sont touchés plus tard. Dans l'ensemble, le territoire de la CCPS est dans une certaine mesure moins touché par la pauvreté que la région et le département du Gard, même s'il se situe au-dessus du niveau national.

L'arrivée sur la CCPS d'employés, de cadres intermédiaires et de retraités, lié à la faible augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA limite le développement de la pauvreté.

Néanmoins, la population vieillissante et les jeunes ancrés sur le territoire participent à l'accentuation de la pauvreté sur l'ensemble des communes.

Si au niveau national, régional et départemental, l'entrée en situation de retraite augmente les risques de pauvreté, le territoire de la CCPS voit l'entrée dans la cinquantaine concernée plus vite par la pauvreté, au profit des 30-39 ans qui sont protégés.

Le type d'accès au logement est également un facteur de pauvreté, dans la mesure où sur le territoire, 31% des personnes concernées sont locataires et 10% sont propriétaires.
En Languedoc-Roussillon, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale quel que soit le type de ménages (familles monoparentales, personnes seules, couples avec ou sans enfant), à l'exception des ménages complexes, constitués de plusieurs familles ou de personnes seules. Ce type de ménages peut recouvrir des situations très différentes, comme la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit, celles de plusieurs familles avec enfants ou des colocations d'étudiants, par exemple. Comme au niveau national, les familles monoparentales du Languedoc-Roussillon sont les plus touchées par la pauvreté. Constitués principalement d'une femme seule avec enfants, ces ménages sont non seulement plus fréquents dans la région mais ils sont aussi plus souvent en situation de précarité. Le Languedoc- Roussillon est la deuxième région pour la pauvreté des familles monoparentales, après le Nord-Pas de Calais. Représentant une structure familiale sur huit, ces familles regroupent un quart des ménages sous le seuil de pauvreté dans la région.
En Languedoc-Roussillon, la pauvreté est plus fréquente dans les communes isolées hors de l'influence des villes (24 % en moyenne), bien que ces territoires ne concentrent que 6 % de la population fiscale. Le taux de pauvreté y est supérieur à la moyenne régionale. (Source : Insee, Analyse Languedoc-Roussillon, juin 2015)

Evaluation

L'évaluation du projet social 2014-2018 concerne principalement les années 2014 à 2016. L'année 2017 ne pourra être complètement évaluée que lors de l'assemblée générale d'avril 2018.

L'évaluation s'appuie sur :

- l'analyse des rapports d'activités de 2013 à 2016,
- l'enquête sur l'accueil des habitants et les services au public
- les conclusions du dispositif local d'accompagnement sollicité en 2016,
- les analyses produites par le comité de pilotage, les commissions et l'équipe de salariés.

Pour rappel, le projet social 2014-2018 présente trois axes transversaux et identifie des publics prioritaires.

Axes et publics prioritaires

(Axe 1) Aller Vers

L'étendue du territoire et la méconnaissance de certains habitants du centre social ont conduit à la mise en œuvre de cet axe, avec un travail sur les représentations et le renforcement du partenariat.

Plusieurs actions se déroulent physiquement dans les villages de la communauté de communes du Pays de Sommières : accompagnement à la scolarité, chantier d'insertion, ateliers et sorties en famille, aide à la mobilité.

Le développement des actions en direction des séniors, et la labellisation de Calade en tant que Point info CAF puis en Maison de services au public, ont permis d'élargir considérablement l'audience de Calade auprès des habitants. Les personnes qui pensaient qu'elles ne pouvaient pas venir au centre social savent désormais qu'elles peuvent y trouver une réponse à un besoin de la vie quotidienne, y rencontrer des voisins, et recommandent Calade à d'autres habitants, notamment ceux qui viennent d'emménager sur le territoire.

Le partenariat se poursuit, avec des actions impliquant des équipes pluridisciplinaires et issues de plusieurs institutions. On peut citer l'atelier Petites Mains Petits Pieds, animé par Calade et la Protection Maternelle et Infantile, ou encore le Café des Parents, associant Calade, le Centre Médico-Social, l'Aide Sociale à l'Enfance, pour rencontrer parents et enseignants dans les écoles.
Plusieurs exemples peuvent illustrer encore l'animation de ce partenariat, et la façon dont se construisent les projets. Sur le territoire, Calade bénéficie de la reconnaissance de son action à travers la convention pluriannuelle d'objectifs signée avec la Communauté de communes du Pays de Sommières. Cet outil contractuel est un support pour l'évaluation des actions menées, et l'inscription dans la durée d'objectifs partagés. Avec le Conseil départemental du Gard, un travail de préfiguration a été mené conjointement pendant près d'un an pour faire évoluer le Réseau de solidarité de proximité en une opération financée par le Fonds

social européen et intitulée Calade Pro, qui permet d'offrir un accompagnement renforcé aux participants. Toujours dans le cadre d'une préfiguration, le partenariat avec l'Etat, la CAF et la CARSAT a permis la labellisation des établissements de Calade en « Maison de services au public » : le service aux habitants officialisé par ce label s'accompagne d'une collaboration plus étroite avec ces institutions pour la formation des personnels
L'exposition Aux Arts Citoyens ! sur le thème de la citoyenneté, s'est construite avec les habitants et associations, en partenariat avec la médiathèque de Calvisson et son invité, un dessinateur de presse. Cette initiative est devenue un projet itinérant, l'exposition étant accueillie dans les collèges, médiathèques, centres sociaux, dans des commerces, ou encore à la maison des adolescents, et ce dans l'ensemble du Gard. A chaque étape, la structure s'approprie l'exposition et l'enrichit selon ses propres modalités. Autre illustration d'un projet s'appuyant sur les ressources du territoire, la Corrida de Noël, course à pieds déguisée au cœur de Sommières, doit sa réussite à la mobilisation des habitants, des bénévoles, d'associations et des entreprises du territoire.

(Axe 2) Pouvoir d'Agir

Les enjeux liés aux évolutions sociétales, tels l'aspiration à prendre part aux décisions sur la vie de la cité, ou encore la volonté des citoyens de se regrouper pour porter des initiatives, mais aussi l'accroissement des inégalités, imposent au centre social d'adapter sa posture dans la conduite de ses actions. Cette nécessité est clairement identifiée par la Fédération des centres sociaux qui engage ses membres à investir le champ du développement du pouvoir d'agir, orientation qui fait écho à l'objectif fixé par la CNAF d'« être des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ».

La mise en œuvre de cet axe a pour préalable la formation des professionnels et des bénévoles. Pour cela, Calade s'appuie sur la proposition de la Fédération régionale des centres sociaux du Languedoc-Roussillon qui organise la formation-action « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ». Désignée sous l'acronyme « FAVE », cette formation se déroule en trois sessions de deux jours, soit 6 jours au total.
La mise en œuvre de la démarche de Développement Social Local portée par les centres sociaux nécessite différentes compétences, parmi lesquelles :

- une capacité d'animation de collectifs (accueil, expression de chacun, recherche des intérêts
- communs…)
- une capacité d'organisation et soutien d'actions collectives (à l'extérieur, en contexte)
- une capacité de gestion de conflits ou de négociation

L'objectif de cette formation est de renforcer les savoirs, savoirs faire et savoirs être des acteurs (animateurs, directeurs, référents familles, bénévoles,…) animant des groupes d'habitants sur ces compétences dans l'intention de développer le pouvoir d'agir des habitants. »

Le fait de prévoir trois temps de regroupement permet aux stagiaires d'expérimenter les effets des apports délivrés en session. La formation s'appuie sur plusieurs méthodes actives et participatives :

- Les expériences et les projets des participants, ouvrant un espace de mutualisation des savoirs et expériences
- Des témoignages de « possibles expérimentés »
- Des méthodes pédagogiques diversifiées (apports théoriques, études de cas, comptes rendus d'action, débats)
- Des méthodes mobilisant à la fois le corps, l'imagination et l'intellect (jeux, théâtre de l'opprimé, conte, construction de schémas et de cartes...)
- Des temps de convivialité

Les contenus de formation sont abordés en s'appuyant notamment sur les pédagogies de Paolo Freire, Saul Alinski, Gene Sharp.

Les stagiaires, à l'issue de la formation « FAVE », renforcent leurs capacités sur les points suivants :

- Repérer les inégalités existantes sur le territoire
- Animer un groupe en lui donnant les moyens d'œuvrer démocratiquement
- Organiser l'action
- Identifier les conflits potentiels, dans le cadre de la communication non violente et de la négociation

L'ensemble de la démarche se fonde sur une approche particulière de la formation qui est de travailler à partir des intérêts des habitants, ce qui se traduit par une écoute des habitants et du territoire, l'organisation de rencontres collectives et la mise en œuvre d'actions collectives.

Ce développement sur la formation « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice », largement inspiré de la documentation de la Fédération régionale des centres sociaux, est nécessaire pour appréhender l'impact de cette action sur Calade.

Quinze salariés et une bénévole se sont formés aux outils du développement du pouvoir d'agir. La structure s'est donc pleinement engagée dans la démarche. Les effets sont multiples, car les participants considèrent que travailler sur le développement du pouvoir d'agir des habitants implique également des adaptations dans le fonctionnement de la structure, et interroge les professionnalités.

Pour qualifier ces évolutions, Calade bénéficie d'un travail universitaire, en accueillant Madame Isabelle Coppin, étudiante en Master « Intervention et Développement Social » à l'Université Paul Valéry de Montpellier et qui a produit un mémoire intitulé « Le pouvoir d'agir et son impact sur l'identité professionnelle des acteurs du champs socioculturel ». Cet ouvrage met au travail trois hypothèses :

- « La finalité du développement du pouvoir d'agir implique une modification des bases identitaires traditionnellement associées aux pratiques du travail social. »
- « La pratique centrée sur le développement du pouvoir d'agir nécessite l'acquisition d'une posture professionnelle spécifique. »
- « La pratique d'une formation commune renforce l'identité professionnelle. »

Les conclusions de ce travail de recherche montrent que cette formation entraine un changement de position professionnelle, que les acteurs s'en sont saisis rapidement sur le

plan personnel. « En diffusant à l'ensemble de l'équipe ce savoir nouveau, il participe à la construction d'une identification forte à l'organisation, tendant à effacer ainsi la diversité des pratiques et des méthodes. » L'objectif de faire agir ensemble les habitants et les professionnels se traduit pour ces derniers par l'exploration « de nouvelles postures, conduire vers l'émancipation, devenir facilitateur pour quitter son rôle de sauveur.
Le fonctionnement de la structure s'en trouve également affecté, avec le développement de méthodes d'animation participative dans les réunions d'équipe, mais également auprès des partenaires lors des commissions.
L'élaboration même du présent projet social bénéficie de ces acquis : écoute large, porteur de paroles et enquêtes auprès des habitants, animation des séances du comité de pilotage et des commissions, ces temps de rencontre se matérialisent par des affiches, des autocollants, des petits groupes, et toute technique de nature à favoriser l'expression de chacun.

L'implication des habitants dans le centre social se constate à travers l'évolution du bénévolat[3] à Calade entre 2014 et 2016.

Année	Nombre de bénévoles	Heures de bénévolat	Valorisation
2014	85	2 670 heures	39 719 €
2015	138	3 480 heures	50 454 €
2016	196	4 175 heures	59 392 €

Des actions sont uniquement portées par des habitants. Il en est ainsi de la Pause bénévoles ou groupe « Place des bénévoles » qui rassemblent ceux qui veulent travailler ensemble sur le bénévolat à Calade. La Pause bénévoles est ouverte une fois par semaine, et permet d'accueillir à cette occasion toute personne souhaitant s'investir dans le centre social. C'est un des lieux où apparaissent des initiatives collectives tels les ateliers alphabétisation. Ceux-ci existaient à Calade depuis 1999, et auparavant au CART. Ils s'étaient interrompus en raison d'une modification de la demande, avec les démarches d'accès à la nationalisation par des structures agréées. Puis la demande s'est à nouveau exprimée, venant du Secours Populaire, de personnes passant à l'accueil, ou encore de participants des ateliers sociolinguistiques. Dans le même temps, des personnes se présentées à la Pause bénévoles pour proposer des cours d'alphabétisation. Un projet se met donc en œuvre géré par un groupe de dix bénévoles. Les ateliers se tiennent deux fois par semaines, et les bénévoles se forment auprès du CEREGARD, centre de ressources pour la maîtrise des savoirs de base.
Sur le thème du vieillissement, on constate que la catégorie des seniors correspond à une tranche d'âge qu'on ne peut pas qualifier d'uniforme. De grandes disparités sont constatées, que ce soit d'un point de vue économique, sanitaire, ou social. Un des besoins prioritaires du territoire concernant ce public est la lutte contre l'isolement social et le sentiment de solitude. Un groupe d'habitants, cinq personnes, repère cette problématique, et interpelle le centre social afin de faire évoluer la situation sur le territoire. Aujourd'hui la mobilisation des bénévoles continue pour mettre en œuvre une fois par an un après-midi musical et dansant gratuit pour les habitants du territoire.
Action d'animation locale et réponse à une difficulté conjoncturelle, la Corrida de Noël est une course à pieds déguisée. Proposée par un habitant qui souhaite organiser un évènement

[3] Calcul de la valorisation du bénévolat : Pesée selon activité, valeur du point 2017, coût moyen des cotisations patronales de la structure

festif un dimanche de décembre dans le cœur de la cité médiévale de Sommières au profit de Calade, la Corrida de Noël est aussi un moyen de récolter des fonds pour l'accompagnement à la scolarité, dont les financements ont été diminués. Le succès est au rendez-vous dès la première édition, cette activité rassemble des bénévoles de plusieurs associations, les entreprises en soutiennent l'organisation, les coureurs viennent nombreux. La compétition est inscrite au calendrier officiel des courses hors stade et Calade se retrouve organisateur d'évènement sportif sous l'impulsion des habitants.

(Axe 3) Communication

La mise en œuvre de l'axe « Aller Vers » participe de manière significative à l'évolution de l'image du centre social, un enjeu identifié lors d'un diagnostic local d'accompagnement sollicité par Calade en 2012. L'axe « Communication » met l'accent sur les outils, les évènements mais aussi sur l'interconnaissance partenariale.
Le site internet de Calade a été entièrement revu. A la faveur d'un piratage de l'ancien site internet au cours de l'été 2016, l'ensemble du site a été repensé, avec une nouvelle architecture et en s'appuyant sur une autre technologie. Un cahier des charges a été diffusé et un prestataire retenu pour réaliser le site internet. Le nouveau site est plus visuel, il dispose en outre d'un outil d'administration plus sophistiqué. La page Facebook de Calade est également plus animée, elle permet de donner des informations sur la vie du centre social, d'informer les internautes sur les activités à venir. Un outil de gestion des newsletters a été créé afin de faciliter l'envoi de courriers électroniques à un grand nombre de destinataires.
Des flyers et affiches sont systématiquement élaborés pour chaque atelier ou manifestation. Régulièrement, des articles sont publiés dans la presse pour annoncer ou rendre compte d'une action. Cette communication s'appuie aussi sur les bulletins des collectivités, leurs sites internet ou pages Facebook, mais la stratégie de Calade dans ce domaine reste encore perfectible.

Plusieurs temps forts jalonnent l'année et sont autant d'occasion de faire connaître le centre social à travers une approche évènementielle :

- Vœux de Calade en janvier
- Assemblée générale au printemps
- Forums des associations en septembre
- Bourses de Printemps et d'Automne
- Corrida de Noël

Le matériel servant à identifier Calade lors de ces manifestations a été complété : banderoles, flammes, roll-up.

L'échange d'informations entre les acteurs de Calade, en particulier entre ses secteurs, est également essentiel. Ce volet communication interne évolue grâce aux outils participatifs de la formation sur le développement du pouvoir d'agir. Il s'enrichit aussi des outils numériques permettant de renforcer la coopération et le management collaboratif, sur lesquels deux salariés se sont formés au cours de trois journées. Les contenus délivrés ont été concrétisés par la création d'un wiki (*wiki wiki* signifie « rapide » en Hawaïen). Il s'agit d'un site internet que tout le monde peut modifier avec une grande facilité. On y intègre des outils pour

faciliter le travail collectif : prise de notes partagées, agenda, post-it, cartes heuristiques, cartographie, la liste est sans fin. Parallèlement à la mise en place de ce wiki interne, l'équipe a développé son utilisation de solutions en ligne, en premier lieu l'hébergement.

Le travail sur l'interconnaissance partenariale s'est quant à lui poursuivi, à travers rencontres, permanences et commissions. Les animations d'inclusion ont été intégrées pour offrir un temps plus dynamique que le traditionnel tour de table. Le partenariat fait l'objet d'une rubrique dédiée dans les pages suivantes.

Personnes âgées

Le territoire du Pays de Sommières connaît une forte progression démographique. Parmi les nouveaux habitants, certains sont des personnes venant s'installer pour leur retraite. Parallèlement, une partie de la population déjà installée vieillit. Si par rapport à d'autres territoires, la part des personnes âgées évolue modérément, la question du vieillissement fait émerger plusieurs besoins : l'accès aux services alors que les difficultés de mobilité sont importantes, l'isolement des habitants, la précarité de certaines personnes âgées, la nécessité de nouer des liens sociaux pour les nouveaux retraités.
Plusieurs actions sont mises en œuvre pour rompre l'isolement et lutter contre le sentiment de solitude. Un projet partenarial dénommé « Prévention de la perte d'autonomie, territoires, et solidarités entre les âges » organise plusieurs temps de rencontres interculturelles, intergénérationnelles et favorisant une grande mixité sociale. Les ateliers hebdomadaires se multiplient autour du bien-être, avec la sophrologie, et des échanges de savoirs : ateliers créatifs et culinaires. Ces moments réguliers sont autant d'occasion de tisser des liens, et l'on observe le maintien de ces liens en dehors de Calade, avec le développement de solidarités entre les habitants.
Des conférences et ateliers, animés avec des partenaires, ont pour objectif d'apporter des éléments pour améliorer la qualité de vie et répondre aux interrogations de chacun : sommeil, mémoire, sérénité au volant, mais aussi préparation de la retraite.
Les séniors sont, enfin, très présents dans le fonctionnement du centre social, et nombreux sont les bénévoles retraités.

Familles monoparentales

Les propositions mises en œuvre s'articulent autour de l'accès aux vacances, du développement des solidarités entre les habitants, et d'un renforcement du partenariat.
L'accompagnement au départ aux vacances est une action collective sur plusieurs mois et relatif à l'organisation pratique et financière d'un séjour de vacances en famille. Des actions d'autofinancement et une bonification de l'épargne mensuelle des familles par le Conseil départemental du Gard facilitent interviennent pour soutenir les participants. Les entretiens individuels permettent d'élaborer un projet personnalisé, et des ateliers collectifs sont proposés, co-animés par exemple par une sage-femme et une conseillère conjugale et familiale de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental. Cette action, qui

concerne une majorité de familles monoparentales, redynamise les liens intrafamiliaux, développe les liens sociaux entre participants et restaure l'estime de soi.
La récré des parents consiste en un accueil libre devant les écoles le matin après l'entrée des enfants en classe, autour d'une boisson chaude ou fraîche, avec des animateurs de Calade qui facilitent les échanges autour de la vie quotidienne, des questionnements sur les liens familles-écoles mais aussi sur les liens intrafamiliaux. Ces temps de rencontres créent des liens entre participants qui se maintiennent et se développent en dehors de l'action, se traduisant notamment par du soutien entre familles, un appui utile pour celles en situation de monoparentalité.
La co-animation de la Maison des familles et des solidarités de Calvisson avec le Centre communal d'action sociale entend notamment répondre aux besoins des familles monoparentales et des personnes sans réseaux familiaux. Les activités proposées, et construites avec les participants, tels des réveillons solidaires, des bourses aux jouets, des journées bien-être ou encore l'aménagement des lieux, sont autant de supports pour créer des liens interpersonnels entre les habitants. Des solidarités de proximité se développent, chacun y voyant aussi un moyen de rompre l'isolement.
La poursuite du travail sur l'interconnaissance partenariale donne lieu à la structuration d'instances *ad hoc* pour travailler sur des réponses spécifiques en lien avec des problématiques identifiées et partagées. La création de la commission parentalité permet ainsi de rassembler des professionnels intervenant sur ce thème, et de construire collectivement des initiatives qui prennent en compte, entre autres, la situation des familles monoparentales. Le renforcement du partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Maternelle et Infantile se matérialise par la création d'actions et ateliers. L'atelier Petites Mains Petits Pieds est animé chaque semaine par un professionnel de Calade et une puéricultrice de la PMI. Cette activité parents-enfants dédiée au moins de trois ans offre un espace de socialisation entre familles isolées, de plaisir d'une activité partagée avec son enfant, et d'échanges d'astuces entre familles ou avec les professionnels pour améliorer le bien-être de son enfant. L'action se fixe également pour objectif de favoriser l'accès aux services de droit commun, notamment le lieu d'accueil parents enfants de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Jeunes

Pour les plus jeunes, il est constaté que certaines propositions d'activité ne sont pas suffisamment exploitées, avec pourtant la nécessité de mobiliser des adultes référents pour accompagner les adolescents. Un des enjeux concerne aussi l'implication des jeunes dans les projets.
Le Parcours du spectateur propose un parcours de découverte de différentes pratiques artistiques : théâtre, musique, cirque, danse, arts plastiques, pratique radiophonique, à un groupe d'adolescents. Il s'organise autour de séances de médiation (rencontre avec des artistes, des enseignants, des professionnels du monde de la culture), des sorties et des séances d'expression. Ces sessions se déroulent pendant les vacances scolaires. Plusieurs jeunes participants expriment alors le souhait de se retrouver régulièrement et décident de se regrouper chaque semaine autour d'un projet collectif. Le groupe des Caladiens

fantastiques se constitue, et s'engage dans la création d'un spectacle de magie, avec l'appui de bénévoles tout au long de leur projet. Les jeunes sont acteurs de toute les phases du projet, prennent des responsabilités, et vont à la rencontre des habitants pour présenter leurs réalisations, notamment auprès des séniors.
Le travail de réseau avec les autres structures du champ de la jeunesse se poursuit avec l'animation d'émissions radio par le Point Information Jeunesse en partenariat avec Radio Sommières, l'organisation de forums santé, ou encore la participation aux forums des métiers dans les collèges.
La diminution des financements publics a entraîné l'arrêt des actions portées par Calade auprès des adolescents. Seul subsiste le Point Information Jeunesse, dans les locaux du centre social, auprès duquel les jeunes habitants peuvent trouver une documentation actualisée et des conseils délivrés par un professionnel de Calade qui participe aux temps de formation proposés par le réseau Information jeunesse.

Publics fragilisés

L'accès aux droits est un sujet fondamental pour les personnes en situation de précarité, certaines y renonçant par méconnaissance ou en raison de démarches jugées trop complexes. L'image de soi, l'autonomie sont également au cœur des préoccupations.
Calade inscrit dans son projet social depuis sa création la notion d'accueil comme pivot des actions du centre social, avec ce que cela implique en termes de posture vis-à-vis des habitants et de services à la population. L'aide aux démarches administratives évolue considérablement, avec une hausse de la demande et des sollicitations pour des sujets toujours plus techniques. Les professionnels de Calade se forment régulièrement auprès des partenaires et disposent d'une véritable expertise pour ce type d'accompagnement. La reconnaissance de ce travail se traduit par l'adhésion de Calade à la charte Point Info CAF, les allocataires étant orientés vers le centre social. La structure est notamment repérée comme un facilitateur lors de la mise en place de la prime d'activité, un nombre significatif de dossiers étant rapidement constitués. Les nombreux services rendus par les accueils de Calade, pour des démarches de plus variées, du dossier retraite à la carte grise, en passant par les déclarations d'impôt ou encore les relations avec les bailleurs, aboutissent à la labellisation des établissements de Calade en tant que Maisons de services au public. Le cahier des charges fixe des objectifs en matière d'accueil, d'information, d'orientation, d'aide à l'utilisation des services en ligne ou dans la constitution des dossiers. La finalité de cette action demeure le renforcement de l'autonomie des personnes, l'aide administrative est ainsi pratiquée dans une posture de faire-avec, en créant des outils pour faciliter la prise en main de leurs démarches par les personnes, et en proposant des actions d'initiation à l'informatique pour développer l'inclusion numérique.
Les impacts sur l'autonomie et le renforcement de l'estime de soi sont aussi reconnus dans les actions de soutien aux personnes dans leurs parcours de vie et visant à favoriser les solidarités, particulièrement dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle. La commission réunie sur le thème de la précarité pour l'écriture du projet social 2018-2018 souligne les particularités de Calade dans la lutte contre la précarité :

- Lien social

- Accueil et proximité
- Accompagnement
- Valorisation des capacités de chacun
- Participants acteurs de leur vie quotidienne
- Citoyenneté
- Convivialité

Enquête sur l'accueil des habitants et les services au public

L'engagement constant de Calade dans l'accueil des habitants afin de favoriser l'accès aux droits, et les labellisations Point Info CAF puis Maisons de services au public ont conduit à la réalisation d'une enquête auprès des habitants utilisant les services des accueils des centres sociaux.

Modalité

Les questionnaires ont été diffusés sur les sites de Sommières et de Calvisson.
Ils ont été dans la plupart des situations remplis par les usagers eux-mêmes, certains ont sollicité un accompagnement avec l'enquêteur. Peu de personne ont refusé de participer à cette enquête.

Echantillon

33 personnes. Le public est en majorité (ici au 2/3) féminin. Les usagers sont essentiellement du territoire de la CCPS.

Objectif

Quels types de services viennent chercher les habitants auprès du centre social Calade et quels impacts cette démarche génère-t-elle.

Les services les plus sollicités sont la demande de renseignement et la photocopie. Si les femmes viennent dans le but de se faire accompagner dans un service, les hommes sont quant à eux des utilisateurs directs de services mis à disposition comme l'accès à internet.
Leur venue sur le centre social Sommières ou Calvisson, se fait de manière spontanée ou par voie de conseil de leur entourage. L'orientation par un professionnel n'est que rarement apparente. Deux hypothèses peuvent exister : soit l'usager n'est pas en contact avec un professionnel du secteur social, soit le réseau professionnel n'a pas pour usage d'orienter vers Calade. Il semblerait que la première soit la plus probable au vu des services les plus sollicités : CAF et Pôle emploi.
En effet, les administrations les plus concernées par les demandes sont les services relevant de l'attribution d'allocations, avec comme motivation l'accompagnement à la constitution du dossier et l'assurance d'avoir répondu correctement au traitement de ce dernier.
Les fonctions « rassurantes » et de soutien sont clairement recherchées par les usagers qui s'adressent au centre social en lieu des structures concernées directement. L'incompréhension dans le traitement du dossier n'est que peu évoquée. Si les hommes sont plus souvent en situation de recherche d'une assurance vis-à-vis de la tâche à accomplir, les femmes expriment plutôt des difficultés dans la constitution du dossier.
Au sujet d'une possible autre ressource pour l'accompagnement dans les démarches, les hommes disent s'orienter vers une assistante sociale pendant que les femmes expriment le fait de s'être renseigné préalablement. Il semblerait que les femmes aient une meilleure connaissance des ressources existantes sur le territoire dans le domaine de l'accompagnement des services au public. Elles font une meilleure distinction entre service d'accompagnement aux démarches administratives et service d'aide sociale.

Une meilleure communication sur les services auprès des usagers hommes est peut-être à envisager, par exemple avec la diffusion de plaquettes d'informations relatives aux services dans des lieux à forte fréquentation masculine.

L'utilisation d'internet dans les locaux de Calade, est pour l'ensemble des enquêtés due à l'absence d'accès au service à domicile. Pour 79% des usagers qui ne possède pas d'abonnement internet, il n'y pas de méconnaissance dans l'utilisation numérique. Il s'agit de pouvoir utiliser un service en toute autonomie.

Conclusion

La fréquentation du centre social Calade facilite les démarches administratives soit en sollicitant le personnel de l'accueil directement soit en se saisissant du matériel informatique en accès libre. La proximité ainsi que l'accompagnement élargi aux différentes structures administratives, font du centre social Calade, un lieu de ressources sur le territoire de la CCPS. Facilitateur pour les habitants rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives, il permet également par son accès libre aux services numériques de développer et de participer à la dématérialisation des services concernés. Dans la mesure où certains habitants ne sont pas équipés de matériel informatique, le centre social Calade leur permet de rester autonomes dans la gestion de leurs démarches, tout en assurant un accompagnement si cela s'avérait nécessaire.

Repéré comme centre social de proximité et favorisant l'accès aux droits, Calade est un lieu ressource répondant aux besoins d'accompagnement dans les démarches administratives sollicités par les usagers. La diffusion des offres de services par Calade passe essentiellement par l'intermédiaire des habitants. Les professionnels sur le territoire semblent peu prescripteurs dans l'accès à cette information.

Récapitulatif et évaluation quantitative des principales actions

- Trois informations sont à prendre en considération pour le récapitulatif présenté ci-après. En 2014, l'action collective d'insertion « S'informer pour agir » a été supprimée. La même année, l'accompagnement à la scolarité a été fortement diminué, passant de 18 à 10 sites. En 2016, l'animation socioculturelle a cessé.
- D'autres actions se sont développées ou ont été créées. En particulier, l'accueil des habitants connaît un essor important : fin 2014, les centres sociaux de Sommières et Calvisson adhèrent à la charte Point Info CAF. Les allocataires sont orientés vers Calade pour toutes leurs démarches de premier niveau. Cette évolution aboutira à la labellisation « Maison de services au public » du centre social de Sommières en 2017 et de celui de Calvisson en 2018.

Actions	2016	2015	2014
Vie associative	5 Conseils d'administration 10 Bureaux Réunions hebdomadaire : Président, trésorière, cadres	6 Conseils d'administration 10 Bureaux Réunions hebdomadaire : Président, trésorière, cadres	6 Conseil d'administration 15 Bureaux 15 réunions Réunions de directeurs et président-directeurs hebdomadaires
Gestion RH	48 réunions d'équipe 652 heures de formation	46 réunions d'équipe 520 heures de formation	1 commission recrutement (directeur), 6 réunions de cadres pour recrutement 40 réunions d'équipe 810 heures de formation
Accueils (Sommières et Calvisson)	Sommières : 6507 Calvisson : 2326 Total : 8833 Appels téléphoniques Sommières : 3027	Sommières 6018 Calvisson : 1761 Total : 7779 Appels téléphoniques Sommières : 3296	7514 passages Appels téléphoniques à Sommières : 2923
PIJ	1 émission radio 1 273 passages de Moins de 25 ans reçus aux accueils	14 émissions radio avec 61 invités Forum des métiers collèges 67 élèves 1 284 passages de Moins de 25 ans reçus aux accueils	3 émissions radio avec 7 invités 76 élèves et 13 intervenants sur le forum santé. Forum des métiers collèges 76 élèves 1 032 passages de Moins de 25 ans reçus aux accueils
Communication	Emission radio Articles Midi Libre Affichages Calade et collèges Flyers Articles site Calade Page facebook Sites des communes et CCPS Site internet Calade : 20 761 visites 110 050 pages consultées	Emission radio Articles Midi Libre Affichages Calade et collèges Flyers Articles site Calade Page facebook Sites des communes et CCPS Site internet Calade : 17 788 visites 110 592 pages consultés	Emission radio Articles Midi Libre Affichages Calade et collèges Flyers Articles site Calade Site internet Calade : 19 000 visites 111 963 pages consultés
Expositions	Expo permanente à Sommières : »Dis-moi dix mots » Exposition itinérante « Aux arts citoyens ! » dans le Gard : des centaines d'artistes, des centaines de visiteurs	Expo permanente à Sommières : »Dis-moi dix mots » « Bénévoles de la tête aux pieds » exposition des photographies d'Armand Trabuc à la médiathèque de Calvisson pour les 10 ans de Calade à Calvisson	Exposition sur les centres sociaux

Actions	2016	2015	2014
RERS		Le RERS de Savoirs est devenu l'Association Réseau 30.	73 adhérents au 31 mars 2015 dont 26 adhésions familiales, 15 activités régulières, 60 activités ponctuelles
Séniors	71 participants aux ateliers « Rompre l'isolement » avec l'association Le Bon Temps, 4 rencontres 110 participants à l'après-midi musicale dansante	3 rencontres "rompre l'isolement" avec l'association Le Bon temps, 85 participants Ateliers pour les séniors avec la CARSAT 49 participants	2 actions « Rompre l'isolement » avec l'Association Le Bon temps, 43 participants 2 après-midi musicales, 116 participants
Groupe bénévoles	10 personnes accueillies, 1 bénévole assurant les permanences	14 personnes accueillies, 1 bénévole assurant les permanences	33 permanences 20 entretiens individuels 2 accueillants permanents
Guide pour les familles	Poursuite diffusion du guide dans les communes et chez les partenaires	Poursuite diffusion du guide dans les communes et chez les partenaires	Poursuite diffusion du guide
Ateliers "informatique" Calvisson	19 personnes (152 passages) 3 sessions 24 ateliers	27 personnes (146 passages) 4 sessions 27 ateliers	19 personnes 3 sessions 24 ateliers
Ateliers "informatique" Sommières	15 personnes (85 passages) 3 sessions 23 ateliers	27 personnes (159 passages) 4 sessions 32 ateliers	8 inscrits 11 séances 2 réunions collectives
Projet VVV Parcours du spectateur	Parcours du spectateur : 12 personnes, 6 ateliers, 7 sorties, 12 entretiens individuels Projet VVV : 7 participants, 22 séances	12 personnes, 6 ateliers, 12 sorties, 2 infos collectives et 4 émissions radio	7 jeunes 8 jours 12 sorties 6 ateliers 2 infos collectives 7 entretiens individuels 2 émissions radios
Ateliers sociolinguistqiues	Nombre de personne : 22 Nombre de passages : 567 Nombre d'ateliers : 60 Nombre d'heures : 120	Nombre de personne : 34 Nombre de passages : 567 Nombre d'ateliers : 57 Nombre d'heures : 114	Nombre d'inscrits : 39 Nombre de passages : 450 Nombre d'ateliers : 49 Nombre de sorties : 7
Ateliers Alphabétisation Animés par 8 bénévoles	Nombre d'inscrits : 20 Nombre d'ateliers : 77	Nombre d'inscrits : 18 Nombre d'ateliers : 58	Nombre d'inscrits : 21 Nombre d'ateliers : 56
Ateliers échanges de savoirs culinaires	Nombre de personne : 34 Nombre de passages : 98 Nombre d'ateliers : 7	Nombre de personne : 7 Nombre de passages : 12 Nombre d'ateliers 2	
Ateliers sophrologie	Nombre de personne : 33 Nombre de passages : 342 Nombre d'ateliers : 32	Nombre de personne : 14 Nombre de passages : 191 Nombre d'ateliers : 34	Nombre de personne : 12 Nombre de passages : 61 Nombre d'ateliers : 25
Carrefour info	1 réunion avec 26 participants	4 réunions : 103 participations soit en moyenne 26 personnes par réunion.	3 réunions 52 participants
Commission Parentalité	4 rencontres avec 78 participants soit en moyenne 18 personnes par réunion.	3 rencontres avec 54 participants soit en moyenne 18 personnes par réunion.	
P'tit Déj' Partenarial	2 rencontres avec 66 participants, soit 33 personnes par réunion		
Les parents à l'écoute		Pas d'action en 2015	12 parents, 7 rencontres
Récré des parents	62 passages, 13 récrés sur les 2 écoles de Sommières et 1 école de Calvisson	191 passages 25 récrés sur les 2 écoles de Sommières et 2 écoles de Calvisson	173 passages, 32 récrés
Sorties familiales	Sortie neige 48 participants	Sortie neige 47 personnes pour 17 familles, 20 adultes et 27 enfants	336 personnes pour 96 familles dont 35 en situation de monoparentalité

Actions	2016	2015	2014
Ateliers parents - enfants	11 ateliers parents enfants itinérants. 181 participants	7 Ateliers Parents-Enfants itinérants. Avec 228 participants.	
Ateliers Petites Mains Petits Pieds	144 passages, 33 ateliers	130 passages, 32 ateliers	
Ateliers créatifs	A Sommières, 24 participantes, 226 passages sur 33 ateliers. A Calvisson, 19 participantes, 263 passages sur 35 ateliers et 4 sorties	A Sommières, 21 participants, 230 passages sur 34 ateliers A Calvisson, 14 participantes, 279 passages, 40 ateliers	A Sommières, 43 participants sur 33 ateliers A Calvisson : 14 personnes sur 48 ateliers
Point information vacances et loisirs et accompagnement 1er départ en vacances	13 familles, 50 personnes, 26 entretiens individuels et 25 séances collectives, une sortie	13 familles, 46 personnes,, 26 entretiens individuels et 31 séances collectives dont visite de site, action d'autofinancement	10 familles, 50 personnes, 70% familles monoparentales, 22 séances de travail individuelles ou collectives dont visite de site, action d'autofinancement
Vivre à l'Arnède	12 ateliers citoyenneté avec 199 passages	80 passages sur l'action de Sommières à Meknès. 5 Ateliers citoyenneté avec 111 passages soit en moyenne 22 personnes par atelier.	217 personnes concernées, 5 réunions préparation-bilan
Bourse aux vêtements, jouets...	3 bourses, 563 déposants, 747 acheteurs, 55 bénévoles.	3 bourses, 436 déposants, 774 acheteurs, 42 bénévoles	2 bourses, 361 déposants, 630 acheteurs, 32 bénévoles
Braderies	2 braderies, 102 acheteurs, 15 bénévoles	2 braderies 220 acheteurs, 14 bénévoles	
Accompagnement à la scolarité Mini stage anglais	APS : 208 personnes sur 10 sites, 5 salariés, 9 bénévoles, 14 conseils d'école, 1 matinée et 1 après midi d'inscription : Sommières et Calvisson et 4 soirs pour le collège (présence des parents) 5014 passages 617 ateliers 1297 heures	APS : 183 inscriptions sur 8 sites, 4 salariés, 8 bénévoles, 7 conseils d'école, 2 après-midi d'inscriptions : Sommières et Calvisson et 4 soirs pour le collège (présences des parents)	APS : 222 inscriptions sur 15 sites, 15 salariés, 10 bénévoles, 17 conseils d'école ; 3 sessions d'inscriptions et une semaine pour le collège (présences des parents) ; Mini-stage : 10 inscriptions, 1 salarié, 1 bénévole, 6 heures d'interventions
Rencontres des parents sur site ou à Calade	220 passages sur les expositions dont 80 familles sur 85	223 passages sur les expositions dont 75 familles sur 83	
Epicerie Solidaire	46 familles accompagnées soit 90 personnes aidées. 387 ateliers organisés.	50 familles accompagnées soit 129 personnes aidées. 410 ateliers organisés.	54 familles accompagnées soit 141 personnes aidées. 406 ateliers organisés.
Aide à la mobilité	47 mises à disposition dont 36 voitures et 9 cyclomoteurs. 2722 jours d'utilisations pour aller travailler ou se former.	47 mises à disposition dont 31 voitures et 16 cyclomoteurs. 2630 jours d'utilisations pour aller travailler ou se former.	46 mises à disposition dont 33 voitures et 13 cyclomoteurs. 2457 jours d'utilisations pour aller travailler ou se former.
Chantier d'insertion	22 salariés pour 12 postes. 10 chantiers.	22 salariés pour 12 postes. 11 chantiers.	22 salariés pour 12 postes. 11 chantiers.

Dispositif local d'accompagnement (DLA) 2016

En 2016, constatant l'érosion de ses ressources dans un contexte budgétaire local et national particulièrement contraint, se soldant par des suppressions de postes dans la structure, et considérant avoir engagé toutes les économies nécessaires, Calade sollicite le dispositif local d'accompagnement pour renforcer son organisation interne et orienter sa stratégie, en prévision de la réécriture du projet social.

L'analyse et la mise en perspective des modèles économique et organisationnel de la structure doivent ainsi permettre de proposer des pistes d'action sur :

- les ressources, la nature des charges et les modes d'organisation,
- l'offre de service, les activités et les axes de développement possibles,
- la dimension psycho-sociale de la conduite du changement avec l'exigence de retrouver un climat social serein et d'améliorer la qualité de vie au travail.

Le cabinet INAES est missionné pour une intervention entre juin et décembre. Les trois objectifs du cahier des charges sont les suivants :

- Revoir la répartition des tâches et des périmètres d'intervention de chacun pour réduire encore les coûts sans que l'organisation n'en souffre trop.
- Construire, à partir d'une analyse fine et modélisée de la structure financière de Calade, un discours intelligible pour tous les interlocuteurs du centre, exposant différents scénarios.
- Identifier d'éventuelles pistes de financement non exploitées, vérifier le bon ciblage des demandes de financements et pointer les améliorations possibles dans la présentation des dossiers.

Les consultants, Madame Laure Jouanin et Monsieur Olivier Dupille vont mettre en œuvre une méthode qui s'appuie sur :

- Une analyse documentaire
  - ✓ Rapports financiers et budgets prévisionnels de l'association Centre Socioculturel intercommunal CALADE pour la période 2009/2015.
  - ✓ Tableaux de suivi de trésorerie pour la période 2010/2015.
  - ✓ Extraits de procès-verbaux du conseil d'administration concernant les délibérations relatives aux délégations de la directrice et du directeur adjoint.
  - ✓ Rapport moral, rapport d'activités 2015, rapport d'orientation 2016.
  - ✓ Documents préparatoires à l'élaboration du DUERP.
  - ✓ Tableaux de reporting du temps d'aide administrative (sites de Sommières et Calvisson).
- Des entretiens collectifs sur le projet
  - ✓ Avec le conseil d'administration.
  - ✓ Puis avec les salariés.
- Des entretiens collectifs avec les salariés organisés par unités de travail
  - ✓ Accueil.
  - ✓ Secteur enfance.
  - ✓ Secteur famille.
  - ✓ Epicerie solidaire et aide à la mobilité, référent de parcours.
  - ✓ Gestion et fonctions supports.
  - ✓ Chantier.

- Des séances de travail avec la direction

Analyse de la dimension économique

Comme la plupart des structures financées par des fonds publics, le contexte budgétaire de Calade se dégrade lentement.
Les rapports financiers présentés chaque année en assemblée générale fournissent déjà une analyse précise de la situation financière de Calade. Les financements de Calade ne sont pas pérennes, alors que la majorité des emplois sont permanents.
Les fonds propres et la trésorerie ont été renforcés depuis plusieurs années, raison pour laquelle la situation de Calade est jugée saine. C'est un atout.

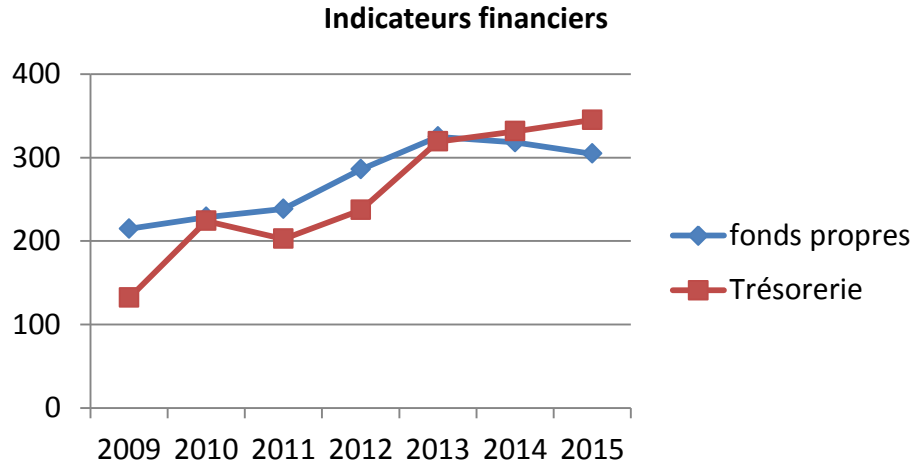

Le volume d'heures rémunérées est en diminution depuis 2010. Le recours aux emplois aidés est limité, avec un objectif de pérennisation et de qualification.

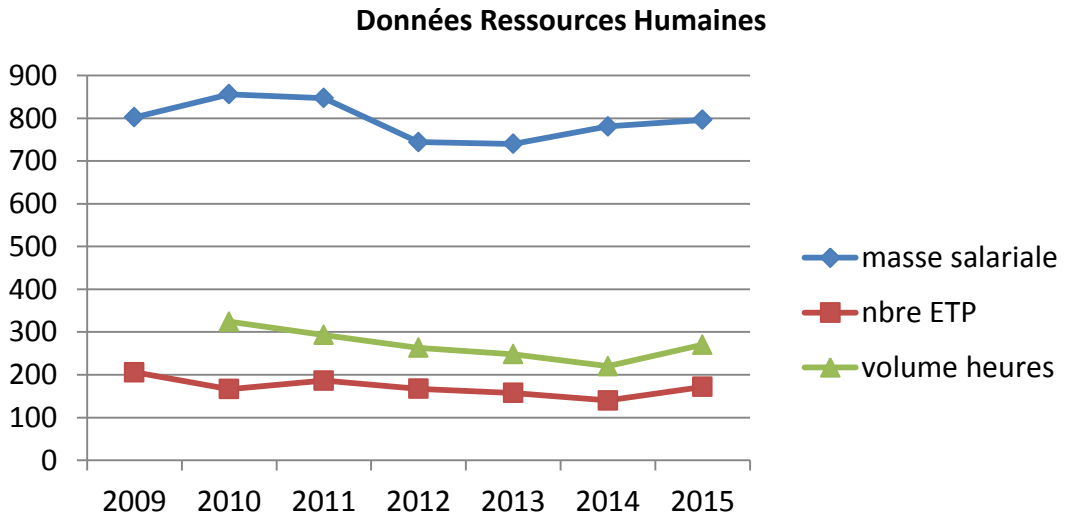

Les déficits des dernières années résultent du paiement des procédures de licenciement économique.

Les points de vigilance identifiés par le cabinet INAES :

- Un contexte économique qui rend difficile la pérennisation de certains financements et qui appelle à la prudence dans le développement de nouvelles activités.
- Un déséquilibre budgétaire qui s'installe (à relativiser concernant l'impact sur le résultat de charges conjoncturelles liées notamment aux indemnités de licenciement).
- Une érosion régulière du montant des subventions d'exploitation (898 K€ en 2015, identique au montant 2009).

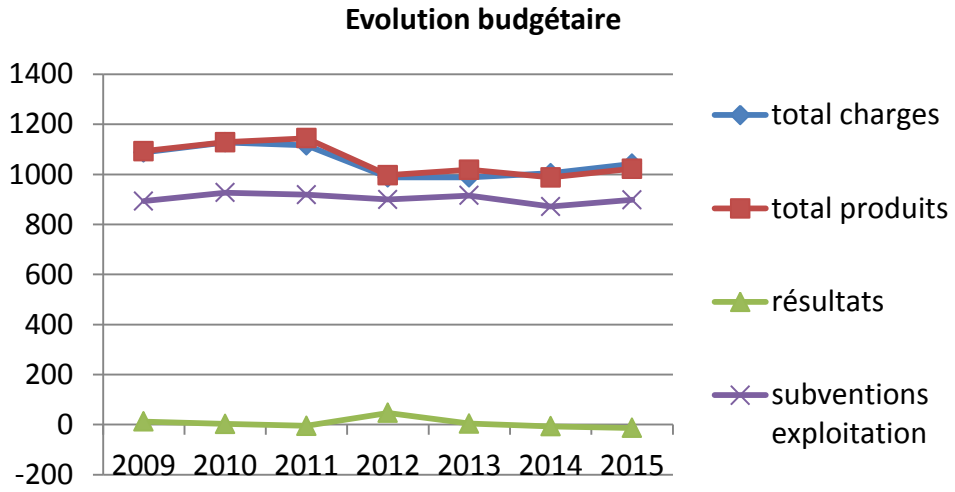

- Des activités et des emplois pérennes financés pour partie par des ressources trop aléatoires.
- Un moindre renouvellement des équipements ces deux dernières années.
- Un Besoin de Fonds de Roulement qui serait en augmentation dès lors qu'une partie des financements actuels glisseraient sur le Fonds Social Européen et qui viendra impacter la trésorerie.
- Un empilement historique de financements liés à l'accroissement d'activités qui a pu être guidé par des opportunités plus que par un processus de développement maitrisé du projet.

La multiplication des financements et la recherche systématique de toute opportunité peut rendre moins lisible le projet de Calade, et menacer la cohérence des actions.

Les recommandations formulées sur le volet économique sont trois ordres :

- Stabiliser l'existant, maîtriser le développement
  - ✓ Re-clarifier les finalités des projets pour les inscrire dans un modèle économique adapté
  - ✓ Repenser ce qui relève de la gestion du centre social et ce qui doit être mené par/ou avec d'autres opérateurs, ou sous une autre identité juridique.
  - ✓ Mettre en place la « Maison de services au public ».

- ✓ Développer des activités à partir de besoins identifiés sur le territoire et des expertises maitrisées (par exemple : aide au déplacement, soutien scolaire).
- ✓ S'engager dans la pluri annualité budgétaire pour gagner en visibilité sur le moyen terme (3/5 ans).

- Repenser l'organisation pour gagner en efficience
  - ✓ Stabiliser la masse budgétaire et privilégier les appels à projet permettant d'abonder les réserves et permettre le renouvellement d'équipements.
  - ✓ Profiter de la réorganisation pour redéfinir les fonctions, la nature des délégations, les charges de travail et contenir la masse salariale (gagner en efficience).
- Manager le changement
  - ✓ Conduire le changement dans un processus de co-construction avec les parties prenantes en le considérant comme un progrès (changer pour améliorer) et non comme une menace.

Analyse de la dimension organisationnelle

Les consultants regroupent leurs constats et préconisations selon quatre pôles identifiés au sein de la structure.

- Pôle technique et logistique (services supports transversaux)
  - ✓ Les tâches comptables sont très clairement définies et réparties.
  - ✓ Les problématiques soulevées relèvent plus de difficultés d'organisation du travail (interruption de tâches, etc.).
  - ✓ Structurer un pôle « fonctions supports » transversal et clarifier du périmètre de chaque pôle.
  - ✓ Actualiser les fiches de fonction et de postes avec les salariés concernés en priorité pour les postes en tension.
- Pôle accueil / secrétariat (Sommières et Calvisson)
  - ✓ Traitement d'un flux très important d'informations.
  - ✓ Activité qui n'est pas totalement financée.
  - ✓ Nécessité de distinguer l'accueil de premier niveau, commun à tout centre social, de l'accompagnement social administratif.
  - ✓ Les chargés d'accueil de Calade disposent des compétences pour mener l'aide administrative, et se forment régulièrement. Il n'existe cependant pas de filière spécifique de chargé d'accueil dans les centres sociaux.
  - ✓ Les habitants doivent pouvoir être reçus individuellement. Tandis que la charge de travail est devenue très importante.
  - ✓ La labellisation « Maison de services au public » est indispensable pour maintenir ce service dans de bonnes conditions, et permettre un accueil individuel en différenciant les tâches des chargés d'accueil.
- Pôle insertion / accompagnement
  - ✓ Il est relevé la présence de deux fonctions de coordination
- Pôle enfance / famille

- ✓ Le pôle présente lui aussi deux fonctions de coordination, l'une générale, l'autre déléguée

- Les recommandations quant à la dimension organisationnelle suggèrent :
- Une recomposition des pôles à partir d'un organigramme fonctionnel,
- de travailler sur la ligne hiérarchique et le niveau d'encadrement intermédiaire, en s'appuyant notamment sur les délégations du conseil d'administration et la mise en œuvre de subdélégations
- et d'interroger les instances d'échanges et de décisions.

Analyse des impacts du changement sur la qualité de vie au travail

Les observations sont présentées selon trois catégories.

- Sens du travail et sens au travail :
  - ✓ Les salariés mettent en avant la question du sens, des valeurs ; ils défendent l'utilité sociale de la structure et de leurs missions. Ils connaissent la structure, se sentent intégrés, y compris les salariés à temps très partiel.
  - ✓ Les temps d'échanges institutionnels réguliers favorisent la cohésion et le sentiment d'appartenance.
- Capacité à se projeter dans l'avenir :
  - ✓ L'insécurité socio-économique pèse sur la qualité de vie au travail
  - ✓ Le bon niveau de communication participe à la qualité de vie au travail, les salariés sont associés aux démarches, bénéficient de temps d'analyse de la pratique professionnelle.
- Définitions des missions et encadrement du travail :
  - ✓ Encadrants de proximité : le pôle support et le pôle accueil n'ont pas d'encadrant de proximité. Il y en a deux pour chaque pôle famille et insertion.

Les pistes d'action proposées par le cabinet INAES :

- ✓ Clarifier les rôles et responsabilités de chacun (fiches de poste, documents de délégation, organigramme fonctionnel et hiérarchique…).
- ✓ Accompagner l'encadrement dans la prise de responsabilités managériales : formation, sensibilisation à la prévention et santé au travail…
- ✓ Organiser l'intégration des nouveaux salariés (« tuilage », tutorat, référents).
- ✓ Organiser la gestion de la polyvalence.
- ✓ Associer les salariés à l'organisation du travail pour prévenir les situations à risques psychosociaux.

Evaluation partagée

L'évaluation est partagée entre le comité de pilotage et l'équipe de professionnels de Calade. En complément de l'évaluation quantitative retranscrite précédemment à travers le récapitulatif des activités, l'approche qualitative s'orchestre en un dialogue entre les acteurs de Calade.

En référence aux champs de l'utilité sociale, supports de la démarche d'évaluation dans le projet social 2014-2018, trois questions évaluatives sont traitées par les professionnels, selon leur secteur d'activité.

- Comment le secteur favorise l'**autonomie** des personnes ?
- L'autonomie constitue le but commun de l'ensemble des projets sociaux mis en œuvre par Calade depuis sa création.
- En quoi le secteur répond à un **besoin social** ?
- L'étude de ce critère permet notamment de vérifier l'adéquation du projet social avec les besoins des habitants.
- Comment le secteur favorise le **lien social** ?

Le projet social décline la fonction d'animation globale du centre social, avec pour finalité l'animation de la vie sociale.

Du travail de diagnostic et d'évaluation mené depuis plusieurs mois, se dégagent ensuite trois thèmes pour le futur projet social.

- Bien vivre ensemble, citoyenneté, familles.
- Développement local, développement des services aux publics, et du partenariat avec les autres acteurs, répondre au mieux aux nouveaux besoins des habitants.
- Ressources des personnes, pouvoir d'agir.

Le comité de pilotage propose alors des objectifs généraux pour décliner ces axes.

Les professionnels de Calade vont interroger, à travers les objectifs définis par le comité de pilotage, les actions du projet social 2014-2018 et mettre en avant :

- Les éléments « existants à valoriser »
- Les éléments « manquants à créer »

Le comité de pilotage s'approprie ces propositions avec pour finalité de valoriser et prioriser les actions par pôle d'intervention en répondant aux questions suivantes :

- La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
- L'indispensable à créer…

L'équipe de salarié traduit les axes ainsi définis en fiches action.

L'ensemble de la démarche est détaillée ci-après.

Les questions évaluatives

La réflexion s'appuie sur les réalisations, les résultats et les impacts. La définition de ces termes pour chaque critère d'utilité sociale est explicitée ici en premier lieu.

Comment le secteur favorise **l'autonomie** des personnes ?

- Réalisations

Au niveau des personnes et des groupes de personnes :

- ✓ Méthodes favorisant l'autonomisation, la responsabilisation des personnes : prise en charge d'une partie d'une activité, mise en responsabilité, suivi et encouragement, etc.

- Résultats

Au niveau des personnes :

- ✓ Niveau de prise d'initiative dans la mise en œuvre d'une action
- ✓ Capacité à prendre des décisions de façon autonome
- ✓ Renforcement de la confiance en soi

Au niveau des groupes :

- ✓ Capacité à trouver ses propres financements
- ✓ Capacité à concevoir une action

- Impacts

Au niveau des personnes :

- ✓ Niveau de prise d'initiatives en dehors de l'action
- ✓ Capacité à définir ses propres actions
- ✓ Capacité d'analyse critique personnelle, nouvelle clé de lecture de la réalité
- ✓ Mise en œuvre de nouvelles actions choisies par la personne
- ✓ Diversification du réseau relationnel
- ✓ Capacité d'adaptation et d'innovation

Au niveau des groupes :

- ✓ Mise en œuvre d'actions choisies et maîtrisées
- ✓ Diversification du réseau partenarial

En quoi le secteur répond à un **besoin social** ?

Un besoin devient social quand il est un besoin reconnu par un groupe, une majorité de personnes. Les besoins sociaux concernent notamment les besoins dont la satisfaction est considérée comme indispensable pour assurer un niveau de vie adapté au degré de développement de la société et au statut du groupe.

- Réalisations
  - ✓ Repérage de besoins émergents
- Résultats
  - ✓ Mise en place d'action privilégiant une réponse pertinente au besoin repéré
- Impacts
  - ✓ Degré d'adéquation des réponses aux besoins

Comment le secteur favorise le **lien social** ?

- Réalisations

- ✓ Nombre de participants à des actions collectives
- ✓ Niveau d'expression et d'écoute mutuelle
- ✓ Niveau d'implication des participants
- ✓ Diversité des participants

- Résultats
  - ✓ Relations interpersonnelles : niveau et nature des échanges entre les personnes durant l'activité
  - ✓ Sentiment d'appartenance : expression traduisant l'appartenance à un groupe (nous, etc.)
  - ✓ Relations entre groupes : évolution du taux de participation des différents groupes de personnes au fil des rencontres ; accès de tous les groupes aux postes de responsabilité
  - ✓ Ouverture sociale : amélioration de la connaissance des autres groupes
- Impacts
  - ✓ Relations développées entre les personnes en dehors de l'action
  - ✓ Accroissement de la volonté de s'investir dans des collectifs
  - ✓ Participation à la vie de la cité (ex. : participation à la vie électorale)
  - ✓ Relations développées entre les groupes de personnes en dehors de l'action
  - ✓ Evolution des représentations sur les autres groupes : changement du vocabulaire utilisé pour désigner les personnes concernées (de bénéficiaires à usagers, etc.)
  - ✓ Transmission de savoirs et de savoir-faire

En réponse aux questions évaluatives, Les professionnels ont identifié les contributions des secteurs d'activité aux critères d'utilité sociale et les ont regroupées par thèmes.

- **Autonomie**
  - Compétences :
    - Transposition des acquisitions dans sa vie privée ou professionnelle
    - Développement des compétences professionnelles
    - Accroître ses connaissances favorise l'autonomie
    - Acquisition des techniques de communication en entreprise
  - Estime de soi, confiance :
    - Plus forte estime de soi
    - Faire reculer les préjugés
    - Capacité d'adaptation
  - Action collective, groupe collectif :
    - Emergence de projets individuels et collectifs
    - Expérience vécue en collectivité reproduite individuellement (ex. : atelier parent-enfant)
    - Sécurité du travail en groupe
  - Faire ensemble, faire avec :

        - Faire ensemble (ex. : atelier palette médiathèque)
        - Aide participative aux démarches simples (ex. : déclaration trimestrielle RSA)
    - Territoire :
        - Découverte de territoires
        - Repérage des ressources du territoire
    - Participer aux décisions :
        - Prise de décision
        - Implication du groupe dans la vie associative (ex. : repas des AG)
        - Être acteur de l'atelier : choix du projet, participation active à sa réalisation (ex : Miss Calade)
        - Capacité à faire des choix individuels (orientation professionnelle), collectifs (choix d'activités)
    - Outils :
        - Création boites mails
        - Mise en place d'une carte regroupant les codes accès

- **Besoin social**
    - Utilité sociale :
        - Rendre un service et consommer différemment (ex. : bourses aux vêtements)
        - Sentiment d'utilité sociale
        - Besoin d'être en activité
    - Place dans la société :
        - Sentiment d'appartenance
        - Accéder à la normalité (travail)
        - Besoin de gagner de l'argent
        - Reconnaissance par le travail
        - La mobilité « Mise à disposition de véhicules » favorise l'inclusion sociale
    - Accès aux droits :
        - Mise à disposition d'outils : numériques, téléphoniques, bureautiques
        - Formation des chargées d'accueil
        - Orientation en fonction des besoins
        - Accès au droit commun
        - Autonomie financière (accès à l'emploi, accès aux droits)
    - Bien-être personnel :
        - Prendre soin de soi (ex. : sophrologie)
        - Besoin de se rencontrer (ex. : atelier culinaire)
    - Aménagement des services au public :

        - Réduire la fracture numérique
        - Accueil physique et téléphonique qui répond au besoin social
        - Aménagement des horaires et des locaux (aide administrative sur rendez-vous dans un bureau respectant la confidentialité)

- **Lien social**
    - La rencontre à Calade (externaliser les internalités) :
        - Renforcer le lien entre les différents acteurs bénévoles / salariés / habitants (ex. : bourses aux vêtements / jouets)
        - Echange interculturel (ex. : atelier sociolinguistique)
        - Volonté d'être avec telle personne pendant les ateliers
        - Lieu de rencontre
        - L'écoute et la bienveillance (ex. : conversation à bâtons rompus sur tous les sujets)
        - Accroissement de la confiance en soi : aller vers les autres
        - Ouverture vers les autres
    - La rencontre en dehors de Calade :
        - Se voir hors chantier
        - Des amitiés se créent pendant les ateliers et vivent à l'extérieur
    - Participation à la vie locale :
        - Connaissance de la vie citoyenne
        - Implication dans les associations et le droit commun (ex. : Associations de parents d'élèves, Système d'échange local, Association Les Glanheureuses)
    - Lieux ressources :
        - Information sur les ateliers, les évènements
        - Mise à disposition de documentation : jeunesse, journaux (Midi Libre), la table des livres
    - Personnes ressources :
        - Echanges d'informations solidaires
        - Repérage de qui fait quoi / ressources sur le territoire (lien social)
    - Échange :
        - Echanges de savoirs (co-animation d'ateliers)
        - Valorisation des compétences et savoirs faire (ex. : ateliers créatifs)
        - Faire ensemble (ex. : après-midi musicale dansante)
        - Rôle du tutorat
        - Echanges de savoirs
        - L'apprentissage dynamique au sein d'un groupe favorise les liens sociaux

Axes et objectifs généraux

Trois thèmes sont identifiés pour le futur projet social.

- Bien vivre ensemble, citoyenneté, familles.
- Ressources des personnes, pouvoir d'agir.
- Développement local, développement des services aux publics, et du partenariat avec les autres acteurs, répondre au mieux aux nouveaux besoins des habitants.

Le comité de pilotage propose les objectifs généraux suivants pour décliner chaque axe.

- <u>Bien vivre ensemble</u>
  - Favoriser des lieux de rencontre
  - Favoriser la mixité des groupes
  - Favoriser les dynamiques des groupes
  - Faciliter la prise de parole, permettre à chacun de s'exprimer en tant que citoyen
  - Favoriser les solidarités
  - Aller vers : Les Villages, les personnes isolées, « hors les murs »
  - Permettre à tous les habitants de la CCPS d'avoir la possibilité d'avoir accès aux services et activités du centre social et plus largement.

- <u>Ressources des personnes / habitants</u>
  - Développer la lisibilité des actions de Calade grâce au relais des partenaires
  - Mutualiser les moyens entre les partenaires (CIAS) ?
  - Favoriser les circuits-courts de l'information et de la communication
  - Réduire les inégalités entre les territoires
  - Reconnaitre, former et valoriser les bénévoles
  - Développer l'autonomie des personnes
  - Accompagner les personnes dans la reconnaissance de leur rôle social
  - Soutenir les démarches de socialisation et favoriser le lien social
  - Encourager et accompagner le développement de projets de vie
  - Favoriser l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité
  - Impliquer les habitants dans le fonctionnement du projet
  - Continuer l'essaimage du Pouvoir d'agir : Permettre à tous les habitants de découvrir, de développer et de mettre en œuvre leur capacité d'initiative.
  - Développer et rendre lisible le soutien à la parentalité
  - Accompagner les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté

- <u>Développement local</u>
    - Faire connaître les ressources existantes
    - Mutualiser et mettre en réseau les ressources
    - Identifier et faire remonter les besoins du territoire et des habitants
    - Accompagner et soutenir les initiatives des habitants et des acteurs locaux
    - Expérimenter des réponses et services pour des besoins non satisfaits du territoire
    - Renforcer les liens entre les acteurs du territoire, animer le partenariat, favoriser les projets collectifs
    - Poursuivre les efforts de Communication
    - Permettre aux habitants, aux associations, aux institutions, aux bénévoles, aux salariés, de connaitre et de reconnaitre le centre social comme un lieu d'écoute, un lieu relais, un lieu ressource.

Ces axes et objectifs généraux sont développés dans la partie « projet social » de ce document.

Evaluation des actions du projet social 2014-2018

La finalité de ce travail est de modifier les fiches « actions » de la structure, actualiser les objectifs opérationnels en lien avec les objectifs généraux cités ci-dessus. Les professionnels vont donc évaluer les actions du projet social en cours en s'appuyant sur deux critères :

- Les éléments « existants à valoriser »
- Les éléments « manquants à créer »

Les résultats de cette démarche sont énumérés en pages suivantes. Les fiches actions sont quant à elles présentées dans la partie « projet social de ce document ».

Secteur « Séniors »

	Existant à valoriser	A créer
Bien vivre ensemble	• Après-midi dansant • Ateliers informatique : forte demande • Aide administrative • Conférence et ateliers • Création de lien intergénérationnel • Estime de soi et partage • Utilité sociale • Répit	• Mise en œuvre de rencontres régulières entre l'accueil et le secteur Familles ; mettre en place des réunions thématiques • Formation des animateurs de l'atelier informatique à ce public • Faire un relevé des besoins des séniors en termes d'activités • Favoriser les déplacements des seniors et développer des visites à domicile • Rendre plus accessibles les locaux de Calade • Favoriser l'intergénérationnalité pour changer les représentations entre les différents publics
Ressources des habitants	• Forte présence des bénévoles • Implication dans la co-animation des activités • La présence des séniors change les représentations que l'on peut porter sur l'association	• Valoriser l'implication des séniors et leur bénévolat • Revoir l'accès numérique dans le fond et dans la forme • Solliciter les bénévoles pour favoriser le transport • Mettre en place une « bourse aux compétences »
Développement local	• Mutualisation des moyens avec les partenaires avec les conférences • Réponse aux besoins, à la demande des habitants et pour les habitants	• Améliorer la visibilité des actions du centre social pour les séniors • Diffusions de l'action « Ose âge citoyens » • Ouvrir la commission séniors aux habitants • Soutenir les initiatives et mieux identifier les besoins

Secteur « Adultes »

	Existant à valoriser	A créer
Bien vivre ensemble	• Ateliers informatiques • Ateliers sociolinguistiques • Alphabétisation • Pause bénévoles • Groupe citoyenneté • Actions au sein de la Maison des familles et des solidarités • Aux arts citoyens !	• Ateliers adaptés au public (horaires, besoins de diversifier les loisirs, favoriser la mixité) • Se faire rencontrer les différents publics de Calade • Mettre un temps d'accueil sur les ateliers pour développer la convivialité • Développer la communication vers l'extérieur et à l'interne entre les secteurs • Encourager les projets portés par les habitants pour favoriser la citoyenneté • Mettre en œuvre une fois par mois une

		rencontre entre tous les bénévoles pour favoriser l'intégration des nouveaux, et renforcer l'accompagnement des collectifs de bénévoles
Ressources des habitants	• Développement de l'autonomie et des apprentissages (ateliers informatiques, ateliers sociolinguistiques, alphabétisation, aide administrative) • Présence de bénévoles sur les ateliers qui favorisent la prise en compte des différents niveaux de compréhension • Jeudis Citoyens : favorise la mixité et l'interculturalité • Pause bénévoles : prise en compte des compétences des habitants / bénévoles	• Etre à l'écoute des projets innovants des habitants (exemple : atelier couture) • Faire de la pause bénévoles un moment d'émergence des compétences en accueillant en binôme pour favoriser l'interaction • Mettre en place une formation sur site des bénévoles • Développer la « Bourse aux vêtements » pour en faire un lieu d'échanges entarte tous les habitants (buvette, restauration, brocante à thème)
Développement local	• Partenariat Calade et CCAS Calvisson à la Maison des familles et des solidarités • « Aux arts citoyens ! » : création de nouveaux partenariats (médiathèque, réseau des bibliothèques, Francas du Gard, etc.) • Présence de Calade sur les initiatives locales	• Repenser « la fête des Associations sur le territoire » • Développer le partenariat Calade et Maison des familles et des solidarités avec les différents secteurs • Développer sa disponibilité et s'adapter aux nouveaux partenariats

Secteur « Familles »

	Existant à valoriser	**A créer**
Bien vivre ensemble	• Petites mains, petits pieds (PMPP) • Lieu d'accueil parents enfants (LAPE) • Happy Family • Récré des parents • Création de solidarité inter-famille • Diffusion de la bienveillance par les professionnels que les participants intègre dans leur propre cellule familiale • Favoriser les rencontres • Rencontre collective qui favorise le droit au répit • Soutien à la fonction parentale • Activités parents-enfants • Espace de rencontre qui favorise le lien social	• Mise en place d'un travail sur l'éthique et la déontologie • Développer des évènements sur les quartiers • Développer la « récré des parents » dans toutes les écoles et repenser les personnes relais (parents d'élèves, associations, etc.) • Innover pour faciliter l'implication des familles dans le projet • Favoriser des sorties ludiques et culturelles • Développer des sorties inter-secteurs • Faciliter le droit aux vacances, droit au répit • Espaces de paroles et de réflexions entre parents • Mise en œuvre d'actions spécifiques pour les familles monoparentales

		• Développer des actions sur Calvisson • Améliorer la communication autour des actions en cours et à venir
Ressources des habitants	• Travail autour des compétences parentales au quotidien • Implication des bénévoles • Valorisation des parents complémentarité professionnels / bénévoles (exemple : Happy Family)	• Favoriser la posture « d'ambassadeur » de la part des habitants • Créer des ateliers pour valoriser les compétences des familles (exemple : « Repair Café ») • Développer l'implication des familles dans la bourse aux vêtements en développant d'autres actions conjointes (recyclerie, bourse aux objets singuliers, braderie itinérante, etc.) • Proposer des actions autour de la communication parents / enfants : communication non violente • Créer un outil de partage et de valorisation des savoirs et savoir-faire • Mutualiser les compétences internes pour mettre en projet des actions « parentalité »
Développement local	• Commission parentalité • Mutualisation des compétences et des moyens (PMPP avec la PMI)	• Favoriser le partenariat pour créer des passerelles entre les différents acteurs et les activités (exemple : LAPE et PMPP) • Développer la lisibilité de Calade comme lieu ressource Parentalité • Etre en veille sur les ressources du territoire et rebondir sur les opportunités

Secteur « Enfance »

	Existant à valoriser	**A créer**
Bien vivre ensemble	• Activités Périscolaires (APS) essentielles et portées par Calade • Actions intercommunales et sur différents sites • Activités qui favorisent l'intergénérationalité • Transmission de valeurs au travers des actions • Action favorisant la mixité dans les groupes d'enfants	• Mise en place d'ateliers autour de la laïcité et des faits religieux • Renforcer les liens sociaux • Créer des animations extra-scolaires autour du loisir • Développer es actions pour « aller vers » • Diffuser la méthodologie des apprentissages de Calade et mettre en place un service de soutien individuel basé sur cette méthode (canal d'apprentissage)
Ressources des habitants	• Formation interne des bénévoles qui favorise l'inclusion dans l'action et dans les équipes • Proximité entre les parents et les	• Former des enseignants à la méthode FAVE • Favoriser des lieux de rencontre, de prise de paroles pour créer une

	intervenants de Calade • Développement de l'autonomie et apprentissages de la négociation : pédagogie éducative • Valorisation du travail fait par les enfants auprès des parents • Valorisation et soutien des bénévoles dans les actions	dynamique de groupe autour des ressources des personnes • Former les bénévoles à l'intervention auprès d'un groupe
Développement local	• Partenariat entre Calade et les équipes pédagogiques et personnes scolaires • Renforcement des liens entre les différents acteurs • Existence de mutualisation des moyens et du réseau • Complémentarité entre les intervenants de Calade et les partenaires	• Développer un partenariat pour ouvrir des animations autour de la gestion des émotions, de la relaxation, du secourisme, de la discrimination, du harcèlement • Favoriser des projets communs inter-sites • Développer de nouveaux sites d'intervention

Secteur « Accueil »

	Existant à valoriser	A créer
Bien vivre ensemble	• Aménagement de Calade à Calvisson qui offre un accueil convivial • Le poste de l'accueil est l'image de l'éthique de l'ensemble des actions : un accueil pour tous • Fonction de médiation entre les habitants et les institutions pour les situations « délicates » • Bienveillance des professionnels qui construisent du lien avec les usagers	• Aménager l'accueil de Sommières pour créer un espace de rencontres qui « désengorgerait » l'accueil • Renforcer le lien entre Point Information Jeunesse (PIJ) et les autres secteurs (familles, promeneurs du net, etc.) • Permettre une accessibilité à tous les habitants • Permettre un espace de confidentialité
Ressources des habitants	• Existence d'une base documentaire riche et variée • Action : les promeneurs du net • Création de la Maison de services au public au sein du centre social • Entraide entre les habitants par l'échange d'information et dans l'utilisation numérique	• Renfoncer le personnel, solliciter des bénévoles, pour accompagner à l'autonomie les habitants qui viennent pour réaliser des démarches • Mise en œuvre de temps collectifs sur des thématiques repérées pour actualiser les connaissances des publics afin de développer leur autonomie • Formation pour accompagner vers l'autonomie • Redynamiser l'accès au Point Information Jeunesse
Développement local	• Espace ressource de proximité pour les habitants qui trouvent une réponse à leurs besoins • Professionnalisation du poste « aide administrative » • Ouverture de la Maison de services au	• Développer le nombre d'ordinateurs en raison d'une demande en augmentation • Créer un outil numérique pour permettre un « fil d'actualité » inter-secteurs en direct

	public (MSAP) • Permanence de proximité avec d'autres acteurs (CAF, LOF, etc.) pour favoriser les rencontres professionnels / habitants – Relais de services • Formation des professionnels de l'accompagnement dans le cadre de la Maison de services au public	• Création d'un comité de rédaction pour mettre en œuvre une lettre Calade / Maison de services au public pour améliorer la lisibilité des services • Renforcer le partenariat (Mission locale jeunes, Education nationale, etc.) • Questionnaire régulièrement les besoins des habitants pour mettre en avant et développer la polyvalence des professionnels • Créer un document qui présente les missions de l'accueil de Calade • Veiller à rester un centre social de proximité

Secteur « Insertion » Calade Pro - Chantier

	Existant à valoriser	A créer
Bien vivre ensemble	• Création de liens et de solidarité renforcée entre les participants • La mixité est dorénavant plus présente • Dynamique de groupe • Actions visant le respect des individualités dans le groupe • Professionnalisme des équipes • Croisement inter-secteurs • Lieu de rencontres	• Améliorer l'intégration des salariés du chantier • Favoriser des rencontres inter-secteurs avec des temps d'échanges • Créer un outil qui permet de rester en contact avec les salariés sortis du dispositif • Mettre en place des temps de rencontres et d'informations entre tous les participants des actions d'insertion • Communiquer à l'accueil les informations relatives au dispositif (dates de réunion, démarches de recrutement, rendez-vous quotidien entre les professionnels et les participants) à pour améliorer la qualité de la mise en œuvre de l'action
Ressources des habitants	• Travail orienté vers l'autonomie et l'échange des savoirs en respectant le rythme de chacun • S'exprimer en tant que citoyen et favoriser la parole avec les élus (le chantier d'insertion) • Valoriser les ressources des participants • Engagement par contrat des usagers	• Mettre en place une réflexion collective autour de la question du Pouvoir d'agir pour innover • Favoriser la communication autour des résultats des actions • Valoriser la participation des salariés en insertion sur les autres actions
Développement local	• Développement d'un lieu de rencontres avec « Papilles et Cie » • Etendre la visibilité de Calade sur le territoire via le chantier	• Diffuser via internet les rencontres fréquentes avec les élus pour valoriser le partenariat • Mettre en œuvre une entreprise

	• Partenariat entre les élus des villages et le centre social autour de la valorisation du territoire • Portée géographique large • Bonne identification des actions grâce à un réseau partenarial étendu	d'insertion pour distribuer les produits du jardin • Développer un partenariat avec les entreprises locales • Favoriser des projets collectifs avec les acteurs du territoire pour renforcer les liens • Mettre en place des immersions en entreprises • Créer une commission insertion • Permettre au public des Actions individuelles d'accompagnement (AIA) et celui proche de l'emploi de réinvestir Calade Pro

Valorisation et priorisation des actions par pôle d'intervention

Après avoir pris connaissance du contenu de la réflexion des professionnels, le comité de pilotage sélectionne, par pôle d'intervention, deux éléments en répondant aux questions suivantes :

- La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
- L'indispensable à créer…

- **Pôle Senior**
  - La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
    - *L'utilité sociale*
    - *La création de liens intergénérationnels*
  - L'indispensable à créer…
    - *Favoriser l'intergénérationalité pour changer les représentations entre les différents publics*
- **Pôle Adultes**
  - La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
    - *Développement de l'autonomie et des apprentissages*
  - L'indispensable à créer…
    - *Etre à l'écoute des projets innovants des habitants*
- **Pôle Famille**
  - La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
    - *Soutien à la fonction parentale*
  - L'indispensable à créer…
    - *Mutualiser les compétences internes et externes pour mettre en projet des actions « Parentalités*
- **Pôle Enfance**
  - La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
    - *Développement de l'autonomie et apprentissage de la négociation : pédagogie éducative*
  - L'indispensable à créer…
    - *Favoriser des lieux de rencontre, de prise de parole pour créer une dynamique de groupe autour des ressources des personnes*
- **Pôle Accueil**
  - La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
    - *Espace ressource de l'accueil*
    - *Le poste de l'accueil est l'image de l'éthique de l'ensemble des actions : un accueil pour tous*
  - L'indispensable à créer…
    - *Permettre une accessibilité à tous les habitants*
    - *Créer un document qui présente les missions de « l'accueil Calade*
- **Pôle insertion (Calade Pro – Chantier)**
  - La force de l'existant qui contribue à l'identité de Calade est…
    - *Travail orienté vers l'autonomie et l'échange des savoirs en respectant le rythme de chacun*
  - L'indispensable à créer…
    - *Mettre en œuvre une réflexion/action autour de la question du pouvoir d'agir pour innover*

Les moyens

Extrait du rapport d'activités 2016

Ressources humaines

Réunions d'équipe hebdomadaires.
652 heures cumulées de formation en 2016.

Composition de l'équipe des professionnels au 31 décembre 2016

- Calade à Sommières
  - ✓ Marie-Claude Baniol, directrice générale de l'association et directrice de Calade à Sommières
  - ✓ Céline Béchard, chargée d'accueil
  - ✓ Véronique Celma, chargée d'accueil et comptabilité
  - ✓ Marie-Lise Jouve, comptable
  - ✓ Sophie Almuneau, coordinatrice secteur Enfance-familles
  - ✓ Nathanaëlle Jeanne, coordinatrice accompagnement à la scolarité et animatrice Enfance-familles
  - ✓ Marie-Anne Ribo, aide-animatrice famille et accompagnement à la scolarité
  - ✓ Laure Chelle, aide animatrice famille et accompagnement à la scolarité
  - ✓ Annick Compan, animatrice socioculturelle
  - ✓ Laurence Capliez, animatrice jeunesse
  - ✓ Gérard Méga, animateur de développement social (action collective d'insertion, coordinateur)
  - ✓ Monia Difallah, animatrice spécialisée (action collective d'insertion, Epicerie solidaire)
  - ✓ Lydia Guednée, animatrice spécialisée (action collective d'insertion, Prêt de véhicules)
  - ✓ Véronique Loriot, animatrice spécialisée (action collective d'insertion)
  - ✓ Michel Scherrer, chef de chantier d'insertion
  - ✓ Bernard Pessin, assistant chef de chantier
- Soit 14 postes de permanents (16 personnes) pour 10,76 ETP

L'accompagnement à la scolarité

  - ✓ Aurélie Sterlay
  - ✓ Romuald Richy
  - ✓ Stéphanie Lascombes
  - ✓ Bénédicte Merland
- Soit 4 postes d'animateurs (trices) d'activités (4 personnes) pour 0,38 ETP

- Calade à Calvisson

- ✓ Stephan Jannez, directeur adjoint de l'association et directeur de Calade à Calvisson
- ✓ Annita Boucheteil, accueil et secrétariat de direction
- ✓ Véronique Loriot, chargée d'accueil
- ✓ Marie-Lise Jouve, comptable
- ✓ Claire Thierry, référente famille
- ✓ Coralie Grange, chargée d'accueil et aide-animatrice famille, accompagnement à la scolarité
- ✓ Augusta Vital, référente de parcours emploi formation

- Soit 6 postes de permanents (7 personnes) pour 4,82 ETP

Volontaires en Service Civique

- Septembre 2015 à juin 2016
  - ✓ Louis Cassan, mission « accompagnement de projets de jeunes », accompagnement à la scolarité
  - ✓ Pierre Curnier, mission « médiation numérique »
- A partir de Novembre 2016 :
  - ✓ Jules Ringuet, mission « Accompagnement de projets », accompagnement à la scolarité
  - ✓ Théo Goubert, mission « médiation numérique », accompagnement à la scolarité
- Soit 4 volontaires en service civique pour 0,7ETP

- Au total 31 personnes pour 26 postes pour 16,66 ETP

Salariés du chantier d'insertion

21 personnes pour 12 postes pour 8,9 ETP (réalisés)

Salariés d'Airelle pour le ménage

- ✓ Sylvie Bastide à Sommières
- ✓ Isabel Alves à Calvisson

Les stagiaires

En 2016, Calade a accueilli :

- ✓ Isabelle Coppin, en master professionnel 1ère année Intervention et Développement Social (jusqu' à juin 2016 soit 14 semaines) et 2ème année Master Développement Social (à partir d'octobre 2016 soit 6 semaines)
- ✓ Renaud Oster, stage d'observation en milieu professionnel, classe de 3ème (1 semaine)
- ✓ Eoline Laville, séquence d'observation en entreprise, classe de seconde (1 semaine)
- ✓ Valerie Rousselet, période de formation en milieu professionnel BTS ESF (6 semaines)

- ✓ Leslie Passet, 3ème année de formation Conseillère en Economie sociale et familiale (9 semaines)
- ✓ Julie Dujol, BTS ESF (6 semaines)
- ✓ Isolde Moysset, BTS ESF 1er année (6 semaines)
- ✓ Amelya Ghessoum, CESF 3ème année, (8 semaines)
- ✓ Manon Leroux, CAP « Services aux personnes », (6 semaines)
- ✓ Alicia Miguens de Graça, Bac Pro Services de proximité, (4 semaines)
- ✓ Maureen Lipski, Période de mise en situation professionnelle (2 semaines)
- ✓ Etienna Merciris, Cap Avenir, CFPPA du Gard, (2 semaines)

- Soit un total de 12 stagiaires sur l'année 2016 pour 71 semaines de présence.

<u>Les bénévoles</u>

Conseil d'administration - 16 bénévoles
Bourses aux vêtements et braderie - 1049 heures - 55 bénévoles
Atelier alphabétisation - 895 heures - 13 bénévoles
Accompagnement à la scolarité - 824 heures - 11 bénévoles
Les caladiens fantastatiques - 20 heures - 1 bénévole
Atelier créatif "rompre l'isolement" à Calvisson - 20 heures - 4 bénévoles
Maison des Familles et des solidarités à Calvisson - 25 heures - 7 bénévoles
Epicerie solidaire-Collecte banque Alimentaire - 140 heures - 26 bénévoles
Atelier sophrologie - 34 heures - 1 bénévole
Atelier Happy family - 10 heures - 1 bénévole
Atelier cuisine du monde - 10 heures - 1 bénévole
Prévention de la perte d'autonomie, territoires et solidarités entre les âges (Après midi musicale dansante) - 164 heures - 6 bénévoles
Corrida de Noël - 730 heures - 67 bénévoles
Groupe "La place des bénévoles" - 48 heures - 11 bénévoles

- Au total 196 bénévoles en 2016 pour 2,65 ETP.

<u>Formations des personnels</u>

- Analyse de pratiques.
- Logiciel de comptabilité et gestion CLOE (Aiga).
- Conditions d'entrée et séjour des étrangers non citoyens européens.
- Dossiers retraites.
- Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice
- méthodes et outils collaboratifs numériques.
- Référents familles (Fédération Régionale des Centres Sociaux).
- Directeurs (Fédération Régionale des Centres Sociaux).
- Habilitation électrique HO BO.
- Journées Professionnelles de l'Animation Globale (Fédération Nationale des Centres Sociaux).
- Réforme des règles de la commande publique.
- Fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable.
- Dispositions pour les locataires – Loi ALUR et MACRON

- Prime d'activité.
- Agent de sécurité incendie ERP1 / SSIPA 1.
- Sauveteur secouriste au travail – SST.

Animation de l'équipe des salaries

Réunions d'équipe hebdomadaires selon 4 thématiques mensuelles : projet, par établissement, régulation interne, activités générales.

Les réunions d'équipe constituent un rendez-vous hebdomadaire indispensable pour une bonne information interne, des échanges sur les contenus des actions et les pratiques pédagogiques. Par conséquent elles contribuent à la communication externe, à la proximité d'avec l'ensemble des participants.

Le séminaire annuel, un temps fort de réflexion autour du projet social et de détente. L'occasion de s'interroger sur la mise en pratiques de nouvelles approches d'animation collective par exemple, une nouvelle forme d'écoute et de veille sociale.

Matériel

Organisation des conditions d'accueil des activités et de leurs participants

- Calade à Calvisson : accueil des activités
  - ✓ Local 5 place des halles, 70 m², loué par la commune de Calvisson, mis à disposition de Calade avec une participation au loyer.
- Maison des familles et des solidarités, mise à disposition de plusieurs temps horaires hebdomadaires par le CCAS de Calvisson dans le cadre d'une convention de co-animation.
- Médiathèque, mise à disposition de la salle informatique pour les ateliers informatique à Calvisson
- Local technique, garage, route de St Côme à Calvisson, mis à disposition par la commune de Calvisson pour accueillir le matériel et le minibus du chantier.
- Calade à Sommières : accueil des activités
  - ✓ Local 1 rue Poterie, dans l'ancien collège, 650 m² mis à disposition par la commune de Sommières. Mise en place d'une convention d'utilisation entre la Commune de Sommières et l'association Calade avec une participation financière forfaitaire aux frais.
  - ✓ Cour, parking pour les véhicules de Calade, trois minibus pour les activités, un véhicule de service quatre roues, huit véhicules quatre roues pour le prêt de véhicules.

Organigramme

Organigramme de l'association Calade au 31 décembre 2017

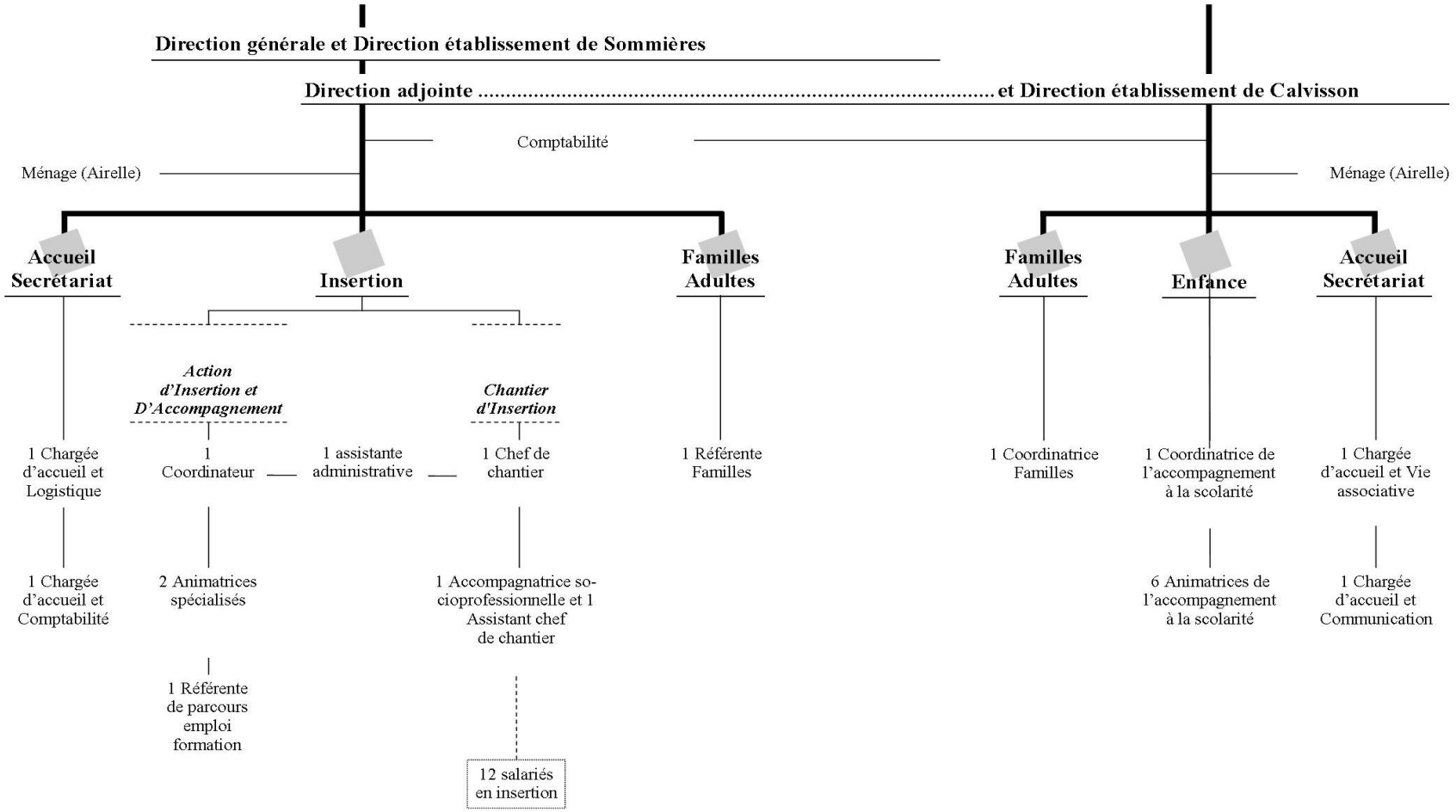

Bilan financier et compte de résultat 2015-2016

CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	9 178	9 178				
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 641	3 641				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	13 187	8 487	4 700	5 619	919-	16.36-
	Installations techniques Matériel et outillage	6 847	6 182	665	1 362	697-	51.17-
	Autres immobilisations corporelles	235 957	218 859	17 098	31 070	13 972-	44.97-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				20 000	20 000-	100.00-
	Autres immobilisations financières	3 500		3 500	6 200	2 700-	43.55-
	Total I	272 311	246 348	25 963	64 251	38 288-	59.59-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 525		2 525	2 081	444	21.32
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	5 145		5 145	3 757	1 388	36.93
	Autres créances	188 228		188 228	139 285	48 943	35.14
	Valeurs mobilières de placement	2 959		2 959	2 959		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	305 156		305 156	342 194	37 038-	10.82-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 788		2 788	2 907	118-	4.08-
	Total III	506 800		506 800	493 183	13 617	2.76
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	779 111	246 348	532 763	557 434	24 671-	4.43-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	324 852	324 852		
	Report à nouveau	20 284-	6 751-	13 532-	200.45-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 997	13 532-	16 530	122.15
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 883	5 615	2 732-	48.66-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	310 449	310 183	265	0.09
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	28 520	24 703	3 817	15.45
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	28 520	24 703	3 817	15.45
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	95	770	675-	87.61-
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 028	17 225	3 802	22.07
	Dettes fiscales et sociales	134 447	163 679	29 232-	17.86-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	17 847	18 217	371-	2.03-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	20 377	22 655	2 278-	10.06-
	Total IV	193 794	222 547	28 754-	12.92-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	532 763	557 434	24 671-	4.43-
	(1) Dont à plus d'un an	173 417	199 892		
	Dont à moins d'un an		770		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				

AXIOME AUDIT
axiome audit
04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	32 824	32 255	569	1.77
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	905 661	897 997	7 664	0.85
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	17 716	13 385	4 331	32.35
Collectes	300	1 933	1 633-	84.48-
Cotisations	2 141	2 085	56	2.69
Autres produits	73 618	74 163	546-	0.74-
Total I	1 032 260	1 021 819	10 441	1.02
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	133 753	125 038	8 715	6.97
Impôts, taxes et versements assimilés	28 869	30 910	2 042-	6.61-
Salaires et traitements	587 213	611 488	24 275-	3.97-
Charges sociales	187 574	184 052	3 522	1.91
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 118	22 521	6 402-	28.43-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	66 044	67 716	1 672-	2.47-
Total II	1 019 571	1 041 725	22 154-	2.13-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 689	19 906-	32 596	163.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 162	4 777		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	13 597	1 684		

AXIOME AUDIT Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51 axiome audit

CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Variation N/N-1 Euros	Variation N/N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	603	997	394-	39.48-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	603	997	394-	39.48-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	603	997	394-	39.48-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 293	18 910-	32 202	170.30
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 162	4 777	615-	12.88-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 078	6 500	3 423-	52.66-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	7 239	11 277	4 038-	35.81-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 717	1 788	11 929	667.15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		300	300-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	3 817	3 812	5	0.13
Total VIII	17 534	5 900	11 634	197.19
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 295-	5 377	15 672-	291.47-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 040 102	1 034 093	6 010	0.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 037 105	1 047 625	10 520-	1.00-
Solde intermédiaire	2 997	13 532-	16 530	122.15
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	2 997	13 532-	16 530	122.15

Le partenariat

Concertation-partenariat-coordination

Depuis sa création, le centre socioculturel intercommunal Calade s'efforce de travailler avec tous les acteurs et intervenants sociaux de son territoire d'intervention.
La dynamique partenariale a été soumise ces dernières années, comme l'ensemble des actions de Calade, à une nouvelle forme d'animation : plus participative, plus collaborative, à l'écoute des besoins de terrain, favorisant la création de « possibles » et « d'initiatives ».

A cet effet, il existe plusieurs instances repérées et attendues de tous :

- Carrefour-Info : le carrefour info est une plateforme de rencontre, d'information et de concertation réunissant sur une thématique un groupe d'acteurs locaux (professionnels, élus, bénévoles) agissant sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays de Sommières..
- Ces dernières années, nous avons eu l'opportunité d'accueillir des professionnels et élus d'autres territoires notamment de la Communauté des Communes du Piémont Cévenol sur cette instance, ceux-ci venant chercher l'expertise et le partage d'expériences des professionnels et des partenaires de Calade.
- Le Carrefour Info a une fréquence qui correspond aux besoins et aux disponibilités des participants et du territoire.
- Commissions thématiques : la commission parentalité est une commission thématique trimestrielle qui a pour objectifs de mieux cerner les problématiques et les ressources du territoire autour de la parentalité, ainsi que de favoriser l'interconnaissance des acteurs afin de faciliter la mutualisation des compétences. Les rencontres rassemblent en moyenne une quinzaine de participants par rencontre.
- En 2017, cette commission a permis la création d'un groupe parentalité, les professionnels ont souhaité se rencontrer pour mettre en œuvre un travail plus « opérationnel ». Celui se compose de professionnels du secteur Famille de Calade, de la Caisse d'Allocations familiales du Gard, du Département : Service Social Territorial, Service Aide Sociale à l'Enfance. Une première action a été mise en place depuis Septembre 2017, il s'agit d'un Café des parents à l'école La Condamine de Sommières.
- Commissions « Seniors », Commissions « Emplois » : Les différentes rencontres organisées dans le cadre de la réécriture du projet social ont fait émerger un besoin de réunir les acteurs locaux concernés par un champ d'action identique plus régulièrement. Les premiers besoins identifiés sont ceux de l'interconnaissance, de la communication et de la coordination des différentes initiatives et actions proposées sur le territoire. Le territoire de la Communauté des communes du pays de Sommières bénéficie d'actions qui gagnent à être connues et reconnues des habitants.

Une dynamique partenariale

Par le passé Calade a sollicité les partenaires afin qu'ils apportent au sein de son Conseil d'administration, de Carrefour-Info, des commissions de travail, leurs connaissances du territoire et l'expertise de leurs pratiques. Aujourd'hui Calade participe et apporte son concours à de nombreuses instances émanant du partenariat. Cette forme de réciprocité souligne bien évidemment le rôle des centres sociaux sur le territoire en matière de veille et d'animation sociale, reconnait à Calade des compétences et expertises et surtout traduit une activité très dynamique d'échanges d'expériences et de pratiques.
Plus particulièrement en cette période de croissance permanente des difficultés et précarités sociales, où les structures opératrices sont fragilisées, une des meilleures réponses, nous semble-t-il, consiste à alimenter la confiance réciproque, chercher ensemble les solutions les mieux adaptées permettant de construire au quotidien un partenariat fort.
Nous nous engageons à continuer de répondre favorablement et chaque fois que possible aux invitations de nos partenaires et à maintenir les espaces d'information et de collaboration.

- La reconnaissance de Calade lui permet aujourd'hui d'être le relais de ses partenaires sur le territoire.
- Les accueils de Calade sont désormais labellisés Maison de Services Au Public.
- La CARSAT renouvelle son soutien à Calade pour essaimer ses actions en Pays de Sommières.
-
- L'accueil des permanences sociales, est un outil indispensable pour le territoire. La mobilité étant un des principaux freins des habitants, nous nous efforçons d'organiser au mieux les conditions d'accueil de nos partenaires afin de favoriser un lien de proximité avec les professionnels et facilité la fluidité des réponses aux personnes.

Permanences assurées à Calade Sommières & Calvisson 2017/2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	♦ Relais Emploi	♦ Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail	♦ Mutualité Sociale Agricole ♦ Service Pénitentiaire Insertion et de Probation	♦ Médiation Familiale Les Mots Pour Le Dire Fédération Léo Lagrange Accompagnement Surendettement	♦ Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles ♦ Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard
Après-midi	♦ Technicien Caisse d'Allocations et Familiales ♦ Service Accompagnement Vers l'Autonomie ♦ Relais Emploi		♦ Mutualité Sociale Agricole ♦ Service Pénitentiaire Insertion et de Probation ♦ Association pour le soin et la prévention en addictologie LOGOS ♦ Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile "Le petit passage"	♦ Médiation Familiale Les Mots Pour Le Dire ♦ Fédération Léo Lagrange Accompagnement Surendettement	♦ Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles ♦ Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard

Légendes :	Calade Calvisson	Calade Sommières

Les différentes formes de partenariats

Le partenariat financier

Très important parce que support de toutes les actions conduites par Calade, il ne peut pas être réduit au seul rôle de bailleur de fonds.

C'est une forme d'accompagnement qui sous-entend un véritable travail d'élaboration de projets, de mise en forme des actions et de leurs évaluations.

Ce partenariat technique et méthodologique permet d'établir avec les partenaires un véritable dialogue social, l'expression réciproque des valeurs et de l'éthique de chacun. Ainsi dans la construction commune des projets et des actions, Calade peut positionner son projet social comme objectif et finalité permanente de son action et donc ne pas être seulement opérateur d'un dispositif mais acteur de développement social local en accord et concertation avec les élus représentants des collectivités locales, l'Etat, ses services et ses établissements publics. Les conventions pluriannuelles d'objectifs sont à ce titre un outil

permettant d'inscrire dans la durée les engagements des partenaires, certes en termes financiers, mais surtout sur le contenu du projet partagé, ce qui lui assure une pérennité.

Le partenariat de proximité, les réseaux

Depuis quelques années se développe une nouvelle forme d'échanges, plus informelle que le partenariat traditionnel, plus mouvante, résultant de la nécessité de se confronter à d'autres pratiques, de se réunir pour réfléchir à des problématiques communes. Nous les appelons «réseaux», non pas en référence aux réseaux médico-sociaux mais plutôt en référence aux réseaux d'échanges de savoir.

Porter une idée en commun, s'épauler face aux difficultés quotidiennes, innover, inventer autant de termes qui s'adaptent à cette notion dont le résultat contribue à fabriquer ce que l'on appelle aujourd'hui l'intelligence collective.

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
ACEE		Partenaire principal de l'action d'aide à la mobilité
Airelle		Rencontres régulières, échanges d'idées Présence au CA de Calade 3 salariés pour le ménage et ponctuellement pour des travaux Prescripteur pour l'aide à la mobilité Référent de parcours PLIE, orientation des participants pour un emploi Chantier d'insertion, orientation des salariés pour un emploi
Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie		Permanences, formation des travailleurs sociaux Intervention sur les groupes "Epicerie solidaire" et "Chantier d'insertion"
Association Nationale pour le Développement des Epiceries Solidaires (ANDES)	Financement d'achats de denrées pour l'Epicerie solidaire	Action collective d'insertion Epicerie Solidaire
Banque Alimentaire	Fourniture de denrées pour l'Epicerie solidaire	Membre du CA de la Banque Alimentaire du Gard. Aci Epicerie Solidaire
Bibliothèque de Sommières Direction Départementale du livre et de la lecture DDLL		Prêt de livres et d'expositions
Caisse d'Allocations Familiales du Gard	Animation Globale Animation Collective Famille Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité Epicerie solidaire Ville Vie Vacances	Orientation et échanges autour des situations individuelles Permanences de techniciens : Permanences administratives et permanences de travailleurs sociaux Collaborations et interventions des travailleurs sociaux sur le Point info vacances et loisirs et l'accompagnement aux départs en vacances
CARSAT	Convention en partenariat	Accueil des permanences d'un travailleur social-Information Collective « Bienvenue à la retraite », animé par l'espace senior de la CARSAT, à la maison des familles et des solidarités de Calvisson
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles		Permanences à Sommières: Accès aux droits et Femmes victimes de violences Calade membre du Conseil d'Administration du CIDFF

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
Centre de loisirs Familles rurales		Rencontres, échanges d'informations. Actions en commun sur l'Accompagnement à la scolarité et l'action « Rompre l'isolement ».
Centre de Loisirs Francas		Rencontres, échanges d'informations. Actions en commun sur l'Accompagnement à la scolarité et la ludothèque.
Centre régional d'information jeunesse		Documentation, Formations
Ceregard		Documentation, Formations
Collectif Insertion par l'activité économique Gard Lozère		Rencontres, échanges de pratiques, d'informations à propos des Chantiers d'insertion Calade est membre du Conseil d'administration et du bureau
Comité départemental d'éducation à la santé du Gard		Documentation, interventions des permanents (cycle « Bien être-bien vivre » Epicerie solidaire, forum santé, Chantier d'Insertion)
Communauté de communes du Pays de Sommières (CCPS)	Animation Globale Insertion (référent de parcours PLIE puis Calade Pro) Contrat Enfance Jeunesse (Accompagnement à la scolarité, Information jeunesse) Chantier d'insertion	Cogestion du chantier d'insertion Collaboration avec les services Affaires sociales, Enfance-jeunesse (Centre intercommunal d'animation enfance jeunesse) , Petite enfance (Maison des kangourous) et Culture, Prêts de locaux (accompagnement à la scolarité)
Conseil départemental du Gard	Action collective d'insertion « réseau de solidarité de proximité » Animation Globale Référents Famille Direction de l'action sociale et de l'Insertion Unité territoriale d'action sociale et d'insertion Camargue Vidourle Direction de l'éducation et de la jeunesse Complément FONJEP Fonds de développement social	Comité de suivi de l'action collective d'insertion (trimestriellement, avec assistantes sociales et conseillère emploi formation insertion). Orientation et échanges autour des situations individuelles (assistantes sociales de Calvisson et Quissac) Rencontres régulières entre les équipes du Centre médicosocial et du secteur Enfance-familles de Calade Collaboration sur le Point info vacances et loisirs et l'accompagnement aux départs en vacances Participation de l'équipe du Centre médico-social au Carrefour Info et à la commission parentalité Gestion du Fonds de participation des habitants Participation aux Collectifs d'Accueil et de Sorties pour l'action Référent de parcours PLIE
CRIJ	Convention	
Cultures du cœur et structures culturelles régionales		Calade est relais pour la réservation d'invitations aux spectacles. Collaborations pour des sorties culturelles
Cultures du cœur Gard	Convention	
Ecole des Parents et des Educateurs		Accueil des permanences sur rdv de la Conseillère Conjugale et Familiale. Action « Atelier des Parents »
Ecoles et collèges du territoire		Accompagnement à la scolarité, Information jeunesse (forum santé, forum des métiers) Calade est membre du Conseil d'administration du collège de Calvisson Manifestations d'Information jeunesse
Etat	DIRRECTE – Contrats aidés, Chantier d'insertion DDCS – FONJEP, Politique de la ville, actions jeunesse Justice : Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)	DDCS : PIJ et Point d'appui local Envie d'agir Permanences du SPIP Pôle emploi : chantier d'insertion REAAP

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
Fédération des Centres Sociaux et réseau des centres sociaux		Participations aux formations et aux rencontres Participation au groupe « Fédéralisme, laïcité, expérimentations et paroles partagées » Calade est membre du Conseil d'administration et du bureau fédéral régional
INPES		Documentations
Institut régional du travail social		Jury des examens de Conseiller(e) en économie sociale et familiale Commission pédagogique de la filière Assistant(e) de service social
Le Bon Temps		Projet « rompre l'isolement des personnes âgées ». Présence au CA de Calade
Le Cart		Convention pour les repas des salariés Prêt de salles, échange de matériel Rencontres régulières, échanges d'idées Présence au CA de Calade
Léo Lagrange-Inforim		Accueil des permanences Référent RSA à Calade Sommières
L'Espélido		Collaboration dans des situations individuelles d'urgence
Logos		Accueil des permanences psychologue et éducateurs
Mairies de la CCPS	CCAS de Sommières – Epicerie solidaire CCAS de Calvisson – Maison des Familles et des Solidarités Médiathèque de Calvisson	Membre du CA au CCAS de Sommières Membre de CA au CCAS de Calvisson Prêt de matériel, de locaux (Conseils d'administration, manifestations ponctuelles, garages...) CCAS de Calvisson : Maison des Familles et des Solidarités Accueil d'expositions, des ateliers informatiques et partenariat sur des actions communes (citoyenneté, etc.)
Médiathèque de Calvisson		Prêt de la salle multimédia
Mission Locale Jeunes Petite Camargue		Rencontres régulières, échanges d'idées, prescriptions chantier d'insertion et aide à la mobilité (prêt de véhicules) Calade membre du Conseil d'administration
Mutualité sociale agricole Languedoc	Actions secteur Enfance-familles, Epicerie solidaire et accueils	
Radio Sommières		Emissions régulières Rencontres, échanges d'informations Communication
Restos du cœur		Relations et échanges avec l'accueil de Calade et différentes activités dont l'ACI
Secours Populaire		Relations et échanges avec l'accueil de Calade et différentes activités dont l'ACI
Terre des enfants		Prêt de portants pour les bourses aux vêtements

Le projet social

Description des orientations 2018-2022

Suite à la présentation du diagnostic et de l'évaluation au comité de pilotage, plusieurs axes de travail ont émergé.

Il apparaît ainsi qu'il est important que Calade conserve ses trois axes 2014-2018 :
Axe 1 : **Aller Vers**
Permettre à tous les habitants de la CCPS d'avoir la possibilité d'avoir accès aux services et activités du centre social et plus largement.

Axe 2 : **Pouvoir d'Agir**
Permettre à tous les habitants de découvrir, de développer et de mettre en œuvre leur capacité d'initiative.

Axe3 : **Communication**
Permettre aux habitants, aux associations, aux institutions, aux bénévoles, aux salariés, de connaître et reconnaître le centre social comme un lieu d'écoute, un lieu relais, un lieu ressource.

Mais ces axes demandent à être complétées par trois orientations nouvelles :

- Bien vivre ensemble
    - Créer des lieux de rencontre
    - Favoriser la mixité des groupes et les dynamiques de groupe
    - Développer l'interconnaissance, appréhender, valoriser la différence
    - Faciliter la prise de parole, permettre à chacun de s'exprimer en tant que citoyen
    - Favoriser les solidarités

- Ressources des personnes, du territoire
    - Développer la lisibilité des actions de Calade en s'appuyant sur les ressources du territoire (partenaires, élus locaux, les commerçants, les habitants etc.)
    - Favoriser les circuits-courts de l'information et de la communication
    - Réduire les inégalités entre les territoires
    - Reconnaitre, former et valoriser les bénévoles
    - Développer l'autonomie des personnes
    - Favoriser l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité
    - Impliquer les habitants de la réflexion au fonctionnement du projet

- Développement local
    - Faire connaître les ressources existantes

- Mutualiser et mettre en réseau les ressources
- Identifier et faire remonter les besoins du territoire et des habitants
- Accompagner et soutenir les initiatives des habitants et des acteurs locaux
- Innover-Expérimenter des réponses et services pour des besoins non satisfaits du territoire
- Renforcer les liens entre les acteurs du territoire, animer le partenariat, favoriser les projets collectifs

Chacune des orientations est développée ci-après.

Orientation 1 :

Bien vivre ensemble

- Créer des lieux de rencontre
- Favoriser la mixité des groupes et les dynamiques de groupe
- Développer l'interconnaissance, appréhender, valoriser la différence
- Faciliter la prise de parole, permettre à chacun de s'exprimer en tant que citoyen
- Favoriser les solidarités

Les centres sociaux Calade sont repérés par les habitants comme des lieux d'écoute et d'expression, notamment dans le cas de situations « extrêmes ». Nous avons pu voir après les attentats 2015, une forte demande des habitants de se retrouver pour exprimer leurs émotions, leurs peurs, leurs inquiétudes. Ce besoin de rencontres autour des préoccupations de la société actuelle, de la citoyenneté et de son devenir perdure.
Un autre évènement dramatique (infanticide) est venu secouer le territoire en 2017. Le centre social a été interpellé par les habitants, ainsi que par l'école. Nous avons mis en en œuvre une cellule d'urgence médico-psychologique au centre social à Sommières qui a permis aux enfants et aux parents, ainsi qu'aux adultes concernés, de pouvoir aborder la situation accompagnés de professionnels.
Le repérage des « possibles » par les habitants dans les situations de crises nous semble primordial, toute fois nous souhaitons également développer des dynamiques collectives également à partir des ressources, des savoirs être et savoirs faire des habitants.

Sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays de Sommières, l'accompagnement du Bien vieillir et indissociable du bien vivre ensemble. Nous accueillons de plus en plus de jeunes retraités dynamiques sur le territoire : disponible, avec le souhait de s'engager, de faire ensemble. Le sentiment d'utilité sociale est un élément important de la prévention de la perte d'autonomie.
Le centre social doit accueillir, repérer les potentiels, valoriser, coordonner et les mettre au service du territoire. Les actions intergénérationnelles bénévoles sont nombreuses à Calade, participent à la dynamique des personnes, et du territoire. Elles permettent de rompre l'isolement et le sentiment de solitude, « se rencontrer au centre social un jour, c'est se dire bonjour à la boulangerie tous les jours ».
De nombreux habitants témoignent le « avant » « après » engagement bénévole, ils qualifient cela de « bulle d'oxygène », « de raison de vivre ».

Le maintien de l'utilité sociale , de l'estime de soi et des liens sociaux sont les ingrédients indispensables dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie des publics seniors.

Ce qui existe déjà au sein de Calade

Les « jeudis citoyens »
Le bénévolat
Les ateliers « alphabétisation »
Les « évènements » : les Bourses aux vêtements et aux jouets, l'après-midi musicale dansante, la corrida de noël.

Orientation 2

Ressources des personnes, du territoire

- Développer la lisibilité des actions de Calade en s'appuyant sur les ressources du territoire (partenaires, élus locaux, les commerçants, les habitants etc.)
- Favoriser les circuits-courts de l'information et de la communication
- Réduire les inégalités entre les territoires
- Reconnaitre, former et valoriser les bénévoles
- Développer l'autonomie des personnes
- Favoriser l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité
- Impliquer les habitants de la réflexion au fonctionnement du projet

Les centres sociaux sont implantés sur un territoire étendu (18 communes, pour 22 000 habitants), la lisibilité et la visibilité des actions de Calade est un travail quotidien. Nous avons ces dernières années retravaillées les supports et les canaux de communication.
L'interconnaissance et le faire ensemble facilite la communication à grande échelle. En 2017, lors de la célébration des vingt ans de l'Association, nous avons organisé une balade citoyenne dans les rues de Sommières, à laquelle nous avons associé plus d'une vingtaine de commerçant.
De plus, nous nous efforçons, de mettre en œuvre un travail de proximité avec les élus du territoire.
La proximité est la plus grande efficacité. Nous avons encore des défis à relever, et c'est ce que nous nous apprêtons à faire sur ce projet social 2018-2022.
Le centre social est ouvert à tous les habitants, et accompagne tout un chacun à être autonome dans la vie quotidienne.
Les demandes adressées aux accueils sont toujours plus nombreuses et variées. Elles concernent l'ensemble des domaines de la vie quotidienne.
La labellisation Maison de Services Au Public vient valoriser le travail des chargées d'Accueil de Calade, ainsi que le service rendu aux habitants d'information et d'accompagnement dans le cadre des démarches administratives.
Le marché de l'emploi reste dégradé et de nombreuses personnes se retrouvent dans une situation individuelle ou familiale précaire. Un des enjeux de la structure est d'accompagner les personnes de territoire vers un retour à l'emploi, pour cela, nous sommes dotés de deux actions d'insertion, qui permettent un travail individuel renforcé sur le projet professionnel de chaque individu.

L'accompagnement des personnes en situation de fragilité, demande une expertise en terme de savoirs être et savoirs faire. La dynamique de l'insertion professionnelle est en perpétuel mouvement, ce qui sous-entend que nous devons nous adapter, être réactif et innovant.

Ce qui existe déjà au sein de Calade

Site internet et une page facebook
Commissions thématiques : parentalité, Senior etc.
Co-Animation de la maison des familles et des solidarités
Accueils de Calade Sommières et Calade Calvisson
Les ateliers d'initiation à l'informatique
Chantier d'insertion
Calade Pro

Orientation 3

Développement local

- Faire connaître les ressources existantes
- Mutualiser et mettre en réseau les ressources
- Identifier et faire remonter les besoins du territoire et des habitants
- Accompagner et soutenir les initiatives des habitants et des acteurs locaux
- Innover-Expérimenter des réponses et services pour des besoins non satisfaits du territoire
- Renforcer les liens entre les acteurs du territoire, animer le partenariat, favoriser les projets collectifs

Calade est reconnue par les habitants, les élus, les partenaires institutionnels, comme un lieu ressource animé avec des professionnels ayant des compétences avérées.
Le centre social est une véritable interface pour le territoire, avec une reconnaissance des acteurs et une légitimité pour animer, dynamiser et coordonner le partenariat local du fait de notre neutralité et de la connaissance aiguisée des habitants, du territoire, en termes de problématiques et de ressources.
La mise en réseau est donc un véritable atout pour la réalisation de projet collectif, à mettre au service des habitants, avec une connaissance de proximité du terrain, assortie de paroles d'expert partenaires.
Nous souhaitons pour les années à venir mettre l'accent est sur l'expérimentation de projets, en lien avec les acteurs et les besoins spécifiques de notre territoire, ainsi continuer à développer notre capacité à mobiliser et à diversifier nos financements.

Ce qui existe déjà au sein de Calade

Les Accueils de Calade permettent une veille sociale permanente
Des professionnels qualifiés à l'écoute et disponible pour accompagner les initiatives
Carrefour Info, Commissions thématiques
Temps de travaux spécifiques

Calade à Sommières

Fiche Pilotage

Constats

Les constats généraux sont développés dans le diagnostic social.

La fonction pilotage se décline en trois axes :

- Conduite du projet social
- Gestion de l'équipe et animation de la vie associative
- Gestion administrative, comptable et financière de la structure

La conduite du projet social est la colonne vertébrale d'un centre social.
Le circulaire CNAF du 12 Juin 2012 rappelle les finalités d'un centre social : l'inclusion sociale (par opposition à l'exclusion), la cohésion sociale (par opposition aux groupes fermés) et le renforcement de la responsabilité et de la citoyenneté des habitants (éducation populaire).

Calade a défini les orientations de son action pour la période 2018-2022 sur les orientations suivantes :

- Bien vivre ensemble et Bien vieillir
- Les ressources des personnes
- Le développement local

La conduite du projet social et l'animation de la structure s'appuie sur des méthodes participatives. L'ensemble de l'équipe s'est formée aux outils du développement du pouvoir d'agir dans le cadre des sessions ayant pour thème « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ».

Cette méthodologie permet de faire évoluer les postures dans le repérage des inégalités existantes sur leur territoire, l'animation de groupe et l'organisation des actions. Elle renforce les compétences, entre autres, en matière d'accueil et d'écoute des habitants, d'analyse des réalités sociales et culturelles du territoire.

Il s'agit de mettre en cohérence l'animation du projet du centre social, avec la finalité du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Le centre social est une interface permettant aux acteurs du territoire de se rencontrer, de se connaître, d'échanger des informations, de mutualiser des ressources et de faire émerger des projets. A ce titre, il veille à associer les partenaires dans les actions mises en œuvre dans le cadre du projet social. Le centre social reconnaît, valorise et communique sur les missions et savoir-faire de ses partenaires, il intervient avec eux. La dynamique partenariale s'appuie sur plusieurs supports :

- Des rencontres entre partenaires (commissions, carrefour info)
- La constitution de groupes projet et d'instances de pilotage
- L'animation d'actions pluri-partenariales
- La formalisation de conventions de partenariat
- La mise à disposition de ressources techniques, de compétences

- La participation aux initiatives et instances des partenaires

Objectifs

Conduite du projet social

L'objectif général de l'action « conduite du projet social » s'inscrit dans la mise en œuvre des missions définies par la caisse d'allocation familiale, à savoir :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle.
- Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices ; Compte tenu de son action généraliste et innovante, concentrée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Constituer une équipe de professionnels opérationnels et efficaces
- Gérer les ressources humaines, bénévoles et salariés, au regard de l'objet de l'association
- Garantir l'exercice des droits et obligations de chaque salarié
- Assurer à chaque salarié de bonnes conditions d'exercice de ses missions
- Impulser une dynamique associative en accord avec les valeurs et le projet du centre

Gestion technique, administrative, comptable et financière de la structure

- Dans le cadre de la législation en vigueur, veiller à maintenir pour l'association une structure financière et patrimoniale pérenne permettant de mener à bien les actions dans le cadre du projet social.
- Permettre le fonctionnement des instances de décision de la structure
- Etre un support au développement de la structure
- Favoriser, soutenir et promouvoir les actions de Calade sur le territoire
- Assister et/ ou seconder l'équipe

Modalités de mises en œuvre

Conduite du projet social

Tous les 4 ans, mise en place de la démarche de diagnostic social du territoire puis de réécriture du projet social en vue du renouvellement du contrat de projet liant l'association et la CAF.

L'animation du Projet social consiste en l'animation ou la participation aux différents temps de travail visant à assurer la cohérence des actions en cours et des projets en développement avec le projet social :

- Animation des temps de travail avec l'équipe des salariés

- Animation ou participation aux temps de travail réguliers avec les partenaires techniques et financiers.
- Organisation et animation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
- Création d'un extranet afin de formaliser l'interface avec les partenaires et favoriser le partage d'information.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du projet.
- Animation de la vie associative, veille du fonctionnement des instances et du bon déroulement de la vie associative.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Organisation du planning et animation des réunions d'équipe salariés, secteur-direction, coordinateur-direction.
- Suivi régulier et évaluation des tâches effectuées
- Plan de formation
- Réunion de travail régulière avec le Président et le bureau de l'association (rythme défini en fonction des besoins et des actualités de la structure)
- Participation au Conseil d'Administration de l'Association
- Lien entre les bénévoles administrateurs et les salariés
- Organisation et définition de la place de chacun (bénévoles et salariés) dans les manifestations et les temps forts de la vie associative
- Planification des temps de travail et de congés des salariés
- Définition des postes de travail, des profils, des niveaux de compétences et des niveaux de rémunération, organisation des recrutements
- Organisation d'entretiens individuels annuels et professionnels
- Disponibilité et écoute des sollicitations individuelles et collectives des salariés
- Coordination et diffusion des informations au sein de l'équipe des salariés, entre les deux établissements, entre administrateurs et salariés
- Veille technique en rapport avec la législation du travail et la convention collective
- Adaptation des conditions générales de travail et de sécurité à l'environnement proche
- Affichage obligatoire

Gestion logistique, administrative, comptable et financière de la structure

- Suivis de gestion réguliers, préparation des budgets prévisionnels dans le cadre défini par la CNAF
- Gestion et suivi administratif des conventions : dépôt des projets, rédaction de bilans intermédiaires et annuels, évaluation, animation de comités de pilotage et de suivi des actions, en lien avec les partenaires techniques et financiers concernés
- Suivi de l'hygiène, de la propreté des locaux et des matériels
- Etablissement du plan de prévention des risques
- Souscription des contrats d'assurance, de maintenance, etc. nécessaires
- Suivi de la comptabilité, du paiement des fournisseurs dans les délais, de l'encaissement des factures et subventions selon les échéanciers initialement contractualisés avec les financeurs

- Organisation et répartition des postes de travail (bureaux, locaux techniques, salles d'activité…)
- Choix des lieux d'activité, de leur aménagement, du matériel requis, définition des horaires
- Mise à disposition de supports de diffusion et d'information
- Signature des conventions pour les mises à disposition
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement associatif et de ses instances
- Connaissance et maîtrise de l'utilisation des outils de gestion et de communication
- Mise en place et utilisation d'outils facilitant le tri, le stockage, l'accès et/ou le renouvellement des documents
- Mise en place et/ou utilisation d'outils spécifiques à la gestion des données avec création de banques de données de supports variés
- Maîtrise des outils informatiques liés aux activités administratives et de comptabilité

Moyens

Financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Engagement d'une démarche afin de parvenir à diversifier les financements et hybrider les ressources.

Humains

Calade à Sommières : 1 direction (1etp), comptable (0,23 etp)

Calade à Calvisson : 1 direction (1etp), comptable (0,11 etp)

Association : CA (12 membres adhérents, 3 membres associations, 4 membres associés représentants de la CCPS, 7 représentants des partenaires institutionnels)

Ainsi que les moyens mis en œuvre pour le développement de l'accueil, des actions, des services, et de l'accompagnement des projets.

Matériel

- Locaux de 600 m² mis à disposition par la commune de Sommières.
- Locaux de 70 m² cofinancés par la commune de Calvisson.
- Matériel bureautique
- Logiciels de gestion

Impacts pour le public

- Une offre d'activité transversale et diversifiée, répondant aux besoins des habitants
- Une offre de service identifiée
- Une réponse aux besoins individuels et collectifs, s'adaptant à l'évolution du territoire
- Un accueil de proximité gratuit et ouverts à tous
- La reconnaissance de la place de chacun au sein de la société et du territoire
- La valorisation des ressources et la reconnaissance des potentialités des habitants
- Le sentiment d'appartenance au projet et aux valeurs de l'association
- Etre acteur de son parcours, pouvoir faire des choix, mener ses projets personnels et professionnels

Impacts pour le territoire

- Production, par les activités du centre social, d'une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Renforcement de la cohésion sociale et du sentiment de bien vivre ensemble
- Développement de la solidarité de proximité et réduction des inégalités
- Structuration et renforcement du partenariat local
- Renforcement de la vie associative locale
- Réponse aux besoins du territoire par l'émergence de projets s'appuyant sur les ressources des habitants
- Développement de services et initiatives à vocation économique et sociale
- Création de richesses engendrées par l'activité de la structure : financements extérieurs mobilisés, dépenses de fonctionnement auprès des fournisseurs locaux, retour à l'emploi des personnes en situation d'exclusion, consommation des personnels salariés de la structure, participation de personnes extérieures au territoire
- Amélioration du cadre de vie
- Participation à l'attractivité et à la valorisation de l'image du territoire

Fiches Accueil et Services aux habitants

Accueil

Constats

- Une population qui continue de se développer sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (plus de 21 000 habitants). Un village supplémentaire : Parignargues depuis le 1er janvier 2017.
- Contexte de précarité sur Sommières.
- Arrivée de population ne connaissant pas la région et sans liens familiaux et sociaux.
- Mobilité toujours difficile sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (centraliser les services).
- Dossiers administratifs de plus en plus compliqués, gestion par internet, dématérialisation quasi obligatoire : non accessible à tous.
- Restriction des accueils dans les institutions publiques (CAF, CARSAT, Préfecture, etc.)
- Hétérogénéité des publics.

Objectifs

- Offrir un accueil et une écoute privilégiés pour tous, confidentiel et de proximité.
- Favoriser le lien social.
- Aider à trouver et à construire une réponse adaptée aux besoins des personnes accueillies en tant qu'individu, famille, habitants.
- Favoriser l'accès à des outils d'information et de ressources doc et/ou leur appropriation par les personnes accueillies.
- Repérer et relayer les besoins, problématiques et ressources des populations (veille sociale).
- Faciliter la réponse de proximité en accueillant des permanences institutionnelles ou d'associations partenaires.
- Organiser les conditions pratiques et techniques de mise en place des activités et des permanences.
- Favoriser l'identification et l'utilisation d'outils à portée de main et méconnus (agenda avec alertes sur téléphone portable).

Présentation générale de l'action

Les accueils de Calade à Sommières et Calade à Calvisson proposent :

- Accueil, écoute bienveillante, accompagnement, orientation des habitants de la Communauté de communes du Pays de Sommières tous les jours ouvrés de la semaine.
- Accueil, information et orientation des habitants sur les actions proposées par le centre social, ses partenaires, l'ensemble des acteurs du territoire
- Mise à disposition d'ordinateurs, téléphones, documentations en libre accès
- Organisation et suivi de permanences de proximité.
- Organisation des conditions pratiques et techniques de mise en place des salles pour les activités du centre social.

- Animation de la Maison de services au public (*cf.* fiche action « Maison de services au public »)

Modalités de mises en œuvre

- Mise à disposition d'un espace d'accueil respectant la notion de confidentialité, chaleureux et convivial.
- Connaissance de l'environnement institutionnel (Calade et partenaires sociaux).
- Documentation actualisée.
- Professionnels formés (écoute active, communication, bienveillance…).
- Personnes ressources identifiées dans certaines institutions pour faciliter les démarches.
- Clarification, auprès des usagers, des objectifs d'autonomie.
- Création d'outils simples favorisant l'autonomie
- Mise en place d'une signalétique adaptée.
- Gestion et planning des salles.
- Permanences régulières ou ponctuelles (liste non exhaustive) : CAF, CARSAT, MSA, CIDFF, Léo Lagrange Inforim, SPIP, LOGOS, ANPAA, SAVA et SAVS de l'UNAPEI, association des Mots pour le dire, etc.

Moyens

Partenaires financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Languedoc-Roussillon
- Mutualité sociale agricole du Languedoc-Roussillon

Humains

- 2 chargées d'accueil à Sommières
- 2 chargées d'accueil à Calvisson
- Professionnels des partenaires assurant des permanences de proximité

Matériels

- Locaux de Sommières prêtés par la mairie de Sommières
- Locaux de Calvisson loués et pris en charge à 60% par la mairie de Calvisson
- 1 espace accueil et 2 bureaux de permanences à Calade à Sommières
- 1 espace accueil et 1 bureau à Calade à Calvisson
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanner, téléphone
- Documentation

Impacts pour le public

- Les personnes respectent les délais imposés par les structures administratives.
- Les personnes actrices de leurs démarches
- Démystification des outils numériques
- Entraide spontanée entre les personnes
- Diversification du profil des usagers

- La plupart des usagers expriment leur confiance et se sentent rassurés pour entreprendre

Impacts pour le territoire

- Elargissement du périmètre d'intervention de Calade (au-delà de la communauté de communes du Pays de Sommières).
- Reconnaissance du centre social dans sa diversité.
- Calade devient un lieu de rendez-vous pour les habitants.
- Relais d'accompagnement des usagers sur leur pouvoir d'agir.
- Appui aux partenaires du secteur.

Maison de services au public

Constats

Depuis sa création, l'association Calade, gestionnaire des centres sociaux intercommunaux en Pays de Sommières, poursuit l'objectif de favoriser l'accès aux droits des habitants. Cet objectif est retranscrit dans tous les projets sociaux de Calade mis en œuvre dans le cadre de l'agrément délivré par la Caisse d'allocations familiales. Il se traduit par l'accueil des habitants et le développement de permanences de partenaires.

Cet objectif repose sur les constats suivants :

- Une population qui continue de se développer sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (plus de 21 000 habitants) et un territoire qui s'agrandit.
- L'arrivée de populations ne connaissant pas la région et sans liens familiaux et sociaux.
- Une mobilité toujours difficile sur la Communauté de communes du Pays de Sommières.
- Des dossiers administratifs de plus en plus compliqués, avec des procédures dématérialisées, qui ne sont pas accessibles à tous.
- Restriction des accueils dans les institutions publiques (CAF, CARSAT, Préfecture, etc.)
- Augmentation des demandes de type aide administrative.
- La persistance d'un non-recours aux droits
- Des publics hétérogènes.

Au cours de l'année 2015, à la suite de la reconnaissance des centres sociaux de Sommières et de Calvisson par la CAF du Gard, comme POINT RELAIS INFO CAF, ces derniers ont connu un très fort développement. Le nombre de passages augmentent mais il est surtout constaté une très forte montée en charge des demandes d'aide administrative.

Objectifs

- Accueillir, informer, orienter les habitants tous les jours ouvrés de la semaine
- Accompagner les habitants dans leurs démarches et proposer une aide administrative
- Faciliter l'accès aux outils numériques
- Communiquer sur les services de la Maison de services au public

Présentation générale de l'action

La Maison de services au public (MSAP) est un label délivré par l'Etat.

- Accueil, information, orientation
- Démarches administratives
- Utilisation des services en ligne
- Ordinateurs en libre accès, téléphone
- Accès aux droits
- Facilitation numérique
- Communication

Modalités de mises en œuvre

Accueil-information-orientation et Aide administrative

- Accueil à Sommières, 31h30 d'ouverture au public
- Accueil à Calvisson, 24h30 d'ouverture au public
- Possibilité de prendre rendez-vous
- Point info Caf : Relais Point Info Caf accueil 1er niveau
- Aide administrative / Dossiers retraite / Orientation juridique
- Formation des chargées d'accueil auprès de certains organismes (CAF, CARSAT, etc.)

Ateliers informatiques

- Ateliers informatiques hebdomadaires sur les deux sites de Calade.
- Partenariat avec des associations locales ayant pour objectif de développer les habiletés numériques des usagers.
- Mise en place d'un local dédié aux formations et échanges de pratiques et de savoirs dans l'usage de NTIC.

Communication

- Utilisation et affichage du logo de la Maison de services au public.
- Mise en place d'une publication, une page recto-verso distribuée directement dans les boites aux lettres du territoire, pour une information directe et pratique sur la Maison de services au public.
- Mise en place d'une Newsletter à partir du site de Calade.
- Parution régulière des informations concernant la Maison de services au public sur le site et sur la page Facebook de Calade.

Moyens

Partenaires financiers

- Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
- Fonds inter-opérateurs

Humains

- 2 chargées d'accueil à Sommières
- 2 chargées d'accueil à Calvisson
- Professionnels des partenaires assurant des permanences de proximité

Matériels

- Locaux de Sommières prêtés par la mairie de Sommières
- Locaux de Calvisson loués et pris en charge à 60% par la mairie de Calvisson
- 1 espace accueil et 2 bureaux de permanences à Calade à Sommières
- 1 espace accueil et 1 bureau à Calade à Calvisson
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, téléphone
- Documentation

Impacts pour le public

- Les personnes respectent les délais imposés par les structures administratives.
- Les personnes sont au centre de leurs démarches
- Appropriation des outils numériques
- Diversification du profil des usagers

- Meilleur accès aux droits, diminution du non-recours

Impacts pour le territoire

- Elargissement du périmètre d'intervention de Calade (au-delà de la communauté de communes du Pays de Sommières).
- Offre de service de proximité repérée.
- Simplification du repérage des interlocuteurs en lien avec la dématérialisation des démarches
- Complémentarité avec, et renforcement du cœur de métiers des partenaires

Fiches Enfance, Jeunesse et Familles

Jeunesse

Constats

Le public « jeunes » est un public choisi comme « cible » dans le cadre de la réécriture du projet social 2018-2022. Cela s'est traduit par une enquête par questionnaire auprès des habitants du territoire âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'une veille et d'échanges auprès des acteurs locaux en lien avec la jeunesse (professionnels, élus locaux, etc.)

Selon notre analyse du territoire, cette tranche de la population revêt un double visage :

Sur l'enquête réalisée, les jeunes montrent un fort attachement à leur territoire et ont confiance dans leurs relations de proximité.

Ils expriment le besoin d'être accompagné dans un soutien aux démarches administratives quand ils entrent dans l'âge adulte pour faciliter ce passage, et un accompagnement ayant pour objectif l'entrée sur le marché du travail.

La veille sur le territoire fait apparaître un nombre d'incivilités croissants : tapages nocturnes, occupation et dégradation de l'espace public.

Les élus du territoire se sentent démunis et interpellent régulièrement le centre social et ses partenaires.

La communication semble fragile avec une partie de la population « jeunes », une adaptation des outils et méthode d'intervention semble inévitable.

La suppression du poste animatrice culturelle a induit une réduction considérable du champ d'action pour le public jeunesse.

Objectifs

- Donner un accès aux informations spécifiques à la jeunesse de proximité aux jeunes
- Accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi et d'orientation professionnelle par l'accès aux informations et l'orientation.
- Présence éducative sur le net
- Sensibilisation aux contours du net (limites et intérêts)

Présentation générale de l'action

Point Information Jeunesse

C'est un lieu ressources pour les jeunes de 12 à 25 ans. Le PIJ assure l'accueil et l'information du public

Promeneurs du net

C'est une démarche initiée par la CNAF en 2012 dans laquelle la CAF du Gard s'engage depuis cette année. Calade s'engage avec 2 promeneurs du net dans cette démarche et s'initie aux nouveaux outils d'accompagnement du public.

« Un promeneur du net » est un professionnel (animateur, éducateur,…) qui exerce dans le secteur de la jeunesse et qui élargit son champ d'intervention avec la « rue numérique ». A travers ce dispositif mis en place par la CAF, il poursuit son action éducative et peut ainsi créer du lien, écouter, conseiller, soutenir…Il se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes sur les blogs, forums et autres réseaux sociaux.

Modalités de mises en œuvre

Point Information Jeunesse

Le PIJ, ce sont des infos sur tout et des infos pour tous ayant pour thèmes : Enseignement, Métiers, Emploi, Formation, Vie pratique, Loisirs, Vacances, Voyages, Sports.

Une écoute et une orientation vers des structures spécialisées, un espace aménagé pour accueillir, des informations à consulter sur place et/ou à emporter, de la documentation nationale et régionale continuellement mise à jour, des guides gratuits à emporter, trois ordinateurs mis à disposition, presse et journaux à consulter sur place.

Permanence ou lien privilégié avec des structures de prévention en direction des jeunes (Logos, MDA…)

Promeneurs du net

La démarche est coordonnée au niveau départemental par la CAF qui a missionné la Maison Des Adolescents. Pour le territoire, les deux porteurs de projet (Francas 30 et calade) travaillent ensemble pour proposer un service cohérent aux jeunes habitants.

Les promeneurs du net peuvent accompagner les projets des jeunes et répondre à leurs interrogations. Ils sont également ouverts aux sollicitations des parents et des familles. Pour les contacter, il suffit d'accéder à leur page Facebook. Les Promeneurs du Net assurent une permanence en ligne chaque semaine, ils répondent aussi via la messagerie.

Pour calade sur Facebook: « Claire Promeneurs du Net » et « Nathanaëlle Promeneurs du Net » - Permanences : mardi de 16h30 à 18h et mercredi de 14h à 15h30

Moyens

Financiers

- CAF promeneurs du net
- CCPS jeunesse

Humains

- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les Chargées d'accueil
- 2 promeneurs du net

Matériels

- Les locaux de Calade
- Matériel informatique

Impacts pour le public

- Avoir un accès aux droits communs de proximité
- Avoir un outil pour interpeller un professionnel en toute discrétion. (Promeneurs du net)

Impacts pour le territoire

- Dynamique de prévention jeunesse sur le territoire
- Partenariat Francas30 et Calade sur cette démarche innovante d'accompagnement du public (promeneurs du net)

Familles et Soutien à la parentalité

Constats

Lors de la création du centre social, des sorties en familles ont été organisées en lien avec les activités d'alphabétisation et d'aide aux devoirs. Depuis 2004 pour l'établissement de Sommières, et ensuite en 2005 sur le centre social de Calvisson l'embauche des référents familles a permis, de proposer des activités en famille pour aborder le soutien à la fonction parentale et créer un groupe moteur.

Il y a de nombreuses associations sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières, ainsi que deux centres de loisirs, mais certains enfants ne participent à aucune activité.

De nombreuses familles sont en demande de lien et d'échanges, notamment les nouveaux arrivants sur le territoire.

Le fait d'être à 30 km de Nîmes comme de Montpellier, conjugué aux difficultés de mobilité des familles les plus vulnérables, complique l'accès à l'information. Les familles sont en demande d'informations de proximité fiables.

Les familles que nous rencontrons se posent beaucoup de questions sur l'éducation et souhaitent échanger avec d'autres familles et/ou réfléchir avec des intervenants qualifiés.

Les évaluations des actions en famille ont démontré le besoin de rencontres, de pause et de temps de plaisir en famille. Les familles sont en demande de projets innovants, interactifs et concrets.

L'association Calade est repérée et missionnée pour la mise en place d'actions en famille. Depuis 2005 Calade a le label "Point Info Familles".

Objectifs

- Partager des moments privilégiés de plaisir en famille.
- Créer des temps et des espaces de rencontres conviviaux, pour échanger avec d'autres familles et/ou des professionnels.
- Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle parental.
- Valoriser leurs compétences parentales.
- Obtenir une information et une écoute de qualité et de proximité.
- Trouver des solutions de proximité.
- Faciliter l'accès à la culture en famille.
- Pouvoir s'exprimer, donner ses idées, faire des propositions.
- Favoriser un maillage partenarial autour des problématiques familiales.
- Favoriser la mutualisation des compétences dans les actions de soutien à la parentalité.

Présentation générale de l'action

Les deux centres sociaux Calade à Sommières et Calade à Calvisson travaillent le soutien à la fonction parentale avec les familles sous divers modes régulièrement réadaptés à la demande et aux besoins des familles et enrichi avec des propositions d'intervenants bénévoles.

L'action se décline en différents temps de rencontres, d'échanges et de partage avec les familles. Les propositions faites aux familles du territoire répondent aux besoins de soutien à la fonction parentale.
Pour favoriser des temps permettant de vivre des expériences familiales hors du quotidien nous organisons des activités et des sorties en familles.

Point Info Famille cf. fiche accueil
L'accueil de Calade met à disposition des informations locales et générales pour les familles. Un projet mené avec les familles du territoire et soutenu par la CAF a abouti à la publication d'un "guide des familles". Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions diverses. Calade accueille des Permanences de proximité dédiés aux familles (CAF, CIDFF, Association « Les mots pour le dire » médiation familiales…).

Activités parents-enfants
Calade soutient la fonction parentale en organisant des ateliers parents-enfants itinérants (Mercredi en famille), des ateliers de bricolage artistique (Happy Family), des ateliers parents-enfants pour les tous petits (atelier petites mains petits pieds) et des activités en famille pendant les vacances scolaires.

Sorties en familles
Depuis plusieurs années, Calade organise la traditionnelle "sortie neige" au Mont Aigoual (financée par la bourse aux vêtements de Calade cf fiche projets d'habitants, démarches citoyennes) et des sorties ponctuelles en fonction des envies des familles et de l'offre du territoire.
Calade développe des "parcours du spectateur en famille" grâce au partenariat avec cultures du cœur, les médiathèques du territoire, les Francas 30, l'offre culturelle locale…

Articulation avec les actions du territoire
Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un accueil libre des parents avec leurs enfants de moins de 6 ans proposé par la CCPS. Les accueillant sont de différents horizons professionnels locaux. Les parents y trouvent un espace de jeu avec leur enfant, de rencontre avec d'autres parents et un lieu d'écoute avec des professionnels.
Dans le cadre des missions de l'Animation Collective Famille (circulaire CNAF de 2016), Calade anime une commission parentalité sur le territoire. C'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles.
Le fruit du travail d'interconnaissance au sein de la Commission parentalité a fait émerger la nécessité d'intervenir ensemble, de mutualiser les ressources et les compétences, afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire. Pour cela, un collectif « groupe parentalité » se réunissant régulièrement s'est constitué avec des professionnels issues de la CAF, du Conseil Départemental et du Centre Social Calade. En 2017, une première action opérationnelle a vu le jour (Café des parents).

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale

L'action d'accompagnement des familles pour les départs en vacances ont longtemps existé à Calade avec un partenariat fort avec la CAF et le Conseil Départemental. Ce projet est en réflexion pour mieux répondre au droit aux vacances et au répit des familles les plus fragilisées dans le contexte actuel.

La référente famille est à l'écoute des demandes individuelles des familles pour les transformer en actions collectives (Ateliers de sensibilisation au numérique, réflexion commune sur l'éducation, gestion des émotions, ateliers de soutien à la parentalité avec l'Ecole des Parents et des Educateurs…).

Le secteur famille s'appuie également sur des « supports innovants » afin d'aborder le soutien à la parentalité de manière ludique et adaptée. Dans ce cadre, à l'avenir nous souhaitons exploiter la médiation culturelle comme support d'intervention « Parentalité », en proposant de construire avec les habitants des « Parcours du spectateurs en famille ».

Le numérique prenant une place prépondérante, nous avons le projet de réactualiser le « guide des familles » existant afin de le diffuser sous une forme dématérialisée.

Modalités de mises en œuvre

Communication et mobilisation du public

- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Distribution des flyers aux enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité
- Création d'un document : "une semaine à Calade" qui répertorie les activités régulières, occasionnelles ou événementielles pour l'année.
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau des parents
- Orientation par les accueils et le secteur insertion
- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors"
- Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le "bouche à oreilles"

Point info famille

L'accueil des permanences de proximité dédiés aux familles rend accessible ces services de droit commun, notamment aux familles les moins mobiles.

Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions très diverses.

Ateliers parent-enfant

Mercredi en famille (atelier parent enfant itinérant)

Ateliers pour les familles le mercredi après-midi: accueil de 14h à 17h au minimum 3 mercredi par mois. Un mercredi se fera à Calade à Sommières, un mercredi à la MFS à Calvisson et un dans un autre village de la CCPS. Les familles s'inscrivent et viennent aux ateliers de leurs choix en fonction des places disponibles (25 personnes au maximum). Nous facilitons le transport pour les familles non mobiles. Les familles doivent adhérer au centre social et l'atelier coûte 1€ par famille (participation à l'achat du matériel). Le choix des activités se fait en concertation avec le groupe des familles présentes pour les séances suivantes.

Happy Family

Atelier de bricolage artistique en famille co-animé avec une art thérapeute bénévole un samedi par mois de 10h à 12h. Le support de bricolage artistique permet à la famille de vivre un moment privilégié ensemble et offre l'occasion d'exprimer ces émotions dans un espace bienveillant.

Petites Mains Petits Pieds

Atelier co-animé avec les puéricultrices de la Protection Médicale Infantile, tous les jeudis de 9h30 à 11h. L'atelier s'organise en quatre temps: l'accueil des familles, une activité de motricité, une activité créative et un temps autour du livre. Cet atelier permet à certaines familles d'investir les activités collectives, c'est également une étape importante pour les familles les plus fragilisées qui facilite l'accès au LAEP.

Sorties en familles

Journée neige au Mont Aigoual

Le voyage se fait en bus, avec un départ à 8h et un retour à 18h. Chaque année, nous adaptons l'organisation et le rythme de la journée, en fonction de la météo. Calade assure le financement du bus grâce aux bénéfices de l'action "Bourse aux vêtements". Les familles peuvent emprunter, à calade, des vêtements et accessoires pour la neige (combinaison, après-ski, gants…). La location de la luge se fait sur place.

Sorties familles

Calade soutient les initiatives collectives des familles et propose des sorties familles en fonction des demandes, notamment lors des ateliers parents enfants.

Parcours de spectateur en famille

Le partenariat avec Culture du Cœur 30 nous permet de proposer des sorties en famille dans des lieux de spectacles, de festival ou de découverte du patrimoine en fonction des offres. Les familles participent au choix des spectacles, rencontrent les artistes ou les techniciens en fin de spectacle. Nous développons cet accès à la culture pour les familles en créant de nouveaux partenariats, notamment avec le tissu associatif local.

Articulation avec les actions du territoire

Commission parentalité

La Référente Famille anime une commission parentalité par trimestre en invitant tous les acteurs locaux concerné par l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale. Ce groupe partage ces pratiques, postures et définition autour des questions de parentalité. Il peut donner lieu à des échanges en groupe plus restreint sur la mise en place concrète d'actions portées collectivement.

LAEP Lieu d'accueil enfants-parents

La Référente famille est "accueillante" une fois par mois à la Maison des kangourous gérée par la Communauté de communes du Pays de Sommières. Elle participe aux rencontres d'organisation et de régulation. Elle fait le lien pour les familles de l'atelier petites mains petits pieds vers le LAEP.

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale

Droit au répit, aux vacances

La poursuite de l'accompagnement des familles pour les départs en vacances est en réflexion. Le centre social reste vigilant à la demande des familles et des partenaires sur cette question.

Ateliers et projets de soutien à la fonction parentale

La mise en place d'ateliers et de projets de soutien à la parentalité se réfléchit avec les familles. Des ateliers de sensibilisation au numérique, de gestion des émotions sont d'ores et déjà envisagés pour accompagner les parents dans leur fonction parentale.

Moyens

Financiers

- CAF, Conseil Départemental, MSA, CCPS, le REAAP
- Bénéfices de l'action "bourse aux vêtements"
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Coordinatrice secteur "famille adultes séniors"
- 2 Référents Familles (Sommières et Calvisson)
- 1 animatrice famille
- Bénévoles
- Intervenants extérieurs
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages, bibliothèques et médiathèques
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Location d'un bus
- Achat de matériel d'activité ou récupération de matériel
- Mise à disposition d'un goûter par Calade

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement des familles.
- Pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- L'épanouissement des membres de la famille a un impact sur la dynamique familiale.
- L'accès aux droits communs dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des familles.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage du "vivre ensemble" dans la famille a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les familles.

- Emergence de projet partenarial en direction des écoles et de l'environnement immédiat de l'école.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les familles (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de calade sont un tremplin pour l'accès aux droits communs et aux activités locales.

Fiches Adultes et Séniors

Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage

Constats

Selon l'enquête du CREDOC pour la Fondation de France de 2016, 5 millions de personnes sont seules: soit 1 Français sur 8. 26% des Français se sentent exclus, abandonnés ou inutiles. Ils sont un million de plus qu'en 2010 à ne pas avoir de relations sociales au sein des cinq réseaux de sociabilité : familial, professionnel, amical, affinitaire ou de voisinage. Le sentiment de solitude augmente avec l'âge. Cette étude montre que l'isolement est un cercle vicieux, les personnes isolées se replient sur elles même: 17% ne votent pas (plus du double de la population française), 65% pensent qu'on n'est jamais assez méfiant vis-à-vis des autres et 27% ne se sentent pas en sécurité dans leur vie quotidienne.

La progression du sentiment de Solitude, ainsi que de l'isolement des personnes sont des faits que nous constatons au quotidien. Nous avons de nombreux témoignages d'habitants du territoire qui souffrent du sentiment de solitude. Parallèlement, les habitants expriment l'envie et le besoin de partager des moments, des connaissances avec d'autres. Les ateliers favorisent le développement des démarches de solidarité réciproque.

Le sentiment de solitude touche également les habitants non francophone, pour qui la barrière de la langue est un frein à la rencontre et une cause d'exclusion sociale et professionnelle.

Le diagnostic de territoire en lien avec la réécriture du projet social 2018-2022 a mis en exergue, l'isolement spécifique du public âgé, cependant toutes les tranches d'âges de la population rencontrent une souffrance similaire.

Selon l'observatoire régional des situations de fragilités de la CARSAT, en 2016, 1835 personnes sont repérées comme « retraitées à risque de fragilité » sur le territoire de la Communauté des communes du pays de Sommières.

Objectifs

- Offrir un accueil convivial et une écoute bienveillante.
- Découvrir des activités de bien-être et de loisirs.
- Accéder au droit commun (administratif, associatifs…).
- Développer l'accès aux technologies de l'information et de la communication.
- Augmenter le potentiel d'autonomie des personnes dans l'utilisation des nouvelles technologies.
- Promouvoir l'échange de savoirs comme pratique d'apprentissage.
- Faciliter la création de lien intergénérationnel entre les personnes.
- Susciter l'envie de participer, de sortir de chez soi pour rompre avec le sentiment d'isolement.
- Accompagner les habitants dans leur rôle social (bénévole).
- Favoriser l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre du projet pédagogique: former les bénévoles.
- Accompagner la découverte, la compréhension et l'utilisation courante de la langue française orale et écrite.

- Lutter contre l'exclusion par la rencontre interculturelle.
- Soutenir et proposer des occasions de débats.
- Citoyenneté et vivre ensemble

Présentation générale de l'action

Le centre social est "un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux" (circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale). Calade adhère aux valeurs de la fédération des centres sociaux (dignité, solidarité et démocratie).cf fiche "projets d'habitants, démarches citoyennes".
Pour mettre en action ces valeurs, le Centre social Calade développe des espaces de rencontre, et propose un accueil privilégié aux habitants, afin que chacun trouve sa place en fonction de ses difficultés, potentialités et ressources.

Accueil et aides administratives cf fiche "Accueil"

L'accueil et l'aide administrative pour les habitants, particulièrement les séniors fragilisés, permet de lutter contre l'isolement des personnes et la dégradation de leur situation administrative.

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers découvertes

Les ateliers de découvertes et d'échanges de savoirs permettent, au-delà de la convivialité et de l'épanouissement personnel, la création d'un réseau de connaissance et d'entre aide.
Le principe des ateliers d'échanges de savoirs est le partage des connaissances des uns et des autres, et également la recherche collective de nouvelles techniques.
Les ateliers découvertes sont animés par des bénévoles professionnels ou "expert" pour découvrir une activité et ensuite la pratiquer dans les associations locales.

Ateliers numériques

Pour lutter contre la fracture numérique le centre social Calade a mis en place des ateliers d'initiation à l'informatique, une aide ponctuelle aux accueils de calade et développe ses ateliers numériques en fonction des besoins des personnes et en lien avec l'animation numérique proposée par le territoire intercommunal.

Ateliers d'apprentissage de la langue française

Pour lutter contre l'exclusion "par la langue", Calade met en place des ateliers sociolinguistiques et d'alphabétisation. Ces ateliers permettent d'accompagner la pratique de la langue française avec un apprentissage des codes culturels français et de développer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors

Calade met régulièrement en place des ateliers de prévention santé animé par des partenaires spécialisés (CARSAT, BRAIN UP…).

Commission séniors cf. fiche « pilotage »
Suite au diagnostic partagé du projet social 2018-2022, Calade a initié la commission séniors, c'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des séniors.

Accueil et accompagnement des bénévoles cf. fiche "projets d'habitants, démarches citoyennes"
Le centre socioculturel Calade accueille les bénévoles lors d'une "pause bénévole" et accompagne les bénévoles sur les différentes actions de calade.

Modalités de mises en œuvre
Communication et mobilisation du public

- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Création d'un document : "une semaine à Calade" qui répertorie les activités régulières, occasionnelles ou événementielles pour l'année.
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau de partenaires et de connaissance
- Orientation par les accueils et le secteur insertion
- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors"
- Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le "bouche à oreilles"

Accueil et aides administratives *cf. fiche « Accueil »*
Dans le cadre des missions du centre social, les chargées d'accueil de Calade répondent au mieux aux demandes d'aide administratives formulées par les usagers. Elles accompagnent les usagers dans la constitution de leur dossier retraite, surtout pour le recueil des documents constitutifs de leurs carrières.
En cas de besoin, elles peuvent s'appuyer sur le soutien de l'assistante sociale de la CARSAT.
L'accueil oriente les personnes vers les associations et organismes locaux, ainsi que vers les actions de Calade.

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers découvertes
Les ateliers d'échanges de savoirs

- Les ateliers créatifs de Sommières: Tous les lundis de 14h à 17h (sauf moitié des vacances scolaires) le groupe se réunit dans les locaux de Calade. Un premier temps d'accueil et d'échanges permet à chacune de prendre place à son rythme. La gestion des matériaux se fait collectivement: récupération, achat (en accord avec le groupe), rangement. L'atelier participe aux évènements de Calade. Les participantes ont créé des liens d'amitié et de solidarité, dans et en dehors des temps d'atelier: covoiturage, sorties communes, écoute bienveillante…
- Les ateliers créatifs de Calvisson: Tous les vendredis de 9h à 12h (sauf moitié des vacances scolaires) le groupe se réunit à la Maison des Familles et des Solidarités. Un premier temps d'accueil et d'échanges (info, livres, agenda…) permet à chacune de

prendre place à son rythme. La gestion des matériaux se fait collectivement: récupération, achat (en accord avec le groupe), rangement… La contribution de 1€ par atelier est également gérée par le groupe. L'atelier participe aux évènements de Calade, de la Maison des Familles et des Solidarités et de la commune (médiathèque de Calvisson…). Deux fois par an, elles organisent un repas ensemble à la fin de l'atelier: soit à la MFS, soit au restaurant. Les participantes ont créé des liens d'amitié et de solidarité, dans et en dehors des temps d'atelier: covoiturage, sorties communes, écoute bienveillante…

- Les ateliers d'échanges culinaires : Un lundi par mois, de 9h à 13h les personnes se retrouvent pour confectionner et partager le repas. Les enfants peuvent aussi venir manger avec leurs parents ou grands-parents qui ont confectionné le repas. Le choix du menu se décide d'un atelier sur l'autre par les participants. Chacun montre aux autres une recette qu'il connaît. Les personnes adhèrent à l'association calade et participent à hauteur de 3€ pour l'achat des ingrédients.
- Les ateliers palettes : Ils sont ponctuellement organisés, notamment à la Maison des Familles et des Solidarités à Calvisson (cf fiche "Maison des Familles et des Solidarités") et à la médiathèque de Calvisson, ouverture sur des ateliers coanimé avec Calade Pro.

Les ateliers découvertes

- L'atelier découverte de la sophrologie est animé par une sophrologue bénévole tous les mercredis matin (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h à 10h. Le groupe peut accueillir 20 personnes. Les personnes découvrent la sophrologie sur un cycle qui est organisé pour trois mois. Si la démarche leur convient les personnes sont orientées vers des cours collectifs ou individuels du territoire. Les participants adhèrent à Calade, l'atelier est gratuit pour en faciliter l'accès.
- L'atelier découverte de la photo est animé deux vendredis par mois par deux bénévoles, un photographe et un amateur-expert en photo. L'atelier permet la prise en main de son appareil photo, l'initiation à la prise de vue et aux logiciels de traitement de l'image. Cet atelier est une porte pour accéder aux clubs photo du territoire. Les participants adhèrent à Calade et l'atelier est gratuit, les personnes viennent avec leur propre appareil photo.
- L'atelier cuisine du monde est animée par une bénévole un samedi par mois. Cet atelier permet de découvrir les cuisines orientales et asiatiques. Les participants adhèrent à calade et la participation est de 5€ pour l'achat des ingrédients. Les personnes cuisinent ensemble et chacun repart avec une portion à déguster chez soi.

Ateliers numériques

- Les ateliers d'initiation à l'informatique sont ouverts à tous les adhérents et sont limités à 8 personnes (une personne par ordinateur). La moitié des places est réservée prioritairement pour les participants à Calade Pro et aux salariés du chantier dans l'objectif de levée des freins à l'emploi. Ces ateliers fonctionnent sur huit séances de deux heures (une fois par semaine). Plusieurs thèmes sont abordés : découverte de l'ordinateur et de ses fonctions de base, découverte d'internet et de la messagerie

électronique, initiation aux principaux logiciels. Si les apports de base de l'utilisation d'un ordinateur restent les mêmes dans toutes les sessions, les séances évoluent différemment en fonction des questions, des besoins et des envies du groupe.

- Projets d'ateliers numériques d'échanges de savoirs, de pratiques administratives, etc. Calade reçoit des demandes régulière pour de l'accompagnement à la dématérialisation administrative, pour l'utilisation de tablette ou smartphone… Calade envisage de créer des ateliers avec une pédagogie participative et collaborative sur ce type d'atelier.

Ateliers d'apprentissage de la langue française (atelier sociolinguistique et alphabétisation)

- Les ateliers Sociolinguistiques sont des ateliers d'apprentissage sociolinguistique contextualisé: discussions en langue française articulés autour d'animations sur les thèmes de la vie quotidienne. Les échanges de savoirs culturels valorisent les compétences et connaissances de chacun. Des sorties culturelles agrémentent l'utilisation du vocabulaire et l'ouverture vers la nouveauté. Ces ateliers favorisent, notamment l'autonomie des femmes sans activité professionnelle. Les personnes adhèrent à l'association Calade et les ateliers sont gratuits.
- Les ateliers d'alphabétisation sont des ateliers d'accompagnement individuel et collectif des apprenants pour développer leurs compétences en écriture et lecture de la langue française. Cet atelier est animé par un groupe de bénévoles. Les personnes sont accueillies individuellement les mardis de 14h à15h30. Les personnes viennent les jeudis pour un atelier qui reprend collectivement des notions spécifiques. Les bénévoles et l'apprenant signent conjointement une charte d'engagement réciproque. Les personnes adhèrent à l'association Calade et les ateliers sont gratuits.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors

En fonction des demandes, Calade met en place des ateliers de prévention santé animé par des partenaires spécialisés (CARSAT, Brain Up…). Les thématiques concernent tous les domaines de la vie quotidienne: alimentation, être en mouvement, mémoire, être à la retraite, sérénité au volant…

Les personnes s'inscrivent à la conférence et/ou aux cycles d'ateliers thématiques. Si elles le souhaitent elles peuvent adhérer à Calade, les ateliers sont gratuits pour tous. En plus des apports de l'intervenant, ces ateliers de prévention permettent de rencontrer les personnes âgées isolées et de les informer sur les possibilités d'ateliers, d'actions et de réponses à des questions spécifiques sur le territoire (orientation vers Calade et/ou ses partenaires).

Commission séniors *cf.* fiche"pilotage"

C'est une commission qui réunit régulièrement les acteurs locaux d'accompagnement des personnes âgées pour mieux connaître les actions existantes et répondre aux plus près des attentes des personnes.

Accueil et accompagnement des bénévoles cf. fiche "projets d'habitants, démarches citoyennes"

- L'accompagnement des bénévoles est en réflexion permanente pour répondre au mieux aux besoins des personnes bénévoles, aux personnes participantes et aux valeurs de Calade.
- La pause bénévole à Sommières. Une bénévole reçoit les futurs bénévoles lors d'une permanence les lundis de 14h à 15h pendant l'atelier d'échange de savoirs créatif pour leur parler de la structure Calade avec un regard de bénévole. Le futur bénévole se présente et fait part de ses compétences, souhaits…Puis une fiche de liaison est transmise au secteur d'activité de Calade adapté aux souhaits, aux compétences du futur bénévole.

Moyens

La lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude est l' "affaire de tous ".

Financiers

- Etat, CAF, Conseil Départemental, MSA, CARSAT
- Participation des personnes
- Autofinancement

Humains

- La direction
- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les chargées d'accueil
- Les Référentes Famille
- Animatrice sociolinguistique
- Les partenaires
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Achat de matériel d'activité ou récupération
- Matériel informatique avec connexion internet
- Vidéoprojecteur

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement.
- Pour les personnes nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- Les ateliers collectifs ont un impact positif sur l'épanouissement et la confiance en soi des personnes.
- Les habitants sont placés au cœur du montage des actions et cela participe au développement du pouvoir d'agir des habitants.
- L'accès aux droits communs dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des personnes.

- Intégration des personnes non francophone sur le territoire
- Autonomie des personnes face à la dématérialisation administrative
- Création de lien intergénérationnel et utilité sociale pour les bénévoles, notamment pour les nouveaux retraités.

Impacts pour le territoire

- L'apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les personnes.
- L'Implication reconnue des habitants est un atout pour le territoire qui peut s'appuyer sur ces personnes ressources.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les personnes (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de calade sont un tremplin pour l'accès aux droits communs et aux activités locales.
- Prise en charge des actions de prévention spécifiques aux aînés.

Projets d'habitants, démarches citoyennes

Constats

Selon une étude de l'IFOP pour France bénévolat en 2016, le bénévolat en association progresse depuis 2010 de 2.8% par an. "Celui-ci est stimulé par "l'envie d'agir" face au contexte actuel. Le mot "bénévole" est désormais en première intention associé à celui de "citoyen engagé". La dimension sociétale, citoyenne, voire politique au sens le plus général, émerge nettement."

Au niveau local, notamment à la pause bénévole, nous constatons cette hausse constante des offres de bénévolat et cette évolution du sens du bénévolat : utilité sociale et engagement citoyen.

De plus en plus de personnes souhaitent privilégier la solidarité active par rapport à "l'assistanat". Le troc et l'échange sont privilégiés par les familles et les habitants. La bourse aux vêtements s'est créée dans cette optique, avec l'idée plus large que notre société gaspille trop et qu'il y a de la place pour d'autres modes de consommation. La connaissance de l'existence des ateliers d'échanges de savoirs à calade (*cf.* fiche « adultes séniors ») participe à cette dynamique citoyenne.

Un groupe d'habitantes s'est retrouvé autour de l'envie de proposer un moment de danse partagé pour rompre avec l'isolement des personnes âgées. (Après-midi musical dansant)

Un habitant a créé une course à pieds déguisée (Corrida de Noël) pour soutenir financièrement les actions de Calade (notamment l'Accompagnement à la Scolarité). L'investissement d'un groupe de bénévoles pour cette action en fait un rendez-vous incontournable sur le territoire.

Suite aux attentats de janvier 2015, certains habitants du territoire ont exprimé le besoin de se retrouver, d'échanger, de partager leurs émotions et inquiétudes quant au devenir du "bien vivre ensemble".

L'isolement des personnes renforce le sentiment d'insécurité et de méfiance vis-à-vis des autres (cf fiche adultes séniors"). Le contexte actuel démontre le besoin des personnes de se réunir autour de valeurs communes, notamment celles de la république française.

Objectifs

- Valoriser la parole des habitants, leur prise de responsabilité au profit du collectif.
- Etre repéré comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, de convivialité pour les habitants.
- Accueillir et soutenir l'expression des problématiques du territoire.
- Améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants.
- Soutenir les initiatives innovantes des habitants.
- Mettre en acte les valeurs de dignité, solidarité et de démocratie pour "bien vivre ensemble": développer le pouvoir d'agir des personnes.

Présentation générale de l'action

« Le Centre social et socio-culturel entend être un **foyer d'initiatives porté par des habitants associés** appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Ce mouvement d'éducation populaire réfère son action à trois valeurs fondatrices : la dignité, la solidarité et la démocratie.
« Reconnaître la **dignité** et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire ».
« Considérer les hommes et les femmes comme **solidaires**, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels ».
« Opter pour la **démocratie**, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir ». (Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux)

Pour Calade, centre socioculturel adhérent à la Fédération des Centres Sociaux, ces valeurs se retrouvent dans toutes les actions menées et sont au cœur même de l'accompagnement de projets collectifs d'habitants, et dans la démarche entamée depuis 2015 autour d'actions spécifiques sur la citoyenneté et les valeurs qui fondent la république française et le vivre ensemble.
Calade s'engage avec les habitants et les associations locales pour développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement immédiat.

Pause bénévole cf. fiche adultes séniors
Le centre socioculturel Calade accueille les bénévoles lors d'une "pause bénévole" et accompagne les bénévoles sur les différentes actions de calade.

Initiatives d'habitants soutenues par Calade
Bourse aux vêtements et aux jouets C'est un dépôt vente occasionnel organisé par un groupe de bénévoles.
Après-midi musical dansant Un groupe d'habitantes organise pour les personnes âgées isolées du territoire un après-midi musical dansant.
Corrida de Noël C'est une course à pieds déguisée organisée par un collectif d'habitants pour financer une action de Calade (l'accompagnement à la scolarité).

Citoyenneté
Jeudis citoyens atelier débat sur la citoyenneté co-organisé avec les bénévoles de l'atelier alphabétisation. Ouvert à tous.
Aux arts, citoyens! Exposition itinérante d'œuvres d'habitants sur le thème de la citoyenneté.
En projet : Organisation de KAWAA, ateliers autour de la laïcité et du fait religieux à l'école...

Modalités de mises en œuvre

Pause bénévole
La pause bénévole à Sommières. Une bénévole reçoit les futurs bénévoles lors d'une permanence les lundis de 14h à 15h pendant l'atelier d'échange de savoirs créatif pour leur parler de la structure Calade avec un regard de bénévole. Puis une fiche de liaison est

transmise au secteur d'activité de Calade adapté aux souhaits, aux compétences du futur bénévole.

Initiatives d'habitants soutenus par Calade

Bourse aux vêtements et aux jouets Le groupe de bénévoles, soutenu par Calade, organise ce dépôt vent occasionnel lors d'une réunion de préparation. Calade organise la communication avec les bénévoles. La bourse aux vêtements et aux jouets se déroule sur 4 jours où les bénévoles se relaient selon un planning préétabli.

Après-midi musical dansant Les bénévoles décident des animations et de l'organisation de la journée. Elles se réunissent tous les 15 jours pour confectionner la décoration et un cadeau maison pour chaque participant. Les bénévoles organisent la communication de l'après-midi musical dansante auprès des maisons de retraite, des clubs des aînés et des seniors du territoire. Elles accueillent les personnes lors de la journée.

Corrida de Noël Cette action est portée par un habitant pour financer une action de calade, en créant un moment festif et de partage. Il a mobilisé un groupe de bénévoles autour de l'organisation d'une course pédestre déguisée. Cette course est enregistrée dans le calendrier des courses à pieds. Autour de cette course se déploient un marché de noël et d'autres animations au fil des années.

Citoyenneté

Jeudis citoyens ces ateliers sont préparés avec un groupe de bénévoles et animés par la référente famille. Les personnes viennent échanger sur des questions diverses: religion, être citoyen. La récurrence, décidé avec les participants est 1 fois tous les 15 jours hors vacances scolaires où un atelier spécial famille peut être organisé.

Aux arts, citoyens! Exposition d'œuvre d'habitants itinérante. Chaque lieu d'exposition enrichi l'expo de ses œuvres. Le projet peut prendre diverses formes en fonction du lieu.

En projet… Le KAWAA est un moment d'échange en binôme dans un café sur la laïcité. Calade reste ouvert aux nouvelles animations sur cette thématique et soutient les initiatives des habitants pour favoriser le "bien vivre ensemble"

Moyens

Financiers

- Etat, CAF, Conseil Départemental
- Participation des personnes
- Autofinancement
- Sponsor

Humains

- Les habitants
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade
- La direction
- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les Référentes Famille
- L'équipe salariée de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages, espace public
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Achat de matériel d'activité ou récupération

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissances rompt le sentiment d'isolement.
- Les actions collectives ont un impact positif sur l'épanouissement, et la confiance en soi des personnes. (Corrida de Noël, après-midi musical dansant, bourse aux vêtements)
- Les actions collectives sont également des actions d'utilité sociale où les acteurs bénévoles sont utiles pour les autres.
- Les débats sur la citoyenneté permettent une appropriation collective de concepts et des valeurs de la République.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projets conviviaux par des collectifs d'habitants.
- Le collectif se saisi des sujets forts de l'actualité et de la société ("société de consommation", attentat, isolement des personnes âgées...).
- Démarche Eco-citoyenne (bourse aux vêtements).

Fiches Insertion

Calade Pro

Constats

La zone couverte par le projet est un territoire en mutation, avec une croissance démographique significativement supérieure à la moyenne nationale, et dont la situation de l'emploi est préoccupante. Le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne nationale. Le marché du travail est caractérisé par une importante activité saisonnière : les secteurs concernés sont l'hôtellerie et la restauration, l'agriculture et l'industrie. Les services, et particulièrement le commerce, occupent la plus grande part de l'activité économique constituée essentiellement de très petites entreprises. L'accès à la formation est difficile pour des publics peu qualifiés et peu mobiles. Les transports en commun sont très peu développés, et les organismes de formation peu présents sur le territoire.
Le territoire d'implantation du centre social intercommunal Calade en Pays de Sommières connaît des indicateurs de précarité élevés et supérieurs aux moyennes : minimas sociaux, part des foyers non imposables, part des foyers ne disposant pas d'un véhicule, niveau de formation, niveau de scolarisation, taux de familles monoparentales.

Ce contexte général s'accompagne de constats plus précis :

- Situation de l'emploi dégradée
- Demande d'emploi en hausse mais offres en baisse.
- Difficultés de mobilité : transport en commun peu développés.
- Niveau de scolarité et de qualification faible.
- Pas de lieu de formation à proximité
- Situations de vulnérabilité : endettements, cumul de difficultés, manque de solidarité familiales, formation initiale quasi inexistante, etc …
- Précarisation et appauvrissement d'une certaine partie de la société. Recherche de solution à ses difficultés quotidiennes quant aux besoins primaires.
- Précarisation et appauvrissement de la population du territoire.
- Importante frange de la population allocataire de minima sociaux, nombre de foyers non imposables important.
- Un nombre important de familles dans le besoin d'aide alimentaire.
- Isolement social des personnes ou des familles.

L'action dans sa nouvelle forme, depuis le 1er janvier 2017, s'appuie sur 13 années d'expérience en conduite d'actions d'insertion. Le co-financement de Calade Pro par le FSE est une réelle opportunité d'apporter une plus-value à l'action car il permet d'une part de renforcer l'accompagnement du public vers l'emploi et d'autre part d'ouvrir cette action à un public autre que celui bénéficiaire du Rsa et des minima sociaux auquel nous nous adressions jusqu'alors.

Objectifs

- Favoriser le parcours professionnel et lever les freins à l'emploi des participants par un accompagnement socio-professionnel renforcé

- Favoriser les projets professionnels en activant des aides et des prestations sociales (mobilité, accès au logement, à la santé, aides financières, etc.)
- Accompagner et développer les compétences et les capacités à s'insérer
- Evaluer et développer l'employabilité et les possibilités de retour à l'emploi par un accompagnement lors des mises en situation de travail
- Accompagner l'adaptation à un milieu professionnel
- Accompagner à l'orientation professionnelle et au reclassement
- Faciliter l'accès aux formations qualifiantes et diplômantes, ainsi qu'aux habilitations professionnelles
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
- Promouvoir l'égalité des chances et les principes de non-discrimination
- Mettre en œuvre les objectifs environnementaux des politiques de développement durable

Présentation générale de l'action

L'action propose de construire avec le participant un parcours d'accompagnement individualisé et renforcé visant la levée des freins à l'insertion professionnelle et le retour vers une activité professionnelle.

L'action est mise en œuvre par des professionnels, à partir d'une méthodologie d'intervention individuelle et collective (*cf.* modalités de mises en œuvre).

Modalités de mises en œuvre

Le diagnostic socioprofessionnel effectué à l'entrée de l'action permet d'identifier les freins et de poser des objectifs individuels de travail. La valorisation et le développement des compétences s'organisent ensuite selon les modalités d'intervention suivantes :

- L'accompagnement socioprofessionnel individuel effectué par la référente de parcours,
- La conduite d'activités support (maraîchage, restauration, commerce) pour faire émerger des centres d'intérêt et révéler des habiletés (techniques, organisationnelles, relationnelles, etc.),
- L'animation d'ateliers collectifs qui s'appuient sur la dynamique de groupe, les échanges de connaissances et le partage d'expériences. Ces ateliers permettent d'apporter des éléments de réponses aux freins liés à la mobilité géographique (mise à dispositions de véhicules), aux freins psychologiques (ateliers vie quotidienne, ateliers mobilité). Elle favorise l'accès aux droits (aide administrative, atelier informatique) et contribue à lever les freins financiers (gestion de budget, aide alimentaire, montage de dossiers de microcrédit).

Les ateliers proposés sont spécifiques : techniques de recherche d'emploi, accès au numérique, mais aussi en lien avec l'approche métiers en abordant des thèmes tels que les règles d'hygiène en restauration, l'économat, l'équilibre alimentaire, la gestion de stocks, la rotation des cultures, etc. ou encore en lien avec le quotidien afin d'aider à atténuer des difficultés sociales telles que les problématiques logement, familiales, budgétaires ou encore de compréhension et d'expression en langue française, etc.

Accompagner les participants dans leur parcours d'insertion sociale ou professionnelle

- L'accompagnement individuel : diagnostic socioprofessionnel, construction du parcours d'insertion socioprofessionnelle
- Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi : réalisation de CV et lettres de motivation, recherche d'offres d'emploi, réalisation de candidatures spontanées, préparation aux entretiens de recrutement

Mobiliser les participants et préparer le projet professionnel : la découverte des métiers par la mise en situation

- L'activité de maraîchage : apprentissage des techniques de cultures, découverte de l'agriculture bio, de différentes espèces de plants, valorisation de son savoir-faire et de transmettre ses connaissances.
- L'activité de restauration : élaboration de menus équilibrés privilégiant les produits de saison et tenant compte du coût des matières premières, acquisition de techniques pour l'élaboration des repas et le service en salle en appliquant les bonnes règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- L'activité du commerce : approvisionnement, nettoyage et rangement, gestion du magasin (logiciel de gestion).

Lever les freins à l'insertion sociale ou professionnelle

- Accroître la mobilité physique et psychologique : solution mobilité avec mise à disposition de voitures ou de scooter, ateliers de mobilité (apprendre à se repérer sur un plan, un tableau horaire de bus, préparer son entrée en formation au code de la route, préparer sa famille à son absence)
- Lutter contre l'illectronisme par les ateliers d'informatique
- Développer des savoirs et des compétences dans divers domaines de la vie quotidienne
- Lever les freins financiers : épicerie solidaire, constitution de dossiers microcrédit

Mobilisation d'un partenariat élargi

Relais emploi, réseau des métiers gardois, chambres consulaires, Pôle emploi, chargée de relation entreprises AFIG SUD, centre médico-social, centre médico-psychologique, Carrefour Market Villevieille, Civam du Vidourle, Civam du Gard, Association des commerçants de Sommières, Banque Alimentaire du Gard, ANPAA, Logos, Codes

Réseau de partenaires orienteurs : CMS de l'UTASI CV, divers CCAS, Pôle Emploi Vauvert, St Césaire, Le Vigan, CAF, MSA, Airelle ETTI et AI, MLJ PC

Partenariat opérationnel : l'association ACEE fournit les voitures et en assure l'entretien mécanique, la Banque alimentaire du Gard et Carrefour Market Villevieille fournissent l'épicerie.

<u>Moyens</u>

<u>Financiers</u>

- Convention avec le Conseil Départemental (Direction Interventions Sociales)

- Convention avec le Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet du Fonds Social Européen
- Centre communal d'action sociale de Sommières,
- Caisse d'allocations familiales du Gard
- Communauté de Communes du Pays de Sommières.

Humains

- 1 référente de parcours emploi formation
- 2 encadrants
- 1 coordonnateur de l'action
- 1 assistante administrative
- Des intervenants extérieurs qui animent des ateliers ou des informations collectives.

Matériels

- Deux bureaux à Calade Sommières
- Trois pièces (accueil, activité, magasin) 200 m² au 1er étage de Calade Sommières
- 8 ordinateurs pour les ateliers informatiques
- Du matériel de cuisine, informatique, de bricolage…
- Une parcelle de 7000 m2 louée à la commune de Villevieille
- Du matériel de jardinage
- 2 minibus
- 9 voitures et 6 scooters de prêt

Impacts pour le public

- Amélioration des conditions de vie du participant et de la famille (augmentation du pouvoir d'achat)
- Accès aux droits
- Accès à l'emploi
- Autonomie des déplacements (prêt, achat, etc.)
- Développements des compétences, des connaissances.
- Augmentation du niveau de qualification.
- Renforcement de la confiance et de l'estime de soi.

Impacts pour le territoire

- Augmentation des revenus des personnes
- Augmentation du pouvoir d'agir
- Baisse du chômage
- Baisse du nombre de bénéficiaires des minima sociaux
- Augmentation du niveau de qualification de la population
- Développement du lien social

Chantier d'Insertion 'Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine'

Constats

- Manque d'emplois sur le territoire
- Nombreuses personnes peu ou non qualifiées
- Précarité et isolement
- Manque de mobilité
- Prise en compte par les élus des enjeux et des objectifs d'insertion socio professionnelle des habitants du territoire

Objectifs

- Accueillir et intégrer les participants en milieu de travail
- Accompagner les participants sur les volets professionnel et social
- Mettre en relation les participants avec les entreprises
- Accéder à l'emploi, une formation qualifiante, à la création d'activité
- Contribuer à l'activité économique et au développement territorial
- Soutenir les personnes dans leurs parcours d'insertion (moyens : développer les capacités professionnelles, lever les freins à l'emploi, offrir une écoute de qualité…)
- Améliorer les conditions de vie quotidienne (moyen : effectuer un prêt de véhicule, avoir un emploi, accéder à l'outil informatique…)
- Renforcer une image de soi positive, développer la confiance en soi et l'estime de soi pour aller vers plus d'autonomie (moyen : valorisation des aptitudes, partage des connaissances, …)
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre (moyens : participer à des actions collectives…)
- Développer son sentiment d'utilité sociale et de responsabilité sociale (moyens : être utile au groupe, être responsable de l'entretien du matériels, être acteur de ses solutions…)

Présentation générale de l'action

Le chantier d'insertion de Calade est une activité d'Insertion par l'Activité Économique. C'est un accompagnement individuel et collectif avec l'objectif de lever les freins à l'emploi ou à la formation, pour parvenir à l'insertion professionnelle. Convention annuelle de 12 postes en contrats aidés.

Support d'activité : réhabilitation du petit patrimoine et d'espaces verts paysagers.

L'activité du chantier se décline en travaux de maçonnerie traditionnelle, construction de murs en pierres sèches, enduits à la chaux, aménagement paysager d'espaces verts, débroussaillage, élagage, taille, écobuage, plantations et entretien des sentiers de randonnées. Les interventions du chantier concernent uniquement des éléments du patrimoine ou des espaces paysagers appartenant aux communes constitutives de la Communauté de Commune (CCPS).

L'activité du chantier est assurée dans le cadre d'une gestion en compétences partagées avec la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Bénéficiaires

9 places pour des allocataires du RSA et 3 places pour des jeunes suivis par la Mission locale jeunes.

Modalités de mise en œuvre

- Recrutement des salariés en insertion en concertation avec Pôle emploi, la direction de l'insertion du Conseil départemental et la Mission locale jeunes Petite Camargue
- Temps de travail réparti sur la semaine en demi-équipes, équipe complète et accompagnement social et professionnel
- Réalisation des tâches induites par le chantier en cours
- Apprentissage des savoirs faire et des savoirs être sur les chantiers, lors de formations professionnelles ou de périodes immersions (PMSMP)
- Définition d'un projet professionnel, formalisation des étapes de parcours : diagnostic, bilan personnel et professionnel, identification des compétences, aptitudes, atouts, et freins, test d'intérêts, prospection spécialisée, mobilisation des dispositifs de droit commun (accès aux droit, accès à la formation, aides à l'embauche), certification CLEA,
- Apprentissage des techniques de recherche d'emploi avec la chargée d'insertion préparant la sortie du chantier pendant ou à l'issue du contrat de travail : organisation et méthodologie de la recherche d'emploi, rédiger un CV, créer une lettre de motivation, la mettre en forme, la diffuser, préparer un entretien d'embauche, les offres d'emploi, les candidatures spontanées, les compétences et aptitudes, les fiches métiers, le réseau personnel, les Agences Intérim et les agences Intérim d'Insertion, les sites de recherche d'emploi, utiliser internet dans sa recherche d'emploi, l'espace personnel Pôle Emploi, participation aux forums de l'emploi
- Accompagnement social des salariés en insertion : repérage des freins et des atouts, accès aux soins et maintien des suivi santé, aide administrative, Vérification des couvertures sécurité sociale et complémentaires, aménagements des modalités de contraintes judiciaires, démarches liées à la récupération ou l'obtention du permis de conduire, mobilisation de solution de mobilité, orientation vers les partenaires spécifiques selon les problématiques, obtention microcrédit
- Renforcement des savoirs fondamentaux : initiation à l'informatique, ateliers sociolinguistiques et alphabétisation, dispositif compétences Clés
- Formation interne et externe : initiation « gestes et postures » en situation de travail, utilisation et l'entretien des machines thermiques, prévention et secours civiques niveau 1, réactualisation de certification et habilitation (CACES, SIAPS1, etc.), ingénierie de formation et accès aux formations qualifiantes
- Partenariat : CODES, CARSAT, CPAM, MDPH, ANPAA, CMS, CMP, CIDFF, SPIP, Caisse d'Epargne, Face Gard, Collectif IAE, Airelle, etc.
- Mobilisation de partenaires pour les projets individuels des salariés
- Intervention de partenaires sur des informations collectives : CODES, ANPAA, Airelle, etc.

Moyens

Financiers

- Etat - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- Conseil Départemental
- Communauté de communes du Pays de Sommières

Humains

- 1 chef de chantier et 1 assistant au chef de chantier
- 1 chargée d'insertion pour l'accompagnement social et professionnel des salariés
- 1 assistante administrative
- Matériels
- 1 minibus, un véhicule léger et une remorque
- Matériels et outillages fournis par la Communauté de communes du Pays de Sommières et les communes : outillages, équipements de travail, matériel de sécurité individuel et collectif, engins thermiques, bétonnière, broyeur, groupe électrogène

Impacts pour le public

- Accéder à l'autonomie
- Retour à l'emploi
- Valorisation personnelle et professionnelle
- Appropriation par les salariés du territoire et de l'environnement local
- Prise en compte de la notion de « respect » du travail des autres et du coût assumé pour et par la collectivité.
- Des salariés s'impliquent dans le bénévolat.
- Contribuer à l'accession des salariés à la citoyenneté

Impacts pour le territoire

- Changer le regard des habitants et des élus de la CCPS sur les bénéficiaires des minimas sociaux.
- Le contact régulier avec les élus a permis de mieux comprendre les compétences des différents niveaux administratifs du territoire.
- Reconnaissance du savoir faire
- Intégration du chantier dans certains marchés publics
- Création de richesses pour le territoire : mobilisation de financements externe pour la mise en emploi de bénéficiaires de minimas sociaux ; création de revenus de personnes accédant à l'emploi dans le cadre du chantier et retrouvant ensuite un emploi durable
- Contribution au développement économique et touristique du territoire par la mise en valeur du patrimoine et des sentiers de randonnées.

Calade à Calvisson

Fiche Pilotage

Constats

Les constats généraux sont développés dans le diagnostic social.

La fonction pilotage se décline en trois axes :

- Conduite du projet social
- Gestion de l'équipe et animation de la vie associative
- Gestion administrative, comptable et financière de la structure

La conduite du projet social est la colonne vertébrale d'un centre social.
Le circulaire CNAF du 12 Juin 2012 rappelle les finalités d'un centre social : l'inclusion sociale (par opposition à l'exclusion), la cohésion sociale (par opposition aux groupes fermés) et le renforcement de la responsabilité et de la citoyenneté des habitants (éducation populaire).

Calade a défini les orientations de son action pour la période 2018-2022 sur les orientations suivantes :

- Bien vivre ensemble et Bien vieillir
- Les ressources des personnes
- Le développement local

La conduite du projet social et l'animation de la structure s'appuie sur des méthodes participatives. L'ensemble de l'équipe s'est formée aux outils du développement du pouvoir d'agir dans le cadre des sessions ayant pour thème « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ».

Cette méthodologie permet de faire évoluer les postures dans le repérage des inégalités existantes sur leur territoire, l'animation de groupe et l'organisation des actions. Elle renforce les compétences, entre autres, en matière d'accueil et d'écoute des habitants, d'analyse des réalités sociales et culturelles du territoire.

Il s'agit de mettre en cohérence l'animation du projet du centre social, avec la finalité du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Le centre social est une interface permettant aux acteurs du territoire de se rencontrer, de se connaître, d'échanger des informations, de mutualiser des ressources et de faire émerger des projets. A ce titre, il veille à associer les partenaires dans les actions mises en œuvre dans le cadre du projet social. Le centre social reconnaît, valorise et communique sur les missions et savoir-faire de ses partenaires, il intervient avec eux. La dynamique partenariale s'appuie sur plusieurs supports :

- Des rencontres entre partenaires (commissions, carrefour info)
- La constitution de groupes projet et d'instances de pilotage
- L'animation d'actions pluri-partenariales
- La formalisation de conventions de partenariat

- La mise à disposition de ressources techniques, de compétences
- La participation aux initiatives et instances des partenaires

Objectifs

Conduite du projet social

L'objectif général de l'action « conduite du projet social » s'inscrit dans la mise en œuvre des missions définies par la caisse d'allocation familiale, à savoir :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle.
- Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices ; Compte tenu de son action généraliste et innovante, concentrée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Constituer une équipe de professionnels opérationnels et efficaces
- Gérer les ressources humaines, bénévoles et salariés, au regard de l'objet de l'association
- Garantir l'exercice des droits et obligations de chaque salarié
- Assurer à chaque salarié de bonnes conditions d'exercice de ses missions
- Impulser une dynamique associative en accord avec les valeurs et le projet du centre

Gestion technique, administrative, comptable et financière de la structure

- Dans le cadre de la législation en vigueur, veiller à maintenir pour l'association une structure financière et patrimoniale pérenne permettant de mener à bien les actions dans le cadre du projet social.
- Permettre le fonctionnement des instances de décision de la structure
- Etre un support au développement de la structure
- Favoriser, soutenir et promouvoir les actions de Calade sur le territoire
- Assister et/ ou seconder l'équipe

Modalités de mises en œuvre

Conduite du projet social

Tous les 4 ans, mise en place de la démarche de diagnostic social du territoire puis de réécriture du projet social en vue du renouvellement du contrat de projet liant l'association et la CAF.

L'animation du Projet social consiste en l'animation ou la participation aux différents temps de travail visant à assurer la cohérence des actions en cours et des projets en développement avec le projet social :

- Animation des temps de travail avec l'équipe des salariés

- Animation ou participation aux temps de travail réguliers avec les partenaires techniques et financiers.
- Organisation et animation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
- Création d'un extranet afin de formaliser l'interface avec les partenaires et favoriser le partage d'information.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du projet.
- Animation de la vie associative, veille du fonctionnement des instances et du bon déroulement de la vie associative.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Organisation du planning et animation des réunions d'équipe salariés, secteur-direction, coordinateur-direction.
- Suivi régulier et évaluation des tâches effectuées
- Plan de formation
- Réunion de travail régulière avec le Président et le bureau de l'association (rythme défini en fonction des besoins et des actualités de la structure)
- Participation au Conseil d'Administration de l'Association
- Lien entre les bénévoles administrateurs et les salariés
- Organisation et définition de la place de chacun (bénévoles et salariés) dans les manifestations et les temps forts de la vie associative
- Planification des temps de travail et de congés des salariés
- Définition des postes de travail, des profils, des niveaux de compétences et des niveaux de rémunération, organisation des recrutements
- Organisation d'entretiens individuels annuels et professionnels
- Disponibilité et écoute des sollicitations individuelles et collectives des salariés
- Coordination et diffusion des informations au sein de l'équipe des salariés, entre les deux établissements, entre administrateurs et salariés
- Veille technique en rapport avec la législation du travail et la convention collective
- Adaptation des conditions générales de travail et de sécurité à l'environnement proche
- Affichage obligatoire

Gestion logistique, administrative, comptable et financière de la structure

- Suivis de gestion réguliers, préparation des budgets prévisionnels dans le cadre défini par la CNAF
- Gestion et suivi administratif des conventions : dépôt des projets, rédaction de bilans intermédiaires et annuels, évaluation, animation de comités de pilotage et de suivi des actions, en lien avec les partenaires techniques et financiers concernés
- Suivi de l'hygiène, de la propreté des locaux et des matériels
- Etablissement du plan de prévention des risques
- Souscription des contrats d'assurance, de maintenance, etc. nécessaires
- Suivi de la comptabilité, du paiement des fournisseurs dans les délais, de l'encaissement des factures et subventions selon les échéanciers initialement contractualisés avec les financeurs

- Organisation et répartition des postes de travail (bureaux, locaux techniques, salles d'activité…)
- Choix des lieux d'activité, de leur aménagement, du matériel requis, définition des horaires
- Mise à disposition de supports de diffusion et d'information
- Signature des conventions pour les mises à disposition
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement associatif et de ses instances
- Connaissance et maîtrise de l'utilisation des outils de gestion et de communication
- Mise en place et utilisation d'outils facilitant le tri, le stockage, l'accès et/ou le renouvellement des documents
- Mise en place et/ou utilisation d'outils spécifiques à la gestion des données avec création de banques de données de supports variés
- Maîtrise des outils informatiques liés aux activités administratives et de comptabilité

Moyens

Financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Engagement d'une démarche afin de parvenir à diversifier les financements et hybrider les ressources.

Humains

Calade à Sommières : 1 direction (1etp), comptable (0,23 etp)

Calade à Calvisson : 1 direction (1etp), comptable (0,11 etp)

Association : CA (12 membres adhérents, 3 membres associations, 4 membres associés représentants de la CCPS, 7 représentants des partenaires institutionnels)

Ainsi que les moyens mis en œuvre pour le développement de l'accueil, des actions, des services, et de l'accompagnement des projets.

Matériel

- Locaux de 600 m² mis à disposition par la commune de Sommières.
- Locaux de 70 m² cofinancés par la commune de Calvisson.
- Matériel bureautique
- Logiciels de gestion

Impacts pour le public

- Une offre d'activité transversale et diversifiée, répondant aux besoins des habitants
- Une offre de service identifiée
- Une réponse aux besoins individuels et collectifs, s'adaptant à l'évolution du territoire
- Un accueil de proximité gratuit et ouverts à tous
- La reconnaissance de la place de chacun au sein de la société et du territoire
- La valorisation des ressources et la reconnaissance des potentialités des habitants
- Le sentiment d'appartenance au projet et aux valeurs de l'association

- Etre acteur de son parcours, pouvoir faire des choix, mener ses projets personnels et professionnels

Impacts pour le territoire

- Production, par les activités du centre social, d'une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Renforcement de la cohésion sociale et du sentiment de bien vivre ensemble
- Développement de la solidarité de proximité et réduction des inégalités
- Structuration et renforcement du partenariat local
- Renforcement de la vie associative locale
- Réponse aux besoins du territoire par l'émergence de projets s'appuyant sur les ressources des habitants
- Développement de services et initiatives à vocation économique et sociale
- Création de richesses engendrées par l'activité de la structure : financements extérieurs mobilisés, dépenses de fonctionnement auprès des fournisseurs locaux, retour à l'emploi des personnes en situation d'exclusion, consommation des personnels salariés de la structure, participation de personnes extérieures au territoire
- Amélioration du cadre de vie
- Participation à l'attractivité et à la valorisation de l'image du territoire

Fiches Accueil et Services aux habitants

Accueil

Constats

- Une population qui continue de se développer sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (plus de 21 000 habitants). Un village supplémentaire : Parignargues depuis le 1er janvier 2017.
- Contexte de précarité sur Sommières.
- Arrivée de population ne connaissant pas la région et sans liens familiaux et sociaux.
- Mobilité toujours difficile sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (centraliser les services).
- Dossiers administratifs de plus en plus compliqués, gestion par internet, dématérialisation quasi obligatoire : non accessible à tous.
- Restriction des accueils dans les institutions publiques (CAF, CARSAT, Préfecture, etc.)
- Hétérogénéité des publics.

Objectifs

- Offrir un accueil et une écoute privilégiés pour tous, confidentiel et de proximité.
- Favoriser le lien social.
- Aider à trouver et à construire une réponse adaptée aux besoins des personnes accueillies en tant qu'individu, famille, habitants.
- Favoriser l'accès à des outils d'information et de ressources doc et/ou leur appropriation par les personnes accueillies.
- Repérer et relayer les besoins, problématiques et ressources des populations (veille sociale).
- Faciliter la réponse de proximité en accueillant des permanences institutionnelles ou d'associations partenaires.
- Organiser les conditions pratiques et techniques de mise en place des activités et des permanences.
- Favoriser l'identification et l'utilisation d'outils à portée de main et méconnus (agenda avec alertes sur téléphone portable).

Présentation générale de l'action

Les accueils de Calade à Sommières et Calade à Calvisson proposent :

- Accueil, écoute bienveillante, accompagnement, orientation des habitants de la Communauté de communes du Pays de Sommières tous les jours ouvrés de la semaine.
- Accueil, information et orientation des habitants sur les actions proposées par le centre social, ses partenaires, l'ensemble des acteurs du territoire
- Mise à disposition d'ordinateurs, téléphones, documentations en libre accès
- Organisation et suivi de permanences de proximité.
- Organisation des conditions pratiques et techniques de mise en place des salles pour les activités du centre social.

- Animation de la Maison de services au public (*cf.* fiche action « Maison de services au public »)

Modalités de mises en œuvre

- Mise à disposition d'un espace d'accueil respectant la notion de confidentialité, chaleureux et convivial.
- Connaissance de l'environnement institutionnel (Calade et partenaires sociaux).
- Documentation actualisée.
- Professionnels formés (écoute active, communication, bienveillance…).
- Personnes ressources identifiées dans certaines institutions pour faciliter les démarches.
- Clarification, auprès des usagers, des objectifs d'autonomie.
- Création d'outils simples favorisant l'autonomie
- Mise en place d'une signalétique adaptée.
- Gestion et planning des salles.
- Permanences régulières ou ponctuelles (liste non exhaustive) : CAF, CARSAT, MSA, CIDFF, Léo Lagrange Inforim, SPIP, LOGOS, ANPAA, SAVA et SAVS de l'UNAPEI, association des Mots pour le dire, etc.

Moyens

Partenaires financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail du Languedoc-Roussillon
- Mutualité sociale agricole du Languedoc-Roussillon

Humains

- 2 chargées d'accueil à Sommières
- 2 chargées d'accueil à Calvisson
- Professionnels des partenaires assurant des permanences de proximité

Matériels

- Locaux de Sommières prêtés par la mairie de Sommières
- Locaux de Calvisson loués et pris en charge à 60% par la mairie de Calvisson
- 1 espace accueil et 2 bureaux de permanences à Calade à Sommières
- 1 espace accueil et 1 bureau à Calade à Calvisson
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanner, téléphone
- Documentation

Impacts pour le public

- Les personnes respectent les délais imposés par les structures administratives.
- Les personnes actrices de leurs démarches
- Démystification des outils numériques
- Entraide spontanée entre les personnes
- Diversification du profil des usagers

- La plupart des usagers expriment leur confiance et se sentent rassurés pour entreprendre

Impacts pour le territoire

- Elargissement du périmètre d'intervention de Calade (au-delà de la communauté de communes du Pays de Sommières).
- Reconnaissance du centre social dans sa diversité.
- Calade devient un lieu de rendez-vous pour les habitants.
- Relais d'accompagnement des usagers sur leur pouvoir d'agir.
- Appui aux partenaires du secteur.

Maison de services au public

Constats

Depuis sa création, l'association Calade, gestionnaire des centres sociaux intercommunaux en Pays de Sommières, poursuit l'objectif de favoriser l'accès aux droits des habitants. Cet objectif est retranscrit dans tous les projets sociaux de Calade mis en œuvre dans le cadre de l'agrément délivré par la Caisse d'allocations familiales. Il se traduit par l'accueil des habitants et le développement de permanences de partenaires.

Cet objectif repose sur les constats suivants :

- Une population qui continue de se développer sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (plus de 21 000 habitants) et un territoire qui s'agrandit.
- L'arrivée de populations ne connaissant pas la région et sans liens familiaux et sociaux.
- Une mobilité toujours difficile sur la Communauté de communes du Pays de Sommières.
- Des dossiers administratifs de plus en plus compliqués, avec des procédures dématérialisées, qui ne sont pas accessibles à tous.
- Restriction des accueils dans les institutions publiques (CAF, CARSAT, Préfecture, etc.)
- Augmentation des demandes de type aide administrative.
- La persistance d'un non-recours aux droits
- Des publics hétérogènes.

Au cours de l'année 2015, à la suite de la reconnaissance des centres sociaux de Sommières et de Calvisson par la CAF du Gard, comme POINT RELAIS INFO CAF, ces derniers ont connu un très fort développement. Le nombre de passages augmentent mais il est surtout constaté une très forte montée en charge des demandes d'aide administrative.

Objectifs

- Accueillir, informer, orienter les habitants tous les jours ouvrés de la semaine
- Accompagner les habitants dans leurs démarches et proposer une aide administrative
- Faciliter l'accès aux outils numériques
- Communiquer sur les services de la Maison de services au public

Présentation générale de l'action

La Maison de services au public (MSAP) est un label délivré par l'Etat.

- Accueil, information, orientation
- Démarches administratives
- Utilisation des services en ligne
- Ordinateurs en libre accès, téléphone
- Accès aux droits
- Facilitation numérique
- Communication

Modalités de mises en œuvre

Accueil-information-orientation et Aide administrative

- Accueil à Sommières, 31h30 d'ouverture au public
- Accueil à Calvisson, 24h30 d'ouverture au public
- Possibilité de prendre rendez-vous
- Point info Caf : Relais Point Info Caf accueil 1er niveau
- Aide administrative / Dossiers retraite / Orientation juridique
- Formation des chargées d'accueil auprès de certains organismes (CAF, CARSAT, etc.)

Ateliers informatiques

- Ateliers informatiques hebdomadaires sur les deux sites de Calade.
- Partenariat avec des associations locales ayant pour objectif de développer les habiletés numériques des usagers.
- Mise en place d'un local dédié aux formations et échanges de pratiques et de savoirs dans l'usage de NTIC.

Communication

- Utilisation et affichage du logo de la Maison de services au public.
- Mise en place d'une publication, une page recto-verso distribuée directement dans les boites aux lettres du territoire, pour une information directe et pratique sur la Maison de services au public.
- Mise en place d'une Newsletter à partir du site de Calade.
- Parution régulière des informations concernant la Maison de services au public sur le site et sur la page Facebook de Calade.

Moyens

Partenaires financiers

- Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
- Fonds inter-opérateurs

Humains

- 2 chargées d'accueil à Sommières
- 2 chargées d'accueil à Calvisson
- Professionnels des partenaires assurant des permanences de proximité

Matériels

- Locaux de Sommières prêtés par la mairie de Sommières
- Locaux de Calvisson loués et pris en charge à 60% par la mairie de Calvisson
- 1 espace accueil et 2 bureaux de permanences à Calade à Sommières
- 1 espace accueil et 1 bureau à Calade à Calvisson
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, téléphone
- Documentation

Impacts sur le public

- Les personnes respectent les délais imposés par les structures administratives.
- Les personnes sont au centre de leurs démarches
- Appropriation des outils numériques
- Diversification du profil des usagers

- Meilleur accès aux droits, diminution du non-recours

Impacts sur le territoire

- Elargissement du périmètre d'intervention de Calade (au-delà de la communauté de communes du Pays de Sommières).
- Offre de service de proximité repérée.
- Simplification du repérage des interlocuteurs en lien avec la dématérialisation des démarches
- Complémentarité avec, et renforcement du cœur de métiers des partenaires

Fiches Enfance, Jeunesse et Familles

Accompagnement à la scolarité

Constats

Il y a 15 ans environ, la première demande des familles - issues d'origine étrangère pour la plupart – était d'aider leurs enfants pour les devoirs. Les parents n'avaient pas le niveau pour accompagner eux-mêmes leur(s) enfant(s). Cet accompagnement était organisé sur Sommières au Cart.

Depuis, l'accompagnement à la scolarité s'est généralisé sur le territoire de la Communauté de communes du pays de Sommières.

Nous pouvons désormais constater lors des inscriptions avec les familles que les motivations sont plus variées : difficultés scolaires, conflit à la maison sur le temps des devoirs, parents qui rentrent tard du travail, envie d'avoir des activités.

Objectifs

- Proposer aux parents et aux enfants un accueil et un accompagnement à la scolarité de qualité : développer de nouveaux sites d'interventions, créer un service de soutien individuel
- Instaurer un partenariat de confiance pour mieux accompagner l'enfant dans sa scolarité.
- Renforcer l'estime de soi et l'autonomie de l'enfant en le considérant au-delà de son statut d'élève : animations de projets intersites, d'ateliers de relaxation, gestion des émotions
- Favoriser le partage et l'échange: mise en place d'atelier sur la laïcité
- Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle éducatif: créer des lieux de rencontres et de paroles
- Accompagner les parents en difficulté dans le lien famille-école
- Accompagner les habitants dans leur rôle social (bénévole)
- Favoriser l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre du projet pédagogique: former les bénévoles

Présentation générale de l'action

L'accompagnement à la scolarité est une activité proposée par le centre social Calade depuis 1998. Il s'agit d'accompagner des enfants de 6 à 15 ans, dans les écoles et au collège, pour une aide au travail scolaire et des activités éducatives, le soir après la classe.

Les interventions des animateurs auprès des enfants s'appuient sur les principes suivants:

- Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir
- Elargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche

- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

L'accompagnement est proposé sur certains villages du territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières en fonction des financements.
L'accompagnement à la scolarité dépend d'une charte nationale et fait partie du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la CAF.
On désigne par "accompagnement à la scolarité" l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Cet accompagnement offre aux enfants l'opportunité de rencontrer un tiers qui ne soit ni un représentant de l'école, ni un membre de la famille afin d'aborder les apprentissages « autrement ». L'aide au travail scolaire et la découverte d'activités éducatives en petits groupes valorisent les compétences et le savoir être des enfants.

L'accompagnement à la scolarité est également une action de soutien à la parentalité, celle-ci permet d'instaurer une relation privilégiée entre l'école et les parents selon les besoins et les demandes : rencontres régulières avec les enseignants, inscriptions et expositions dans les établissements scolaires…
La présence régulière et les liens de proximité de la coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité avec les écoles est un atout pour la mise en œuvre de projet « parentalité » plus large.
Dans ce cadre, en 2017, celle-ci a pu faire émerger une problématique commune à différents partenaires (L'école de la Condamine, le Centre Social, les professionnels du Département et de la CAF), donnant lieu à la co-animation d'un café des parents au sein de l'école de Sommières.

Des habitants du territoire s'engagent dans cette action auprès des enfants par une présence régulière aux côtés de l'animateur. L'action permet la création de nouveaux liens (intergénérationnels, mixité sociale, différence d'âges d'enfants…).

Modalités de mises en œuvre
L'équipe d'animateurs se réunit une fois par mois pour échanger sur leurs pratiques et sur les situations rencontrées. Les bénévoles engagés sont invités à participer à trois réunions (rentrée, mi-parcours et bilan perspectives).
Le fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité permet de s'adapter à la demande des familles pour qu'un maximum d'enfants puisse y participer.

Accompagnement à la scolarité pour les enfants du primaire
Cette action est proposée deux soirs par semaine, pendant 2 heures après la classe. Les groupes sont constitués de 5 enfants minimum à 12 enfants maximum, du CP au CM2.
L'accompagnement à la scolarité se découpe en un temps d'aide au travail scolaire (méthodologie, apprentissage de l'autonomie, révision, devoirs, leçons…) et un temps

d'activités éducatives (activités manuelles et artistiques, scientifiques…). Le projet pédagogique est travaillé avec les intervenants et les enfants.

Communication

- Information de l'action auprès des familles: cahiers de texte des enfants (distribués par les enseignants), affichage (écoles et mairies), conseils d'école et réunions avec le corps enseignant.
- Information sur l'antenne de Radio Sommières…
- Articles dans "Midi libre" à la rentrée et les bulletins municipaux et lettre intercommunale.
- Site de Calade et page Facebook
- Le "bouche à oreilles"

Inscription

Les inscriptions sont basées sur le volontariat des enfants. Ils y sont incités par les parents, les enseignants ou les copains. Les fiches d'inscriptions sont mises en ligne sur le site de Calade.
En fin d'année scolaire : préinscription des enfants (flyers distribués fin juin à tous les élèves). Ces enfants seront prioritaires lors de l'inscription.
A la rentrée scolaire : inscription fin août. Les enfants doivent être présents avec l'un des deux parents, au minimum pour rencontrer l'animateur et les bénévoles du site.
En cours d'année : en fonction des places disponibles, il est possible d'inscrire un enfant.
La famille adhère à l'association Calade pour l'année scolaire.

Fonctionnement

Pour chaque site, les enfants sont accompagnés par un animateur et un bénévole. Pendant la première heure, les enfants sont soutenus dans les apprentissages et leur travail scolaire par les intervenants. Pour valoriser les compétences de tous les enfants, le tutorat est organisé par l'animateur. Pendant la deuxième heure, le groupe met en œuvre le projet éducatif imaginé ensemble. L'aboutissement de ce travail collectif fait l'objet d'une valorisation des réalisations des enfants lors d'un temps de rencontre avec les parents, les enseignants et personnels de l'école et les élus.
Afin d'échanger sur les besoins de l'enfant (travail scolaire, investissement, comportement…), Calade organise une rencontre par an avec les enseignants (accompagnée ou non des parents selon les sites).
La coordinatrice participe au 1er et 3ème conseil d'école afin de faire le point sur l'accompagnement à la scolarité du site concerné et sur les activités proposées aux familles par Calade.
La coordinatrice travaille régulièrement avec l'équipe pédagogique pour soutenir les parents dans leur fonction parentale. Elle est également un interlocuteur repéré pour la mise en place de projet commun avec l'école (café des parents avec les acteurs sociaux du département…).
Pour un meilleur fonctionnement de l'action, des liens sont tissés au quotidien avec le personnel scolaire (garderie, ménage…).

Accompagnement à la scolarité pour les enfants du collège de Sommières

Cette action est proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h et de 17h à 18h au collège. Les groupes sont constitués de 10 jeunes maximum, de la 6ème à la 3ème.

L'accompagnement à la scolarité est un temps d'aide au travail scolaire avec la possibilité d'accompagner des actions spécifiques collectives (lecture à voix haute, apprendre au travers de jeux, conversation en anglais, apport méthodologique …).

Des stages de préparation au brevet pour les élèves de 3ème des collèges de la communauté de communes du pays de Sommières sont proposés à différentes périodes de l'année.

Communication

- Information de l'action auprès des familles: carnets de liaison des jeunes, affichage (collèges et mairies) site des collèges
- Information sur l'antenne de Radio Sommières…
- Articles dans "Midi libre" à la rentrée et les bulletins municipaux et intercommunaux.
- Site de Calade et page Facebook
- Site de la Communauté des Communes du pays de Sommières
- Le "bouche à oreilles"

Inscription

Les inscriptions sont basées sur le volontariat des jeunes. Ils y sont incités par les parents, les enseignants ou les copains. Les fiches d'inscriptions sont mises en ligne sur le site de Calade.

A la rentrée scolaire : inscription pendant la première semaine des cours. Les jeunes doivent être présents avec l'un des deux parents, au minimum pour rencontrer l'animateur et les bénévoles du site.

En cours d'année : en fonction des places disponibles, il est possible d'inscrire un jeune.

La famille adhère à l'association Calade pour l'année scolaire.

Fonctionnement

Les jeunes sont accompagnés par un animateur et des bénévoles. Pour valoriser les compétences de tous les jeunes, le tutorat est organisé par l'animateur. Les jeunes travaillent en autonomie et en petit groupe, soutenus par les intervenants.

Calade est présent au collège : le jour de la rentrée pour les sixièmes, lors des rencontres parents professeurs pour les jeunes inscrits à l'accompagnement à la scolarité…

Le collège de Sommières et Calade travaillent et développent ensemble des axes de travail pour faciliter la communication entre les professeurs et l'accompagnement à la scolarité des enfants.

Stage de préparation au brevet pour les élèves de troisième des collèges de la communauté de communes

Calade propose aux élèves de troisièmes de la Communauté de communes des stages de préparation au brevet, dans les locaux de calade ou dans le collège selon les périodes de l'année.

Lors des vacances scolaires et la semaine qui précède le passage des examens de brevet, calade propose un stage de 3 demi-journées afin de préparer les enfants à l'examen de fin de troisième.

Moyens

Financiers

- Communauté de communes du Pays de Sommières ; CAF ; Conseil Départemental.
- Participation des familles (en fonction des revenus) de 0.20€ à 0.50€ l'heure.
- Bénéfice de l'action "corrida de noël" (cf. fiche action « projets d'habitants, démarches citoyennes »)

Humains

- 1 coordinatrice
- 1 animateur par site
- Des bénévoles

Matériels

- Matériel pédagogique
- Armoire de rangement sur le site

Impacts pour le public

- L'accompagnement à la scolarité permet l'apaisement dans les relations familiales et la possibilité d'avoir plus de temps pour d'autres activités en famille.
- Les différentes manifestations de Calade dans l'école valorisent les compétences des enfants.
- L'accompagnement à la scolarité valorise l'utilité sociale, la transmission de savoirs des bénévoles.
- Des liens intergénérationnels se tissent au-delà de l'action (rencontre dans le village…)

Impacts pour le territoire

- Apprentissage du « vivre ensemble »
- Emergence de projet partenarial dans les écoles
- Création et soutien à l'emploi local
- Interconnaissance des intervenants dans l'école

Jeunesse

Constats

Le public « jeunes » est un public choisi comme « cible » dans le cadre de la réécriture du projet social 2018-2022. Cela s'est traduit par une enquête par questionnaire auprès des habitants du territoire âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'une veille et d'échanges auprès des acteurs locaux en lien avec la jeunesse (professionnels, élus locaux, etc.)

Selon notre analyse du territoire, cette tranche de la population revêt un double visage :

Sur l'enquête réalisée, les jeunes montrent un fort attachement à leur territoire et ont confiance dans leurs relations de proximité.

Ils expriment le besoin d'être accompagné dans un soutien aux démarches administratives quand ils entrent dans l'âge adulte pour faciliter ce passage, et un accompagnement ayant pour objectif l'entrée sur le marché du travail.

La veille sur le territoire fait apparaître un nombre d'incivilités croissants : tapages nocturnes, occupation et dégradation de l'espace public.

Les élus du territoire se sentent démunis et interpellent régulièrement le centre social et ses partenaires.

La communication semble fragile avec une partie de la population « jeunes », une adaptation des outils et méthode d'intervention semble inévitable.

La suppression du poste animatrice culturelle a induit une réduction considérable du champ d'action pour le public jeunesse.

Objectifs

- Donner un accès aux informations spécifiques à la jeunesse de proximité aux jeunes
- Accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi et d'orientation professionnelle par l'accès aux informations et l'orientation.
- Présence éducative sur le net
- Sensibilisation aux contours du net (limites et intérêts)

Présentation générale de l'action

Point Information Jeunesse

C'est un lieu ressources pour les jeunes de 12 à 25 ans. Le PIJ assure l'accueil et l'information du public

Promeneurs du net

C'est une démarche initiée par la CNAF en 2012 dans laquelle la CAF du Gard s'engage depuis cette année. Calade s'engage avec 2 promeneurs du net dans cette démarche et s'initie aux nouveaux outils d'accompagnement du public.

« Un promeneur du net » est un professionnel (animateur, éducateur,…) qui exerce dans le secteur de la jeunesse et qui élargit son champ d'intervention avec la « rue numérique ». A travers ce dispositif mis en place par la CAF, il poursuit son action éducative et peut ainsi créer du lien, écouter, conseiller, soutenir…Il se rend disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes sur les blogs, forums et autres réseaux sociaux.

Modalités de mises en œuvre

Point Information Jeunesse

Le PIJ, ce sont des infos sur tout et des infos pour tous ayant pour thèmes : Enseignement, Métiers, Emploi, Formation, Vie pratique, Loisirs, Vacances, Voyages, Sports.

Une écoute et une orientation vers des structures spécialisées, un espace aménagé pour accueillir, des informations à consulter sur place et/ou à emporter, de la documentation nationale et régionale continuellement mise à jour, des guides gratuits à emporter, trois ordinateurs mis à disposition, presse et journaux à consulter sur place.

Permanence ou lien privilégié avec des structures de prévention en direction des jeunes (Logos, MDA…)

Promeneurs du net

La démarche est coordonnée au niveau départemental par la CAF qui a missionné la Maison Des Adolescents. Pour le territoire, les deux porteurs de projet (Francas 30 et calade) travaillent ensemble pour proposer un service cohérent aux jeunes habitants.

Les promeneurs du net peuvent accompagner les projets des jeunes et répondre à leurs interrogations. Ils sont également ouverts aux sollicitations des parents et des familles. Pour les contacter, il suffit d'accéder à leur page Facebook. Les Promeneurs du Net assurent une permanence en ligne chaque semaine, ils répondent aussi via la messagerie.

Pour calade sur Facebook: « Claire Promeneurs du Net » et « Nathanaëlle Promeneurs du Net » - Permanences : mardi de 16h30 à 18h et mercredi de 14h à 15h30

Moyens

Financiers

- CAF promeneurs du net
- CCPS jeunesse

Humains

- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les Chargées d'accueil
- 2 promeneurs du net

Matériels

- Les locaux de Calade
- Matériel informatique

Impacts pour le public

- Avoir un accès aux droits communs de proximité
- Avoir un outil pour interpeller un professionnel en toute discrétion. (Promeneurs du net)

Impacts pour le territoire

- Dynamique de prévention jeunesse sur le territoire
- Partenariat Francas30 et Calade sur cette démarche innovante d'accompagnement du public (promeneurs du net)

Familles et Soutien à la parentalité

Constats

Lors de la création du centre social, des sorties en familles ont été organisées en lien avec les activités d'alphabétisation et d'aide aux devoirs. Depuis 2004 pour l'établissement de Sommières, et ensuite en 2005 sur le centre social de Calvisson l'embauche des référents familles a permis, de proposer des activités en famille pour aborder le soutien à la fonction parentale et créer un groupe moteur.

Il y a de nombreuses associations sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières, ainsi que deux centres de loisirs, mais certains enfants ne participent à aucune activité.

De nombreuses familles sont en demande de lien et d'échanges, notamment les nouveaux arrivants sur le territoire.

Le fait d'être à 30 km de Nîmes comme de Montpellier, conjugué aux difficultés de mobilité des familles les plus vulnérables, complique l'accès à l'information. Les familles sont en demande d'informations de proximité fiables.

Les familles que nous rencontrons se posent beaucoup de questions sur l'éducation et souhaitent échanger avec d'autres familles et/ou réfléchir avec des intervenants qualifiés.

Les évaluations des actions en famille ont démontré le besoin de rencontres, de pause et de temps de plaisir en famille. Les familles sont en demande de projets innovants, interactifs et concrets.

L'association Calade est repérée et missionnée pour la mise en place d'actions en famille. Depuis 2005 Calade a le label "Point Info Familles".

Objectifs

- Partager des moments privilégiés de plaisir en famille.
- Créer des temps et des espaces de rencontres conviviaux, pour échanger avec d'autres familles et/ou des professionnels.
- Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle parental.
- Valoriser leurs compétences parentales.
- Obtenir une information et une écoute de qualité et de proximité.
- Trouver des solutions de proximité.
- Faciliter l'accès à la culture en famille.
- Pouvoir s'exprimer, donner ses idées, faire des propositions.
- Favoriser un maillage partenarial autour des problématiques familiales.
- Favoriser la mutualisation des compétences dans les actions de soutien à la parentalité.

Présentation générale de l'action

Les deux centres sociaux Calade à Sommières et Calade à Calvisson travaillent le soutien à la fonction parentale avec les familles sous divers modes régulièrement réadaptés à la demande et aux besoins des familles et enrichi avec des propositions d'intervenants bénévoles.

L'action se décline en différents temps de rencontres, d'échanges et de partage avec les familles. Les propositions faites aux familles du territoire répondent aux besoins de soutien à la fonction parentale.
Pour favoriser des temps permettant de vivre des expériences familiales hors du quotidien nous organisons des activités et des sorties en familles.

Point Info Famille cf. fiche accueil
L'accueil de Calade met à disposition des informations locales et générales pour les familles. Un projet mené avec les familles du territoire et soutenu par la CAF a abouti à la publication d'un "guide des familles". Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions diverses. Calade accueille des Permanences de proximité dédiés aux familles (CAF, CIDFF, Association « Les mots pour le dire » médiation familiales…).

Activités parents-enfants
Calade soutient la fonction parentale en organisant des ateliers parents-enfants itinérants (Mercredi en famille), des ateliers de bricolage artistique (Happy Family), des ateliers parents-enfants pour les tous petits (atelier petites mains petits pieds) et des activités en famille pendant les vacances scolaires.

Sorties en familles
Depuis plusieurs années, Calade organise la traditionnelle "sortie neige" au Mont Aigoual (financée par la bourse aux vêtements de Calade cf fiche projets d'habitants, démarches citoyennes) et des sorties ponctuelles en fonction des envies des familles et de l'offre du territoire.
Calade développe des "parcours du spectateur en famille" grâce au partenariat avec cultures du cœur, les médiathèques du territoire, les Francas 30, l'offre culturelle locale…

Articulation avec les actions du territoire
Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un accueil libre des parents avec leurs enfants de moins de 6 ans proposé par la CCPS. Les accueillant sont de différents horizons professionnels locaux. Les parents y trouvent un espace de jeu avec leur enfant, de rencontre avec d'autres parents et un lieu d'écoute avec des professionnels.
Dans le cadre des missions de l'Animation Collective Famille (circulaire CNAF de 2016), Calade anime une commission parentalité sur le territoire. C'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles.
Le fruit du travail d'interconnaissance au sein de la Commission parentalité a fait émerger la nécessité d'intervenir ensemble, de mutualiser les ressources et les compétences, afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire. Pour cela, un collectif « groupe parentalité » se réunissant régulièrement s'est constitué avec des professionnels issues de la CAF, du Conseil Départemental et du Centre Social Calade. En 2017, une première action opérationnelle a vu le jour (Café des parents).

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale
L'action d'accompagnement des familles pour les départs en vacances ont longtemps existé à Calade avec un partenariat fort avec la CAF et le Conseil Départemental. Ce projet est en

réflexion pour mieux répondre au droit aux vacances et au répit des familles les plus fragilisées dans le contexte actuel.
La référente famille est à l'écoute des demandes individuelles des familles pour les transformer en actions collectives (Ateliers de sensibilisation au numérique, réflexion commune sur l'éducation, gestion des émotions, ateliers de soutien à la parentalité avec l'Ecole des Parents et des Educateurs…).
Le secteur famille s'appuie également sur des « supports innovants » afin d'aborder le soutien à la parentalité de manière ludique et adaptée. Dans ce cadre, à l'avenir nous souhaitons exploiter la médiation culturelle comme support d'intervention « Parentalité », en proposant de construire avec les habitants des « Parcours du spectateurs en famille ».
Le numérique prenant une place prépondérante, nous avons le projet de réactualiser le « guide des familles » existant afin de le diffuser sous une forme dématérialisée.

Modalités de mises en œuvre

Communication et mobilisation du public

- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Distribution des flyers aux enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité
- Création d'un document : "une semaine à Calade" qui répertorie les activités régulières, occasionnelles ou événementielles pour l'année.
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau des parents
- Orientation par les accueils et le secteur insertion
- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors"
- Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le "bouche à oreilles"

Point info famille

L'accueil des permanences de proximité dédiés aux familles rend accessible ces services de droit commun, notamment aux familles les moins mobiles.
Les familles sollicitent la Référente Familles (téléphone ou rendez-vous) sur des questions très diverses.

Ateliers parent-enfant

Mercredi en famille (atelier parent enfant itinérant)
Ateliers pour les familles le mercredi après-midi: accueil de 14h à 17h au minimum 3 mercredi par mois. Un mercredi se fera à Calade à Sommières, un mercredi à la MFS à Calvisson et un dans un autre village de la CCPS. Les familles s'inscrivent et viennent aux ateliers de leurs choix en fonction des places disponibles (25 personnes au maximum). Nous facilitons le transport pour les familles non mobiles. Les familles doivent adhérer au centre social et l'atelier coûte 1€ par famille (participation à l'achat du matériel). Le choix des activités se fait en concertation avec le groupe des familles présentes pour les séances suivantes.
Happy Family
Atelier de bricolage artistique en famille co-animé avec une art thérapeute bénévole un samedi par mois de 10h à 12h. Le support de bricolage artistique permet à la famille de vivre

un moment privilégié ensemble et offre l'occasion d'exprimer ces émotions dans un espace bienveillant.

Petites Mains Petits Pieds

Atelier co-animé avec les puéricultrices de la Protection Médicale Infantile, tous les jeudis de 9h30 à 11h. L'atelier s'organise en quatre temps: l'accueil des familles, une activité de motricité, une activité créative et un temps autour du livre. Cet atelier permet à certaines familles d'investir les activités collectives, c'est également une étape importante pour les familles les plus fragilisées qui facilite l'accès au LAEP.

Sorties en familles

Journée neige au Mont Aigoual

Le voyage se fait en bus, avec un départ à 8h et un retour à 18h. Chaque année, nous adaptons l'organisation et le rythme de la journée, en fonction de la météo. Calade assure le financement du bus grâce aux bénéfices de l'action "Bourse aux vêtements". Les familles peuvent emprunter, à calade, des vêtements et accessoires pour la neige (combinaison, après-ski, gants…). La location de la luge se fait sur place.

Sorties familles

Calade soutient les initiatives collectives des familles et propose des sorties familles en fonction des demandes, notamment lors des ateliers parents enfants.

Parcours de spectateur en famille

Le partenariat avec Culture du Cœur 30 nous permet de proposer des sorties en famille dans des lieux de spectacles, de festival ou de découverte du patrimoine en fonction des offres. Les familles participent au choix des spectacles, rencontrent les artistes ou les techniciens en fin de spectacle. Nous développons cet accès à la culture pour les familles en créant de nouveaux partenariats, notamment avec le tissu associatif local.

Articulation avec les actions du territoire

Commission parentalité

La Référente Famille anime une commission parentalité par trimestre en invitant tous les acteurs locaux concerné par l'accompagnement des familles dans leur fonction parentale. Ce groupe partage ces pratiques, postures et définition autour des questions de parentalité. Il peut donner lieu à des échanges en groupe plus restreint sur la mise en place concrète d'actions portées collectivement.

LAEP Lieu d'accueil enfants-parents

La Référente famille est "accueillante" une fois par mois à la Maison des kangourous gérée par la Communauté de communes du Pays de Sommières. Elle participe aux rencontres d'organisation et de régulation. Elle fait le lien pour les familles de l'atelier petites mains petits pieds vers le LAEP.

Projets d'actions de soutien à la fonction parentale

Droit au répit, aux vacances

La poursuite de l'accompagnement des familles pour les départs en vacances est en réflexion. Le centre social reste vigilant à la demande des familles et des partenaires sur cette question.

Ateliers et projets de soutien à la fonction parentale

La mise en place d'ateliers et de projets de soutien à la parentalité se réfléchit avec les familles. Des ateliers de sensibilisation au numérique, de gestion des émotions sont d'ores et déjà envisagés pour accompagner les parents dans leur fonction parentale.

Moyens

Financiers

- CAF, Conseil Départemental, MSA, CCPS, le REAAP
- Bénéfices de l'action "bourse aux vêtements"
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Coordinatrice secteur "famille adultes séniors"
- 2 Référents Familles (Sommières et Calvisson)
- 1 animatrice famille
- Bénévoles
- Intervenants extérieurs
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages, bibliothèques et médiathèques
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Location d'un bus
- Achat de matériel d'activité ou récupération de matériel
- Mise à disposition d'un goûter par Calade

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement des familles.
- Pour les familles nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- L'épanouissement des membres de la famille a un impact sur la dynamique familiale.
- L'accès aux droits communs dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des familles.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage du "vivre ensemble" dans la famille a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les familles.
- Emergence de projet partenarial en direction des écoles et de l'environnement immédiat de l'école.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les familles (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de calade sont un tremplin pour l'accès aux droits communs et aux activités locales.

Maison des familles et des solidarités : co-animation avec le CCAS de Calvisson

Constats

L'augmentation de la population de Calvisson ces dernières années, ainsi que la précarisation des situations individuelles a amené le CCAS et Calade à réfléchir ensemble aux solutions locales à apporter aux personnes les plus fragilisées ou isolées de la commune.
La mise en place de la co-animation entre le CCAS et Calade date de 2009. Propriété de la commune, les locaux de l'ancienne crèche ont été investis par le CCAS dans le cadre de la distribution alimentaire. En parallèle, le CCAS a sollicité l'expertise de Calade pour la mise en place d'actions collectives avec et pour les familles bénéficiaires de cette aide alimentaire et avec l'ensemble des familles en contact avec Calade sur l'intercommunalité.
Depuis l'installation du CCAS dans les locaux de la Maison des Familles et des Solidarités, cette co-animation s'est réaffirmée.

Objectifs

- Développer et animer la vie sociale du territoire
- Valoriser la parole des habitants, leurs aptitudes, leurs prises de responsabilité au profit du collectif
- Accompagner l'appropriation du lieu et du projet "Maison des Familles et des Solidarités"
- Favoriser les solidarités
- Renforcer une image de soi positive
- Développer la confiance en soi et l'estime de soi
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre
- Renforcer les liens familiaux et sociaux des personnes

Présentation générale de l'action

La Maison des familles et des solidarités (MFS) est un lieu d'accueil et d'animation de la vie sociale, au service des habitants. Ce projet est porté conjointement par le CCAS de Calvisson et Calade. Toutes les actions mises en place par Calade se font sur un principe d'action visant à favoriser la participation et l'implication des personnes à la construction du projet de Maison des familles et des solidarités et aux différents temps de vie du lieu. C'est un lieu repéré, une bouffée d'air et un lieu ressource pour les personnes.

Le comité de pilotage

Calade est partenaire du CCAS dans la construction globale du projet "Maison des familles et des solidarités". Le comité de pilotage réunit régulièrement le CCAS, le CMS, Calade, l'ensemble des participants aux actions ("habitants") et des structures intervenant sur le lieu.

L'accueil café

Calade organise le temps d'accueil des bénéficiaires de l'aide alimentaire du CCAS pendant la distribution de l'aide le mercredi matin. Le CCAS organise l'aide alimentaire et sa distribution auprès des habitants de Calvisson.

Les ateliers de Calade

Activités collectives régulières ouvertes à tous les habitants de la Communauté de communes du Pays de Sommières (ateliers créatifs, ateliers parents-enfants, actions de prévention santé séniors…).

Les évènements fédérateurs

Organisation de manifestations et d'événements ponctuels par et avec les "habitants" de la Maison des Familles et des Solidarités (Bourse aux jouets, Journée Bien-Etre…)

Modalités de mises en œuvre

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage valide la charte de fonctionnement et les projets des personnes qui participent à la Maison des Familles et des Solidarités.

L'animation de la vie du lieu

Le "coin du don" participe à l'économie circulaire: chacun peut apporter quelque chose à donner ou prendre quelque chose qui lui plaît ("habitants", visiteurs, élus, animateurs…).

Les ateliers du "bricoleur-jardinier"

Suite à une réunion "d'habitants", l'envie d'aménager le jardin, pour qu'il soit agréable et praticable par tous a été travailler et un groupe de bricoleur jardinier s'est réuni pour créer des carrés potagers en hauteur et des jardinières verticales en palettes.

Cet atelier a donné lieu à des échanges entre les participants à l'accueil café et ceux de l'atelier créatif autour du jardin.

Nous avons organisé un atelier palette où les "bricoleurs-jardiniers" ont invités tous les habitants intéressés et les adhérents du jardin partagé nouvellement installé sur Calvisson pour partager leurs savoir-faire.

Cet atelier est un exemple des possibles pour que les personnes s'approprient le lieu.

La méthode participative

Implication volontaire des personnes dans la vie du lieu (charte fonctionnement, projets, réparation, ménage, aménagement…).

L'accueil café

Tous les mercredis de 9h à 12h30, temps d'accueil, d'échange et de partage entre les personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire du CCAS autour d'un café. Les principes de libre expression de chacun et de non jugement permettent certaines prises de paroles plus personnelles. Cet espace-temps apparait comme un lieu de soutien, de recherche de solutions et de partage.

Les "annonces de 10 heures": c'est un temps où les personnes s'échangent des informations sur la semaine à venir (à la MFS, à Calvisson, aux alentours), mais aussi où elles peuvent demander un service ou l'offrir. C'est également un temps de partage d'idées, de régulation pour la vie collective à la Maison des Familles et des Solidarités. Ce moment est également ouvert aux animateurs d'autres secteurs de Calade pour présenter un atelier ou une activité, ainsi qu'aux partenaires.

A la demande des bénéficiaires, des animations ou des ateliers peuvent se mettre en place.

Les ateliers réguliers de Calade

- Calade organise des ateliers avec un accès privilégié aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire du CCAS: Activités collectives régulières ou ponctuelles (sorties intergénérationnelles…).
- Atelier parents-enfants (cf. fiche « famille »)
- Atelier créatifs (cf. fiche « adultes séniors »)
- Atelier cuisine du monde (cf. fiche « adultes séniors »)

Les évènements fédérateurs

- La journée « bien-être »

La journée bien-être est repérée comme un temps pour "prendre soin de soi" et faire une pause dans son quotidien.

Des professionnels de la coiffure, esthétique, activités de bien-être propose bénévolement leur service. Ce moment est l'occasion d'échanger des conseils beauté dans un contexte intime mais surtout de libérer la parole de chacun. Cette journée est proposée principalement aux personnes qui participent aux ateliers de la MFS.

- Bourse aux jouets (cf. fiche "projets d'habitants, démarches citoyennes").
- La bourse aux jouets réuni quelques bénévoles de la bourse aux vêtements et des participants aux ateliers de la Maison des Familles et des Solidarités.
- Réveillon solidaire
- Plusieurs réunions "d'habitants" sont organisées pour définir: le repas, la décoration, les invitations…
- Tout est défini par le groupe qui organise, la cuisine et la décoration sont réalisées collectivement.
- Le réveillon réuni des personnes des différents ateliers de la Maison des Familles et des Solidarités, des partenaires, des élus de Calvisson lors d'une soirée festive.

Moyens

Financiers

- CAF, Conseil Départemental, CCAS de Calvisson
- Actions d'autofinancement

Humains

- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- La Référente Famille
- Les participants aux ateliers de la Maison des Familles et des Solidarités
- Les « professionnels » bénévoles
- Les partenaires (en particuliers les techniciens du CCAS de Calvisson)

Matériels

- Maison des familles et des solidarités
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Achat de matériel d'activité ou récupération de matériel

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement des personnes.
- L'épanouissement individuel a un impact sur la dynamique familiale et sociale
- Personnes actrices de leur démarche, le « faire avec » permet de renforcer l'image positive et "ses capacités à…", participant à lever les freins dans l'accès à l'emploi.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- La reconnaissance du lieu ressource que représente la MFS sur la commune de Calvisson développe une image positive, accueillante de la commune.
- La mutualisation des compétences du CCAS et de Calade sur un même lieu permet une plus grande lisibilité des acteurs pour la population.

Fiches Adultes et Séniors

Adultes et Séniors, Echanges de savoirs et Rompre l'isolement

Constats

Selon l'enquête du CREDOC pour la Fondation de France de 2016, 5 millions de personnes sont seules: soit 1 Français sur 8. 26% des Français se sentent exclus, abandonnés ou inutiles. Ils sont un million de plus qu'en 2010 à ne pas avoir de relations sociales au sein des cinq réseaux de sociabilité : familial, professionnel, amical, affinitaire ou de voisinage. Le sentiment de solitude augmente avec l'âge. Cette étude montre que l'isolement est un cercle vicieux, les personnes isolées se replient sur elles même: 17% ne votent pas (plus du double de la population française), 65% pensent qu'on n'est jamais assez méfiant vis-à-vis des autres et 27% ne se sentent pas en sécurité dans leur vie quotidienne.

La progression du sentiment de Solitude, ainsi que de l'isolement des personnes sont des faits que nous constatons au quotidien. Nous avons de nombreux témoignages d'habitants du territoire qui souffrent du sentiment de solitude. Parallèlement, les habitants expriment l'envie et le besoin de partager des moments, des connaissances avec d'autres. Les ateliers favorisent le développement des démarches de solidarité réciproque.

Le sentiment de solitude touche également les habitants non francophone, pour qui la barrière de la langue est un frein à la rencontre et une cause d'exclusion sociale et professionnelle.

Le diagnostic de territoire en lien avec la réécriture du projet social 2018-2022 a mis en exergue, l'isolement spécifique du public âgé, cependant toutes les tranches d'âges de la population rencontrent une souffrance similaire.

Selon l'observatoire régional des situations de fragilités de la CARSAT, en 2016, 1835 personnes sont repérées comme « retraitées à risque de fragilité » sur le territoire de la Communauté des communes du pays de Sommières.

Objectifs

- Offrir un accueil convivial et une écoute bienveillante.
- Découvrir des activités de bien-être et de loisirs.
- Accéder au droit commun (administratif, associatifs…).
- Développer l'accès aux technologies de l'information et de la communication.
- Augmenter le potentiel d'autonomie des personnes dans l'utilisation des nouvelles technologies.
- Promouvoir l'échange de savoirs comme pratique d'apprentissage.
- Faciliter la création de lien intergénérationnel entre les personnes.
- Susciter l'envie de participer, de sortir de chez soi pour rompre avec le sentiment d'isolement.
- Accompagner les habitants dans leur rôle social (bénévole).
- Favoriser l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre du projet pédagogique: former les bénévoles.

- Accompagner la découverte, la compréhension et l'utilisation courante de la langue française orale et écrite.
- Lutter contre l'exclusion par la rencontre interculturelle.
- Soutenir et proposer des occasions de débats.
- Citoyenneté et vivre ensemble

Présentation générale de l'action

Le centre social est "un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux" (circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale). Calade adhère aux valeurs de la fédération des centres sociaux (dignité, solidarité et démocratie).cf fiche "projets d'habitants, démarches citoyennes".
Pour mettre en action ces valeurs, le Centre social Calade développe des espaces de rencontre, et propose un accueil privilégié aux habitants, afin que chacun trouve sa place en fonction de ses difficultés, potentialités et ressources.

Accueil et aides administratives cf fiche "Accueil"

L'accueil et l'aide administrative pour les habitants, particulièrement les séniors fragilisés, permet de lutter contre l'isolement des personnes et la dégradation de leur situation administrative.

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers découvertes

Les ateliers de découvertes et d'échanges de savoirs permettent, au-delà de la convivialité et de l'épanouissement personnel, la création d'un réseau de connaissance et d'entre aide.
Le principe des ateliers d'échanges de savoirs est le partage des connaissances des uns et des autres, et également la recherche collective de nouvelles techniques.
Les ateliers découvertes sont animés par des bénévoles professionnels ou "expert" pour découvrir une activité et ensuite la pratiquer dans les associations locales.

Ateliers numériques

Pour lutter contre la fracture numérique le centre social Calade a mis en place des ateliers d'initiation à l'informatique, une aide ponctuelle aux accueils de calade et développe ses ateliers numériques en fonction des besoins des personnes et en lien avec l'animation numérique proposée par le territoire intercommunal.

Ateliers d'apprentissage de la langue française

Pour lutter contre l'exclusion "par la langue", Calade met en place des ateliers sociolinguistiques et d'alphabétisation. Ces ateliers permettent d'accompagner la pratique de la langue française avec un apprentissage des codes culturels français et de développer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors

Calade met régulièrement en place des ateliers de prévention santé animé par des partenaires spécialisés (CARSAT, BRAIN UP…).

Commission séniors cf. fiche « pilotage »
Suite au diagnostic partagé du projet social 2018-2022, Calade a initié la commission séniors, c'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des séniors.

Accueil et accompagnement des bénévoles cf. fiche "projets d'habitants, démarches citoyennes"
Le centre socioculturel Calade accueille les bénévoles lors d'une "pause bénévole" et accompagne les bénévoles sur les différentes actions de calade.

Modalités de mises en œuvre
Communication et mobilisation du public

- Affichage aux accueils de Calade et dans les locaux des partenaires
- Création et distribution de flyers
- Création d'un document : "une semaine à Calade" qui répertorie les activités régulières, occasionnelles ou événementielles pour l'année.
- Site de Calade et page facebook
- Activation du réseau de partenaires et de connaissance
- Orientation par les accueils et le secteur insertion
- Promotion des activités sur les autres ateliers du pôle "famille adulte séniors"
- Rappel des personnes les plus fragilisées
- Le "bouche à oreilles"

Accueil et aides administratives *cf. fiche « Accueil »*
Dans le cadre des missions du centre social, les chargées d'accueil de Calade répondent au mieux aux demandes d'aide administratives formulées par les usagers. Elles accompagnent les usagers dans la constitution de leur dossier retraite, surtout pour le recueil des documents constitutifs de leurs carrières.
En cas de besoin, elles peuvent s'appuyer sur le soutien de l'assistante sociale de la CARSAT.
L'accueil oriente les personnes vers les associations et organismes locaux, ainsi que vers les actions de Calade.

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers découvertes
Les ateliers d'échanges de savoirs

- Les ateliers créatifs de Sommières: Tous les lundis de 14h à 17h (sauf moitié des vacances scolaires) le groupe se réunit dans les locaux de Calade. Un premier temps d'accueil et d'échanges permet à chacune de prendre place à son rythme. La gestion des matériaux se fait collectivement: récupération, achat (en accord avec le groupe), rangement. L'atelier participe aux évènements de Calade. Les participantes ont créé des liens d'amitié et de solidarité, dans et en dehors des temps d'atelier: covoiturage, sorties communes, écoute bienveillante…
- Les ateliers créatifs de Calvisson: Tous les vendredis de 9h à 12h (sauf moitié des vacances scolaires) le groupe se réunit à la Maison des Familles et des Solidarités. Un premier temps d'accueil et d'échanges (info, livres, agenda…) permet à chacune de

prendre place à son rythme. La gestion des matériaux se fait collectivement: récupération, achat (en accord avec le groupe), rangement… La contribution de 1€ par atelier est également gérée par le groupe. L'atelier participe aux évènements de Calade, de la Maison des Familles et des Solidarités et de la commune (médiathèque de Calvisson…). Deux fois par an, elles organisent un repas ensemble à la fin de l'atelier: soit à la MFS, soit au restaurant. Les participantes ont créé des liens d'amitié et de solidarité, dans et en dehors des temps d'atelier: covoiturage, sorties communes, écoute bienveillante…

- Les ateliers d'échanges culinaires : Un lundi par mois, de 9h à 13h les personnes se retrouvent pour confectionner et partager le repas. Les enfants peuvent aussi venir manger avec leurs parents ou grands-parents qui ont confectionné le repas. Le choix du menu se décide d'un atelier sur l'autre par les participants. Chacun montre aux autres une recette qu'il connaît. Les personnes adhèrent à l'association calade et participent à hauteur de 3€ pour l'achat des ingrédients.
- Les ateliers palettes : Ils sont ponctuellement organisés, notamment à la Maison des Familles et des Solidarités à Calvisson (cf fiche "Maison des Familles et des Solidarités") et à la médiathèque de Calvisson, ouverture sur des ateliers coanimé avec Calade Pro.

Les ateliers découvertes

- L'atelier découverte de la sophrologie est animé par une sophrologue bénévole tous les mercredis matin (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h à 10h. Le groupe peut accueillir 20 personnes. Les personnes découvrent la sophrologie sur un cycle qui est organisé pour trois mois. Si la démarche leur convient les personnes sont orientées vers des cours collectifs ou individuels du territoire. Les participants adhèrent à Calade, l'atelier est gratuit pour en faciliter l'accès.
- L'atelier découverte de la photo est animé deux vendredis par mois par deux bénévoles, un photographe et un amateur-expert en photo. L'atelier permet la prise en main de son appareil photo, l'initiation à la prise de vue et aux logiciels de traitement de l'image. Cet atelier est une porte pour accéder aux clubs photo du territoire. Les participants adhèrent à Calade et l'atelier est gratuit, les personnes viennent avec leur propre appareil photo.
- L'atelier cuisine du monde est animée par une bénévole un samedi par mois. Cet atelier permet de découvrir les cuisines orientales et asiatiques. Les participants adhèrent à calade et la participation est de 5€ pour l'achat des ingrédients. Les personnes cuisinent ensemble et chacun repart avec une portion à déguster chez soi.

Ateliers numériques

- Les ateliers d'initiation à l'informatique sont ouverts à tous les adhérents et sont limités à 8 personnes (une personne par ordinateur). La moitié des places est réservée prioritairement pour les participants à Calade Pro et aux salariés du chantier dans l'objectif de levée des freins à l'emploi. Ces ateliers fonctionnent sur huit séances de deux heures (une fois par semaine). Plusieurs thèmes sont abordés : découverte de l'ordinateur et de ses fonctions de base, découverte d'internet et de la messagerie

électronique, initiation aux principaux logiciels. Si les apports de base de l'utilisation d'un ordinateur restent les mêmes dans toutes les sessions, les séances évoluent différemment en fonction des questions, des besoins et des envies du groupe.

- Projets d'ateliers numériques d'échanges de savoirs, de pratiques administratives, etc. Calade reçoit des demandes régulière pour de l'accompagnement à la dématérialisation administrative, pour l'utilisation de tablette ou smartphone… Calade envisage de créer des ateliers avec une pédagogie participative et collaborative sur ce type d'atelier.

Ateliers d'apprentissage de la langue française (atelier sociolinguistique et alphabétisation)

- Les ateliers Sociolinguistiques sont des ateliers d'apprentissage sociolinguistique contextualisé: discussions en langue française articulés autour d'animations sur les thèmes de la vie quotidienne. Les échanges de savoirs culturels valorisent les compétences et connaissances de chacun. Des sorties culturelles agrémentent l'utilisation du vocabulaire et l'ouverture vers la nouveauté. Ces ateliers favorisent, notamment l'autonomie des femmes sans activité professionnelle. Les personnes adhèrent à l'association Calade et les ateliers sont gratuits.
- Les ateliers d'alphabétisation sont des ateliers d'accompagnement individuel et collectif des apprenants pour développer leurs compétences en écriture et lecture de la langue française. Cet atelier est animé par un groupe de bénévoles. Les personnes sont accueillies individuellement les mardis de 14h à15h30. Les personnes viennent les jeudis pour un atelier qui reprend collectivement des notions spécifiques. Les bénévoles et l'apprenant signent conjointement une charte d'engagement réciproque. Les personnes adhèrent à l'association Calade et les ateliers sont gratuits.

Ateliers collectifs de prévention pour les séniors

En fonction des demandes, Calade met en place des ateliers de prévention santé animé par des partenaires spécialisés (CARSAT, Brain Up…). Les thématiques concernent tous les domaines de la vie quotidienne: alimentation, être en mouvement, mémoire, être à la retraite, sérénité au volant…

Les personnes s'inscrivent à la conférence et/ou aux cycles d'ateliers thématiques. Si elles le souhaitent elles peuvent adhérer à Calade, les ateliers sont gratuits pour tous. En plus des apports de l'intervenant, ces ateliers de prévention permettent de rencontrer les personnes âgées isolées et de les informer sur les possibilités d'ateliers, d'actions et de réponses à des questions spécifiques sur le territoire (orientation vers Calade et/ou ses partenaires).

Commission séniors *cf.* fiche"pilotage"

C'est une commission qui réunit régulièrement les acteurs locaux d'accompagnement des personnes âgées pour mieux connaître les actions existantes et répondre aux plus près des attentes des personnes.

Accueil et accompagnement des bénévoles cf. fiche "projets d'habitants, démarches citoyennes"

- L'accompagnement des bénévoles est en réflexion permanente pour répondre au mieux aux besoins des personnes bénévoles, aux personnes participantes et aux valeurs de Calade.
- La pause bénévole à Sommières. Une bénévole reçoit les futurs bénévoles lors d'une permanence les lundis de 14h à 15h pendant l'atelier d'échange de savoirs créatif pour leur parler de la structure Calade avec un regard de bénévole. Le futur bénévole se présente et fait part de ses compétences, souhaits…Puis une fiche de liaison est transmise au secteur d'activité de Calade adapté aux souhaits, aux compétences du futur bénévole.

Moyens

La lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude est l' "affaire de tous ".

Financiers

- Etat, CAF, Conseil Départemental, MSA, CARSAT
- Participation des personnes
- Autofinancement

Humains

- *La* direction
- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les chargées d'accueil
- Les Référentes Famille
- Animatrice sociolinguistique
- Les partenaires
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Achat de matériel d'activité ou récupération
- Matériel informatique avec connexion internet
- Vidéoprojecteur

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement.
- Pour les personnes nouvellement arrivées sur le territoire, ces espaces d'échange, de rencontre permettent de se créer un réseau et de connaître leur environnement.
- Les ateliers collectifs ont un impact positif sur l'épanouissement et la confiance en soi des personnes.
- Les habitants sont placés au cœur du montage des actions et cela participe au développement du pouvoir d'agir des habitants.

- L'accès aux droits communs dans les domaines administratifs, associatifs et culturels favorise l'implication dans la vie locale des personnes.
- Intégration des personnes non francophone sur le territoire
- Autonomie des personnes face à la dématérialisation administrative
- Création de lien intergénérationnel et utilité sociale pour les bénévoles, notamment pour les nouveaux retraités.

Impacts pour le territoire

- L'apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projet partenarial pour et avec les personnes.
- L'Implication reconnue des habitants est un atout pour le territoire qui peut s'appuyer sur ces personnes ressources.
- Valorisation des ressources existantes sur le territoire pour les personnes (loisirs, administratifs, soutien…): les actions de calade sont un tremplin pour l'accès aux droits communs et aux activités locales.
- Prise en charge des actions de prévention spécifiques aux aînés.

Projets d'habitants, démarches citoyennes

Constats

Selon une étude de l'IFOP pour France bénévolat en 2016, le bénévolat en association progresse depuis 2010 de 2.8% par an. "Celui-ci est stimulé par "l'envie d'agir" face au contexte actuel. Le mot "bénévole" est désormais en première intention associé à celui de "citoyen engagé". La dimension sociétale, citoyenne, voire politique au sens le plus général, émerge nettement."

Au niveau local, notamment à la pause bénévole, nous constatons cette hausse constante des offres de bénévolat et cette évolution du sens du bénévolat : utilité sociale et engagement citoyen.

De plus en plus de personnes souhaitent privilégier la solidarité active par rapport à "l'assistanat". Le troc et l'échange sont privilégiés par les familles et les habitants. La bourse aux vêtements s'est créée dans cette optique, avec l'idée plus large que notre société gaspille trop et qu'il y a de la place pour d'autres modes de consommation. La connaissance de l'existence des ateliers d'échanges de savoirs à calade (*cf.* fiche « adultes séniors ») participe à cette dynamique citoyenne.

Un groupe d'habitantes s'est retrouvé autour de l'envie de proposer un moment de danse partagé pour rompre avec l'isolement des personnes âgées. (Après-midi musical dansant)

Un habitant a créé une course à pieds déguisée (Corrida de Noël) pour soutenir financièrement les actions de Calade (notamment l'Accompagnement à la Scolarité). L'investissement d'un groupe de bénévoles pour cette action en fait un rendez-vous incontournable sur le territoire.

Suite aux attentats de janvier 2015, certains habitants du territoire ont exprimé le besoin de se retrouver, d'échanger, de partager leurs émotions et inquiétudes quant au devenir du "bien vivre ensemble".

L'isolement des personnes renforce le sentiment d'insécurité et de méfiance vis-à-vis des autres (cf fiche adultes séniors"). Le contexte actuel démontre le besoin des personnes de se réunir autour de valeurs communes, notamment celles de la république française.

Objectifs

- Valoriser la parole des habitants, leur prise de responsabilité au profit du collectif.
- Etre repéré comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, de convivialité pour les habitants.
- Accueillir et soutenir l'expression des problématiques du territoire.
- Améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants.
- Soutenir les initiatives innovantes des habitants.
- Mettre en acte les valeurs de dignité, solidarité et de démocratie pour "bien vivre ensemble": développer le pouvoir d'agir des personnes.

Présentation générale de l'action

« Le Centre social et socio-culturel entend être un **foyer d'initiatives porté par des habitants associés** appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Ce mouvement d'éducation populaire réfère son action à trois valeurs fondatrices : la dignité, la solidarité et la démocratie.
« Reconnaître la **dignité** et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire ».
« Considérer les hommes et les femmes comme **solidaires**, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels ».
« Opter pour la **démocratie**, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir ». (Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux)

Pour Calade, centre socioculturel adhérent à la Fédération des Centres Sociaux, ces valeurs se retrouvent dans toutes les actions menées et sont au cœur même de l'accompagnement de projets collectifs d'habitants, et dans la démarche entamée depuis 2015 autour d'actions spécifiques sur la citoyenneté et les valeurs qui fondent la république française et le vivre ensemble.
Calade s'engage avec les habitants et les associations locales pour développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement immédiat.

Pause bénévole cf. fiche adultes séniors
Le centre socioculturel Calade accueille les bénévoles lors d'une "pause bénévole" et accompagne les bénévoles sur les différentes actions de calade.

Initiatives d'habitants soutenues par Calade
Bourse aux vêtements et aux jouets C'est un dépôt vente occasionnel organisé par un groupe de bénévoles.
Après-midi musical dansant Un groupe d'habitantes organise pour les personnes âgées isolées du territoire un après-midi musical dansant.
Corrida de Noël C'est une course à pieds déguisée organisée par un collectif d'habitants pour financer une action de calade (l'accompagnement à la scolarité)

Citoyenneté
Jeudis citoyens atelier débat sur la citoyenneté co-organisé avec les bénévoles de l'atelier alphabétisation. Ouvert à tous.
Aux arts, citoyens! Exposition itinérante d'œuvres d'habitants sur le thème de la citoyenneté.
En projet : Organisation de KAWAA, ateliers autour de la laïcité et du fait religieux à l'école...

Modalités de mises en œuvre

Pause bénévole

La pause bénévole à Sommières. Une bénévole reçoit les futurs bénévoles lors d'une permanence les lundis de 14h à 15h pendant l'atelier d'échange de savoirs créatif pour leur parler de la structure Calade avec un regard de bénévole. Puis une fiche de liaison est transmise au secteur d'activité de Calade adapté aux souhaits, aux compétences du futur bénévole.

Initiatives d'habitants soutenus par Calade

Bourse aux vêtements et aux jouets Le groupe de bénévoles, soutenu par Calade, organise ce dépôt vent occasionnel lors d'une réunion de préparation. Calade organise la communication avec les bénévoles. La bourse aux vêtements et aux jouets se déroule sur 4 jours où les bénévoles se relaient selon un planning préétabli.

Après-midi musical dansant Les bénévoles décident des animations et de l'organisation de la journée. Elles se réunissent tous les 15 jours pour confectionner la décoration et un cadeau maison pour chaque participant. Les bénévoles organisent la communication de l'après-midi musical dansante auprès des maisons de retraite, des clubs des aînés et des seniors du territoire. Elles accueillent les personnes lors de la journée.

Corrida de Noël Cette action est portée par un habitant pour financer une action de calade, en créant un moment festif et de partage. Il a mobilisé un groupe de bénévoles autour de l'organisation d'une course pédestre déguisée. Cette course est enregistrée dans le calendrier des courses à pieds. Autour de cette course se déploient un marché de noël et d'autres animations au fil des années.

Citoyenneté

Jeudis citoyens ces ateliers sont préparés avec un groupe de bénévoles et animés par la référente famille. Les personnes viennent échanger sur des questions diverses: religion, être citoyen. La récurrence, décidé avec les participants est 1 fois tous les 15 jours hors vacances scolaires où un atelier spécial famille peut être organisé.

Aux arts, citoyens! Exposition d'œuvre d'habitants itinérante. Chaque lieu d'exposition enrichi l'expo de ses œuvres. Le projet peut prendre diverses formes en fonction du lieu.

En projet… Le KAWAA est un moment d'échange en binôme dans un café sur la laïcité. Calade reste ouvert aux nouvelles animations sur cette thématique et soutient les initiatives des habitants pour favoriser le "bien vivre ensemble"

Moyens

Financiers

- Etat, CAF, Conseil Départemental
- Participation des personnes
- Autofinancement
- Sponsor

Humains

- Les habitants
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade

- La direction
- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Les Référentes Famille
- L'équipe salariée de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières, Maison des familles et des solidarités à Calvisson, salles municipales dans les villages, espace public
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Achat de matériel d'activité ou récupération

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissances rompt le sentiment d'isolement.
- Les actions collectives ont un impact positif sur l'épanouissement, et la confiance en soi des personnes. (Corrida de Noël, après-midi musical dansant, bourse aux vêtements)
- Les actions collectives sont également des actions d'utilité sociale où les acteurs bénévoles sont utiles pour les autres.
- Les débats sur la citoyenneté permettent une appropriation collective de concepts et des valeurs de la République.

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie.
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance.
- Emergence de projets conviviaux par des collectifs d'habitants.
- Le collectif se saisi des sujets forts de l'actualité et de la société ("société de consommation", attentat, isolement des personnes âgées...).
- Démarche Eco-citoyenne (bourse aux vêtements).

Budgets

	BUDGET PREVISIONNEL 2018 ASSOCIATION CALADE			
	PRODUITS			
		Calade à Sommières	**Calade à Calvisson**	**Consolidé association**
70	**Vente de produits finis**			
	Participations usagers	7 700	3 900	11 600
	Participations autres	15 500	-	15 500
	sous-total	**23 200**	**3 900**	**27 100**
74	**Subventions Etat**			
	S. Etat DIRECCTE ASP Dotation CDDI Salariés chantier	175 126	-	175 126
	S. Etat DIRECCTE Modulation	8 746		8 746
	S. Etat DIRECCTE FDI consolidation	3 000		3 000
	S. Etat DDCS REAAP	-	3 000	3 000
	S. Etat Préfecture	5 000	3 000	8 000
	S. Etat MSAP FNADT FIO	30 000	30 000	60 000
	sous-total	**221 872**	**36 000**	**257 872**
	Subventions département			
	S. C.D. DIS AIA Calade Pro	40 000	-	40 000
	S. C.D. DIS Chantier	69 500	-	69 500
	S. C.D. Cofinancement CDDI Salariés chantier	7 548	-	7 548
	S. C.D. Anim. Globale	10 000	10 000	20 000
	S. C.D. Parentalité	25 000	25 000	50 000
	S. C.D. Périscolaire	-	4 000	4 000
	S. C.D. FDS Ateliers sociolinguistiques	4 000	-	4 000
	S. C.D. CFPPA Prévention perte autonomie	4 535	2 365	6 900
	sous-total	**160 583**	**41 365**	**201 948**
	Subventions communes			
	S. CCAS Calvisson	-	3 500	3 500
	S. CCAS Sommières	6 000	-	6 000
	S. CCPS Anim. Globale	34 203	17 837	52 040
	S. CCPS Enfance	-	40 720	40 720
	S. CCPS Jeunesse	662	-	662
	S. CCPS Chantier	27 957	-	27 957
	S. CCPS Référent Calade Pro	2 173	-	2 173
	S. CCPS LAPE	1 834	-	1 834
	sous-total	**72 829**	**62 057**	**134 886**
	Subventions CAF			
	S. CAF Act. Soc. Epicerie Calade Pro	10 000	-	10 000
	S. CAF Promeneurs du Net	1 500	1 500	3 000
	S. CAF Act. Soc. Citoyennté	3 000	3 000	6 000
	sous-total	**14 500**	**4 500**	**19 000**
	Prestations services CAF			
	S. CAF Anim. Globale	65 707	63 702	129 409
	S. CAF Anim. Familles	21 983	21 983	43 966
	S. CAF CLAS	-	24 880	24 880
	S. CAF Act. Soc. Fonds propres	8 000	8 000	16 000
	sous-total	**95 690**	**118 565**	**214 255**

	BUDGET PREVISIONNEL 2018 ASSOCIATION CALADE			
	PRODUITS			
		Calade à Sommières	**Calade à Calvisson**	**Consolidé association**
	Subventions autres			
	CARSAT	2 500	1 000	3 500
	MSA	4 000	1 000	5 000
	FSE Calade Pro	166 229	-	166 229
	ANDES	4 600	-	4 600
	sous-total	**177 329**	**2 000**	**179 329**
	TOTAL SUBVENTIONS	**742 803**	**264 487**	**1 007 290**
75	**Autres produits gestion**			
	Collectes et dons	-	-	-
	Contrepartie charges supplétives générales	46 349	6 928	53 277
	Contrepartie charges supplétives chantier	12 228	-	12 228
	Contrepartie charges supplétives mobilité	6 709	-	6 709
	Cotisations	1 500	550	2 050
	Remb. Format.	3 235	1 687	4 922
	Abattement Taxe Salaire	13 343	6 958	20 302
	sous-total	**83 364**	**16 123**	**99 488**
77	**Produits exceptionnels**			
	Quote part des subventions d'investissement	2 675	-	2 675
	sous-total	**2 675**	**-**	**2 675**
	TOTAL PRODUITS	**852 043**	**284 510**	**1 136 553**

Fait à Sommières le 12 décembre 2017

	BUDGET PREVISIONNEL 2018 ASSOCIATION CALADE			
	CHARGES			
		Calade à Sommières	Calade à Calvisson	Consolidé association
60	**Achats**			
	Fournitures non stockables	34	1 500	1 534
	Gaz	72	-	72
	Carburants	4 450	500	4 950
	Fournitures d'entretien spécifiques	2 400	700	3 100
	Fournitures d'entretien générales	1 512	788	2 300
	Fournitures d'entretien - sous-total	3 912	1 488	5 400
	Fournitures administratives générales	1 709	891	2 600
	Fournitures administratives consommables	657	343	1 000
	Fournitures administratives - sous-total	2 366	1 234	3 600
	Autres fournitures (produits ent.)	592	308	900
	Alimentation	6 600	1 200	7 800
	sous-total	**18 025**	**6 231**	**24 256**
61	**Services**			
	Locations immobilières	3 600	2 952	6 552
	Entretien et réparations et petit équipement	131	69	200
	Entretien et réparations véhicules	6 000	600	6 600
	Entretien et réparations - sous-total	6 131	669	6 800
	Maintenance materiel + consommables photocopieur	3 286	1 714	5 000
	Maintenance informatique	2 314	1 206	3 520
	Maintenance générale	131	69	200
	Maintenance - sous-total	5 731	2 989	8 720
	Primes d'assurances Véhicules et autres affectés	8 905	776	9 681
	Primes d'assurances RAQVAM et réparties	2 074	902	2 976
	Primes d'assurances - sous-total	10 979	1 678	12 657
	Divers serv.ext. (documentation)	1 314	686	2 000
	Frais séminaires, conférences	657	343	1 000
	sous-total	**28 414**	**9 315**	**37 729**
62	**Autres services**			
	Personnel extérieur	4 929	2 571	7 500
	Personnel extérieur spécifique	14 000	-	14 000
	Honoraires comptable	2 300	1 200	3 500
	Honoraires commissaire aux comptes	1 972	1 028	3 000
	Honoraires autres	500	-	500
	Publications - Lettre de calade	2 087	1 088	3 175
	Transports d'activités	1 129	-	1 129
	Déplacements des personnels	3 200	2 776	5 976
	Missions - Réceptions	2 500	1 000	3 500
	Frais instances associatives	500	500	1 000
	Frais postaux	1 052	548	1 600
	Téléphone	4 715	2 459	7 174
	Internet	789	411	1 200
	Services bancaires	1 300	300	1 600
	Cotisations	6 100	2 200	8 300
	Frais d'activités (et transports activités)	10 200	300	10 500
	Frais de formation généraux	3 235	1 687	4 922
	sous-total	**60 508**	**18 068**	**78 576**
	sous-total comptes 60-61-62	**106 947**	**33 614**	**140 561**

	BUDGET PREVISIONNEL 2018 ASSOCIATION CALADE			
	CHARGES			
		Calade à Sommières	Calade à Calvisson	Consolidé association
63	**Impôts et taxes**			
	Taxe sur salaires	26 358	11 924	38 282
	Formation professionnelle	10 579	3 818	14 396
	Fonds paritaire 0,08%	368	133	501
	sous-total	**37 305**	**15 875**	**53 179**
64	**Frais de personnel - ETP**	*11,43*	*5,96*	*17,39*
	Salaires et appointements bruts	299 836	149 217	449 053
	Animateurs d'activité	-	16 769	16 769
	Salariés chantier d'insertion - 8,91 ETP	160 109	-	160 109
	Rémunérations - sous-total	**459 946**	**165 987**	**625 932**
	Charges patronales - sous-total	**159 266**	**73 537**	**232 803**
	sous-total	**619 212**	**239 524**	**858 735**
	sous-total comptes 63-64	**656 516**	**255 398**	**911 915**
65	**Autres charges**			
	Charges supplétives générales	46 349	6 928	53 277
	Charges supplétives chantier (CCPS)	12 228	-	12 228
	Charges supplétives mobilité (parking, garages)	6 709	-	6 709
	Frais activités internes	765	255	1 020
	sous total	**66 051**	**7 183**	**73 234**
68	**Dotations**			
	Provisions pour départ en retraite	2 689	1 311	4 000
	Amortissements spécifiques	3 433	45	3 478
	Amortissements généraux	2 609	756	3 365
	Amortissements et provisions - sous total	**6 042**	**801**	**6 843**
	Engagements à réaliser	-	-	-
	sous total	**8 731**	**2 112**	**10 843**
	TOTAL CHARGES	**838 245**	**298 307**	**1 136 552**

Fait à Sommières le 12 décembre 2017

Processus d’évaluation

Le processus d'évaluation de l'action des deux centres socioculturels intercommunaux, Calade à Sommières et Calade à Calvisson, s'effectue en deux temps distincts

1er temps : réécriture du projet social

Au rythme de tous les trois ou quatre ans, la réécriture du projet social permet dans la phase intitulée "Evaluation" de mesurer les écarts :

- entre le projeté et le réalisé ;
- entre les attentes et besoins exprimés, et les actions mises en œuvre ;
- entre les missions et les réalisations ;
- entre le sens contenu dans le projet et sa mise en œuvre ;
- entre les moyens existants et les besoins (ressources humaines, ressources financières, moyens matériels) ;

Au travers du prisme de la réécriture d'autres outils vont être expérimentés et mis en place pour une analyse plus approfondie :

- Questionnaires et enquêtes, auprès des usagers, des bénévoles, des salariés, des habitants ;
- Rencontres et interviews, individuellement pendant les enquêtes, sous forme de réunions partenariales, sur notre demande auprès des élus des communes dans les conseils municipaux;
-

Les résultats de ces mesures, questionnaires, rencontres, vont être directement confrontés à l'analyse du recueil des données objectives et chiffrées.

De cette confrontation, explicitée et analysée par le Comité de pilotage, vont émerger les problèmes et priorités les plus importants du territoire lesquels à leur tour vont déterminer les axes et objectifs du nouveau projet.

Dans une structure comme Calade, dont l'association gère deux centres socioculturels sur un territoire hétérogène et très étendu, 18 communes, 22000 habitants au total , avec un développement démographique très important, soit un territoire qui se présente de manière complexe, afin de maintenir la visibilité et la lisibilité des missions et de l'action, les projets successifs s'inscrivent à la fois dans la continuité les uns des autres et sont à la fois porteurs de changement.

Le changement intervient dans l'angle d'approche des questions posées, les modalités de mise en place des actions, les priorités définies vis-à-vis des publics, le rapport à l'évolution du projet lui-même.

2ème temps : rapports d'activités

Elaborés et abondés par les responsables de l'exécution et de la mise en œuvre des actions, ces temps annuels (ou biannuel) d'évaluations des actions en regard des objectifs décrits dans les fiches actions, tiennent compte :

- De l'évolution des besoins
- Des attentes des habitants
- De la concertation avec les autres acteurs de terrain
- Des retours des adhérents-usagers-participants

Afin de rendre plus accessible à chacun ce travail d'appropriation et de restitution des résultats, réalisations et impacts, une fiche type a été élaborée et soumise à chacun des responsables d'action. Cette fiche d'évaluation type permet d'intégrer les indicateurs, différents pour chaque type d'action.

Fiche d'évaluation

FICHE SUIVI ACTION / RAPPORT ACTIVITE BI-ANNUEL
TITRE DE L'ACTION
Personne(s) qui a (ont) rempli(s) la fiche

En chiffres
(*) noter uniquement les chiffres disponibles sur l'action. Sinon, noter ND (Non Disponible)

Nombre de personnes différentes venues sur l'action :
Nombre de passages sur l'action :

Nombre d'homme : Nombre de femmes :

Tranches d'âge :

0-3 ans	3-10 ans	11-15 ans	16-25 ans	26-65 ans	+65 ans

Village de résidence :

Sommières		Congénies		Montpezat	
Calvisson		Crespian		Saint Clément	
Aspères		Fontanes		Salinelles	
Aujargues		Junas		Souvignargues	
Cannes et Clairan		Lecques		Villevieille	
Combas		Montmirat		Hors CCPS	

% de personnes vivant avec des revenus sociaux :

Commentaires sur les chiffres :
Autres chiffres significatifs pour l'action :

Synthèses des activités
(Exemple : thèmes des ateliers, nombres et dates des réunions, ...)
Liste des salariés liés à l'action sur cette période :
Stagiaires :
Bénévoles :

Faits Marquants

Perspectives sur les 6 prochains mois et sur 1 an

Evaluation Qualitative

Les attendus et les résultats spécifiques à l'action

Satisfaction du public et impact sur le public

- Outils de mesure :
- Résultat de l'évaluation :
- Ce qu'en dit le public :

Fonctionnement du partenariat, satisfaction des partenaires

- fonctionnement du partenariat :
- satisfaction des partenaires :

Mesure de la participation du public

Besoins/Souhaits exprimés par le public et les partenaires et/ou analysés par le professionnel

Prise en compte de la dimension du territoire sur l'action et impact sur le territoire

La communication sur l'action pendant cette période

Impact sur l'environnement/ l'écologie

Lien avec une autre action de Calade

ANNEXE / aides et explications pour remplir la fiche de suivi des actions

Cette fiche est une fiche type dont tous les éléments ne correspondent pas à toutes les actions.

Pour cela, pour les éléments qui ne peuvent pas être remplis pour certaines actions, il est possible de noter « non concerné ». Merci d'éviter de laisser une partie vide qui laisserait penser qu'elle a été oubliée.

Bilan Chiffré

- L'objectif est de récupérer des éléments objectifs de comparaison.

Nombre de personnes différentes venues sur l'action et/ou nombre de passages, typologie des personnes si on en a une (homme/femme ; âge ; commune de résidence ; autres).

Autres chiffres significatifs sur l'action :

chacun peut ajouter au choix : nombre de réunions, de rencontres, d'ateliers, de déplacements..., nombre de tracts imprimés, … nombre de permanences (ayant eu lieu, annulée...).

(explication des écarts, commentaires rapides pour tous les chiffres : attendus, plus faible, plus haut)

Résumé de ce qui a été fait

- l'objectif est de se rappeler concrètement ce qui s'est passé

Thème des ateliers, dates des réunions, liste du personnel présent, des stagiaires, des bénévoles

Faits marquants de la période

L'objectif est de mettre en avant un événement spécifique

Projection sur les 6 mois à venir et sur l'année à venir

L'objectif est d'imaginer la suite de l'action.

Question en cours au sein de l'action.

Suivi des orientations prévues dans le Rapport d'Activité précédent.

Bilan qualitatif

- Les attendus et les résultats spécifiques à l'action

Dans ce paragraphe, chacun peut noter des éléments spécifiques à l'action comme par exemple : % d'articles vendus sur la bourse, évolution du groupe de bénévoles, contrats conclus pour les salariés du chantier, …

Mesure de la satisfaction du public et de l'impact sur le public

- Outils de mesure : réunion et/ou questionnaire et/ou observation et/ou entretiens individuels/collectifs, formels ou informels... et résultats de l'évaluation.
- Dans ce cadre, il est possible d'inclure « ce qu'en dit le public » : (texte issu de mail, de phrases entendues en réunion, d'un questionnaire d'évaluation...).
- Du positif, du négatif, du neutre, du transversal : réussir à montrer aussi ce qui ne fonctionne pas pour voir ce que l'on peut changer.

- Est-ce que cette action fait bouger quelque chose ? (se référer aux objectifs fixés sur l'action) : Autonomie ? , Lien social ?, Nouveau projet ? (donner des exemples)

Mesure du fonctionnement du partenariat et de la satisfaction des partenaires

Liste des partenaires contactés sur l'action pendant la période. Dépôt d'une demande de subvention, nouvelle convention... Pour la satisfaction : Outils de mesure : réunion et/ou questionnaire et/ou observation et/ou entretiens individuels/collectifs, formels ou informels... et résultats de l'évaluation. Dans ce cadre, il est possible d'inclure « ce qu'en disent les partenaires » (texte issu de mail, de phrases entendues en réunion, d'un questionnaire d'évaluation...).

Mesure de la participation du public

Dans ce paragraphe, on cherche à mesurer les différents degrés de « participation » réalisé par rapport à ceux attendus sur l'action : présence, information, consultation, concertation, codécision/coproduction.

Besoins/Souhaits exprimés par le public et les partenaires et/ou analysé par le professionnel

Veille sociale : Les attentes du public en termes d'activité, de service, de liens... qui concerne ou non les missions de Calade... A partir de situations qui reviennent régulièrement... relever une attente, un besoin...

Prise en compte de la dimension du territoire sur l'action et impact sur le territoire

Rapport entre le territoire prévu de l'action et le territoire réellement impacté par l'action.
Exemples : D'où viennent les personnes qui participent à l'action ? (voir chiffres), lieux de communication...
Observation de modification de représentation d'un village sur un autre...

La communication sur l'action pendant cette période

Articles Midi Libre, journaux communaux, mailing, lettre, courrier, affiche (pour qui?), article sur le site internet de Calade... mais aussi moment de « représentation ». Quand sur une rencontre, le professionnel ou le bénévole a parlé de Calade et/ou de l'action (exemple : conseil d'école...).
Ne pas réciter le nombre de rencontre mais imager cette fonction de communication.

Impact sur l'environnement

En terme écologique, quels sont les actes mis en place sur le projet qui ont un impact sur l'environnement.

Lien avec une autre action de Calade

Réunion formelle ou informelle entre secteur, participation à une action d'un autre secteur...

Annexes

Questionnaire auprès des jeunes de 16 à 25 ans

Etes – vous :
- Un homme
- Une femme

Quel âge avez-vous ?

Dans quelle commune habitez-vous ?

Où vivez-vous
- Chez vos parents
- Seul(e)
- En couple
- En couple avec enfant(s)
- Seul(e) avec enfant(s)
- Autre, précisez .....

Etudes / Activités professionnelles
- Etudiant/ Scolaire
- Stagiaire/Formation professionnelle
- Secteur d'emploi ou d'étude
- Commune d'étude/ de formation

Je suis salarié(e), et mon domaine d'activité est le suivant :
- Depuis : .....

Demandeur d'emploi
- Organisme qui m'accompagne dans ma recherche d'emploi ?.....

- Je suis totalement autonome dans ma recherche d'emploi**, parce que** .....
.....
.....
.....

- Date de fin de scolarité ET diplôme .....
.....
.....
.....

- Ni en emploi, ni en étude, ni en formation : parce que .....
.....
.....
.....

Avez-vous un diplôme ?
- OUI
- NON
- Si OUI, lequel ? .....

Quel moyen de transport utilisez-vous pour vos déplacements ?
.....
.....
.....

Comment voyez-vous votre avenir ?
- vous êtes confiant
- vous n'avez pas le temps d'y penser
- vous avez du mal à l'imaginer
- vous êtes inquiet
- autres, précisez.....

Quels problèmes majeurs rencontrez-vous ?

Difficultés repérées	AUCUNE	UN PEU	BEAUCOUP	SANS REPONSE
Obtenir un logement, un hébergement				
Dans mes relations familiales				
Au niveau de mes revenus, percevoir de l'argent				
Pour trouver un emploi				
Pour réaliser une formation				
Pour faire mes démarches administratives				
Dans mes relations amicales				
En matière de loisirs				
Avoir des informations concernant la santé				

Qui vous soutien quand vous rencontrez des difficultés ?

.....
.....
.....

Avez-vous l'occasion de participer à la vie de votre commune ?

- OUI
- NON
- Si OUI sur quelle(s) action(s) ?.....

.....
.....

Pensez-vous qu'il serait souhaitable de créer des lieux pour les jeunes ?

- OUI
- NON

Si OUI, voudriez-vous être associé à leur création ?

- OUI
- NON

Vous sentez-vous bien dans votre commune ?

- OUI, précisez .....

.....
.....

- NON, précisez .....

.....
.....

Vous trouvez que sur le territoire, il manque :

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles propositions feriez-vous pour rendre plus dynamique le territoire ?

.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire auprès des séniors actifs

Etes – vous :

- Un homme
- Une femme

Age : .....

En situation de retraite depuis : .....

Situation professionnelle antérieure : .....
.....

Commune de résidence : .....

Temps de résidence : .....

1/ Comment occupez-vous vos journées ?

.....
.....
.....
.....

2/ Quelle(s) activité(s) avez-vous depuis votre retraite ?

.....
.....
.....
.....

3/ La (les) pratiquiez-vous avant votre retraite ?

.....
.....
.....
.....

4/ Préférez- vous pratiquer une activité en groupe ou individuellement ? Pour quelles raisons ?

.....
.....
.....
.....

5/ Fréquentez-vous :

- Une association
- Une bibliothèque
- Autre lieu

3/ Voyez-vous au moins un membre de votre famille ?

.....
.....
.....
.....

4/ A quelle fréquence ?

.....
.....
.....
.....

6/ Qu'est ce qui selon vous détermine le mieux la notion « rester actif » ?

.....
.....
.....
.....

7/ Pour quelles raisons est-il selon vous important de rester actif ?

.....
.....
.....
.....

Questionnaire auprès des habitants en situation de vulnérabilité

Etes – vous :

- Un homme
- Une femme

Age .....

Commune de résidence .....

Situation à l'emploi

- En activité
- Sans activité
- Demandeur d'emploi
- En formation

Ancienneté dans la situation .....

Situation de famille .....

Nombre d'enfant(s) .....

1/ La solidarité existe quand :

- On peut trouver de l'aide auprès de notre famille
- Quand une association propose de nous aider
- Quand un inconnu nous aide spontanément

2/ La solidarité permet de rassembler :

- Les personnes qui se ressemblent
- Les personnes qui ne se connaissent pas
- Les personnes qui ont un objectif commun

3/ Quand je viens dans l'association, c'est pour :

- Rencontrer des gens
- Découvrir des projets à partager
- Trouver des conseils pour améliorer mon quotidien

4/ Les services proposés par l'association, sont :

- Adaptés à mes besoins
- Un peu éloigné de mes besoins
- Ils ne correspondent pas à mes besoins

5/ Selon mes besoins, les meilleures personnes pour m'aider sont :

	Besoins administratifs	Besoins financiers
La famille		
Les professionnel (AS…)		
Les associations		
Personne, je suis autonome		

6/ Quand je trouve l'aide qui répond à mes besoins, c'est :

- Dans ma commune de résidence
- En dehors de ma commune de résidence

7/ Pour me déplacer :

- Je possède mon propre moyen de transport
- Je prends les transports en commun
- Je demande à un membre de ma famille
- Je demande à des amis
- Autre.....
- Je n'ai pas de solution

8/ Le plus difficile pour moi, c'est : (trois réponses possibles)

- D'avoir des difficultés financières
- De me sentir isolé
- De ne trouver personne à qui parler de mes difficultés
- D'avoir le sentiment que l'on ne comprend pas mes difficultés
- D'avoir peur de ne pas sortir de cette difficulté
- De devoir demander un accompagnement dans les démarches administratives
- De devoir demander un soutien financier à un professionnel

9/ Je connais tous les dispositifs d'aide adaptés à ma situation :

- Oui
- Non mais je pourrais facilement me renseigner
- Non car je ne sais pas où m'adresser

10/ Les dispositifs d'aide peuvent améliorer ma situation :

- Oui de façon provisoire
- Oui de façon définitive
- Non

11/ Actuellement, je bénéficie d'aide(s) de type : (plusieurs réponses possibles)

- Financière
- Insertion professionnelle
- Alimentaire
- Administrative
- Soutien moral

12/ Pour mes démarches administratives :

- **J'ai internet** et je me débrouille seul
- J'ai internet mais je demande à quelqu'un de mon entourage de venir m'aider
- Je sollicite l'aide dans une association
- Je sollicite l'aide d'un professionnel de l'accompagnement
- **Je n'ai pas internet** donc je dois toujours les faire à l'extérieur

13/ Il m'est déjà arrivé de ne pas pouvoir obtenir une aide, à cause de :

- L'absence de matériel internet à mon domicile
- L'absence de disponibilité d'un professionnel
- L'absence de structure répondant à mon besoin, à proximité de mon domicile
- Démarche trop complexe pour obtenir l'aide dans les délais
- J'ai appris trop tard que cette aide pouvait correspondre à ma situation

14/ Je connais d'autres personnes qui connaissent les mêmes difficultés que moi :

- Oui
- Non

15/ Quelle(s) structure(s) aimeriez-vous voir se développer à proximité de votre domicile ?

.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire sur les services au public

Etes – vous :

- Un homme
- Une femme

Age .....

Commune de résidence .....

Pour quelle (s) raison (s) vous adressez-vous au centre social Calade ?

- Un renseignement
- Se faire accompagner
- Photocopies
- Accès internet
- Téléphone

Qui vous a conseillé de venir jusqu'au centre social Calade ?

- Ma propre initiative
- Une personne de mon entourage
- Un professionnel extérieur

Pour quel(s) service (s) administratif (s) venez-vous à Calade ?

- La CAF
- Le pôle emploi
- La CARSAT
- La CPAM
- Le trésor public

Pour quelle principale raison avez-vous besoin d'être accompagné ?

- Difficultés à traiter un dossier
- Je souhaite me rassurer
- Je ne comprends pas

En dehors de Calade, à qui pourriez-vous demander d'être aidé dans vos démarches administratives ?

- Je ne sais pas
- Personne d'autre, je me suis renseigné
- Pôle emploi
- Assistante sociale

Pour quelle raison venez-vous utiliser le service informatique de Calade ?

- Je n'ai pas internet mais je sais faire
- J'ai internet mais je ne sais pas faire
- Je n'ai pas internet et je ne sais pas faire

En quoi le centre social Calade a facilité vos démarches ?

- Je sais comment faire maintenant
- Je sais à qui m'adresser
- Je serai aidé pour d'autres démarches
- Lieu de proximité

Statuts du Centre socioculturel intercommunal : Calade

Préambule

Depuis plusieurs années l'association Le Cart a assuré à Sommières le développement d'actions culturelles et sociales avec l'aide de partenaires comme les Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Régional, le Conseil Général, la ville de Sommières, la Caisse d'Allocations Familiales, Le Fonds d' Action Sociale (FAS), ...etc.
Pour pérenniser et développer certains de ces services, il convient de constituer une association nouvelle dont voici ci-dessous les statuts.

Article 1 : Dénomination

L'association communément appelée Calade, animation sociale en Pays de Sommières (Centre socioculturel intercommunal), est fondée conformément à la loi de 1901 entre les personnes physiques et morales adhérant aux présents statuts.
Sa durée est illimitée.
Son siège social est situé à Sommières, 31 rue Émilien Dumas. Il peut être déplacé par décision du conseil d'administration, soumise à ratification de l'assemblée générale suivante.
Par décision du Conseil d'Administration et par ratification de l'Assemblée Générale du 5 février 2000, le siège social est transféré au 1 rue Poterie BP 81005 - 30251 Sommières Cedex 1.

Article 2 : Objet

L'association a pour objet de gérer le Centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et activités à caractère social, éducatif, culturel, sportif.
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations.
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

Article 3 : Territoire

Déterminé par l'adhésion des communes, communauté de communes, collectivités territoriales aux présents statuts.

Article 4 : Les membres

L'association se compose de quatre catégories de membres :

- membres adhérents, personnes physiques et morales
- membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales
- membres de droit, représentants des partenaires institutionnels.
- membres d'honneur

Tous les membres doivent adhérer aux présents statuts et les respecter.

I - Membres adhérents : personnes physiques et morales, qui en font la demande auprès du conseil d'administration, sont agréés, règlent la cotisation annuelle et déclarent adhérer aux présents statuts.
Les membres adhérents, personnes physiques, siègent à l'assemblée générale avec voix délibérative, sauf les mineurs de moins de 16 ans. Ils sont éligibles au conseil d'administration.

Les membres adhérents, personnes morales, telles que les associations loi 1901 et les institutions non associatives (à l'exception des partenaires institutionnels, membres de droit) dont le siège où l'activité sont sis sur le territoire, sont représentés à l' assemblée générale par une personne dûment mandatée, qui a voix délibérative, sauf les mineurs de 16 ans. Lors des assemblées générales statutaires, les membres adhérents, personnes morales, se constitueront en collège pour désigner leurs candidats à l'élection au conseil d'administration. Le personnel rétribué de l'association Calade peut en être membre adhérent, mais ne peut pas être élu au conseil d'administration.

II - Membres associés : communes, communauté de communes, collectivités territoriales, qui déclarent adhérer aux présents statuts et s'engagent à soutenir l'action de l'association.
Les membres associés siègent à l'assemblée générale avec voix délibérative à raison de deux représentants dûment mandatés par tranche de 0 à 2000 habitants, dont au moins un(e) élu(e) de chaque commune associée au centre social.
Les représentants des communes se constitueront en collège pour désigner en leur sein 4 à 6 membres dont 4 de la Communauté de communes du Pays de Sommières et au plus 2 membres d'autres collectivités au conseil d'administration où ils siègeront avec voix délibérative.

III - Membres de droit : représentants des partenaires institutionnels.
Les organismes qui soutiennent le centre social : CAF, DDSS, Jeunesse et sports, FAS, ..., désigneront les personnes qui les représentent aussi bien à l'assemblée générale qu'au conseil d'administration où ils siégeront avec voix consultative.

IV – Membres d'honneur
Sur proposition du bureau le Conseil d'administration peut accorder le titre de membre d'honneur en raison des services rendus à l'association.
Les membres d'honneur siègent à l'assemblée générale et au conseil d'administration avec voix consultative.
Ils sont dispensés de cotisation.

Article 5 : Radiations

La qualité de membre se perd par :

a) la démission

b) le décès pour les personnes physiques, la liquidation ou la dissolution pour les personnes morales.

c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par le conseil d'administration, par lettre recommandée, à fournir des explications. Le membre ainsi exclu peut faire appel devant l'assemblée générale.

Article 6 : L'assemblée générale

Elle est convoquée une fois par an, au moins, par le conseil d'administration.
Le bureau du conseil d'administration est le bureau de l'assemblée générale.

Elle comprend tous les membres de l'association : membres adhérents, membres associés et membres de droit et membres d'honneur.
Elle entend le rapport moral présenté par le président du conseil d'administration.
Elle entend et approuve le rapport financier et le bilan présenté par le trésorier.
Elle vote le budget de l'exercice suivant.
Elle fixe les grandes orientations de l'association et notamment le projet social.
Les décisions sont prises à la majorité simple des votants. Le scrutin peut être secret à la demande d'un seul membre.
Elle élit à bulletin secret le conseil d'administration parmi les membres adhérents, personnes physiques et morales, et les membres associés selon les désignations décrites à l'article 4.
Le vote par pouvoir est autorisé. Les membres à voix délibérative ne peuvent être porteurs que d'un pouvoir en plus de leur propre voix. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au cours du premier trimestre. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par écrit par les soins du secrétaire, l'ordre du jour est indiqué sur les convocations.
Ne devront être traitées au cours de l'assemblée générale que les questions prévues à l'ordre du jour.
Une assemblée supplémentaire peut en outre être convoquée par le président, sur sa décision ou sur la demande du tiers des membres de l'association. Cette assemblée suit les mêmes règles que l'assemblée générale ordinaire.

Article 7 : Assemblée générale extraordinaire

Pour modifier les statuts, pour dissoudre l'association, pour acheter ou vendre des biens immobiliers, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée dans les conditions prévues ci¬-dessus. Pour pouvoir délibérer cette assemblée générale devra réunir au moins les deux tiers des membres de l'association. Si ce quorum n'est pas atteint une autre assemblée générale extraordinaire convoquée quinze jours plus tard sera valide quel que soit le nombre des présents.
Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.
Le vote par pouvoir n'est pas admis pour l'assemblée générale extraordinaire.

Article 8 : Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration
Ce conseil a les pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision qui n'est pas réservée à l'assemblée générale.
Il est garant des orientations définies par l'assemblée générale
Il anime les commissions de travail
Prépare les budgets et suit les comptes.
Il rend compte de sa gestion à l'assemblée générale et la fait approuver.
Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers des membres.
La présence effective de la moitié des membres plus un est nécessaire à la validité des délibérations.
En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante.

Tout membre du conseil d'administration qui sans excuse n'aura pas assisté à trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Composition :

Le conseil d'administration est composé de :

- 16 à 23 personnes ayant voix délibérative, soit :
- ✓ 9 à 12 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes physiques,
- ✓ 3 à 5 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes morales, présentés par leur collège,
- ✓ 4 à 6 membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales, désignés par leur collège pour la durée de leur mandat électif.

- des personnes ayant voix consultative :
- ✓ représentant les partenaires institutionnels dont nécessairement la CAF, la DDSS, ...
- ✓ membres d'honneur

En cas de vacance d'un poste parmi

- les membres élus, le conseil d'administration pourvoit à son remplacement par cooptation avec validation par l'assemblée générale ordinaire suivante, le terme du mandat demeurant inchangé.
- les membres associés, à l'assemblée générale ordinaire suivante, le collège pourvoit au remplacement.

Renouvellement

Sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale ordinaire les membres adhérents élus, personnes physiques et personnes morales.

La désignation des membres à renouveler se fait par tirage au sort les deux premières années.

Bureau

Chaque année, le conseil d'administration élit au scrutin secret parmi les membres ayant voix délibérative un bureau composé de :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un trésorier et si nécessaire un trésorier adjoint
- Un secrétaire et si nécessaire un secrétaire adjoint

Le bureau se réunit au moins une fois par mois, il exécute les décisions du conseil d'administration. Il est chargé du suivi du fonctionnement au quotidien du centre social dont il est le moteur. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

En cas de vacance d'un poste, le C.A. pourvoit à son remplacement.

Le Président représente l'association dans les actes de la vie civile.

La gestion du personnel salarié est assurée par le président qui peut déléguer avec l'accord du bureau. La délégation doit être ratifiée par le conseil d'administration.

De même en ce qui concerne les délégations de signature.

Le Directeur (trice) peut être invité(e) par le bureau de manière permanente ou ponctuelle aux séances du conseil d'administration.

Article 9 : Dissolution de l'association

En cas de dissolution, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par l'assemblée générale extraordinaire qui prononce la dissolution et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Article 10 : Ressources de l'association

Les ressources de l'association comprennent :

- les subventions et les dons,
- les cotisations des membres adhérents
- les participations financières des communes, communauté des communes, collectivités territoriales associées
- les produits des manifestations organisées par l'association et toutes les ressources autorisées par la loi.

Article 11 : Formalités

Le président est mandaté pour remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prévues par la loi du 1er juillet 1901 et par son décret d'application.
Le président est mandaté pour ester en justice.

Article 12 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale ordinaire. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Les présents statuts ont été adoptés en assemblée générale tenue à Sommières
le 28 novembre 1998 sous la présidence de Monsieur André Bost assisté de Madame Annie La Rocca.

Modifiés en assemblée générale tenue à Junas le 5 février 2000 sous la présidence de Monsieur André Bost assisté de Madame Pierrette Bosc, secrétaire : modification portant sur le changement de siège social
Modifiés en assemblée générale extraordinaire tenue à Calade à Sommières le 22 avril 2004 sous la présidence de Madame Claude Couty : modification portant sur ; l'article 4 : les membres, l'article 8 : composition du conseil d'administration, l'article 11 : formalités
Modifiés en assemblée générale extraordinaire tenue à Calade à Sommières le 20 avril 2006 sous la présidence de Monsieur Günter Lölkes, modifications portant sur l'article 4 : les membres, l'article 8 : composition du conseil d'administration, l'article 11 : formalités.
Le 22 avril 2006,

Président,	Secrétaire,
M. Günter Lölkes	M. Jean Perchet

Composition du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration suite aux élections de l'assemblée générale du 17 mai 2017 et délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Sommières du 28 mai 2015.

Membres associés, représentants de la Communauté de communes du Pays de Sommières

Délégués titulaires
Madame Bertrand-Courtot Yvette
Madame Dumas-Guilloux Danielle
Madame Marquier Cécile
Madame Poher Bernadette

Délégués suppléants
Monsieur Heraud Alain
Madame Pellet Marie-Jose

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes physiques, représentants des usagers

Madame Camus Florence
Monsieur Caruana-Dingli Roger
Madame Forino Genevieve
Madame Rolland Marie-Louise
Madame Roudier Bernadett
Madame Sauvelet Jacqueline
Madame Souvairan Sylvie
Madame Triadou Stéphanie
Madame Venuti Denise

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes morales, représentants des associations et institutions

Madame Freychet Véronique, Le Cart
Madame Prache Dominique, Airelle
Monsieur Lefort Robert, SCOP Fondespierre Ressources humaines

Représentants des partenaires institutionnels

Monsieur Amillard Jacques, Conseil Départemental du Gard
Monsieur Arnaud Azemar, Caisse d'Allocations Familiales du Gard
Monsieur Da Ros Jean-Pierre, Caisse d'Allocations Familiales du Gard
Madame Knowles Isabelle, Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard
Monsieur Frederic Nicolas, Conseil Départemental du Gard
Monsieur Paquette Didier, Caisse d'Allocations Familiales du Gard
Monsieur Bernard Poujenc, Mutualité Sociale Agricole du Languedoc

Membre d'honneur

Madame Claude Couty

Composition du Bureau élu lors du Conseil d'Administration du 6 juin 2017

Président : ..... Monsieur Lefort Robert
Vice-Présidente : ..... Madame Bernadette Roudier
Trésorière : ..... Madame Marie-Louise Rolland
Trésorière adjointe ..... Madame Florence Camus

Charte fédérale des centres sociaux

Fédération des Centres sociaux
2000
et socio-culturels de France

Paris, le 18 juin

CHARTE FEDERALE
DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE

Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers
(17-18 juin 2000)

Sommaire

Préambule
Notre conception du Centre social et socioculturel
Nos valeurs de référence
Nos façons d'agir :
- l'élaboration de l'action
- la conduite de l'action
Notre engagement fédéral

Nous,
Centres sociaux et socio-culturels de France fédérés,

divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

Notre conception du Centre social et socio-culturel

Le Centre social et socio-culturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés** appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à **trois valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

la dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels.

La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

la solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens…

Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

la démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

Charte FCSF adoptée par l'Assemblée générale d'Angers le 18 juin 2000

Nos façons d'agir

L'action des Centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

l'élaboration de l'action

La vision des Centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de **diagnostics territoriaux concertés.**

Les Centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans **un "projet social" cohérent et pluriannuel,** explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socio-culturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives **de développement social local**.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent **à égalité de droits et de garanties**.

Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans **des conventions de partenariat**. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

la conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socio-culturels entendent être **participatifs, opérationnels et responsables.**

Participatifs, les Centres sociaux et socio-culturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

Opérationnels, les Centres sociaux et socio-culturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

Responsables, les Centres sociaux et socio-culturels le sont **lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social"** tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

Charte FCSF adoptée par l'Assemblée générale d'Angers le 18 juin 2000

Notre engagement fédéral

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socio-culturels qui ont fait de leur **adhésion volontaire** à la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France un acte politique et stratégique.

un acte politique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socio-culturel".

Ils acquièrent collectivement une **capacité politique** à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public.

Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune.

Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale.

Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

un acte stratégique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés, et pour **s'organiser stratégiquement** quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'**une société plus solidaire**.

Une charte ne se justifie que si elle conduit aux actes, à l'action…

Il va de soi que ces affirmations de principe ne sont des engagements vivants et concrets que dans la mesure où elles s'expriment en actes et selon des modalités de mise en œuvre précises, qui font l'objet de textes du fédéralisme (textes statutaires, pactes et protocoles, modes de reconnaissance, méthodes de travail…).

C'est pourquoi, elle implique de la part de tous ceux qui s'y réfèrent et des instances fédérales en particulier, qu'ils l'accompagnent d'un Programme d'actions concertées pluriannuel (4 ou 5 ans).

Élaboré sous la responsabilité du Conseil d'administration de la FCSF, débattu dans le réseau préalablement à sa présentation en assemblée générale, ce programme sera articulé autour d'axes et d'objectifs précis permettant une évaluation qui servira de base à la préparation du programme suivant. C'est le programme pluriannuel qui constituera le rapport d'orientation de la FCSF. Il devra s'appuyer sur une démarche prospective car il constituera l'élément central de la politique de développement du réseau en termes d'extension et de qualité.

Charte FCSF adoptée par l'Assemblée générale d'Angers le 18 juin 2000

Circulaire CAF N°2012-013 du 20 juin 2012

Paris, le 20 juin 2012

Direction
des politiques
familiale et sociale

Département vie sociale,
logement et solidarité

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Caisses d'allocations familiales

Circulaire n°2012-

Colette Legat
Tel : 01.45.65.54.09

Objet : Circulaire relative à l'animation de la vie sociale

Madame, Monsieur le Directeur,

Levier de la politique familiale et sociale des Caf, l'animation de la vie sociale, concourt aux quatre missions identifiées dans la convention d'objectifs et de gestion 2009 – 2012. Composante de l'offre globale de service, elle contribue à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, en particulier au travers des centres sociaux et des structures d'animation locale.

Inscrite dans les objectifs de la Cog 2009 -2012, la circulaire « animation de la vie sociale » permet de soutenir une politique sociale déterminante pour les familles et les territoires en réaffirmant et en renforçant l'engagement institutionnel et le rôle central de la branche Famille. Texte de référence pour l'ensemble des structures, elle participe au renforcement de l'approche globale territoriale et donne aux Caf les moyens de dynamiser le partenariat pour mieux soutenir les structures. La clarification des finalités et des missions communes aux structures confèrent une plus grande lisibilité et davantage de cohérence à cette politique sociale.

Cette circulaire a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail Cnaf - Caf, avec la consultation des partenaires dont la fédération nationale des centres sociaux. Ce document est enrichi d'annexes constituées, pour l'essentiel, d'outils transmis par les Caf et utilisés localement. Tous les contributeurs sont ici remerciés pour leur participation.

Enfin, je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de créer les conditions favorables pour développer une véritable politique d'animation de la vie sociale et je vous invite à engager un partenariat renouvelé et renforcé avec les différents acteurs de l'animation de la vie sociale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur

Hervé DROUET

1

Introduction

L'animation de la vie sociale est un secteur d'intervention sociale enraciné dans des initiatives privées de la fin du XIX siècle[1] ; il s'est développé à partir des politiques de reconstruction de l'après-guerre 39-45, en s'appuyant principalement sur les centres sociaux et sur le travail social collectif. Aujourd'hui, ce sont près de 2800 structures de proximité, centres sociaux et structures d'animation locale, qui s'inscrivent dans la politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille.

Depuis le début des années 1970, par délégation de l'État, la Cnaf et les Caf ont été positionnées comme un acteur central en raison de leur responsabilité en matière d'agrément, agrément qui, ipso facto, engage des financements institutionnels et entraîne le soutien des partenaires.

Les derniers textes institutionnels servant de référence[2] pour l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale ont été élaborés entre 1995 et 2002, dans le prolongement des résultats de l'enquête Observatoire de 1991. Ils ciblent des types d'équipements sans préconiser une approche politique de l'ensemble du territoire de compétence de la Caf.

La Convention d'objectifs et de gestion 2009-2012 a fixé à la branche Famille l'objectif de faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, en particulier au travers des centres sociaux et des structures d'animation locale. Quatre axes de travail en découlent :

- faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale,
- rendre lisible le projet social global des structures d'animation de la vie sociale et développer des outils de gestion et d'évaluation,
- encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale,
- améliorer l'économie générale du secteur de l'animation de la vie sociale.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces axes de travail, la présente circulaire élaborée dans le cadre d'un groupe de travail Cnaf – Caf, apporte des éléments opérationnels et actualise le corpus de circulaires et de lettres circulaires qui régissent les structures de l'animation de la vie sociale. Elle vise, sur la base des résultats de l'enquête observatoire des centres sociaux de 2006, à répondre aux enjeux relatifs à l'amélioration de la lisibilité de l'animation de la vie sociale, enjeux confirmés par les enseignements de l'enquête de notoriété réalisée en 2011, qui par ailleurs identifie la nécessité de consolider le rôle pivot des Caf.

Cette circulaire est un document de doctrine qui a pour objectifs :

- de contribuer au développement d'une politique territoriale d'animation de la vie sociale ;
- de développer la lisibilité et la cohérence de ce secteur d'intervention sociale en précisant les finalités et en actualisant les missions des structures ;
- de clarifier les notions centrales de projet social et de participation ;
- de préciser le rôle des Caisses d'allocations familiales et de clarifier les critères d'agrément ;
- d'encourager les différents acteurs à s'engager dans un partenariat renouvelé et renforcé.

D'application immédiate, la présente circulaire annule et remplace les Circulaires Cnaf n°56-95 du 31 octobre 1995 et n°07-2002 du 31 janvier 2002, les lettres circulaires Cnaf n° 267 et 268 du 31 octobre 1995, n°195 et 196 du 27 juillet 1998 et n°224 du 4 octobre 1999. Les dispositions réglementaires inchangées des prestations de service énoncées dans les instructions ci-dessus, sont reprises dans les annexes[3].

---

[1] Parmi ces œuvres privées de la fin du XIX siècle : l'Union familiale de Charonne fondée en 1894, l'Oeuvre sociale de Popincourt fondée en 1897, puis la Résidence sociale de Levallois-Perret créée en 1920.

[2] Circulaire Cnaf n°56-85 du 31 décembre 1985, Circulaire du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale du 12 mars 1986, Circulaire Cnaf n°56-95 du 31 octobre 1995, lettres circulaire Cnaf n° 267 et 268 du 31 octobre 1995, n° 195 et 196 du 27 juillet 1998 et n°224 du 4 octobre 1999, Circulaire n°07-2002 du 31 janvier 2002.

[3] Voir dans les annexes, Dispositions réglementaires inchangées relatives aux prestations de service des structures de l'animation de la vie sociale.

Sommaire

I. La politique d'animation de la vie sociale, un axe constant de la politique familiale et sociale portée par la branche Famille

11 Un besoin d'interventions d'animation de la vie sociale confirmé par les principales évolutions de l'environnement

12 L'engagement de la branche Famille dans le soutien à l'animation de la vie sociale est cohérent avec les besoins des habitants des territoires et avec l'offre globale de service institutionnelle

121 l'animation de la vie sociale, une réponse aux besoins des familles et des territoires

122 l'animation de la vie sociale, une composante de l'offre de service des Caf

II La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale[4]

21 Les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent des finalités identiques et partagent des valeurs et principes d'action communs

211 des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux

212 des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre

22 Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire

23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale

231 les centres sociaux

- cinq missions complémentaires aux missions générales
- la mise en place d'un projet « familles »
- les formes d'organisation des centres sociaux

232 Les espaces de vie sociale

- l'implantation
- le projet social des espaces de vie sociale

III – Le soutien à l'animation de la vie sociale par la branche Famille se traduit par une politique à la fois départementale et locale des Caf

31 La Caf développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels

[4] Les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale portent des noms très divers ; dorénavant, elles seront regroupées sous l'appellation « espace de vie sociale ».

311 la Caf établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires

312 la Caf met en place des instances pour organiser la concertation et la coordination des partenaires, elle encourage la formalisation de l'engagement des partenaires dans des conventions cadres pluri-partenariales

32 La Caf développe une politique locale d'animation de la vie sociale via sa responsabilité d'agrément des structures AVS

321 Le projet social est « l'élément » central, impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative, il est construit en associant les principaux partenaires financeurs

- les caractéristiques du projet social
- la participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable
- des temps d'échange à prévoir avec les principaux financeurs au cours de la période d'élaboration du projet social

322 L'agrément du projet social est apprécié par la Caf selon une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement

323 Les relations avec la Caf

33 les Caisses d'allocations familiales soutiennent les structures de l'animation de la vie sociale par des moyens financiers, en mobilisant leurs compétences en ingénierie et interventions sociales

331 Les caisses d'allocations familiales engagent des moyens financiers en faveur des structures

Le cas particulier des gestions directes

332 Les caisses d'allocations familiales apportent également leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale pour soutenir la fonction pilotage ou pour la mise en œuvre d'actions spécifiques ; elles participent à l'animation et à la coordination du réseau des professionnels

Liste des Annexes

I. La politique d'animation de la vie sociale, un axe constant de la politique familiale et sociale portée par la branche Famille

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locale). La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

11 Un besoin d'interventions d'animation de la vie sociale confirmé par les principales évolutions de l'environnement

Certaines évolutions sociales, communes à de nombreux territoires, interrogent et/ou ont un impact sur la notion de « vivre ensemble » :

- l'accentuation des questionnements autour des familles (monoparentalité, responsabilités éducatives, décohabitation, ruptures familiales),
- la place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge,
- le développement de la précarité et le renforcement des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel,
- le vieillissement de la population,
- l'amplification des préoccupations relatives au développement durable.

Le développement des nouvelles technologies modifie également les formes du lien social et réinterroge les notions de proximité et de voisinage. Plus globalement, l'accélération du changement technologique peut fragiliser la société, qui n'a plus le temps de faire de cette innovation technologique un apprentissage social.

Dans le monde du travail, la flexibilité croissante des horaires de travail, la durée des temps de transport, le recours accru à des services extérieurs dans la gestion de la sphère familiale (relais éducatifs, loisirs, etc.) créent des problèmes d'harmonisation et de capacité à produire du vivre-ensemble.

Enfin on repère des évolutions plus accentuées sur certains territoires autour des mouvements migratoires qui déstabilisent les formes traditionnelles du vivre ensemble :

- l'arrivée de nouvelles populations en zone rurale (rurbanisation) ou urbaine (renouvellement urbain),
- la désertification de certaines zones rurales,
- l'extension des zones périurbaines.

Ces évolutions ne sont pas exhaustives des mutations des territoires mais elles interrogent les modalités de création du lien social dans la relation de proximité.

12 L'engagement de la branche Famille dans le soutien à l'animation de la vie sociale est cohérent avec les besoins des habitants des territoires et avec l'offre globale de service institutionnelle

Depuis 1971, la branche Famille a soutenu l'engagement du réseau des Caf dans le champ de l'animation de la vie sociale en favorisant le développement progressif des équipements. Cet engagement recouvre désormais une actualité particulière autour des objectifs de la branche pour accompagner les évolutions des territoires et mobiliser des dynamiques de projet.

121 L'animation de la vie sociale, une réponse aux besoins des familles et des territoires

Au regard des mutations en cours, les familles sont en demande d'espaces de rencontre et de soutien dans leur environnement proche. En réponse à cette attente, l'animation de la vie sociale est un ensemble

d'interventions qui s'appuie sur des structures de proximité qui sont des lieux-ressources proposant des services et activités coordonnés, à finalités sociales, éducatives et culturelles qui favorisent la mise en œuvre des initiatives locales.

Ainsi, une majorité de français (60%) interrogés sur les valeurs républicaines[5] indique qu'en France il y a de moins en moins de fraternité et l'expliquent :

- par les conditions de vie difficiles qui amènent les gens à se replier sur eux-mêmes (47%) ;
- par la crise économique qui rend les gens moins solidaires et plus individualistes (46%).

De même, l'enquête « Conditions de vie et aspirations des français » menée par le Credoc met en évidence de manière régulière l'attente en terme d'équipements et de services en matière de politique familiale : une forte majorité de la population (67% en 2010) continue à considérer préférable, pour mieux aider les familles, de leur distribuer des aides sous forme d'équipements et de services plutôt que des prestations monétaires. Depuis 1998, cette préconisation reste largement majoritaire dans la population et fluctue entre 62 et 70%.

C'est pourquoi l'animation de la vie sociale constitue une réponse pertinente et adaptée car son action se fonde sur une démarche globale pour répondre :

- aux problématiques sociales collectives d'un territoire,
- aux besoins des habitants et aux difficultés de la vie quotidienne des familles.

L'approche est multidimensionnelle : approche globale de la situation d'une personne, prise en compte d'une famille dans sa globalité, ouverture à tous les publics et à toutes les classes d'âge, analyse globale du territoire d'implantation.

Ces lieux ouverts à la population recherchent la mixité des publics et l'intergénérationalité. Ils peuvent orienter vers les services publics, voire les accueillir (ex : permanences).

Ils permettent la valorisation des talents, la mise en œuvre des initiatives locales à la fois individuelles et collectives. Les structures d'animation de la vie sociale sont des lieux ressources pour l'ensemble des acteurs du développement social local. Ils s'appuient sur la participation de tous et sont donc facteurs de développement social local, travaillant ainsi les enjeux de cohésion sociale et d'inclusion en cohérence avec les orientations européennes et ministérielles.

C'est pourquoi la structuration de l'animation de la vie sociale constitue une des dimensions possibles de l'aménagement du territoire.

122 L'animation de la vie sociale, une composante de l'offre globale de service des Caf

Conformément à la logique développée dans la COG 2009-2012, l'offre globale de service est un continuum d'interventions en direction des publics des Caisses d'allocations familiales :

- soit portée directement par chaque Caf (versement des prestations légales et extralégales, offre de service administrative et sociale),
- soit portée par des partenaires financés par la Caf.

Dès la circulaire d'orientations Cnaf du 15 décembre 1992[6], les structures de l'animation de la vie sociale, tout particulièrement les centres sociaux, sont définies comme des équipements à caractère polyvalent qui, en raison de leur vocation sociale globale, contribuent à l'offre de service des caisses d'allocations familiales.

---

[5] Enquête TNS-Sofres-Logica menée en mars 2010 ;

[6] La circulaire Cnaf du 15-12-1992 porte sur les orientations d'action sociale pour la période 1992-1995 ;

Dans le contexte actuel de la branche, l'animation de la vie sociale concoure à l'offre globale de service des Caf selon trois axes :

- tout d'abord, ces structures (via les financements en prestation de service qui leur sont consacrés) participent, à l'échelle de leur territoire d'intervention, à la politique de la Caf concernant l'environnement et le cadre de vie des familles ;
- elles peuvent également être un point d'appui au déploiement du travail social et des offres de service de la Caf en permettant une mise en relation directe avec les populations ;
- enfin, au-delà de leur mission première d'animation de la vie sociale et au travers des services et activités qu'elles proposent (Eaje, Alsh, Ram, Clas, Laep etc[7]), elles soutiennent les différentes politiques de la Caf et répondent aux quatre missions identifiées dans la COG[8].

Les structures AVS étant positionnées sur un point de convergence avec la plupart des politiques sectorielles des Caf, elles constituent à ce titre un levier et des relais essentiels de la politique familiale. A titre d'illustration, les enfants constituent le public principal des structures, 62% des inscrits aux activités régulières des centres sociaux sont des enfants ou des jeunes[9].

II La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale[10]

La politique d'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux mais également des espaces d'animation sociale. Ces structures relevant de la politique d'animation de la vie sociale portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.

Malgré la diversité apparente des équipements et les spécificités territoriales, toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. « Le projet social » en est la clé de voûte. Centres sociaux et espaces de vie sociale répondent à des missions générales communes et se distinguent par des spécificités liées à leur champ et capacité d'intervention.

21 Les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent des finalités identiques et partagent des valeurs et principes d'action communs

211 Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux

Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

---

[7] EAJE : établissements d'accueil du jeune enfant ; Alsh : accueil de loisir sans hébergement ; Ram : relai d'assistants maternels ; Clas : contrat local d'accompagnement à la scolarité ; Laep : lieu d'accueil parents-enfants.

[8] Les quatre missions identifiées de la Branche Famille : aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ; soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants ; accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et leur cadre de vie ; créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

[9] Voir les résultats de l'enquête Observatoire national des centres sociaux – données 2006.

[10] Les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale portent des noms très divers ; dorénavant, elles seront regroupées sous l'appellation « espace de vie sociale ».

Ces besoins sociaux fondamentaux ont été mis en évidence par des experts, ils renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoin d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland).

Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

212 Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre

Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflit, dans les relations inter personnelles ou entre les groupes de personnes.

Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle.

22 Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;**
  Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :** il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux

problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale

Centres sociaux et espaces de vie sociale sont des structures ayant en commun les mêmes finalités, valeurs et principes d'action, et les mêmes missions générales ; ce qui les distingue, c'est leur capacité d'intervention. Les premiers disposent de professionnels et de ressources plus importants que les seconds, ces derniers fonctionnent, le plus souvent, avec des bénévoles et des moyens limités.

231 Les centres sociaux

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- ⇨ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations[11] ;

  L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

  Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

  Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- ⇨ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;

- ⇨ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;

- ⇨ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;

- ⇨ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

La mise en place d'un projet « familles »

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

[11] Voir dans les annexes le référentiel de la fonction accueil établi par la Caf des Alpes maritimes ;

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ⇨ Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- ⇨ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales;
- ⇨ Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- ⇨ Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants;
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Les formes d'organisation des centres sociaux

Le centre social s'incarne dans un lieu repéré par les habitants. Il peut néanmoins prendre différentes formes pour être au plus près des usagers : centre social centré sur un seul équipement, centre social éclaté sur plusieurs locaux, voire partiellement itinérant.

Des modalités d'organisation pourront être arrêtées localement afin de répondre à certaines spécificités territoriales : articulation avec des projets de partenaires, prise en compte de l'évolution des compétences des collectivités territoriales, mutualisation de moyens ou de certaines fonctions, etc. Ces modalités particulières devront toutefois être mises en place dans le respect de la réglementation et des contraintes de gestion.

L'appartenance à d'autres réseaux (MJC[12], MPT[13] etc.) n'est pas en soi un obstacle à l'agrément « centre social », sous réserve que les éléments incontournables comme le projet social, le respect des missions du centre social et la qualification des personnels soient respectés ; le cas échéant, il pourra être demandé à certains personnels de suivre une formation complémentaire d'adaptation aux fonctions exercées dans un centre social.

[12] MJC : maison des jeunes et de la culture ;
[13] MPT : maison pour tous ;

Des formes atypiques actuellement soutenues par des Caf, comme les centres sociaux Gens du Voyage, feront l'objet de précisions complémentaires ultérieurement.

232 Les espaces de vie sociale

Les espaces de vie sociale contribuent à la politique d'animation de la vie sociale au même titre que les centres sociaux. Ils adoptent les mêmes finalités et méthodologies mais leur action est adaptée aux moyens humains et financiers dont ils disposent. Leur territoire d'intervention et leur projet social répondent aux besoins repérés et sont définis en fonction de leur capacité d'intervention.

L'implantation des espaces de vie sociale est favorisée dans les situations suivantes :

- les territoires totalement dépourvus d'équipements d'animation de la vie locale ;
- les territoires isolés d'un pôle d'activités, que ce soit en milieu rural ou en zone urbaine ;
- les territoires sur lesquels l'action d'un centre social a besoin d'être renforcée au regard de problématiques sociales préoccupantes ; dans ce cas de figure, il devra y avoir deux gestionnaires distincts et une coordination des interventions ainsi qu'une certaine vigilance concernant leur complémentarité.

Le projet social des espaces de vie sociale[14] répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale. Le projet social, défini en fonction des ressources disponibles – souvent restreintes, doit prévoir prioritairement des actions permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité. Ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire. Il peut s'agir :

- de soutien à la fonction parentale et de renforcement des relations intergénérationnelles ;
- de renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- d'appropriation de l'environnement et du cadre de vie ;
- de service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ;
- d'inclusion et de socialisation ;

L'espace de vie sociale doit toucher tous les publics et a minima les groupes enfants-jeunes et les familles. Ses actions se déroulent tout le long de l'année.

Les espaces de vie sociale sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des usagers – habitants tant pour l'élaboration des projets, que pour la conduite des activités ou la gestion.

Lorsque sur un territoire donné, un besoin d'animation locale a été repéré mais qu'il n'existe aucune association locale en capacité d'en assurer le portage, de façon transitoire, il peut être dérogé à la règle de gestion par une association locale. Dans ce cas de figure et à titre exceptionnel, une collectivité territoriale, un centre communal d'action sociale, une fédération départementale pourrait ponctuellement assurer le portage de l'espace de vie sociale, pour autant que le projet social soit effectivement élaboré et adapté aux besoins et aux ressources du territoire d'implantation. La dérogation à la gestion associative devra faire l'objet d'un accord préalable de la Cnaf, elle portera sur une durée maximale de deux ans, délai permettant la constitution d'une association locale qui prendra le relais de gestion.

[14] Voir dans les annexes la méthodologie du projet d'animation locale - Caf de l'Aude ;

Le responsable du projet social de l'espace de vie sociale doit être clairement identifié. Ce peut être un professionnel de l'intervention ou un bénévole de l'association gestionnaire. Au besoin, il pourra lui être suggéré une formation dans le cadre de son adaptation à la prise de fonction.

III – Le soutien à l'animation de la vie sociale par la branche Famille se traduit par une politique à la fois départementale et locale des Caf

Le choix fait par l'État dans les années 1970 de confier à la branche Famille la responsabilité de l'agrément a entrainé une forte mobilisation des moyens des Caf sur le secteur d'animation de la vie sociale, ce qui a contribué à un développement conséquent du nombre des structures avec près de 2800 structures en 2011.

Il convient aujourd'hui de conforter le rôle des Caf, de préciser les attentes institutionnelles à l'égard des structures et de mettre en valeur l'ensemble des moyens mobilisables pour, au final, améliorer le mieux vivre des familles et dans les territoires.

Pour ce faire, les Caf sont invitées à développer une politique à la fois départementale et locale, intégrant l'ensemble de leurs leviers d'intervention.

31 La Caf développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels

Pour une plus grande efficacité sociale, dans le prolongement des responsabilités déjà assumées, et en réponse aux attentes des partenaires, les Caf assurent une fonction de chef de file coordinateur de l'animation de la vie sociale.

Du fait de leur responsabilité en matière d'agrément, mais aussi en raison de leur neutralité, de leur connaissance des populations et des territoires, de leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale, des moyens qu'elles engagent en faveur des structures, il est demandé aux Caf de formaliser une politique départementale de l'animation de la vie sociale.

Dans cette perspective, les Caf établiront un schéma directeur de l'animation de la vie sociale et mobiliseront les partenaires du secteur. La concertation et la coordination des partenaires seront organisées dans le cadre d'instances et d'accords-cadres.

311 La Caf établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires

Dans un objectif de cohérence avec les besoins sociaux, la politique d'animation de la vie sociale doit être appréhendée dans une vision globale du territoire départemental. C'est pourquoi chaque Caf devra élaborer un schéma directeur de l'animation de la vie sociale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, établi selon un format adapté au contexte local, sera organisé autour d'un état des lieux et des perspectives d'évolutions souhaitables ;

- L'état des lieux comprendra :
  - une analyse de l'adéquation de la répartition territoriale des structures, y compris l'équilibre entre centres sociaux et espaces de vie sociale ;
  - sur la base d'un bilan des problématiques d'animation de la vie sociale, la mise en évidence de territoires pour lesquels l'implantation d'une structure constituerait une réponse sociale appropriée ;
  - un état du partenariat, les partenaires impliqués et leur engagement financier ; pour la Caf, il conviendra de prendre en compte l'ensemble des prestations de service et des fonds propres mobilisés par les structures de l'animation de la vie sociale ;

- Les perspectives d'évolution porteront sur:
  - les évolutions qualitatives (ex : prise en compte d'une problématique sociale émergente, coordination entre différentes structures sur un territoire pour répondre plus efficacement aux besoins, mutualisation de démarches ou de ressources entre structures, coopérations entre équipements pour la réalisation d'un projet exceptionnel, etc.) ;
  - la mise en évidence des développements quantitatifs souhaitables au regard des besoins repérés ;
  - une dimension prospective intégrant les possibles évolutions liées à l'intercommunalité et à la dynamique partenariale et associative.

Ce schéma sera alimenté des diagnostics territoriaux menés par la Caf, il bénéficiera également des apports de l'observatoire national des structures de l'animation de la vie sociale. Il pourra être décliné dans une approche infra-départementale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale peut être élaboré à l'initiative de la Caf mais, de préférence, il sera co-construit avec les partenaires.

Les perspectives d'évolution repérées dans le schéma directeur de l'animation de la vie sociale devront, le cas échéant, être intégrées dans les conventions territoriales globales.

Enfin, le schéma directeur de l'animation de la vie sociale servira de point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires.

312 La Caf met en place des instances pour organiser la concertation et la coordination des partenaires, elle encourage la formalisation de l'engagement des partenaires dans des conventions cadres pluri-partenariales

Pour une plus grande efficacité, il est nécessaire d'organiser la coordination et la concertation des partenaires des structures de l'animation de la vie sociale. La Caf, organisme de référence de ce secteur d'intervention sociale, est naturellement portée à assumer cette mobilisation.

L'enjeu est triple :

- reconnaître l'intérêt et la plus-value de l'action des structures de l'animation de la vie sociale ;
- partager une culture commune concernant ce mode d'intervention sociale, en particulier le principe de participation des habitants-usagers ;
- articuler les politiques et développer les synergies des différents partenaires.

La Caf recherchera l'implication des différents acteurs pertinents localement, les partenaires déjà engagés dans le financement des structures ou susceptibles d'être intéressés par l'action de ces structures. Ces acteurs peuvent être le Conseil Général, l'État (Préfet, Directeur départemental de la cohésion sociale, Préfet délégué pour l'égalité des chances), les communes et intercommunalités, le Conseil régional, les fédérations de centres sociaux, la MSA, la CARSAT, des représentants de l'éducation nationale (école, collège, lycée), etc.

La concertation pourra s'engager sur la base du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, en particulier pour partager et développer des positions partenariales sur les éléments essentiels d'une politique concertée :

- le repérage des problématiques d'animation de la vie sociale ;
- la pertinence de la couverture des territoires ;
- le repérage de perspectives d'amélioration ;
- les orientations de chaque partenaire concernant les structures, orientations cohérentes avec les missions dévolues aux structures telles que définies dans la présente lettre-circulaire ;
- la nécessaire coordination des financements et des interventions en leur direction ;
- l'observation et l'évaluation de l'action des structures et de la politique départementale d'animation de la vie sociale.

Dans cette perspective, la Caf veillera à mettre en place une instance de coordination départementale[15] ou inscrira cette mobilisation dans des instances existantes, sous réserve qu'elles aient une vocation départementale (ex : comité de pilotage des conventions territoriales globales départementales).

L'instance ou le groupe technique opérationnel sera mobilisé comme instance de concertation locale, pour coordonner les structures, repérer et diffuser les bonnes pratiques, assurer une fonction de veille sociale, et lorsque la situation d'une structure demande un examen conjoint des différents partenaires (notamment en phase de préfiguration ou en situation de crise).

Compte-tenu de sa fonction de chef de file coordinateur, il est souhaitable que ce soit la Caisse d'allocations familiales qui assure l'animation et le secrétariat de ces instances.

Ce partenariat, fortement souhaité mais qui ne pourra être imposé, pourra se traduire par la conclusion d'un accord-cadre départemental et pluriannuel qui, le cas échéant pourra être intégré dans la convention territoriale globale.

Les conventions ou accords-cadres pluriannuels permettront de formaliser le partenariat et l'engagement financier des partenaires de façon à assurer stabilité et sécurité financière aux structures.

Au niveau de chaque structure, cette formalisation du partenariat pourra se traduire par une convention pluri partite et pluri annuelle[16] ; au regard du projet social, les partenaires pourront y formuler leurs attentes et leurs contributions, ce type de convention devrait être généralisé de façon à favoriser la pérennité financière des structures et leur permettre de se consacrer à la conduite de leur projet social.

32 La Caf développe une politique locale d'animation de la vie sociale via sa responsabilité d'agrément des structures AVS

321 Le projet social est « l'élément » central, impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative, il est construit en associant les principaux partenaires financeurs

Les caractéristiques du projet social

Le projet social est la clé de voûte et le document de référence de la structure d'animation de la vie sociale ; établi en fonction des problématiques sociales et des ressources disponibles, il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action.

Le projet social est établi[17] sur le même schéma par toutes les structures qu'il s'agisse d'un centre social ou d'un espace de vie sociale, cependant le périmètre du diagnostic et des prévisions d'interventions varient selon la nature de la structure, et aussi en fonction de son ancienneté.

Il est impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants-usagers. Préparé par l'instance de pilotage composée de professionnels et/ou de bénévoles, il est validé par l'instance de gouvernance de la structure (conseil d'administration pour une association, comité de gestion pour les co gestions, conseil municipal pour une ville).

Le projet social est établi pour une période pluriannuelle de quatre années ; pour les nouvelles structures, le premier projet social sera établi pour une période d'une année de façon à accompagner sa montée en charge.

---

15 Voir dans les annexes, le règlement intérieur des instances partenariales dans la convention cadre des centres sociaux des Bouches du Rhône ;

16 Voir dans les annexes, les conventions cadres des Bouches du Rhône, de Lille (Nord), de la Loire ;

17 Voir dans les annexes, le guide méthodologique des centres sociaux des Yvelines, chapitre 2 : l'élaboration du projet social et les fiches outils ;

Pour être opérationnel, le projet social devra respecter une structure type :

- comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation[18], le cas échéant, enrichi des conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social[19] ;
- être référencé explicitement aux finalités de l'animation de la vie sociale, à savoir l'inclusion et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, ainsi que la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants-usagers ;
- mettre en évidence les axes d'intervention prioritaires ainsi que les objectifs généraux poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités ;
- préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux ; pour faciliter la démarche d'évaluation, des indicateurs de résultats auront été fixés[20] ;
- indiquer la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives ;

S'agissant des centres sociaux, le projet social décline la fonction d'animation globale. Au-delà des spécificités du territoire et des problématiques sociales, il prend en compte les interrelations entre les différents groupes de population, enfants, jeunes, familles, groupes de femmes, seniors, mono-parents, demandeurs d'emploi, populations issues de l'immigration ou en voie d'inclusion, voire entre micro-territoires. Le plan d'action se réfère à ces interrelations dans la conception de la réponse sociale.

Par ailleurs pour les centres sociaux qui disposent d'une équipe de professionnels à la différence de la majorité des espaces de vie sociale, le projet social devra :

- préciser les actions d'interventions sociales qui seront mises en place pour répondre aux problématiques sociales du territoire d'implantation ;
- indiquer les actions ou les modalités de soutien en faveur des publics fragilisés
- comprendre, sauf situation particulière qui sera argumentée, un projet « familles » avec les actions envisagées pour répondre aux problématiques familiales spécifiques du territoire.

Le projet social doit être articulé avec le ou les projets des autres partenaires et avec le projet du territoire, s'il en existe. Cette recherche d'articulation, voir d'harmonisation permet le cas échéant de mettre en évidence et de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique.

La participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable

La dynamique participative constitue un principe fondateur[21] et une plus value de l'animation de la vie sociale. La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Cette participation des usagers-habitants et des bénévoles contribue directement à la troisième finalité de l'animation de la vie sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. Comme évoqué précédemment, la participation permet le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

Sur le plan de la conduite de l'action publique, la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain et une adaptation des orientations politiques des financeurs ; cette

[18] Voir dans les annexes, le diagnostic partagé, outil au service du protocole de Roubaix, Caf du Nord ;

[19] Voir dans les annexes, les critères d'évaluation de la réalisation du projet social – Caf de Moselle ;

[20] Voir dans les annexes, les arbres à objectifs des Caf de l'Eure et de Haute-Garonne ;

[21] Dès 1952, puis dans la circulaire ministérielle du 3 août 1970, il est fait référence à la participation effective des usagers à la gestion, aux activités et à l'animation. La nécessité de faire participer les usagers, y compris au fonctionnement des centres sociaux, a été reprise dans tous les textes de référence.

démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique.

Du point de vue des usagers et des habitants, les modalités de participation correspondent à différents niveaux d'engagement :

- la présence, consommation de services ou d'activités;
- l'implication dans une instance d'information et de consultation ;
- la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ;
- la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité ;
- la contribution au processus de décision.

Toutefois, du point de vue de la branche Famille, la seule présence ou consommation d'activités ne constitue pas un niveau suffisant de participation des usagers, de même l'implication dans une instance d'information ou de consultation, doit le plus souvent être considérée comme une participation symbolique.

La notion de participation significative peut être employée pour qualifier le niveau de participation attendu dans les structures de l'animation de la vie sociale.

Pour la structure, la participation des habitants-usagers permet :

- d'avoir une meilleure connaissance du territoire d'intervention et de ses habitants, de ses problématiques sociales et de ses ressources ; de recenser les attentes prioritaires des acteurs ;
- de susciter les initiatives, en particulier celles qui répondent aux besoins des habitants et du territoire ;
- d'associer et de responsabiliser les « parties prenantes » dans la réalisation des actions et dans la gestion de la structure ;
- d'appréhender les effets de ces actions sur les usagers – habitants et sur le territoire.

Si la participation des habitants-usagers ne se décrète pas, tous les moyens doivent être engagés pour faire de celle-ci une réalité. Certains moments sont propices au développement de l'implication des usagers et habitants : le diagnostic, l'élaboration du projet social, des temps de la vie collective (fêtes, périodes de tension sur le territoire, etc.) mais aussi dans les phases de bilan et d'évaluation.

Aussi la structure doit créer les conditions favorables à la participation :

- d'abord, le temps d'accueil, de prise de connaissance et de reconnaissance des personnes, est primordial, en particulier pour les publics les plus vulnérables car leur engagement dans une activité sociale est souvent difficile ;
- mais aussi, aller vers les habitants, sur leurs lieux de vie, diversifier les formes et les espaces de communication ;
- et surtout instaurer des instances et des actions favorisant la prise de parole et de responsabilité.

Ainsi le projet social devra préciser comment les usagers participeront à sa mise en œuvre, voire à la gestion de la structure ; au besoin, des actions spécifiques ayant pour finalités d'impliquer et de favoriser la participation des habitants – usagers pourront constituer un axe prioritaire du projet social.

Cependant si l'expression et l'engagement doivent être encouragés, cela ne signifie pas pour autant que toutes les suggestions seront retenues dans le projet social. Celui-ci est de la responsabilité des instances de pilotage et de gouvernance des structures.

Le caractère incontournable de la participation a des conséquences sur les modalités de gestion des structures. La forme associative paraît la plus adaptée, les gestions municipales ou intercommunales peuvent être envisagées si des garanties concernant la participation des habitants sont apportées par le gestionnaire.

Dans tous les cas, la Caf veillera à ce que les centres sociaux ne soient pas instrumentalisés par l'un des financeurs.

En revanche, des modes de gestion comme la délégation de service public ou la procédure d'appel à projets ne peuvent être adoptés pour les centres sociaux. En effet ces modalités sont incompatibles avec la procédure d'élaboration du projet social impliquant la participation des usagers-habitants, et avec la procédure d'agrément Caf. L'existence d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire rend caduque la place réelle des usagers-habitants et s'oppose par nature au mode de fonctionnement d'une structure d'animation de la vie sociale. Si des délégations de service public ont été engagées, elles devront faire l'objet d'un réexamen à l'issue de la période d'agrément. Les collectivités territoriales peuvent avantageusement privilégier les régies à finalités spécifiques et fonctionnement adapté, ou la procédure de convention d'objectifs[22].

Des temps d'échange à prévoir avec les principaux financeurs au cours de la période d'élaboration du projet social

La structure d'animation de la vie sociale cherche, via son projet social, à apporter une réponse coordonnée et équilibrée :

- aux besoins des habitants et du territoire ;
- aux exigences de la Caf dans la perspective de l'agrément ;
- aux orientations politiques de ses partenaires financeurs.

A ce titre et selon des modalités à définir localement, la structure doit chercher à associer ses partenaires financeurs, au moins à deux moments clés de l'élaboration du projet social :

- au moment du lancement de la démarche, dans la phase de diagnostic pour enrichir le diagnostic social et partager une vision commune des ressources et problématiques sociales du territoire. Ce peut être un temps propice pour que les financeurs rappellent ou précisent les champs d'interventions sociales qu'ils soutiennent au travers de leur politique, et qu'ils expriment leurs « attentes » et les orientations spécifiques qu'ils souhaitent soutenir à travers le projet de la structure et pour le territoire.

  La Caf sera attentive à l'adéquation des attentes – demandes des financeurs au regard des missions dévolues aux structures de l'animation de la vie sociale.

- dans la phase de bouclage, pour s'assurer du soutien des financeurs, du principe de leur contribution financière et pour identifier les articulations à développer. Il est fortement souhaitable que le projet social soit articulé avec les projets des autres partenaires et du territoire, ce qui permet le cas échéant de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique.

De même au moment de l'examen du dossier, avant de se prononcer sur l'agrément, la Caf recherchera l'appréciation des partenaires et financeurs de la structure, en particulier pour estimer la viabilité de la structure et la faisabilité du projet social.

Cette démarche peut être de nature à renforcer le partenariat autour de la structure et faciliter la gestion durant la période d'agrément, le projet social constitue alors la référence unique des co-financeurs.

En tant que de besoin dans un contexte partenarial délicat, la Caf devra aider la structure à organiser ces temps de concertation avec l'ensemble des financeurs.

322 L'agrément du projet social est apprécié par la Caf selon une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement

L'agrément du projet social des centres sociaux et des espaces de vie sociale est de la responsabilité du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiale, instance politique de la Caf.

[22] Voir dans les annexes, Statut de Régie – conditions d'agrément pour les centres sociaux non associatifs – Caf de Gironde ;

Pour agréer un projet social, la Caf mobilise un socle de critères :

1 le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;

2 la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;

3 la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;

4 la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;

5 la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;

6 l'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;

7 l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;

8 pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative[23].

La direction d'un centre social nécessite un équivalent temps plein. Selon les contextes locaux, notamment en milieu rural, la direction du centre social pourra être partagée entre directeur et adjoint. Ce critère est laissé à l'appréciation de la Caf.

Un centre social peut également solliciter un agrément pour son projet « familles ». Les critères suivants sont alors mobilisés :

1 la cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux des actions collectives familles prévues ;

2 le respect d'une démarche participative s'appuyant sur les compétences des parents et des enfants ;

3 l'inscription et l'articulation du projet « familles » avec le projet d'animation globale et la vie sociale sur le territoire ;

4 la qualification du référent famille[24]. Le référent doit consacrer au moins un mi-temps à cette activité et être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3.

Concernant la qualification des personnels, en l'absence du niveau de diplôme souhaité, la Caf a la possibilité de prendre en compte un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnée de perspectives de formations lors de la prise de fonction.

Sauf situation particulière, la Caf sera attentive à ce que le niveau de qualification et le temps de travail du directeur soient adaptés au projet social de la structure.

La Caf associera à chaque critère les indicateurs[25] qui lui sembleront pertinents pour apprécier le projet social dans le contexte de la structure et de l'environnement local. Toutefois, le niveau d'exigence sera adapté pour

[23] Voir dans les annexes une fiche profil type – fonction de directeur de centre social dans le guide de procédure de recrutement établi par la Caf des Bouches du Rhône ;

[24] Voir dans les annexes le référentiel de fonction du référent famille élaboré par la Caf des Alpes maritimes ;

les projets sociaux des espaces de vie sociale qui, le plus souvent, fonctionnent exclusivement avec des bénévoles.

Selon les spécificités du territoire et du partenariat, des dispositions particulières pourront être adoptées localement par chaque conseil d'administration, elles seront formalisées dans le cadre du règlement intérieur d'action sociale de la Caf.

La décision d'agrément appartient au Conseil d'Administration de la Caf[26]. Elle peut prendre trois formes :

- l'agrément du nouveau projet, éventuellement un agrément sous conditions ;

Si un ou plusieurs critères ne sont pas respectés de façon satisfaisante, et en fonction du contexte, le conseil d'administration peut accorder un agrément conditionné à des actions d'amélioration qui feront l'objet d'un suivi ;

Cet agrément peut prendre effet au maximum avec une rétroactivité de 3 mois par rapport à la date du Conseil.

- la prorogation du projet existant (non reconductible et limitée à une durée maximale d'un an) si le nouveau projet présenté nécessite un travail complémentaire pour répondre aux critères d'agrément ;
- le refus d'agrément ; dans ce cas, le conseil d'administration de la Caf explicitera les motifs de sa décision et formulera expressément ses attentes dans la perspective d'une prochaine présentation de demande d'agrément.

La durée d'agrément doit être suffisante pour permettre l'entière réalisation du projet qui aura été élaboré pour une échéance de quatre années.

Si au cours de la période d'agrément, la structure connait d'importantes difficultés[27] qui ne lui permettent pas de poursuivre la mise en œuvre du projet social, le conseil d'administration de la Caf doit être saisi. Celui-ci, au vu des éléments qui lui sont présentés, peut décider de retirer l'agrément soit de façon définitive soit de façon temporaire.

Recommandation

Pour un premier agrément de centre social ou d'espace de vie sociale, il est recommandé d'agréer un projet de préfiguration pour une période d'une année ; afin d'accompagner une montée en charge progressive, le premier véritable projet social devrait être agréé pour une période de deux années ; si les conditions le permettent, les autres projets sociaux seront ensuite agréés pour les durées habituelles de quatre années.

Dans le cas d'une préfiguration, la Caf veillera à ce que les activités et les actions prévues pendant la période de préfiguration permettent d'aboutir à l'élaboration d'un projet social dans toutes les dimensions inscrites dans le présent document.

323 Les relations avec la Caf

Les structures de l'animation de la vie sociale entretiennent des relations régulières avec la Caisse d'allocations familiales, en particulier au titre de l'agrément et des conventions de financement.

---

[25] Voir dans les annexes, la fonction animation globale et coordination, attendus et critères -Caf du Vaucluse ; la procédure d'agrément des centres sociaux – critères et indicateurs – Caf d'Ille et Vilaine ;

[26] Après décision du Conseil d'administration de la Caf, la fiche signalétique Cnaf, accessible sur la base institutionnelle Lotus sera créée ou actualisée.

[27] Par exemples : problèmes de fonctionnement, manque de personnel, liquidation judiciaire, etc.

En vue d'une demande d'agrément, le dossier remis à la Caf par le centre social ou l'espace de vie sociale devra comprendre les éléments suivants :

- Le projet social ;
- Un organigramme détaillé, avec la qualification des salariés, en particulier du Directeur, du référent famille s'il y a lieu ;
- Un budget prévisionnel sur pour l'année N ou N+1 et une programmation budgétaire pluriannuelle.

Après la notification de la décision du Conseil d'administration de la Caf, dans l'hypothèse d'un agrément, une convention d'objectifs et de financement est signée par la Caf et le représentant légal de la structure ; celui-ci s'engage à :

- mettre en œuvre le projet social ;
- fournir à la Caf les pièces (justificatifs) nécessaires au traitement des dossiers de prestations de service et aux aides éventuelles sur fonds locaux ;
- mettre en place un dispositif de suivi et contribuer aux enquêtes de la Caf ;
- engager une procédure d'évaluation finale de façon à mettre en évidence les effets des actions conduites par la structure d'animation de la vie sociale ;
- contribuer à l'observatoire national des structures de l'animation de la vie sociale par la production de données permettant le suivi des indicateurs nationaux.

En cours d'agrément, au travers du suivi intermédiaire de la mise en œuvre du projet social, la Caf vérifiera la capacité de la structure à faire preuve d'adaptation et de réactivité ; elle s'assurera de la réalité de son soutien aux projets des habitants.

En cas de vacance de poste du Directeur ou du référent Famille, les services de la Caf déterminent l'opportunité du maintien ou non de la prestation de service.

Dans le cadre du plan de la maîtrise des risques de la Caf, les structures de l'animation de la vie sociale peuvent faire l'objet d'un contrôle ; dans ce cas, elles doivent fournir à la Caf les pièces justificatives nécessaires à la vérification des conditions réglementaires aux paiements des prestations de service et des aides financières sur fonds propres.

33 Les Caisses d'allocations familiales soutiennent les structures de l'animation de la vie sociale par des moyens financiers, en mobilisant leurs compétences en ingénierie et interventions sociales

331 Les caisses d'allocations familiales engagent des moyens financiers en faveur des structures

L'agrément accordé par le conseil d'administration de la Caf ouvre droit à des prestations de service sur fond Cnaf et, selon les politiques locales des Caf, à des subventions complémentaires financées sur la dotation d'action sociale.

Les prestations de service Cnaf sont des prestations à la fonction ; pour les centres sociaux elles contribuent au financement de l'animation globale et coordination et au projet « familles », pour les espaces de vie locale elles contribuent au financement de l'animation locale.

Les prestations de service étant plafonnées à un pourcentage du coût de la fonction, la Caf encourage les partenaires financeurs à s'engager dans des conventions financières pluriannuelles ; celles-ci auront pour principal objet d'apporter une sécurité financière aux structures.

Les financements sur fonds locaux de la Caf peuvent être accordés en référence à des critères politiques identifiés localement et réexaminés à l'occasion de chaque Cpog par le Conseil d'Administration. Ces financements constituent soit un complément pour la fonction pilotage de la structure, soit une aide à la mise en œuvre d'actions spécifiques ; ils peuvent également financer des investissements.

Le cas particulier des gestions directes.

Seuls des centres sociaux peuvent être concernés par la question de gestions directes. Conformément à l'engagement de vérifier la pertinence des gestions directes, lorsqu'une Caf assure la gestion de(s) structure(s), elle recherchera, le cas échéant, les moyens de procéder à des transferts de gestion, pour autant que ces transferts puissent être réalisés dans des conditions respectueuses des principes de fonctionnement d'un centre social (dont la dynamique participative et la pérennité financière) et des caractéristiques du territoire.

La Caf privilégiera le transfert vers une gestion associative, garante de la dynamique participative. Cependant, dans certaines situations la gestion par une collectivité territoriale constituera la solution « idoine ». Dans ce cas, il conviendra de s'assurer que la participation des habitants - usagers soit effective dans toutes les dimensions du projet social de la structure.

Si le transfert de gestion n'est pas possible, la Caf recherchera des co-financements tant pour la fonction animation globale, que pour le projet « Familles » ou les actions et projets spécifiques.

332 Les caisses d'allocations familiales apportent également leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale pour soutenir la fonction pilotage ou pour la mise en œuvre d'actions spécifiques ; elles participent à l'animation et à la coordination du réseau des professionnels

Les structures d'animation de la vie sociale doivent identifier un interlocuteur privilégié au sein des services de la Caf. Si l'organisation des services de la Caf le permet, il s'agit du conseiller technique animation de la vie sociale.

Au-delà du suivi des conventions, la Caf peut répondre à un besoin de soutien ou d'accompagnement à certains moments particulièrement sensibles de la vie des structures. Dans la phase d'élaboration du projet social ou à tout moment de sa mise en œuvre et de son évaluation, la Caf peut apporter son expertise, en particulier afin :

- d'établir le diagnostic social, rechercher des données et mettre en évidence les problématiques sociales du territoire ;
- de concevoir certains projets spécifiques ;
- de favoriser la réflexion et le travail inter-partenarial opérationnel ;
- de faciliter les procédures de travail avec les partenaires ;
- d'accompagner les structures dans certaines situations difficiles, parfois en état de crise financière.

Un chargé d'études, un agent de développement social local, un conseiller en gestion peuvent être sollicités pour répondre à ces besoins.

Par ailleurs des travailleurs sociaux Caf peuvent être missionnés au sein des structures de l'animation de la vie sociale pour développer une action ou un projet correspondant aux orientations politiques de la Caf. Il s'agit alors :

- soit d'une mission ponctuelle, pour la mise en place d'une action particulière ;
- soit d'une mission spécifique, sur un horaire limité, un temps partiel, voire un temps plein, pour assurer une activité ou une action de façon régulière.

Dans ce cas, un dispositif conventionnel devra confirmer que la Caf n'interfère pas dans la gestion de la structure.

La Caf peut également contribuer à des dispositifs de veille et de soutien autour des structures[28] : appui technique à la gestion, soutien au management, professionnalisation du recrutement[29] etc.

[28] Voir dans les annexes, le centre de ressources et la cellule de veille - autres outils de la contractualisation, Roubaix, Caf du Nord ;

Ces dispositifs peuvent être gérés :

- directement par la Caf,
- dans le cadre d'une expertise mutualisée entre Caf,
- par des centres ressources pour lesquels la Caf contribue au financement.

Enfin, les Caf contribuent à l'animation du réseau des structures de l'animation de la vie sociale.

La Cnaf finance la fédération nationale des centres sociaux sur la base d'objectifs généraux. Les Caf peuvent, sur fonds propres, financer les fédérations départementales ou régionales, des réseaux de centres sociaux, sur la base d'un cadre contractuel adapté au contexte local et comprenant des objectifs ciblés sur des structures ou sur le réseau local. Pour illustrer ce partenariat, des exemples de contractualisation sont annexés[30] à la présente lettre circulaire ; il peut s'agir de partenariats globaux et pluriannuels, ou de financement d'actions ponctuelles.

[29] Voir dans les annexes, le guide de la procédure de recrutement du directeur (trice) de centre social des Bouches du Rhône ;

[30] Voir dans les annexes les conventions pluri-partenariales avec les fédérations départementales de centres sociaux de la Nièvre, de Seine Saint Denis et de Vendée.

Circulaire CAF N°2016-005 du 16 mars 2016

Paris, le 16 mars 2016

Direction des politiques familiale et sociale

Circulaire n°2016-005

Mesdames et Messieurs les directeurs
et agents comptables des Caf

Objet : **Agrément des structures d'animation de la vie sociale : appréciation du critère de participation des habitants quel que soit le statut du gestionnaire et son mode de désignation – référentiel directeur de centre social et documents repères, référent « familles » et chargé d'accueil en lien avec la circulaire n° 2012-013**

Madame, Monsieur le directeur,
Madame, Monsieur l'agent comptable,

La branche Famille a refondé en 2012 sa politique d'intervention en matière d'animation de la vie sociale. La circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale (Avs) en constitue le support de référence pour l'ensemble des Caf.

Dans ce cadre, la Cnaf a confirmé les engagements de la branche Famille en faveur du développement territorial de ce secteur d'intervention, autour d'un partenariat renouvelé et renforcé, d'une plus grande lisibilité et cohérence des actions, notamment par une meilleure définition des finalités et des missions des structures d'animation de la vie sociale financées par les Caf.

Le déploiement de cette politique, dans le cadre des schémas départementaux de l'animation de la vie sociale, s'appuie sur un large partenariat et sur des structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) que les Caf ont la responsabilité d'agréer sur la base d'un socle de critères définis par la Cnaf[1].

[1] *Les conditions d'agrément d'un centre social sont appréciées à partir du socle de critères suivants :*
- *respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;*
- *formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;*
- *pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;*
- *cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;*
- *faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;*
- *accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;*
- *existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;*
- *niveau de qualification et temps de travail du directeur.*

Parmi ces critères, la participation des usagers/habitants à l'élaboration du projet social et à la vie des équipements est l'élément central de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Cette démarche participative des usagers/habitants doit être appréciée par les Caf indépendamment des modes de gestion des structures.

De même, au titre de l'examen des critères d'agrément des centres sociaux et du calcul des prestations de service Avs, les Caf doivent vérifier les niveaux de qualification et temps d'activités des personnels des structures. Un référentiel fonction de directeur et des documents repères pour les fonctions de référent « familles » et de chargé d'accueil (missions, attendus, activités) sont joints à cette lettre au réseau pour faciliter le travail des Caf.

La présente circulaire, complémentaire à la circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012, a pour objet de préciser les exigences de la branche Famille en matière d'appréciation des critères d'agréments des centres sociaux et espaces de vie sociale.

1. La démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale, elle est appréciée par les Caf indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale

Dès 1952, les notions de participation des usagers[2] se sont imposées dans le champ de l'animation de la vie sociale. La circulaire ministérielle du 3 août 1970 et l'ensemble des textes de référence suivants ont confirmé la nécessité de promouvoir la participation effective des usagers à la gestion, aux activités et à l'animation des structures d'animations.

Sur le plan de la conduite de l'action publique, la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants et une adaptation des orientations politiques des financeurs. Cette démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique.

La participation des usagers à la définition du projet social et à la mise en œuvre de celui-ci fonde la plus-value et la spécificité des structures d'animation de la vie sociale. La participation vise à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Sous réserve du respect de cette condition, les Caf peuvent examiner les demandes d'agrément déposées par les centres sociaux et espaces de vie sociale, quels que soient leur statut et mode de gestion : forme associative, gestion publique directe (conseil municipal, régie municipale, Ccas,…), entreprise publique locale, et leur mode de désignation (délégation de service public, appel d'offre…).

Si la forme associative favorise davantage, a priori, la participation des usagers, l'application des directives européennes, notamment relatives aux « services dans le marché intérieur » ne peut en effet, dans le respect des règles de la concurrence, exclure du champ de l'animation de la vie sociale des acteurs du seul fait de leurs statuts. Ainsi, les Caf peuvent, par exemple, examiner une demande d'agrément déposée par un centre social géré dans le cadre d'une délégation de service public ou d'un marché public (procédure d'appel d'offre, commande publique, procédure d'appel à projet).

---

[2] *Cf Guide méthodologique EVS fiche sur la démarche participative*

Toutefois, compte tenu des modalités de fonctionnement pouvant être induites par ce type de gestion, et plus globalement par les gestions autres qu'associatives, les Caf seront vigilantes, lors de l'examen des demandes d'agrément, au caractère effectif des démarches participatives des usagers/habitants mises en œuvre par ces structures, tant dans l'élaboration du projet social, que dans les instances de gouvernance du projet. En effet, l'existence, dans ce type de mode de gestion, d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire, établi, au préalable de toute procédure associant les habitants, peut rendre caduque la place réelle des usagers/habitants et s'opposer au mode de fonctionnement participatif attendu d'une structure d'animation de la vie sociale.

Le délégant (personne morale de droit public, collectivité territoriale, établissement public…) devra apporter à la Caf la garantie du respect, par son délégataire, de la démarche participative et de sa capacité à la mettre en œuvre.

Pour ce faire, les Caf vérifieront que la participation des usagers/habitants est :

- soit inscrite, avant la diffusion de l'appel à projet, dans la phase préalable de diagnostic, dans l'élaboration du projet et dans sa mise en œuvre ;
- soit incluse dans le cahier des charges, depuis la conception du projet social jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation.

En outre, les Caf s'assureront également de la mise en œuvre effective de la participation des usagers/habitants au projet et à la vie de la structure tout au long de la période de l'agrément « animation globale et coordination » pour les centres sociaux ou « animation locale » pour les espaces de vie sociale.

La dynamique participative constitue pour la branche Famille le critère fondamental de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Si aucun opérateur ne peut être écarté de la demande d'agrément du fait de son statut et mode de gestion, aucun opérateur ne peut non plus être exempté du respect de ce critère de l'agrément.

2. La diffusion d'éléments de cadrage des fonctions de directeur, de référent « familles » et de chargé d'accueil pour faciliter l'examen par les Caf des critères d'agréments et le calcul des prestations de services « animation globale et coordination » et « animation collective famille »

Pour faciliter l'action des Caf en matière d'examen des critères d'agrément des centres sociaux, la Cnaf a élaboré, en concertation avec les conseillers techniques des Caf réunis dans les comités techniques régionaux dédiés à l'animation de la vie sociale (Ctr Avs), trois documents de référence sur les fonctions des personnels des centres sociaux.

Ces documents constituent pour les Caf la base des éléments utiles au calcul des prestations de service « animation globale et coordination » et « animation collective famille ». Ils définissent les finalités de chacune des fonctions et au regard des missions attendues les principales activités et compétences requises (savoirs, savoir-faire, savoir-être relationnels).

2.1 Un référentiel métier qui clarifie les fonctions du directeur de centre social

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : conduite de projet dans un environnement complexe, animation du partenariat, (fonction essentielle lorsque le centre social inscrit son action dans le cadre d'une convention territoriale globale et qu'il est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville), de la vie associative et du bénévolat, gestion des ressources humaines et coopération des bénévoles, gestion financière et administrative. A ce titre, la présence d'un équivalent temps plein (Etp) de directeur constitue la règle retenue par la Cnaf.

Le référentiel « métier de directeur de centre social », joint en annexe 1, est un outil d'accompagnement pour les Caf, notamment pour les conseillers techniques AVS. Il a pour objectif de les aider à apprécier la fonction de pilotage du directeur du centre social, qui sert de base au calcul de la prestation de service animation globale et coordination des centres sociaux financée par la Caf.

Ce référentiel est reconnu par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (Fscf) et par le Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial (Snaecso) qui en assureront la diffusion au sein de leurs réseaux.

- **Les conditions de dérogation à la règle de l'équivalent temps plein du directeur de centre social**

La fonction de direction peut, exceptionnellement et selon le contexte local apprécié par la Caf, notamment en milieu rural, être partagée entre un directeur et un directeur-adjoint. Dans ces cas, la Caf, en s'appuyant sur le référentiel « métier de directeur » s'assurera que la qualification et les compétences de l'adjoint au directeur sont en rapport avec l'exercice des missions de pilotage attendues.

Le temps de travail du directeur ne pourra toutefois pas être inférieur à ½ Etp et le cumul du temps de travail du directeur et du directeur adjoint ne pourra être inférieur à 1 Etp.

2.2 Un document repères qui précise les fonctions du référent « familles » dans le cadre de l'agrément « animation collective familles »

Le référent « familles » met en œuvre un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social. Il développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales. Il coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire. Il participe à ce titre aux politiques développées dans le cadre du schéma départemental des services aux familles et constitue un relais essentiel du référent parentalité.

Le document repères consacré à la fonction du référent « familles », joint en annexe 2, définit la mission de coordination et de développement d'actions collectives en faveur des familles attendue de ce professionnel. Dans le cadre du financement de la prestation d'« animation collective familles » (Ps ACF), le référent familles doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 et consacrer un minimum d'½ Etp à cette mission.

2.3 Un document repères qui dresse les contours du poste du chargé d'accueil au sein du centre social

Si au quotidien l'accueil des usagers d'un centre social est globalement pris en charge de manière collective par l'ensemble de l'équipe d'animation, la Cnaf s'est toutefois attachée à définir les contours du poste de chargé d'accueil, agent reconnu et repéré par les usagers et les partenaires pour l'exercice régulier de la fonction d'accueil au sein du centre social. Il doit être en capacité d'apporter une offre globale d'information, d'orientation favorisant l'accès aux droits au sens large, de contribuer à la facilitation numérique et de recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives. Dans ce cadre, la fonction accueil, décrite à l'annexe 3 jointe à cette instruction, doit être assurée, à titre principal, par au moins un agent du centre, clairement identifié sur l'organigramme.

Le temps de travail du chargé d'accueil consacré à cette fonction est a minima de ½ Etp ; son poste émarge sur la partie pilotage du budget du centre social retenue pour le calcul de la prestation de service « animation globale et coordination ».

Le référentiel fonction de direction et les documents repères fonction de référent « familles » et de chargé d'accueil précisent les attendus et compétences de ces trois postes et fonctions essentiels au fonctionnement d'un centre social : le pilotage de la structure, la coordination du projet et actions « familles » l'accueil des usagers-habitants et des partenaires, pour les centres sociaux qui perçoivent la prestation animation collective famille.

Les Caf adapteront pour chacune de ces trois fonctions, selon la taille des équipements, la teneur des projets et le contexte local, leur niveau d'exigence en matière d'agrément vis-à-vis de leurs partenaires.

Ce référentiel et les documents repères joints peuvent également servir de supports à la construction de formations visant la mise à niveau des personnels en poste ou l'adaptation à la fonction dans le cadre des recrutements réalisés par les centres sociaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur l'agent comptable, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général

Daniel Lenoir

P J : Référentiel métier : Directeur de centre social (annexe 1) ;
Document repères : les missions du référent familles (annexe 2) ;
Document repères : les missions du chargé d'accueil (annexe 3).